B . Analyse de l’état initial de l’aire d’étude éloignée

Vue panoramique depuis les hauteurs du belvédère du Roc’h Trevezel

FIGURE 11 : *CARTE DES AIRES D'ÉTUDE*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

0 2,5 5 Kilomètres

N

1 . CONTEXTE PAYSAGER

1.1. La géologie, le relief et l'hydrographie

Le paysage du territoire étudié est principalement caractérisé par un relief de plateau bocager très accidenté, faisant partie intégrante du Parc Naturel Régional d'Armorique et des Monts d'Arrée. Bien que le point culminant de la Bretagne, le Roc'h Trevezel, ne dépasse pas 385 mètres d'altitude, la végétation rappelle les décors montagneux. Le réseau hydrographique, avec ses diverses orientations et typologies, comprend des cours d'eau tels que les vallées principales de l'Élorn et de la Penzé, ainsi que leurs affluents comme l'An Dour Kamm et la Mignonne.

Les zones boisées sont abondantes, en particulier dans le périmètre du Parc Naturel Régional d'Armorique, tandis que le reste du territoire est ponctué de haies bocagères, de petits bosquets et de ripisylves le long des cours d'eau. Cette densité forestière réduit considérablement la visibilité du VIP, le cachant même depuis de nombreux sommets.

Du fait des reliefs marqués il y a un risque de visibilité notable sur la ZIP depuis des secteurs panoramiques et, potentiellement, un risque d'altération des rapports d'échelle. En revanche, les effets de surplomb sont limités par le positionnement encaissé de la ZIP à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.

Globalement, le territoire est caractérisé par deux grands ensembles géologiques :

> une majeure partie de l'aire d'étude est composée de schistes et de grès ;

> plusieurs zones de granites, basaltes et rhyolithes et gneiss s'inscrivent ponctuellement sur le territoire d'étude.

Les coupes paysagères présentées en pages suivantes permettent de rendre compte de l'évolution du relief sur l'aire d'étude. La coupe AA' met en évidence l'évolution du relief des Monts d'Arrée jusqu'au plateau Léonard, alors que la coupe BB' permet d'illustrer les ondulations des plateaux créées par le chevelu hydrographique important du territoire.

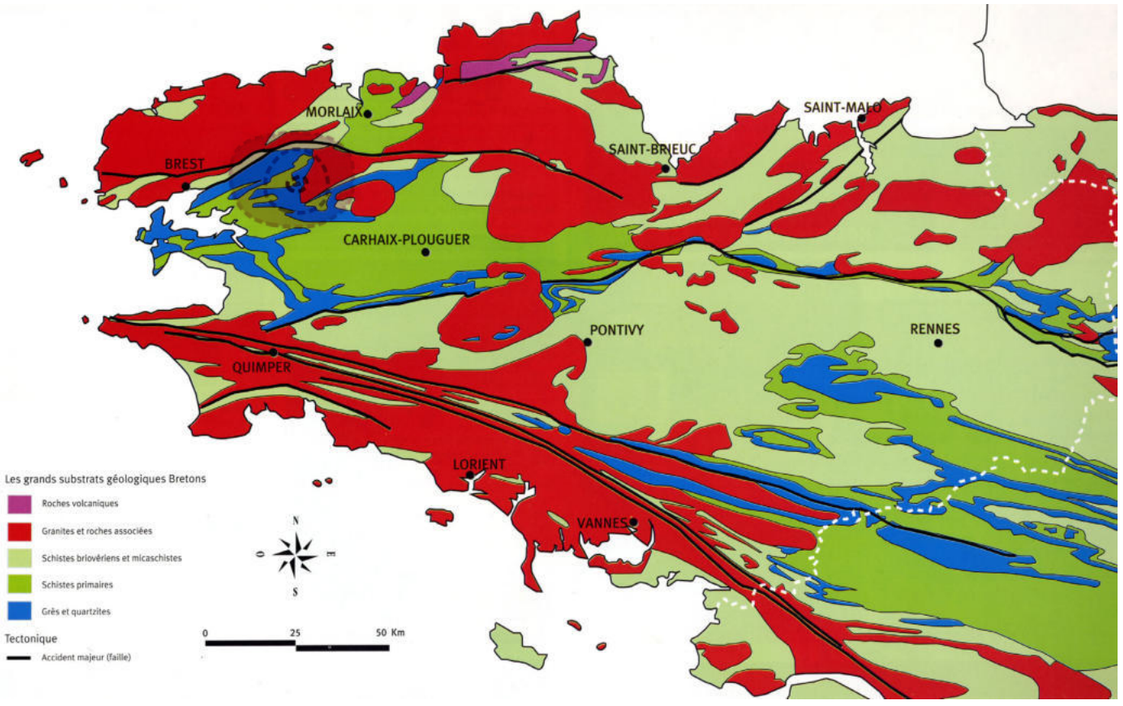

Figure 12 : ***Localisation du projet sur la carte géologique de la Bretagne - source DDAF 35 Atlas hydrologique de la Bretagne***



Photo 1 : *Perception depuis le belvédère au sommet du Roc'h Trevezel culminant à 385 m d'altitude // Ambiance paysagère*



Photo 2 : *Vue depuis le belvédère situé au sommet du Menez Mikel à proximité de la Chapelle du mont Saint-Michel de Brasparts // Ambiance paysagère*



Photo 3 : *Perception depuis les abords de l'Élorn qui traverse l'agglomération de Landerneau // Ambiance paysagère*

FIGURE 13 : *CARTE DU RELIEF*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Aire rapprochée

Aire éloignée

Altitude

350 m

10 m

Cours d'eau

Coupes paysagères

Vue panoramique

A

A'

B

B'

la Flèche

l'Horn

le Guern

le Coat Toulzach

le Moulin Neuf

la Penzé

la Mignonne

l'Elorn

l'Hôpital Camfrout

385 m

381 m

0 2,5 5 Kilomètres

N

■ COUPE PAYSAGÈRE A - A'

Facteur d'accentuation du relief 1 pour 3 (exagération de l'échelle verticale par 3 afin de mieux visualiser les variations du relief)

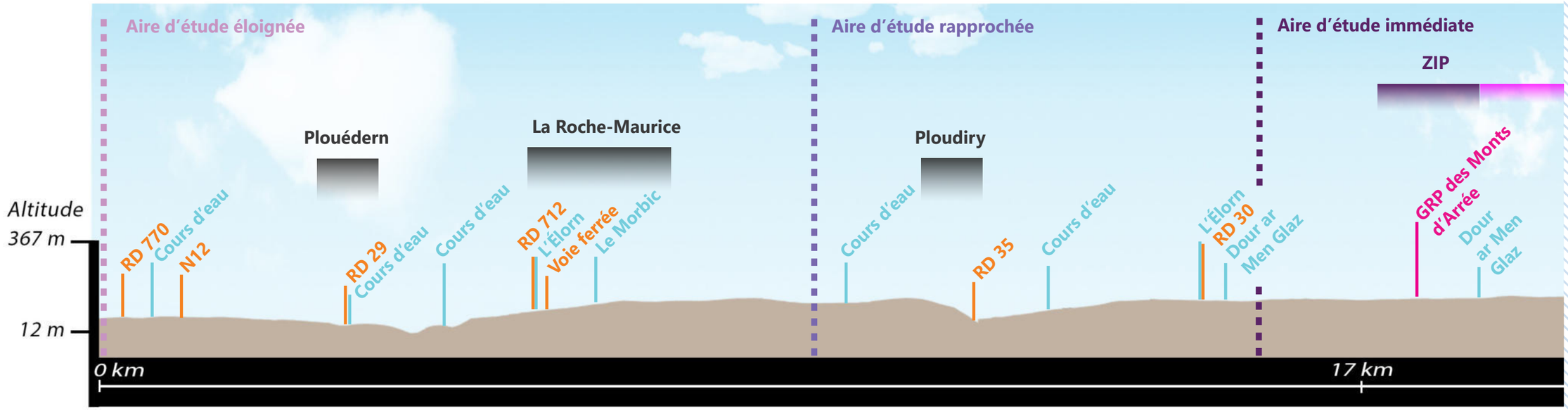

A

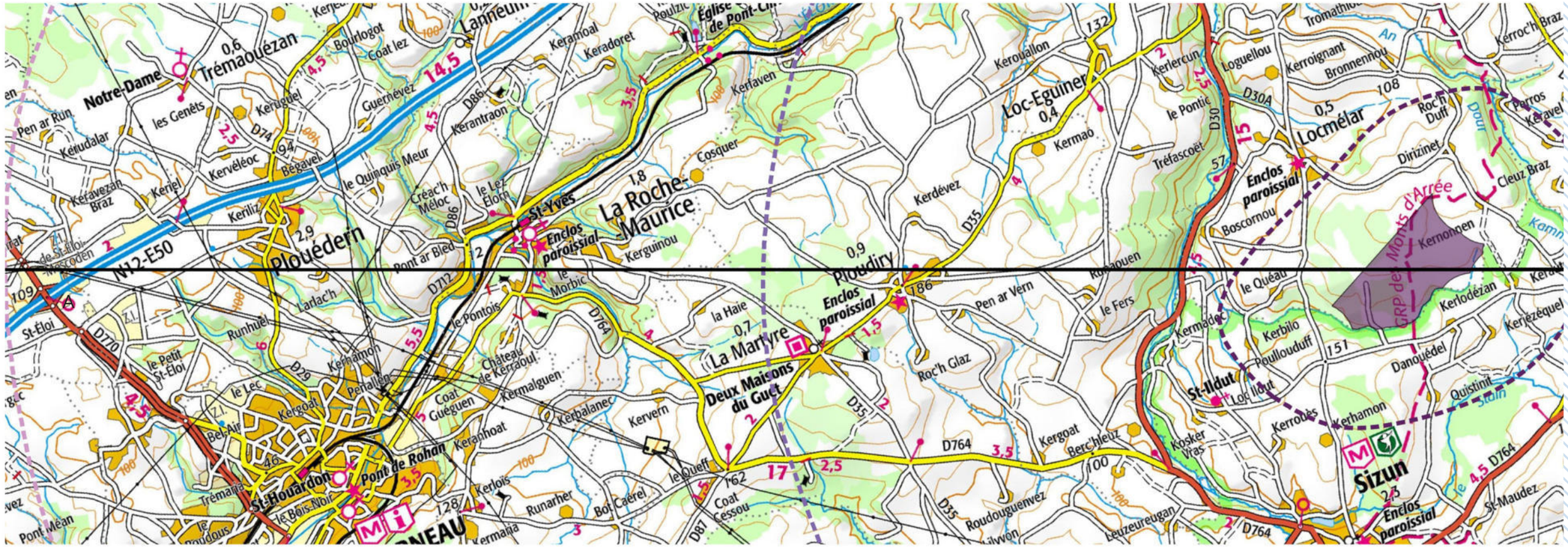
Notre-Dame
Trémaouézan
Lanneuffret
Église de Pont-Christ
Loc-Eguiner
Locmélar
Enclos paroissial
Ploudern
N12-E50
St-Éloi
St-Yves
La Roche-Maurice
Enclos paroissial
Ploudiry
Enclos paroissial
La Martyre
Deux Maisons du Guet
St-Houardon
Pont de Rohan
Sizun
Enclos paroissial
St-Ildut
Loc Ildut
GRP des Monts d'Arrée
Le Pontic
Boscornou
Kernonnen
Dirizinet
Cieuz Braz
Le Quéau
Kerlodézan
Kerjézequel
Danquédel
Quistinic
Kerhamon
Kerroulas
Kergoat
Berc'hleuz
Roc'h Glaz
Pen ar Vern
Le Fers
Kerdévez
Cosquer
Kerguinou
Kerfaven
Kerouallon
Kermao
Tréfascoët
Kerlercun
Loguellou
Kerroignant
Bronnenniou
Roc'h Duff
Parros Kéravel
Kerroc'h Braz
Tromathiou
Kerandraon
Keradoret
Keramoal
Coat Lez
Bourlogot
Guernévez
Le Quinquis Meur
Kervéléoc
Bégavel
Kerlivit
Kerjel
Kéravezan Braz
Kerudalar
Pen ar Run
les Genêts
Kerugouel
Créac'h Méloc
Le Lez Elorn
Pont ar Bled
Le Morbic
Le Pontois
Runhuel
Larlac'h
Kerhamon
Perfallen
Le Petit St-Éloi
Le Lec
Kergoat
Bel-Air
Trémaria
Le Bois Noir
Coat Gueguen
Château de Kerraoul
Kermalguen
Kerbalanec
Kervern
Kerhoat
Kerlois
Runarher
Bot Caërel
Le Queff
Coat Cessou
Roudouguenvez
Leuzeureugan
Ivvon
la Haie
Pont Méan
Kerbilio
Poullouduff
Kosker Vras
Vras
Kerlercun
Kerroignant
Bronnenniou
Roc'h Duff
Parros Kéravel
Kerroc'h Braz
Tromathiou
Dour
Kamin
Quistinic
Saint
St-Maudez
Le Stang
Z.I.
Z.I. de St-Éloi-Morgodien
Enclos paroissial
Enclos paroissial
Enclos paroissial

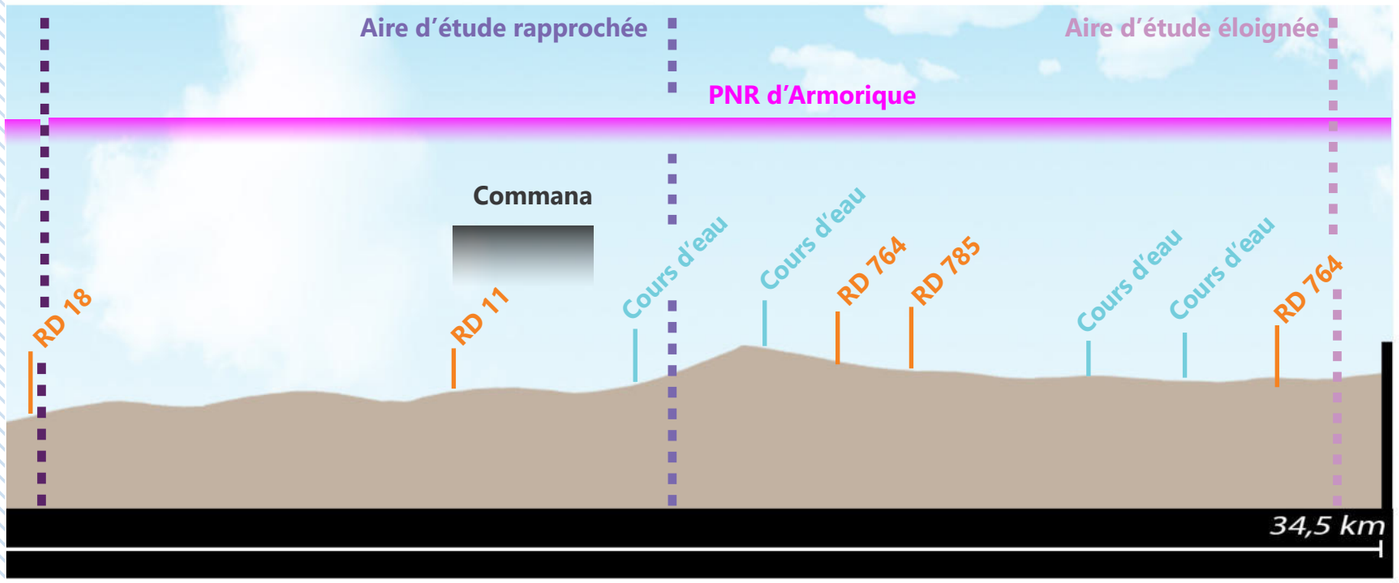
Aire d'étude rapprochée
Aire d'étude éloignée
PNR d'Armorique
Commana
RD 18
RD 11
Cours d'eau
Cours d'eau
RD 764
RD 785
Cours d'eau
Cours d'eau
RD 764
34,5 km

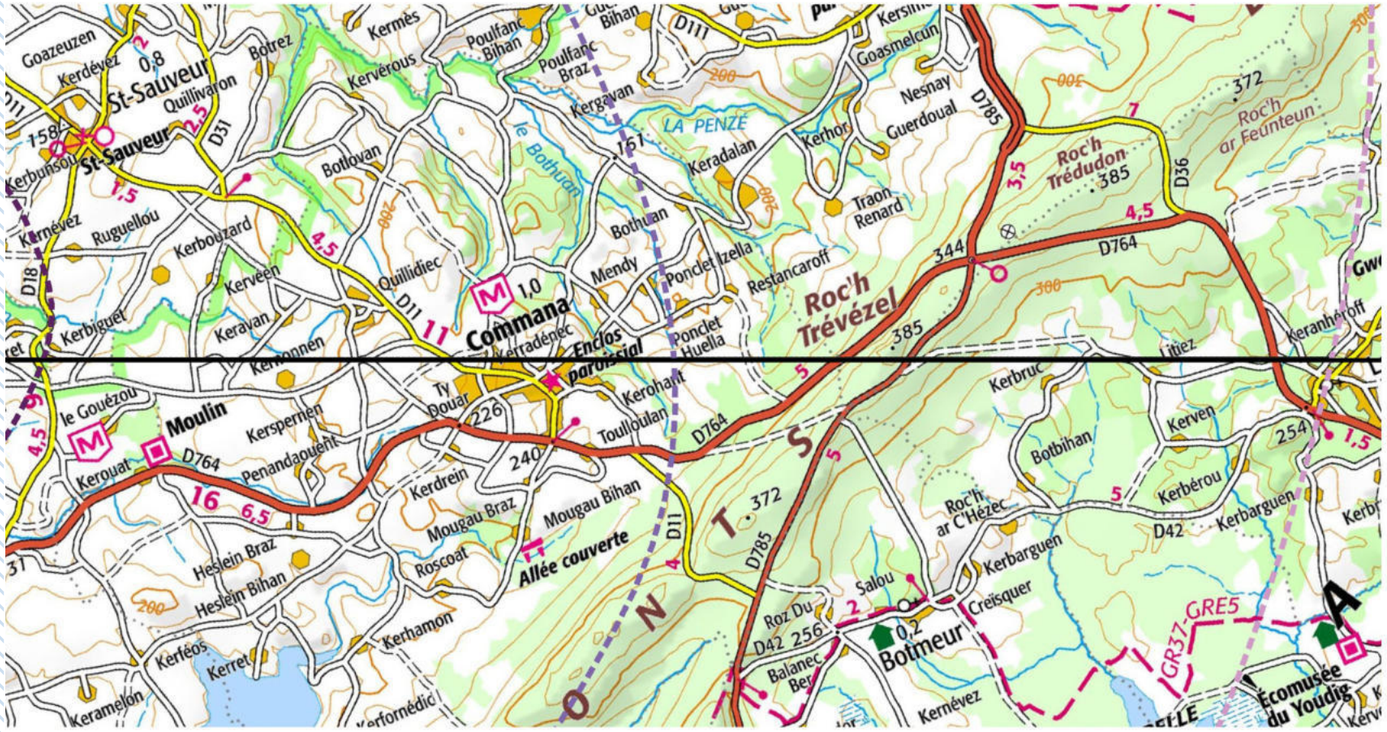
A'
A
St-Sauveur
Commana
Moulin
Botmeur
Écomusée du Youdig
Roc'h Trévézel
Roc'h Trédudon
Roc'h ar Feunteun
LA PENZE
Allée couverte
GR37-GRE5
D764
D785
D11
D42
D36
D31

■ COUPE PAYSAGÈRE B - B'

Facteur d'accentuation du relief 1 pour 3 (exagération de l'échelle verticale par 3 afin de mieux visualiser les variations du relief)

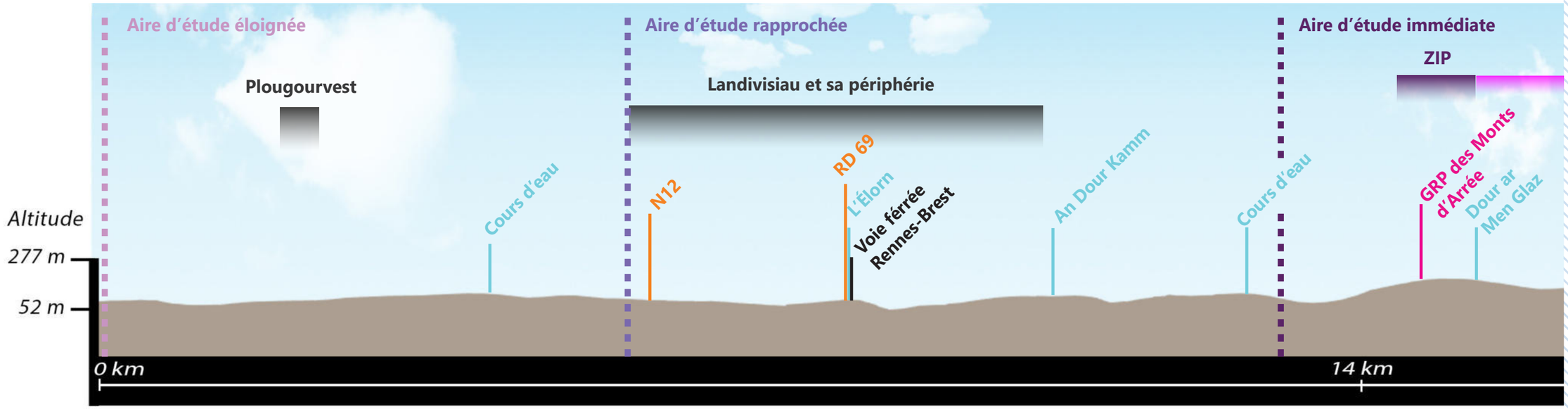

B

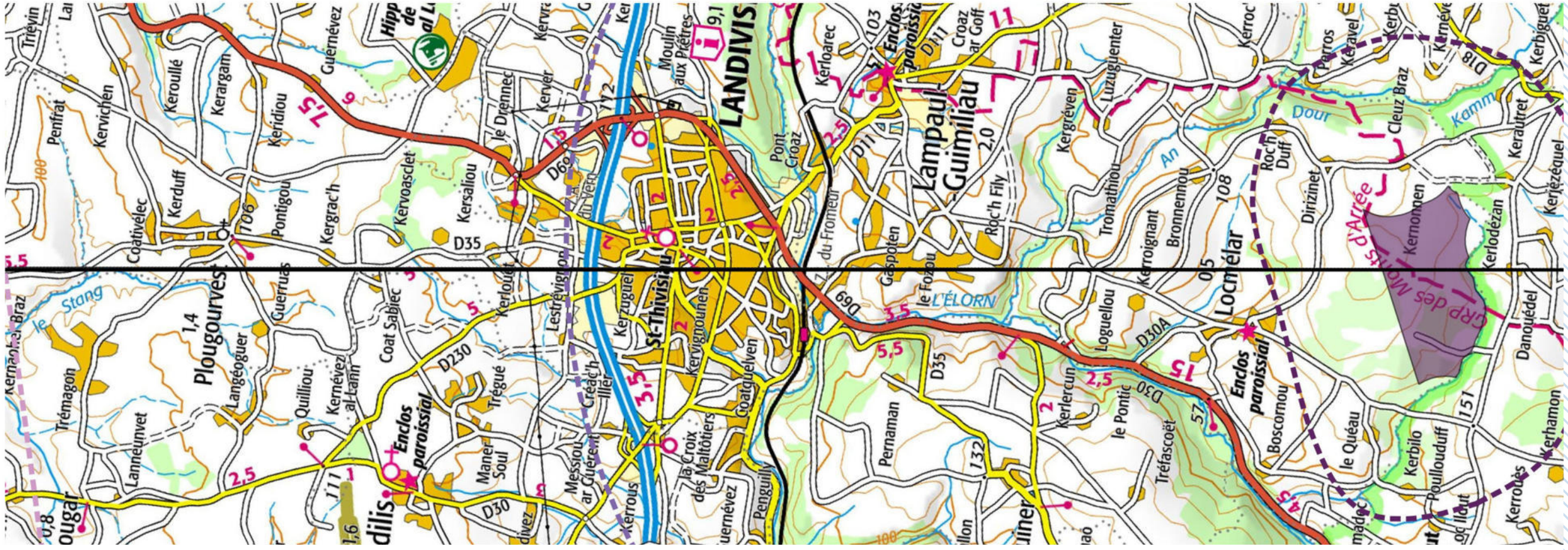

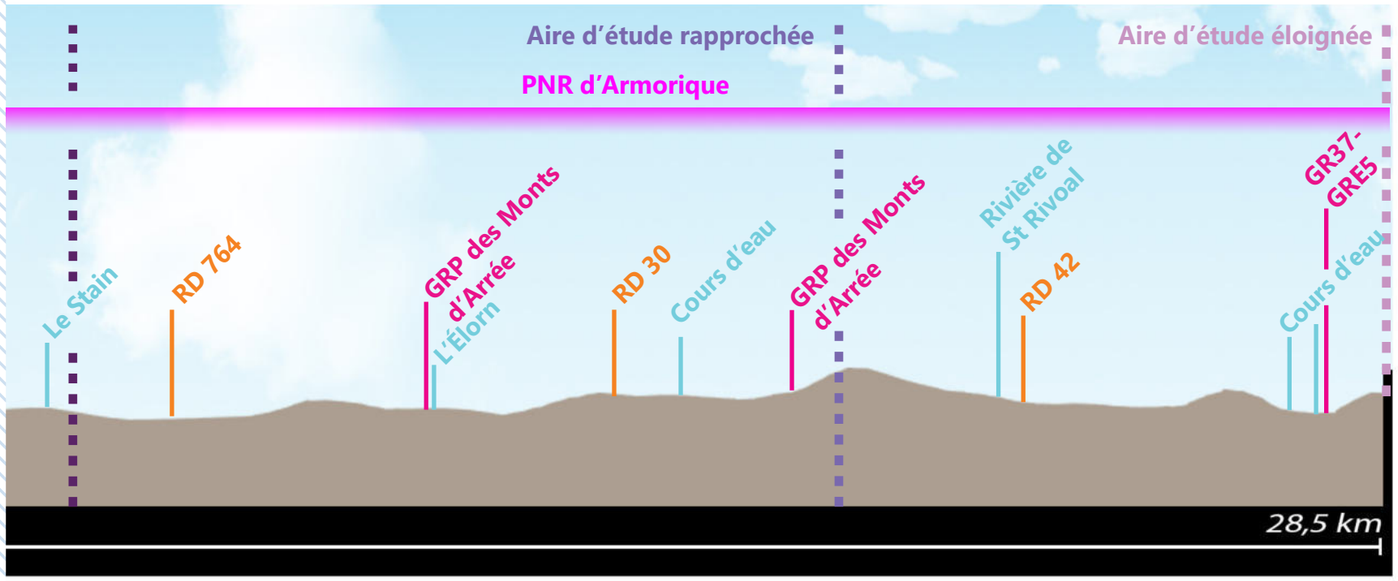
Aire d'étude rapprochée
PNR d'Armorique
Aire d'étude éloignée
Le Stain
RD 764
GRP des Monts d'Arrée
L'Élorn
RD 30
Cours d'eau
GRP des Monts d'Arrée
Rivière de St Rivoal
RD 42
GR37-GRE5
Cours d'eau
28,5 km

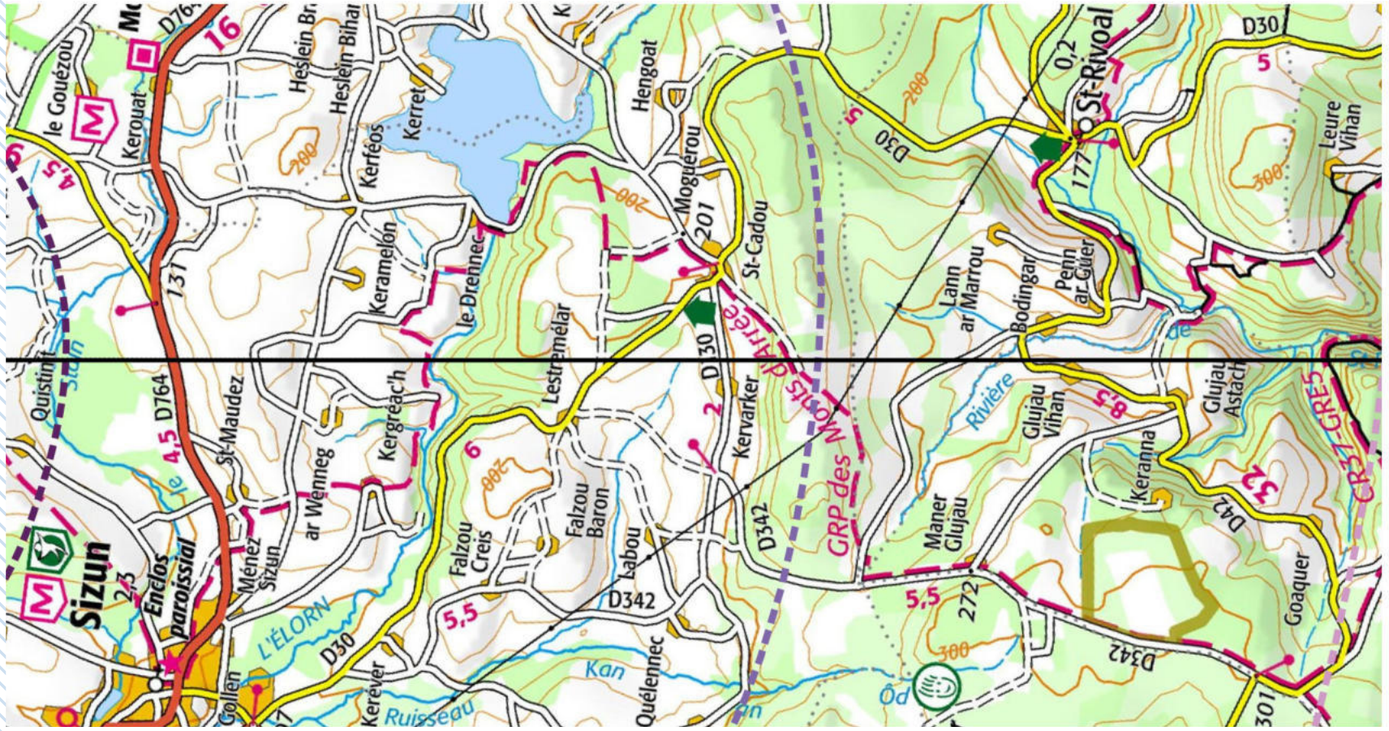
B'
Sizun
L'ÉLORN
D764
D30
D342
St-Rivoal
Hengoat
Moguérou
St-Cadou
Kervarker
Lestrémélar
Kerfréos
Kerret
Keramelon
le Drennec
Quistinic
St-Maudez
ar Wenneg
Kergréac'h
Falzou Creis
Falzou Baron
Labou
Maner Glujau
Glujau Vihan
Glujau Astach
Keranna
Goaquer
Bodingar
Penn ar Guer
Lann ar Marrou
Leure Vihan
Rivière
Ruisseau
Kan
Od
GRP des Monts d'Arrée
GR37-GRE5

1.2. *Le Parc Naturel Régional d'Armorique (PNR d'Armorique)*

Le territoire d'étude s'étend en grande partie sur des communes constitutives du Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA) tels que les communes de Sizun, Commana, Saint-Eloy et Saint-Rivoal. A noter également que la zone d'implantation potentiel du projet de Locmélar s'inscrit à l'extérieur du périmètre du PNR d'Armorique.

« Au cœur du Finistère, le Parc naturel régional d'Armorique s'étend des Monts d'Arrée, à la vallée de l'Aulne, en passant par la rade de Brest et jusqu'à la presqu'île de Crozon et les îles de la mer d'Iroise. Il a été le 2ème Parc naturel régional créé en France et le premier en Bretagne. Il a pour mission d'accompagner le développement durable de son territoire. »[1]

Dans la charte du PNRA on retrouve la thématique des énergies renouvelables au sein des orientations opérationnelles :

« LUTTER LOCALEMENT CONTRE LES CAUSES ET LES EFFETS DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE
Pour répondre localement aux grands défis du changement climatique auxquels l'humanité est aujourd'hui confrontée, le Parc entend concilier les problématiques locales et planétaires en prenant des mesures adaptées à son territoire avec trois objectifs majeurs :
• Économiser les énergies,
• Développer les énergies renouvelables,
• Veiller au maintien des fonctions pérennes de puits de carbone pour un certain nombre d'écosystèmes du territoire (landes, tourbières, prairies humides, forêts).
Pour répondre concrètement à ces objectifs, le Parc s'engage à mettre en œuvre une approche territoriale de l'énergie, portant sur l'économie d'énergie et sur la valorisation des énergies renouvelables, dans un objectif de développement local. Il développe des actions pilotes de recherche de solutions économes et autonomes sur les îles. Il met en œuvre dans la propre gestion de ses bâtiments une démarche éco-responsable. »[2]

Plus précisément sur l'éolien on peut lire les éléments suivants :
« Le parc participe [...] à l'orientation des projets éoliens, notamment lors de l'élaboration de Zones de développement éolien par les collectivités qui en ont pris la compétence. Les projets d'aérogénérateurs de grande hauteur et les parcs solaires sont exclus sur les « espaces de biodiversité et de paysages remarquables » figurés au plan de parc. En dehors, ils seront adaptés aux recommandations de la future charte du paysage et de l'architecture du Parc, tout en assurant la cohérence avec le schéma départemental de l'éolien. »[3]

Toutefois, la charte est actuellement en cours de révision et la question du paysage et des énergies renouvelables fait partie des enjeux identifiés dans le diagnostic de territoire.

« Un potentiel éolien limité au regard de la vocation du PNRA
Le potentiel de développement de l'énergie éolienne sur le territoire est plutôt positif au regard du contexte géographique et climatique favorable. Toutefois, le développement de la filière éolienne est limité. Le potentiel de développement éolien, au-delà des ambitions avancées de la charte à le limiter, est lié aussi à la configuration du Parc et aux nombreuses servitudes militaires, empêchant d'envisager toute implantation en Presqu'île de Crozon par exemple. Les installations éoliennes de grande hauteur (seuil ICPE de 50 mètres) sont préjudiciables sur les espaces de paysages et de biodiversité remarquables. Cela correspond en pratique aux habitats d'intérêt communautaire des Monts d'Arrée, du Menez Hom, de la presqu'île de Crozon et des îles de la mer d'Iroise. De la même manière, la Charte départementale de l'éolien en Finistère a également défini des zones de vigilance sur l'enjeu paysager. »[4]

À noter que des ateliers de concertation ont été réalisés en 2023 dont certains dédiés à la question du paysage et des énergies renouvelables ce qui pourrait faire émerger des préconisations dans la future charte.

Le maintien de la lecture des rapports d'échelle (en lien avec les reliefs emblématiques des Monts d'Arrée) est extrêmement sensible à l'introduction d'éolienne de grande hauteur et une sensibilité forte est attribuée à cet enjeu.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE

Le PNR d'Armorique en quelques chiffres :

125 000 hectares
65 000 habitants
44 communes adhérentes
4 villes portes (Brest, Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Landivisiau)

1 *PNR-armorique.fr*
2 *Extrait du rapport de Charte « Pour des paysages d'Armorique choisis », p123*
3 *Extrait du rapport de Charte « Pour des paysages d'Armorique choisis », p124*
4 *Diagnostic territorial du PNRA - Mai 2023*



Figure 15 : ***Localisation des aires d'étude du projet éolien sur la carte touristique du PNR d'Armorique***

FIGURE 16 : *CARTE DU PNR D'ARMORIQUE*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Aire rapprochée

Aire éloignée

Parc Naturel Régional (PNR)

Angle apparent

0,1 - 0,5°

0,5 - 1°

1,0 - 5,0°

> 5,0°

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 132 m

Réalisation : Windpro

0 2,5 5 Kilomètres

N



Photo 4 : *Depuis les hauteurs du belvédère au sommet du Roc'h Trevezel, on observe une vue panoramique et dégagée sur le plateau des Marches de l'Arrée. Le VIP est visible avec une très faible prégnance à l'horizon*



Photo 5 : *Les perceptions visuelles en direction du projet sont altérées. En effet, depuis la RD 11 en frange ouest de Commana, le VIP reste visible avec une faible prégance, filtré par la végétation et tronqué par le relief*



Photo 6 : *Depuis les abords du périmètre du PNR d'Armorique, les vues sont ouvertes et dégagées laissant apparaître le VIP avec une forte prégnance visuelle de part et d'autre du relief formé par la vallée*

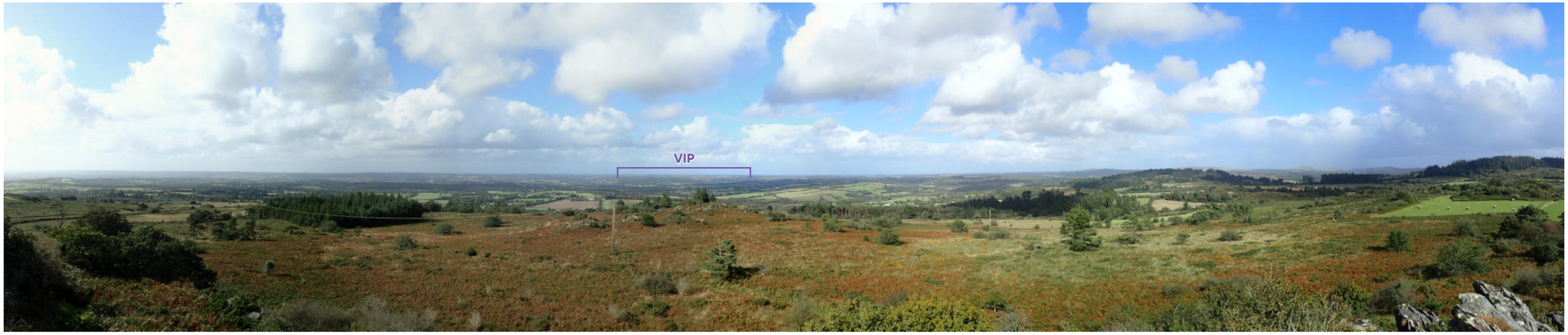

Photo 7 : *Depuis le belvédère du Roc'h an Daol, les perspectives offrent une vue panoramique à 360° sur le paysage des Monts d'Arrée ainsi que plateau des Marches de l'Arrée. Le VIP, bien que légèrement tronqué par les ondulations du relief, apparait visible avec une prégnance horizontale modérée à l'horizon*



Photo 8 : *Illustration de l'affleurement rocheux au sommet du Roc'h an Daol, aux abords du sentier pédestre // Ambiance paysagère*

1.3. Les grandes unités paysagères

L'aire d'étude s'inscrit sur le département du Finistère et est partagée en plusieurs unités paysagères. Celles-ci peuvent être regroupées en entités paysagères selon le découpage ci-dessous :

> Les plateaux du Léon et du Trégor ;
- Les marches de l'Arrée,
- Le plateau léonard,

> Les Monts et le Bassin de Châteaulin ;
- Les Monts d'Arrée.

Une présentation de chaque unité paysagère est présentée ci-après contenant :

> des extraits choisis de l'atlas et de l'inventaire des paysages du Finistère ;

> un bloc diagramme permettant de comprendre, notamment, l'organisation spatiale, le degré d'ouverture visuelle et l'implantation du bâti, avec sa localisation sur l'aire d'étude ;

> des photographies représentatives prises lors de la campagne terrain ;

> une synthèse, dans un encadré gris, avec le rappel des caractéristiques et éléments majeurs de l'unité paysagère, le degré d'ouverture visuelle et la sensibilité de l'unité paysagère vis-à-vis du VIP.

À noter que les paysages du Trégor Morlaisien et de l'estuaire de la Rade de Brest n'ont pas été pris en compte dans l'analyse des entités paysagères en raison de leur faible empreinte, et donc de représentativité, sur le territoire d'étude. Ces derniers, ne figurent donc pas dans la carte ci-après.

Groupement des unités paysagères du Finistère



Figure 17 : ***Localisation du projet sur la carte des groupements des unités paysagères (Source : Atlas des enjeux paysagers du Finistère)***

FIGURE 18 : *CARTE DES UNITÉS PAYSAGÈRES*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

- Le plateau Léonard
- Les Marches de l'Arrée
- Les Monts d'Arrée
- Le Trégor Morlaisien
- Estuaire de la rade de Brest

Le plateau Léonard

Les Marches de l'Arrée

Les Monts d'Arrée

Le Trégor Morlaisien

Estuaire de la rade de Brest

0 2,5 5 Kilomètres

N

■ LES MONTS D'ARRÉE

« De Saint-Eloy à l'ouest à Poullaouen à l'est, cette unité offre un paysage avec de nombreux reliefs révélant des vues lointaines.
Relief accidenté :
Alternant entre relief très animé, versants abrupts, affleurements rocheux, crêtes et ondulations douces, les paysages de cette unité sont marqués par une topographie permettant des vues lointaines et offrant de multiples panoramas notamment depuis la RD 785. Ils abritent de nombreux sommets, dont le Roc'h Trédudon et le Tuchen Kador.
L'ensemble de cette unité est dominé par les landes, en particulier à l'ouest, et la végétation basse, mais la présence de conifères de haut jet et les petites parcelles boisées dénotent dans ce paysage.
Le bocage varie entre un maillage serré, comme le paysage fermé de Saint-Rivoal, et un maillage élargi et structuré.
La diversité des ambiances paysagères, entre landes, bocage et crêtes lointaines des Monts d'Arrée, procure une qualité remarquable à ces paysages. Territoire à l'ambiance austère et mystèrieuse, en raison du climat rigoureux et de la pluviométrie, le Yeun Elez (Terre de légende) est un site emblématique de cette unité. »[1]

1 L'Atlas des enjeux paysagers du Finistère, Le paysage, une responsabilité collective, réalisé sous l'autorité de la Direction Départementale des Territoires de la Mer du Finistère et La TeleScop, Janvier 2020.

> Caractéristiques et éléments majeurs
- Relief accidenté, versants abrupts et ondulations douces ;
- Ensemble dominé par des landes ;
- Présence de petites parcelles boisées et de conifères de haut jet ;
- Diversité des ambiances paysagère (landes et bocage).

> Degré d'ouverture visuelle
Alternances de vues ouverte et fermée. En effet, la densité du bocage et des boisements ferment périodiquement les vues en direction du projet. Bien que le relief valloné tronque régulièrement le VIP lorsque celui-ci n'est pas filtré par la trame végétale, il peut toutefois offrir des vues lointaines sur le paysage, notamment depuis la ligne de crête des monts d'Arrée.

> Sensibilité vis-à-vis du VIP
Bien que la ZIP s'inscrive sur cette unité paysagère, la sensibilité est qualifiée de modérée en raison de la densité de la trame végétale filtrant la plupart des vues en direction du VIP, ainsi que du relief vallonné tronquant le VIP.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

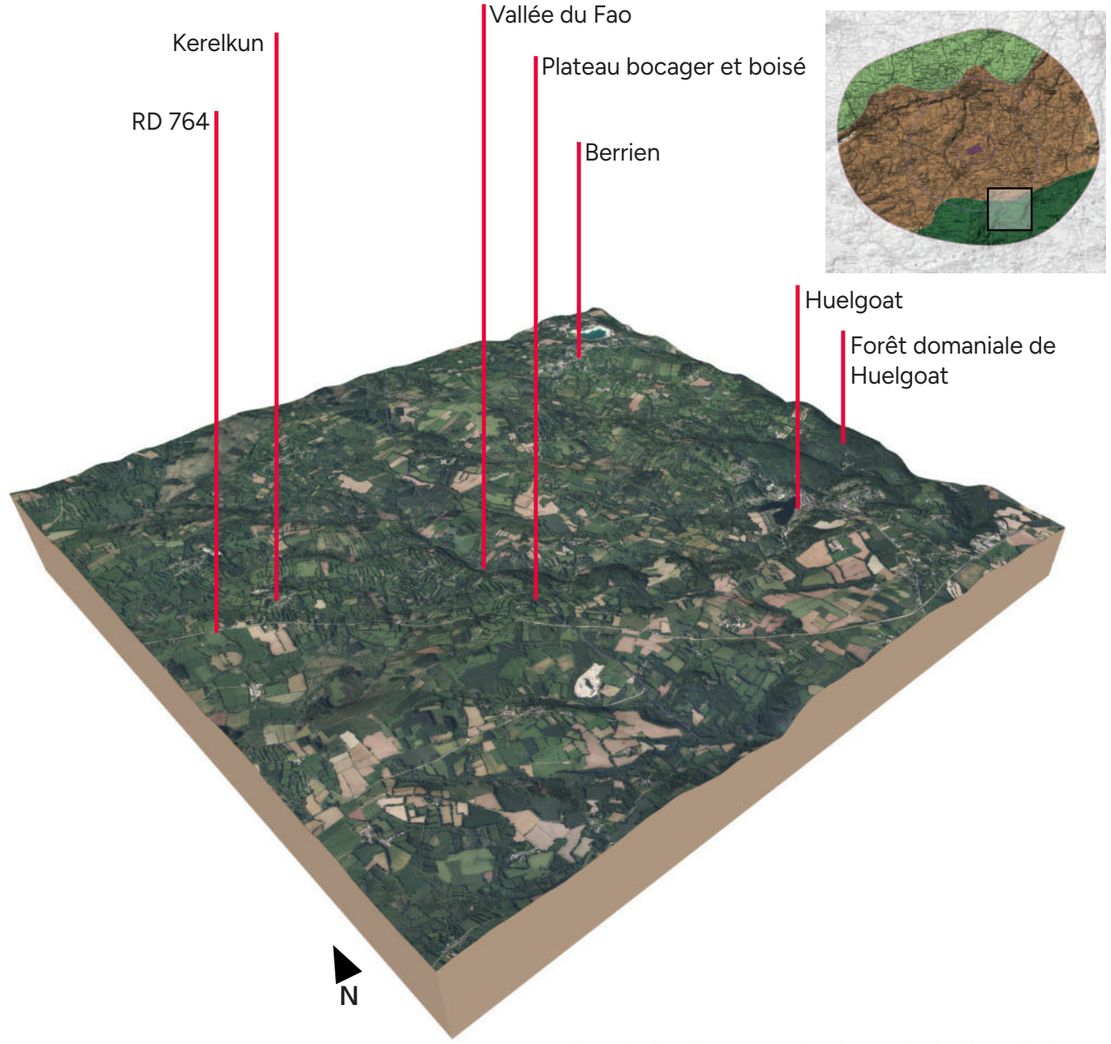

Figure 19 : ***Bloc diagramme de l'unité paysagère des Monts d'Arrée***



Photo 9 : *Perception depuis les hauteurs du Roc'h Trevezel sur la crête des Monts d'Arrée // Ambiance paysagère*



Photo 10 : *Perception depuis les abords de Saint-Michel de Brasparts*

■ LES MARCHES DE L'ARRÉE

« Cette unité connaît des variations importantes et possède néanmoins des caractéristiques communes. Du sud au nord, se distinguent une succession de vallées situées à la base des Monts d'Arrée, et des collines peu prononcées, orientées parallèlement à la montagne (succession de plans orientés est/ouest). C'est un relief mouvementé à petite échelle, mais de faible ampleur. Il est dû à la présence de nombreuses vallées aux fonds étroits et humides, dont celles de l'Élorn et de la Penzé. Nous retrouvons sur le secteur des sommets déchiquetés. Enfin, de nombreuses petites rivières sont présentes sur cette unité. Boisement et végétation. Les boisements sont nombreux le long de la vallée de l'Élorn, ainsi qu'aux abords des zones cultivées (espaces plus difficilement exploitables). Par ailleurs, quelques massifs de feuillus et de résineux, peu étendus, sont présents.

Le bocage de cette région agricole est majoritairement élargi, bien que serré aux abords des vallées ; il est constitué d'arbustes, de cépées, et parfois de talus nus.

Les parcelles sont plus grandes sur les hauteurs, à l'approche de petites rivières leur taille se réduit. Forts contrastes entre les hauteurs couvertes de landes et de quelques boisements et les espaces agricoles bocagers qui s'étendent aux pieds des Monts d'Arrée. De même, le plateau de Ploudiry offre des vues contrastées intéressantes (landes, boisements...).

Le matériau le plus fréquent dans l'habitat ancien est le schiste, analogue à celui utilisé dans les Monts d'Arrée et les montagnes noires. Au nord de l'unité, les villages à proximité de la RN 12 présentent d'anciennes habitations rénovées et habitées, jouissant de l'activité économique liée à l'axe de communication. En hiver, lorsque les végétaux ont perdu leurs feuilles et que le maïs a été coupé, les vues peuvent s'étendre très loin, les exploitations agricoles sont donc facilement reconnaissables.

L'influence de la RN 12 (Brest-Rennes) se fait ressentir au nord par une présence régulière de zones d'activités sur les communes irriguées par cette infrastructure. »[1]

1 L'Atlas des enjeux paysagers du Finistère, Le paysage, une responsabilité collective, réalisé sous l'autorité de la Direction Départementale des Territoires de la Mer du Finistère et La TeleScop, Janvier 2020.

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS
- *Paysage d'openfield, plateaux ouverts ;*
- *Villes et villages : seuls éléments structurant depuis les plateaux ;*
- *Des perceptions réduites par les vallées (dissymétriques) et par la végétation (haies bocagères).*

> DEGRÉ D'OUVERTURE VISUELLE
Variable : alternance de vues ouvertes, sur les plateaux cultivés, et fermées par le relief et la végétation des vallées et quelques bois

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU VIP
Cette unité offre de larges vues ouvertes et potentiellement des perceptions lointaines en direction du VIP. Bien que dans ce type de paysage les différences d'échelles seront peu pénalisantes, le relief vallonné qui anime l'unité paysagère présente un risque d'effet d'écrasement depuis les versants proches exposés à la ZIP.

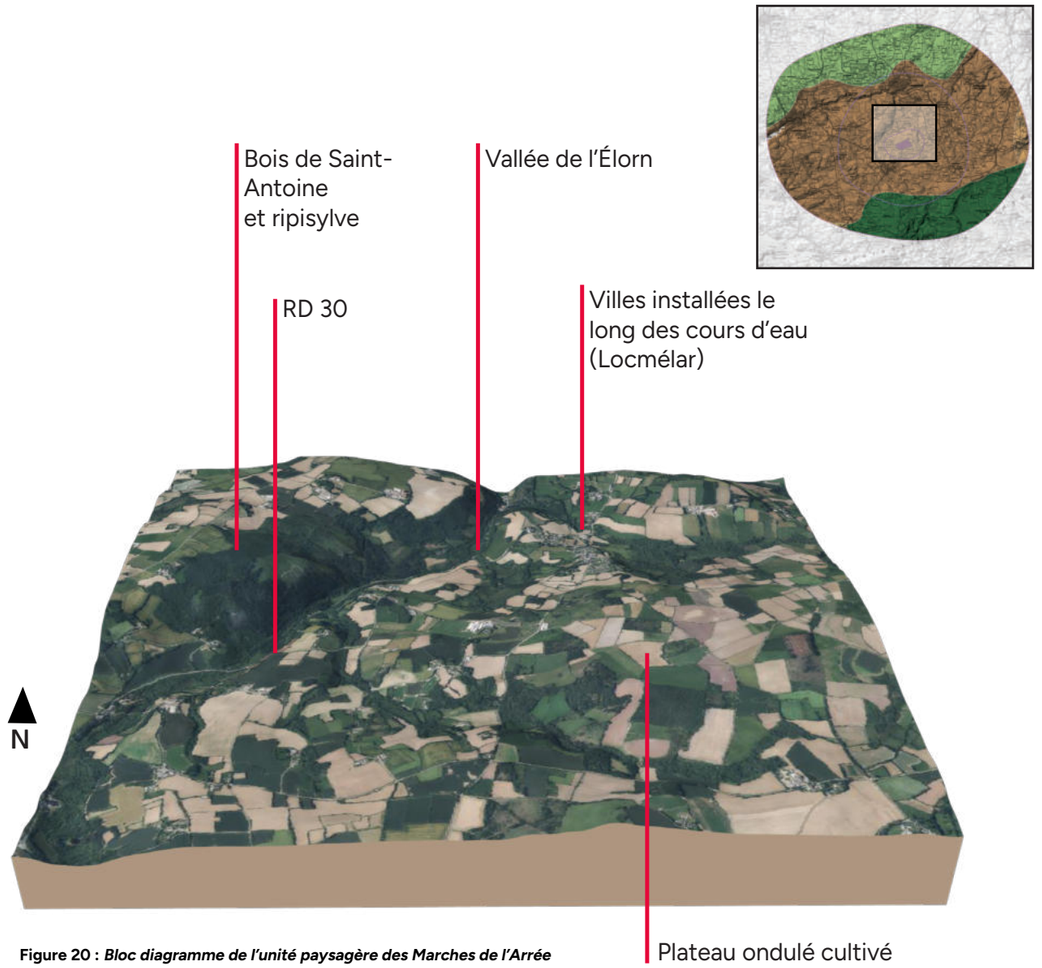

Figure 20 : *Bloc diagramme de l'unité paysagère des Marches de l'Arrée*

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE



Photo 11 : *Perception de la vallée du Dour ar Men Glaz // Ambiance paysagère*



Photo 12 : *Vue sur le plateau des marches de l'Arrée // Ambiance paysagère*

■ LE PLATEAU LÉONARD

« Présentant un relief doux, ce plateau granitique est entaillé de nombreux vallons qui contrastent avec les paysages du plateau, modelés depuis des siècles par une agriculture de bon rendement. A l'ouest de Brest, le relief est légèrement plus élevé que le reste du plateau léonard, formant alors des falaises littorales plus hautes que celles qui caractérisent globalement l'unité.

Le lien est fort entre la mer et la terre : par les caractéristiques topographiques et géologiques, la mer s'immisce dans les terres par les abers et la rade.

Peu d'arbres parviennent à développer un port de haut jet, même les chênes conservent un port modeste, le vent perturbe en effet leur croissance. Les espaces où se localisent essentiellement les boisements sont les pentes des vallées des abers. Sur les côtes, les landes littorales, présentes sur les falaises, alternent avec les schorres en ria.

La structure bocagère dominante est un maillage constitué de talus hauts et abrupts, souvent recouverts d'une végétation basse (d'ajoncs, de prunelliers, de saules, d'aubépines...) rabattue par le vent. Le bocage reste de qualité dans plusieurs vallées malgré un remembrement important au siècle dernier. Il est résiduel au nord est.

Les communes situées à proximité des villes connaissent une croissance constante : Gouesnou, Guipavas, Plabennec (autour de Brest), Ploudaniel (proche de Lesneven). D'autres villages plus reculés, ont conservé une envergure plus modeste comme Plourin.

La récente croissance des communes a modifié ou accentué leur forme urbaine : de nombreux bourgs historiques situés à l'intérieur du plateau se sont développés de façon concentrique, d'autres, sur le littoral, présentent des formes multipolaires, éclatées, nappées de pavillons. Dans les hameaux et villages, l'utilisation du granit blond est répandue dans l'habitat ancien. Elle n'empêche pas un recours au schiste (pour les anciens bâtiments agricoles notamment).

L'habitat récent de type pavillonnaire s'affranchit de ces matériaux et reproduit l'architecture néo-bretonne que l'on retrouve dans toute la région. Des trames végétales exogènes (le cyprès par exemple) accompagnent souvent ces pavillons.

Les serres et bâtiments d'élevage hors-sol sont facilement visibles du fait d'un paysage ouvert comportant peu de relief. Près de chaque hameau nous retrouvons des infrastructures agricoles de grande envergure. Ce paysage traduit l'activité économique principale du Léon.

Les fourrages sont dominants au sein de cet espace avec près de 50 % des terrains cultivés. »[1]

1 *L'Atlas des enjeux paysagers du Finistère, Le paysage, une responsabilité collective, réalisé sous l'autorité de la Direction Départementale des Territoires de la Mer du Finistère et La TeleScop, Janvier 2020.*

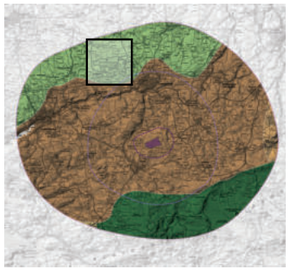

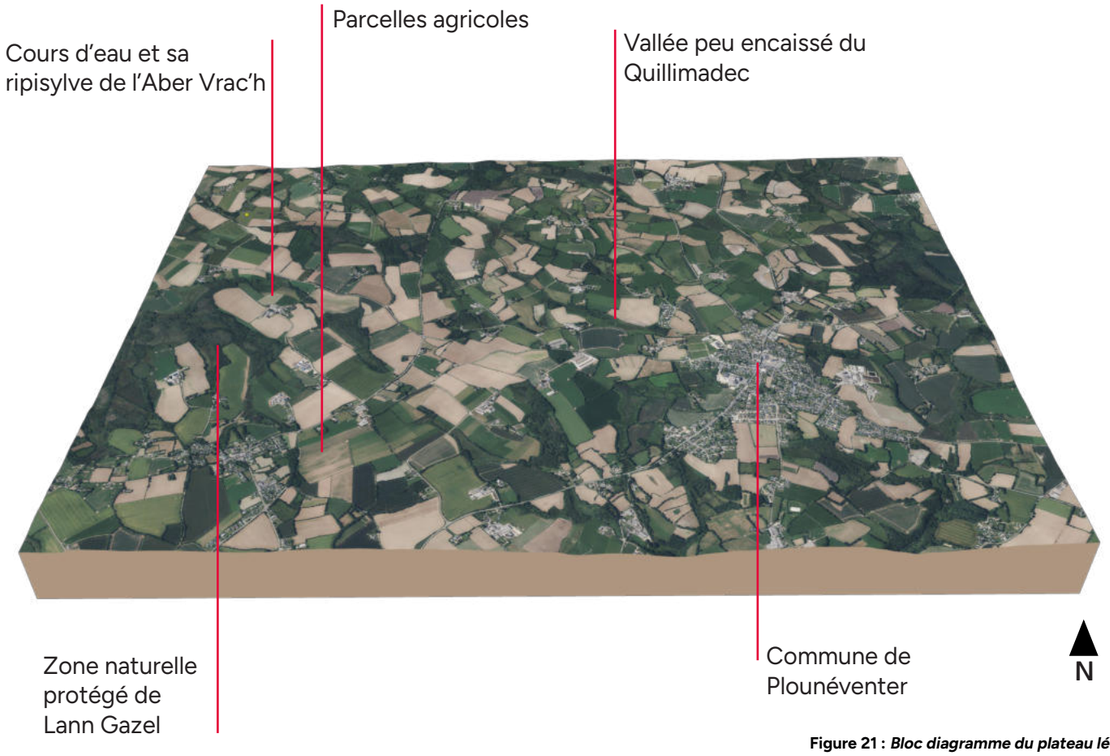

Figure 21 : ***Bloc diagramme du plateau léonard***



Photo 13 : *Vue depuis le sud-ouest de Trémaouézan sur le plateau agricole du Léonard // Ambiance paysagère*

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- *Un parcellaire de grands champs ;*
- *Plateau étroit au relief doux et légèrement vallonné ;*
- *Habitats peu diffus regroupés dans les communes et se developpant de manière concentrique ;*
- *Présence de boisements, de bocage et de landes littorales.*

> DEGRÉ D'OUVERTURE VISUELLE

Variable : alternance de vues ouvertes et fermées. Sur le plateau agricole du léonard, les vues sont généralement longues alors que sur les versants de vallées, les boisements limitent et réduisent les perceptions.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU VIP

Cette unité est peu sensible au projet en raison de son éloignement avec le site d'implantation potentiel et de sa faible représentativité au sein de l'aire étudié. De plus, les vallées et les boisements qui composent ce secteur limitent les perceptions du projet. La sensibilité est donc qualifiée de faible.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

FIGURE 22 : *CARTE DE SYNTHÈSE DU CONTEXTE PAYSAGER*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)
Aire immédiate
Aire rapprochée
Aire éloignée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

Secteur hors ZVI
Secteur en ZVI
Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

Nulle | Très faible | Faible | Modérée | Forte | Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

Perception des vallées
Perception des unités paysagères
Perception depuis un PNR
Perception depuis un panorama

LE PLATEAU LÉONARD
LANDIVISIAU
LES MARCHES DE L'ARRÉE
LANDERNEAU
SIZUN
LES MONTS D'ARRÉE
Vallée de l'Elorn
Vallée de la Penzé
Belvédère Roc'h Trevezel
Belvédère du Roc'h an Daol
Belvédère Ménez Mikel

0 2,5 5 Kilomètres
N

2 . CONTEXTE ÉOLIEN

2.1. Le Schéma Régional Éolien (SRE)

Les Schémas Régionaux Eoliens (SRE) établissent un ensemble de recommandations régionales pour le développement des projets éoliens. Ils se concluent par une liste de secteurs favorables au développement de l'éolien déterminés à partir des contraintes, servitudes et sensibilités recensées à l'échelle régionale.

Approuvé en 2012, le SRE de Bretagne a été annulé en 2015, par le Tribunal Administratif de Rennes. Cette décision ne s'appuie pas sur des éléments liés au paysage et, dans l'attente d'un nouveau document validé, nous utiliserons la version de 2012.

D'après la carte indicative ci-contre du SRE de Bretagne, le site d'implantation potentiel du projet de Locmélar se situe dans une zone favorable à l'implantation de l'éolien, dans la proximité immédiate avec une zone non favorable.

Toutefois, ces zones concernent des parties généralement importantes du territoire, sans qu'il soit possible, à cette échelle, de mettre en évidence de manière fine les contraintes présentes dans le secteur géographique qu'elles recouvrent. Ainsi, la présente étude s'attache à aller au-delà de cette carte pour définir la compatibilité d'accueil du territoire avec le projet.

2.2. Recommandations d'ordre paysager

En complément du recensement des sensibilités (dont sont issues les cartes précédentes), le SRE décline plusieurs recommandations vis-à-vis des stratégies d'implantation des projets éoliens autour de trois grands axes :

Un développement en ponctuation :
> Ménager des respirations significatives pour éviter le mitage du paysage ou favoriser la lisibilité des parcs existants ;
> Limiter le développement interstitiel et de préférence s'adosser au contexte existant.

Les axes de structuration :
> Accompagner les lignes de force significatives à l'échelle du grand paysage ;
> Éviter les barrières visuelles en respectant des respirations inter-séquences par un développement en ligne simple.

Les pôles de densification :
> Développer une logique commune en structurant de façon cohérente les parcs éoliens ;
> Prévoir des distances de respiration significatives entre les pôles de densification ;
> Éviter le rapprochement des pôles.

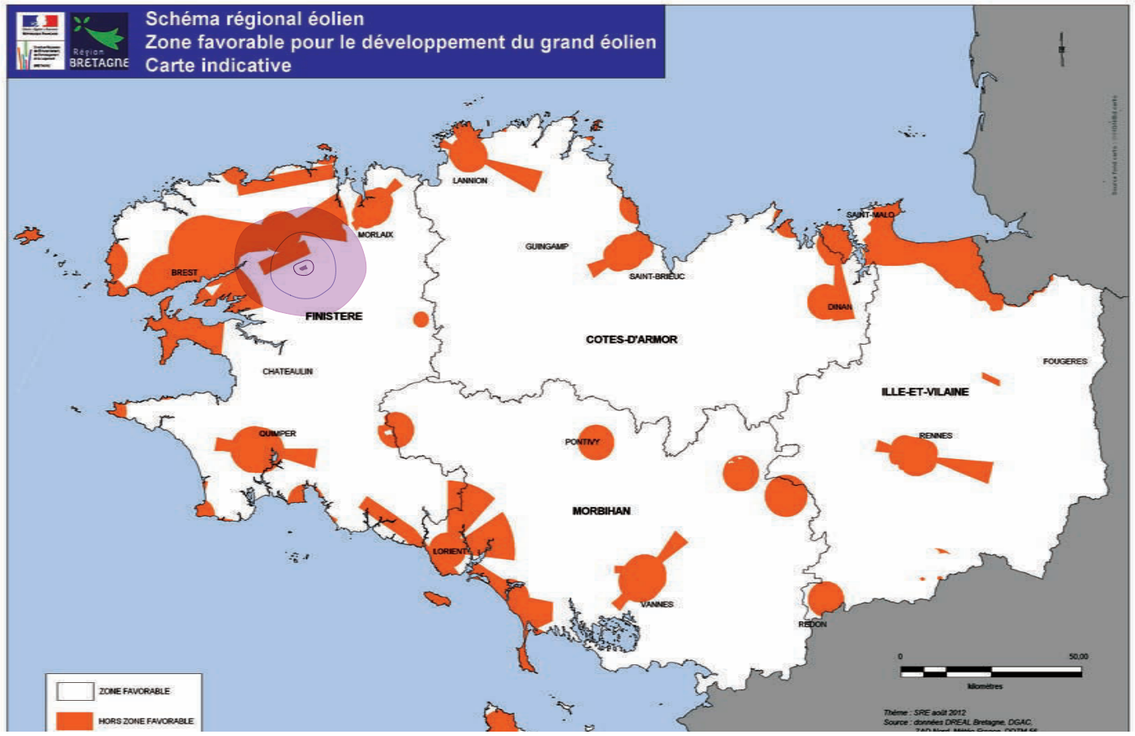

Figure 23 : ***Localisation du projet sur la carte des zones favorables du SRE Bretagne***

2.3. Le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

Le SRADDET de la région Bretagne a été adopté en décembre 2020 et approuvé en mars 2021. Il émet notamment des objectif en terme de développement des énergies renouvelables dont l'énergie éolienne.

« Objectif 27.1 Multiplier par 7 la production d'énergie renouvelable en Bretagne à horizon 2040

Dans le cadre de la révision du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) en vue de son intégration dans le SRADDET, une étude prospective régionale « énergie-climat » a été menée au sein de l'instance de concertation sur l'énergie et le climat, la Conférence Bretonne de la Transition énergétique (CBTE). La trajectoire « Transition F4 » de cette étude a permis de régionaliser les objectifs nationaux du facteur 4 (divisions des émissions de GES de 1990 par 4 d'ici 2050), qui implique un effort de production d'énergie renouvelable multiplié par 7 à effectuer à l'horizon 2040 par rapport à 2012, et d'atteindre ainsi l'autonomie énergétique de la Bretagne. »[1]

2.4. Effets cumulés

Afin d'évaluer la saturation du territoire et de composer un projet cohérent avec le paysage éolien existant, il est nécessaire de prendre en considération les éventuelles saturations et inter-visibilités des parcs éoliens dans le paysage.

La zone d'implantation potentielle s'inscrit dans un secteur où le motif éolien est très peu présent. Seul le parc de Dirinon composé de 2 éoliennes et situé sur la commune éponyme, est aujourd'hui en service sur l'ensemble du territoire d'étude du projet. Au regard de la distance d'éloignement par rapport à la ZIP, la sensibilité liée aux effets cumulés avec ce parc éolien est qualifiée de très faible.

1 Extrait du SRADDET de Bretagne

FIGURE 24 : *CARTE DE L'ÉTAT DE L'ÉOLIEN*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée
- Aire éloignée

Éolienne en exploitation

0 2,5 5 Kilomètres

N

3 . PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

3.1. Patrimoine mondial de l'UNESCO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme ayant une valeur exceptionnelle pour l'humanité. Cela fait l'objet d'un traité international intitulé Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adopté par l'UNESCO en 1972.

Aucun site inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial n'est présent au sein de l'aire d'étude éloignée.

À noter que la candidature des « Enclos Paroissiaux » a été reportée en 2023 par l'organisation de l'UNESCO.

3.2. Les sites protégés

La protection des sites a été instaurée par la loi du 2 mai 1930 ayant pour objet de réorganiser la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, désormais codifiée aux articles L. 341-1 et suivants du Code de l'environnement. Ces sites peuvent faire l'objet d'une procédure d'inscription, ou de classement.

L'aire d'étude éloignée compte 9 sites protégés, présentés dans le tableau ci-après.

Dès lors qu'une sensibilité est pressentie avec le VIP (case surlignée en violet), une analyse plus fine est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :
> un repérage sur photo aérienne ;
> des photographies issues de la campagne terrain ;
> un cône illustrant l'emprise visuelle maximale du VIP ;
> une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice.

■ PRÉSENTATION DES SITES PROTÉGÉS

NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ DU VIP	COVISIBILITÉ PRESSENTIE AVEC LE VIP
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
Monts d'Arrée	Saint-Eloy	Finistère	Inscrit	2,4	Situé au sein du PNR d'Armorique	En ZVI	VIP pressenti visible depuis ses abords	Pas de covisibilité pressentie
Roche Maurice Chapelle Élorn Pont Christ	La Roche-Maurice	Finistère	Classé	9,2	Situé au sein de la vallée de l'Élorn	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
Village de Relecq et ses abords	Plounéour-Ménez	Finistère	Classé	14,4	Situé dans la vallée de Relecq et sur ses versants	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
Manoir de Penhoat, ses abords et allée de hêtres	Plounéour-Ménez	Finistère	Classé	9,4	Situé en marge de la commune, au nord-ouest et empreinte le passage du sentier du GRP Tour du Pays de Morlaix	Partiellement en ZVI	VIP pressenti visible depuis ses abords	Pas de covisibilité pressentie
Sommet du mont Saint-Michel	Saint-Rivoal	Finistère	Classé	11,8	Situé sur un relief culminant à 385 m de haut en marge de la commune	En ZVI	VIP pressenti visible depuis ses abords	Pas de covisibilité pressentie
Cimetière	Irvillac	Finistère	Inscrit	12,9	Situé en frange sud de la commune, sur le rebord du versant de la vallée de Irvillac	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
Cimetière	Dirinon	Finistère	Inscrit	15,4	Situé en frange est de la commune	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief et la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
Cimetière	Trémaouézan	Finistère	Inscrit	15,9	Situé au cœur de la commune de Trémaouézan	Partiellement en ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
Rochers de Kermenguy	Dirinon	Finistère	Classé	16,6	Situé sur le versant de la vallée formée par l'Élorn	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief et la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie

Figure 25 : ***Liste des sites protégés de l'aire d'étude éloignée***

FIGURE 26 : *CARTE DES SITES PROTÉGÉS*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)
Aire immédiate
Aire rapprochée
Aire éloignée

Site inscrit
Site classé

Angle apparent
0,1 - 0,5°
0,5 - 1°
1,0 - 5,0°
> 5,0°

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI
Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 132 m
Réalisation : Windpro

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude éloignée seront analysés dans les chapitres dédiés

Placitre Lambader
Cimetière
Roche Maurice Chapelle
Élorn Pont Christ
Rochers de Kermenguy
Cimetière
Cimetière
Les Monts d'Arrée
Sommet du
Mont-Saint-Michel
Manoir de Penhoat, ses
abords et allée de hêtres
Village du Relecq
et ses abords

0 2,5 5
Kilomètres
N

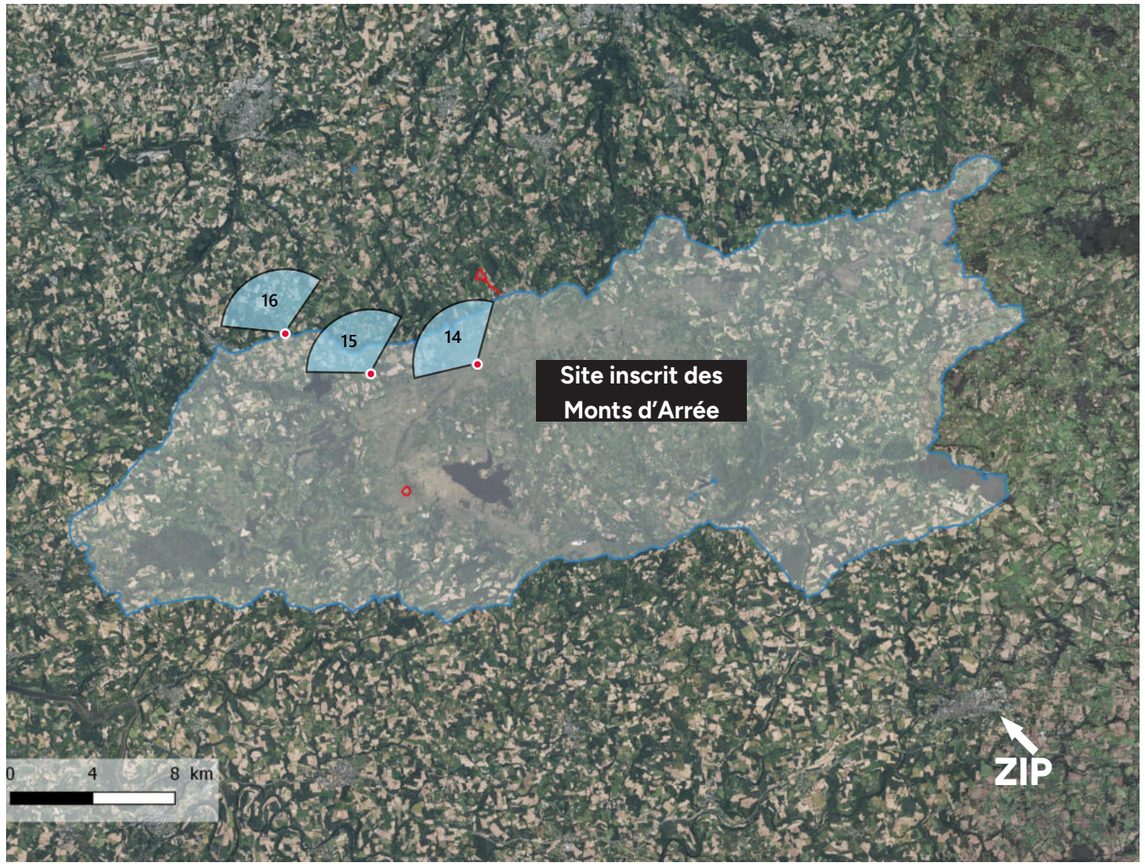

Figure 27 : *Localisation du site inscrit des Monts d'Arrée*

Degré d'ouverture sur le paysage :

« Les Monts d'Arrée étaient autrefois une terre au sol pauvre où seules quelques cultures (pomme de terre et blé noir principalement) arrivaient à pousser pour alimenter la population rurale du Centre-Bretagne. Aujourd'hui, cette nature intacte présente le plus grand ensemble de landes de Bretagne, composé principalement d'ajoncs et de bruyères. À la belle saison, vous pourrez y croiser des moutons utilisés pour entretenir et préserver la lande. L'éco-pastoralisme est encouragé par le Parc naturel régional d'Armorique.

De nombreux sentiers de randonnée jalonnent les Monts d'Arrée. [...] La chaîne des Monts d'Arrée compte parmi les sommets les plus hauts de Bretagne. Ses sommets les plus connus sont la montagne Saint-Michel (381 m) et sa chapelle, Roc'h Trevezel (385 m) et Roc'h Trédudon (383 m) repérable à des kilomètres à la ronde avec son antenne de télécommunication. Les deux points culminants du massif et de la Bretagne sont Tuchenn Gador (384 m) et Roc'h Ruz (385 m). »[1]

Le territoire couvert par le site des Monts d'Arrée englobe 27 communes et constitue un massif montagneux ancien intégré au Massif Armoricain. En raison de sa vaste étendue, il traverse deux aires d'étude. Le point culminant de cette région, le Roc'h Trevezel, est situé au sud-est de la zone d'étude éloignée, atteignant une altitude de 385 mètres, ce qui en fait le point culminant de la Bretagne. Depuis ce sommet, le VIP est observable, bien que sa visibilité soit réduite en raison de la distance d'éloignement. Néanmoins, depuis le nord du périmètre protégé, au sein de l'aire d'étude rapprochée, ce dernier n'est plus qu'à 3 km de la ZIP, ce qui le rend fortement sensible. Par ailleurs, il convient de noter l'importance de la notion de rupture d'échelle en relation avec la proximité du site par rapport au projet. En tenant compte de tous ces éléments, la sensibilité est qualifiée de forte.

1 *Site internet du Parc Naturel Régional d'Armorique - Park an Arvorig*



Photo 14 : *Perception panoramique depuis le sommet du Roc'h Trevezel les vues sont profondes et dégagés sur le plateau boisé. Le VIP est visible totalement sur la ligne d'horizon*

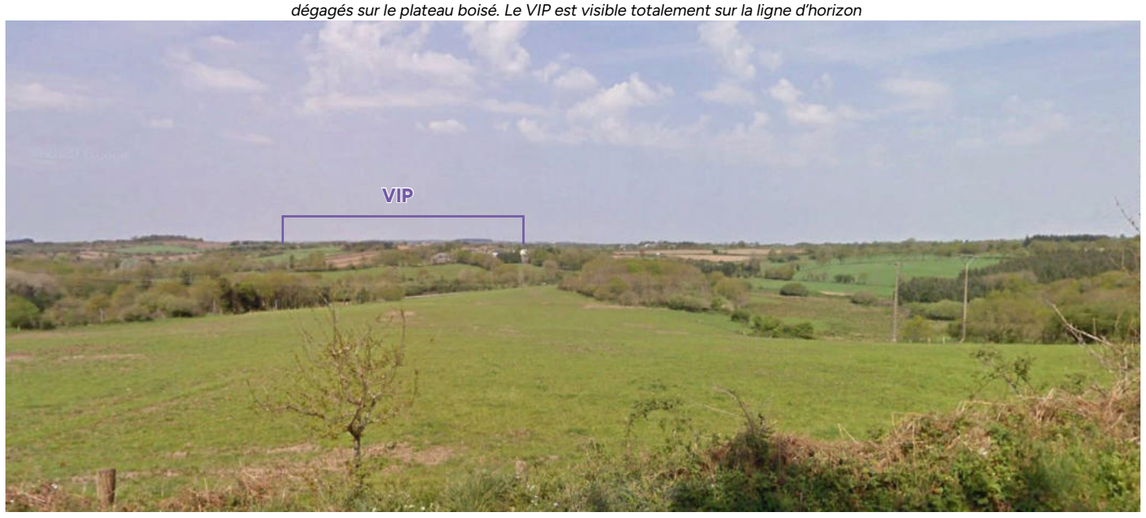

Photo 15 : *Vue depuis la route communale de Roscoat, à l'intérieur du périmètre protégé du site des Monts d'Arrée, le VIP est visible en arrière-plan de la ligne de crête du relief avec une prégnance notable*



Photo 16 : *Depuis la RD 764 qui délimite le périmètre du site par son tracé, les vues sont relativement altérées par la trame végétale à l'horizon. Néanmoins, le VIP reste visible avec une forte prégnance*

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE



Figure 28 : ***Localisation du site inscrit du manoir de Penhoat, ses abords et allée de hêtres***

Degré d'ouverture sur le paysage :

« Le lieu est habité en 1481 par Alain Le Scanff, noble. Les vestiges d´un logis (rez-de-chaussée du manoir) semblent remonter à cette époque. La fontaine monumentale et la porte d´accès à la cour portent la date de 1619. C´est probablement durant la seconde moitié du 17e siècle, après le déclassement du manoir, qu'un nouveau logis est élevé à l´ouest. Il n´est pas clairement établi s´il s´agit d´un projet inachevé modifié par la suite ; la partie nord a été reconstruite au 19e siècle à l'emplacement d'un corps de bâtiment existant en 1837. Les communs au nord (ancien chenil, grange) datent du 19e siècle. Liant Carhaix à Saint-Pol-de-Léon et Roscoff, l'ancienne route passant à proximité des bâtiments fait partie du domaine depuis son détournement intervenu vers 1900. Le domaine englobait plusieurs fermes et métairies dont Kermorvan ainsi que la chapelle Saint-Divy.Le parc d´agrément a été créé vers 1865 (introduction d´espèces végétales rares). La maison de gardien et les écuries (pierre de remploi datée 1700), associées à une remise, pourraient dater de la fin du 19e siècle. Les allées bordées de murets de granite, le lieu de rassemblement pour la chasse et la chicane pour compter les chiens de meute figurent sur le cadastre de 1837 mais pourraient être plus anciens. Le manoir, ses abords et l´allée de hêtres font partie d´un site classé (arrêté du 14/03/1946). Depuis 1988, les bâtiments, la fontaine monumentale et l´environnement végétal font l´objet d´une préservation et d´une restauration minutieuses ; la partie nord du logis ouest a été récemment reconstruite à l'identique suivant le projet initial supposé. Depuis 1992, Penhoat figure dans le pré-inventaire des jardins remarquables du Finistère. »[1]

1 *Ministère de la culture de la région Bretagne, 2007*



Photo 17 : *Depuis l'allée principale menant à l'édifice protégé, les vues sont fermées par la trame végétale qui entoure le domaine et masque la visibilité du VIP*

Le manoir se trouve au cœur du plateau agricole, enveloppé par la végétation environnante. Depuis les abords du périmètre protégé du manoir, les vues vers le VIP sont masquées par la dense végétation du réseau bocager et des boisements avoisinants. De même, la perspective depuis l'allée principale, qui également sert de sentier pour le GRP Tour du Pays de Morlaix, est alterée par l'alignement de hêtres. Compte tenu de ces éléments, la sensibilité est qualifiée de nulle.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE



Figure 29 : *Localisation du site inscrit du mont Saint-Michel de Brasparts*

Degré d'ouverture sur le paysage :

« Au cœur du Parc d'Armorique, la Montagne Saint Michel culmine à 381 m et se situe sur la commune de Saint-Rivoal. Au sommet, vous pourrez découvrir un magnifique point de vue de 360° sur les Monts d'Arrée. Le site, classé et compris dans le périmètre Natura2000 des Monts d'Arrée, offre un paysage emblématique : crêtes montagneuses, étendues de landes, affleurements rocheux, lac et cuvette de tourbières. De nos jours, une chapelle dédiée à l'Archange Saint Michel surplombe les Monts d'Arrée. Mais cela n'a pas toujours été le cas. En effet, cet endroit, que l'on appelait la motte Cronon, fut d'abord un lieu de culte druidique, dédié au Dieu celte Belenos, dieu du soleil. Avec l'arrivée du christianisme, les anciens cultes furent abandonnés peu à peu.Néanmoins, ce n'est qu'au XVIIème siècle que fut décidée la construction d'une chapelle. Le sieur de Kermabon, seigneur en Plonévez du Faou, propriétaire du lieu, l'autorise. Un oratoire provisoire est construit avant 1673. Il se compose d'une simple cabane avec une structure constituée de perches et aux parois faites de panneaux de branchages entrelacés, avec clayonnage. Plus tard, les pierres des murs sont extraites sur place et à proximité, les ardoises du toit proviennent de la carrière de Hengoat en Saint-Cadou, la charpente en bois de chêne du bois de Bodriec. Probablement des boeufs ont servis à l'acheminement des matériaux jusqu'en haut du mont. La chapelle fut consacrée le 29 Septembre 1677, jour de la Saint Michel. Elle resta fréquentée jusqu'en 1860 en particulier par les bergers tant l'élevage de moutons domina les Monts d'Arrée. Pratiquement en ruine à la Révolution, elle fut rénovée en 1821 et 1891. »[1]

Le site protégé est niché au cœur des Monts d'Arrée, avec un périmètre inclus dans celui des Monts d'Arrée eux-mêmes. Le site du mont Saint-Michel se trouve le long des sentiers GR 37 et 380, offrant ainsi une vue panoramique sur les paysages montagneux environnants. Depuis le sommet, on peut distinguer le VIP malgré la distance le séparant de la Chapelle. Il se s'insère en arrière-plan des reliefs dessinés par la crête montagneuse, mais sa présence visuelle reste très discrète, ce qui lui confère une sensibilité très faible.

1 *Site internet de l'office de tourisme des Monts d'Arrée*

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE



Photo 18 : *Perception panoramique depuis le sommet du mont Saint-Michel, les vues sont profondes et dégagées sur les montagnes des Monts d'Arrée, le VIP est faiblement visible en arrière-plan du relief formé par la ligne de crête montagneuse*

■ SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DES SITES PROTÉGÉS

NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	SENSIBILITÉ VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
Monts d'Arrée	Saint-Eloy	Finistère	Inscrit	2,4	Situé au sein du PNR d'Armorique	En ZVI	Forte	Nulle
Roche Maurice Chapelle Élorn Pont Christ	La Roche-Maurice	Finistère	Classé	9,2	Situé au sein de la vallée de l'Élorn	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
Village de Relecq et ses abords	Plounéour-Ménez	Finistère	Classé	14,4	Situé dans la vallée de Relecq et sur ses versants	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
Manoir de Penhoat, ses abords et allée de hêtres	Plounéour-Ménez	Finistère	Classé	9,4	Situé en marge de la commune, au nord-ouest et empreinte le passage du sentier du GRP Tour du Pays de Morlaix	Partiellement en ZVI	Nulle	Nulle
Sommet du mont Saint-Michel	Saint-Rivoal	Finistère	Classé	11,8	Situé sur un relief culminant à 385 m de haut en marge de la commune	En ZVI	Très faible	Nulle
Cimetière	Irvillac	Finistère	Inscrit	12,9	Situé en frange sud de la commune, sur le rebord du versant de la vallée de Irvillac	En ZVI	Nulle	Nulle
Cimetière	Dirinon	Finistère	Inscrit	15,4	Situé en frange est de la commune	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
Cimetière	Trémaouézan	Finistère	Inscrit	15,9	Situé au cœur de la commune de Trémaouézan	Partiellement en ZVI	Nulle	Nulle
Rochers de Kermenguy	Dirinon	Finistère	Classé	16,6	Situé sur le versant de la vallée formée par l'Élorn	Hors-ZVI	Nulle	Nulle

Figure 30 : ***Synthèse de la sensibilité des sites protégés de l'aire d'étude éloignée***

3.3. Les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

Les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager ont pour objectif de protéger le patrimoine paysager et urbain afin de mettre en valeur des quartiers ou ensembles urbains pour des motifs esthétiques ou historiques. Elles ont été créées par la loi du 7 janvier 1983 (étendue par la loi paysage du 8 janvier 1993). Le 12 juillet 2010, suite à la loi Grenelle 2, les ZPPAUP deviennent des AVAP : Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.

Un secteur sauvegardé est une zone urbaine soumise à des règles particulières en raison de son caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non.

Depuis la loi LCAP de juillet 2016, du Code du patrimoine, les ZPPAUP, les AVAP et les secteurs sauvegardés deviennent des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR).

L'aire d'étude éloignée compte deux SPR figurant dans le tableau suivant :

■ PRÉSENTATION DES SPR PROTÉGÉS

NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ DU VIP	COVISIBILITÉ PRESSENTIE AVEC LE VIP
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
Site Patrimonial Remarquable de Landerneau	Landerneau	Finistère	Inscrit	13,2	Le périmètre protégé du SPR englobe l'agglométation de Landerneau et se developpe de part et d'autre de la vallée de l'Élorn	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
Site Patrimonial Remarquable de Trémaouézan	Trémaouézan	Finistère	Inscrit	15,4	Le périmètre protégé s'inscrit dans un cadre de plateau agricole avec la présence de boisement	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie

Figure 31 : ***Liste des SPR de l'aire d'étude éloignée***

FIGURE 32 : *CARTE DES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Aire rapprochée

Aire éloignée

Site Patrimonial Remarquable (SPR)

Angle apparent

0,1 - 0,5°

0,5 - 1°

1,0 - 5,0°

> 5,0°

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 132 m

Réalisation : Windpro

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude éloignée seront analysés dans les chapitres dédiés

SPR de Trémaouezan

SPR de Landerneau

0 2,5 5 Kilomètres

N



Figure 33 : *Localisation du SPR de la ville de Landerneau*

Description et degré d'ouverture sur le paysage :

« Le Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Landerneau, succédant à la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) du 12 septembre 1996, a été approuvé sous le régime juridique de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) par délibération du conseil municipal du 6 octobre 2016, exécutoire au 6 décembre 2016. L'AVAP a pris le nom de SPR à compter de son approbation en application de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (dite loi LCAP). »[1]

Depuis les secteurs habités et protégés, il n'y a pas de perceptions visuelles possibles en direction du VIP. En effet, le périmètre protégé du SPR étant situé au sein de la vallée de l'Élorn, les vues sont fermées en direction du projet par la trame bâtie de la ville ainsi que le relief. Par ailleurs, il est à noter qu'aucune covisibilité depuis les versants de la vallée n'a été identifiée. Les boisements et le tissu bâti empêchent toute perception sur le VIP. Par conséquent, la sensibilité est qualifiée de nulle.

1 *Rapport de présentation du SPR de Landerneau, réalisé par la Mairie de Landerneau, 2016*

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE

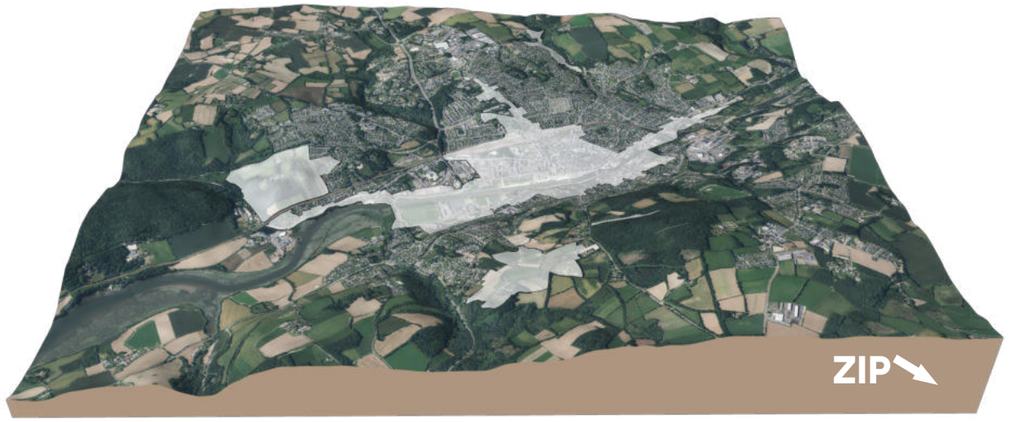

Figure 34 : *Bloc diagramme avec localisation du SPR de Landerneau*



Photo 19 : *Vue fermée par le tissu bâti dense du centre-ville de Landerneau en direction du projet depuis les abords de l'Élorn*



Photo 20 : *Perception depuis la frange nord-est de Landerneau, les vues sont fermées par la trame bâtie ainsi que le relief formé par la vallée de l'Élorn*

■ SPR DE TRÉMAOUÉZAN



Figure 35 : ***Localisation du SPR de Trémaouézan***



Figure 36 : ***Bloc diagramme avec localisation du SPR de Trémaouézan***



Photo 21 : *Perception depuis le centre ville de Trémaouézan, les vues sont fermées par la trame bâtie*



Photo 22 : *Perception depuis la frange sud de Trémaouézan, les vues sont ouvertes au premier-plan. Néanmoins, l'horizon est masqué par la trame végétale qui encadre la commune et masque la visibilité du VIP*

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE

Description et degré d'ouverture sur le paysage :

Le Site Patrimonial Remarquable de Trémaouézan, intégré au paysage à la fois rural et résidentiel du Léon, se caractérise par sa proximité avec la mer et ses liens étroits avec les villes voisines de Landerneau, Lesneven et Landivisiau.
Bien qu'il soit en ZVI, les perceptions visuelles sont limitées par le tissu bâti et végétal dès lors que l'on se trouve au cœur de la commune ou en périphérie. Ainsi, la sensibilité est considérée comme nulle.

■ SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ

NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	SENSIBILITÉ VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
Site Patrimonial Remarquable de Landerneau	Landerneau	Finistère	Inscrit	13,2	Le périmètre protégé du SPR englobe l'agglométation de Landerneau et se developpe de part et d'autre de la vallée de l'Élorn	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
Site Patrimonial Remarquable de Trémaouézan	Trémaouézan	Finistère	Inscrit	15,4	Le périmètre protégé s'inscrit dans un cadre de plateau agricole avec la présence de boisement	En ZVI	Nulle	Nulle

Figure 37 : ***Synthèse des sensibilités des SPR de l'aire d'étude éloignée***

3.4. Les monuments historiques

La protection au titre des monuments historiques (MH) résulte de la loi du 31 décembre 1913 (et ses textes modificateurs). Ce classement est maintenant régi par le titre II du livre VI du code du patrimoine. Il existe deux cas de figure, l'inscription et le classement (ce dernier traduisant un patrimoine de plus grand intérêt), tous deux générant la servitude des abords. Le périmètre réglementaire de protection autour de tout monument historique est de 500 mètres de rayon mais certains édifices font l'objet d'un périmètre modifié dont la surface est adaptée finement au monument.

L'ensemble des monuments historiques, et leur périmètre de protection, apparaît sur la carte ci-contre. Ils sont numérotés par aire d'étude (de l'aire d'étude immédiate à l'aire d'étude éloignée), de manière géographique. Ce référencement facilite la localisation d'un monument précis sur la carte à partir du tableau ci-après.

Sur le territoire d'étude du présent projet éolien, de nombreux monuments historiques ont été recensés dont 53 situés dans l'aire d'étude éloignée. Ces derniers sont numérotés de 26 à 78.

Le détail des monuments présents dans l'aire d'étude éloignée est donné ci-après dans un tableau récapitulatif précisant notamment :
> l'identification du monument, la commune et le degré de protection ;
> la distance entre le monument et le point le plus proche de la ZIP ;
> le cadre paysager dans lequel s'inscrit l'édifice ;
> l'analyse de la visibilité théorique ;
> la visibilité pressentie du VIP depuis les abords de l'édifice.

Il est important de comprendre comment s'inscrivent les monuments historiques de l'aire d'étude dans leur environnement afin de mesurer leur sensibilité vis-à-vis de l'éolien et notamment les risques de « visibilité » et de « covisibilité », directe ou indirecte, entre les monuments et les éoliennes.

■ VISIBILITÉ DEPUIS UN ÉDIFICE PROTÉGÉ

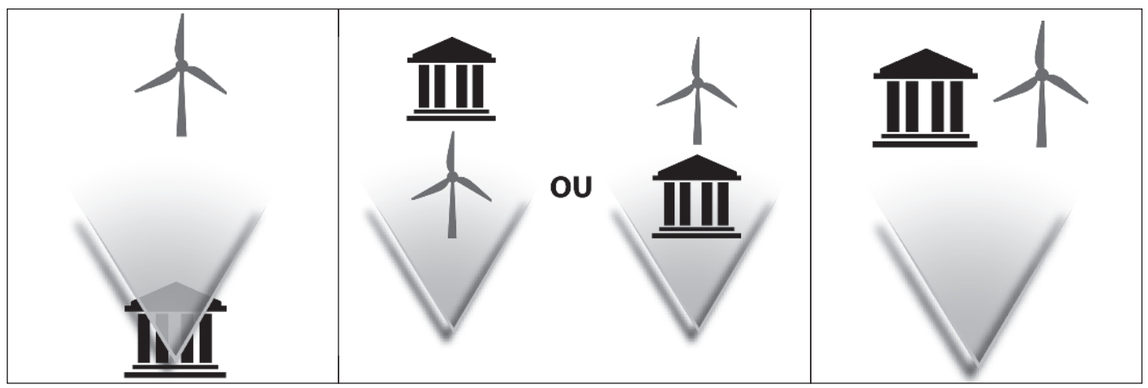

Visibilité : les éoliennes sont entièrement ou en partie visibles depuis le monument

Covisibilité directe : les éoliennes se superposent avec le monument (en avant ou en arrière)

Covisibilité indirecte : les éoliennes sont visibles dans un même angle de vue (dans la limite d'un angle d'observation de 60°)

Figure 38 : ***Schématisation des principes de visibilité - directe - indirecte***

Pour connaître la sensibilité liée à la visibilité du VIP depuis les abords de l'édifice, l'analyse se base sur l'étude de la carte de visibilité théorique du projet éolien, l'examen des vues potentielles à partir d'un repérage sur photo aérienne permettant de visualiser l'environnement immédiat de chaque édifice protégé, avec une flèche indiquant l'orientation du projet éolien.

L'ensemble des vues aériennes est disponible en annexe du présent document.

Dès lors que le VIP est potentiellement visible depuis les abords de l'édifice (case surlignée en violet dans le tableau), une analyse plus fine est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :
> un repérage sur photo aérienne ;
> des photographies issues de la campagne terrain ;
> une flèche indiquant la direction du projet éolien ;
> une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice.

A noter qu'au vu de la distance d'éloignement avec le VIP, aucun édifice ne présente de vues pressenties en direction de la ZIP. Quelques exemples de monuments de l'aire d'étude éloignée présentant des vues fermées en direction de la ZIP sont présentés par la suite.

■ COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE PROTÉGÉ

La covisibilité (directe ou indirecte) s'évalue par la covisibilité du VIP et d'un monument protégé depuis l'aire de mise en valeur[1] de ce dernier. Les édifices concernés sont principalement des églises dont le clocher constitue un élément identifiable dans le paysage et qui émerge régulièrement des silhouettes de bourgs. La covisibilité entre les deux éléments peut alors modifier la composition du paysage.
Cette situation peut également s'observer pour des abbayes, des châteaux ou tout autre élément bâti dont la silhouette est suffisamment importante pour être identifiable dans le paysage.

Dès lors qu'une covisibilité est pressentie (case surlignée en violet dans le tableau), une analyse plus fine est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :
> un repérage sur photo aérienne ;
> des photographies issues de la campagne terrain ;
> une flèche indiquant la direction du projet éolien ;
> une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice.

A noter qu'au vu de la distance d'éloignement avec le VIP, aucun édifice ne présente de vues pressenties en direction de la ZIP. Quelques exemples de monuments de l'aire d'étude éloignée présentant des vues fermées en direction de la ZIP sont présentés par la suite.

1 L'aire de mise en valeur d'un monument correspond à la zone où l'édifice, ou une partie de l'édifice, est visible et identifiable. Par exemple, dans le cas d'une église protégée, une route panoramique présentant une vue plongeante sur une silhouette de bourg depuis laquelle le clocher émerge fait partie de l'aire de mise en valeur de l'église. Un monument peut avoir une aire de mise en valeur de plusieurs kilomètres.

FIGURE 39 : *CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Aire rapprochée

Aire éloignée

Monument Historique
délimitation et numérotation

Périmètre de protection
rayon de 500 m - édifice classé
rayon de 500 m - édifice inscrit

Angle apparent

0,1 - 0,5°

0,5 - 1°

1,0 - 5,0°

> 5,0°

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 132 m

Réalisation : Windpro

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude éloignée seront analysés dans les chapitres dédiés

0 2,5 5
Kilomètres

N

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ PRESSENTIE DU VIP	COVISIBILITÉ PRESSENTIE AVEC LE VIP
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE									
26	Menhir du Roquimarc'h dit Le Rocher du Diable	Saint-Rivoal	Finistère	Classé	11,0	Situé en marge de la commune en délimitation de parcelle agricole	Partiellement en ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief et la trame végétale	Pas de covisibilité pressentie
27	Alignements d'An Eured Veign	Brasparts	Finistère	Classé	12,7	Au sud-est de la chapelle Saint-Michel	Hors ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
28	Alignements d'An Eured Veign	Brasparts	Finistère	Classé	12,8	Au sud-est de la chapelle Saint-Michel	Hors ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
29	Calvaire-fontaine	Irvillac	Finistère	Classé	13,0	Situé en marge au sud de la commune, implanté dans le versant de la vallée	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
30	Eglise Saint-Pierre	Irvillac	Finistère	Inscrit	14,0	Situé au cœur de la commune d'Irvillac	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
31	Ensemble cultuel de Trévarn	Saint-Urbain	Finistère	Partiellement inscrit	15,5	Situé en marge au sud-ouest de la commune	Hors ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
32	Chapelle Sainte-Nonne et placÃ®tre	Dirinon	Finistère	Classé	16,5	Situé au cœur du centre historique de la commune au passage du sentier de Petite Randonnée	Partiellement en ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
33	Eglise Sainte-Nonne et Saint-Divy	Dirinon	Finistère	Classé	16,5	Situé au cœur du centre historique de la commune au passage du sentier de Petite Randonnée	Partiellement en ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
34	Enceinte de terre de Kervalarec	Martyre	Finistère	Inscrit	10,4	Situé en marge au sud-ouest de la commune	Partiellement en ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
35	Manoir de Kermadec	Pencran	Finistère	Inscrit	12,6	En marge de la commune, isolé au sein d'une parcelle agricole et encadré par la végétation	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
36	Château de Chef-du-Bois	Pencran	Finistère	Partiellement inscrit	13,8	Situé en frange de la commune, en lisière du bois de Pencran	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief et la trame végétale	Pas de covisibilité pressentie
37	Eglise Notre-Dame et enclos	Pencran	Finistère	Classé	13,5	Situé en frange de la commune, à proximité du Bois de Pencran	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâti et végétale	Pas de covisibilité pressentie
38	Eglise Sainte-Beuzit	Landerneau	Finistère	Partiellement inscrit	16,8	Situé en frange de la commune, sur le versant de la vallée formée par l'Elorn	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
39	Manoir de la Grande Palud	Forest-Landerneau	Finistère	Inscrit	16,9	Situé en frange de la commune, sur le versant de la vallée formée par l'Elorn	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
40	Ossuaire de Saint-Thomas (ancien)	Landerneau	Finistère	Inscrit	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP maqué par la trame bâtie et le relief	Pas de covisibilité pressentie
41	Eglise Saint-Thomas-de-Cantorbéry	Landerneau	Finistère	Inscrit	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP maqué par la trame bâtie et le relief	Pas de covisibilité pressentie
42	Maison du 17e siècle	Landerneau	Finistère	Partiellement inscrit	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP maqué par la trame bâtie et le relief	Pas de covisibilité pressentie

Figure 40 : ***Liste des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 1/3***

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ PRESSENTIE DU VIP	COVISIBILITÉ PRESSENTIE AVEC LE VIP
43	Maison dite de Notre-Dame-de-Rumengol	Landerneau	Finistère	Partiellement inscrit	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP maqué par la trame bâtie et le relief	Pas de covisibilité pressentie
44	Maison dite des Treize Lunes	Landerneau	Finistère	Classé	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP maqué par la trame bâtie et le relief	Pas de covisibilité pressentie
45	Pont de Rohan | Maison, 12 rue du Pont | Façades et toiture	Landerneau	Finistère	Classé	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP maqué par la trame bâtie et le relief	Pas de covisibilité pressentie
46	Pont de Rohan	Landerneau	Finistère	Classé	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP maqué par la trame bâtie et le relief	Pas de covisibilité pressentie
47	Pont de Rohan | Ouvrage d'art	Landerneau	Finistère	Classé	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP maqué par la trame bâtie et le relief	Pas de covisibilité pressentie
48	Maison de la Sénéchaussée	Landerneau	Finistère	Inscrit	14,7	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP maqué par la trame bâtie et le relief	Pas de covisibilité pressentie
49	Maison Duthoya	Landerneau	Finistère	Inscrit	14,7	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP maqué par la trame bâtie et le relief	Pas de covisibilité pressentie
50	Maison	Landerneau	Finistère	Inscrit	14,8	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP maqué par la trame bâtie et le relief	Pas de covisibilité pressentie
51	Eglise Saint-Houardon	Landerneau	Finistère	Partiellement Classé	14,8	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP maqué par la trame bâtie et le relief	Pas de covisibilité pressentie
52	Couvent des Capucins (ancien)	Landerneau	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	15,0	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP maqué par la trame bâtie et le relief	Pas de covisibilité pressentie
53	Couvent des Capucins (ancien)	Landerneau	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	15,0	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP maqué par la trame bâtie et le relief	Pas de covisibilité pressentie
54	Eglise Saint-Yves et chapelle funéraire	Roche-Maurice	Finistère	Classé	11,9	En frange de la commune, s'inscrit sur le versant de la vallée de l'Elorn	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP maqué par la trame bâtie et le relief	Pas de covisibilité pressentie
55	Château	Roche-Maurice	Finistère	Inscrit	12,0	En frange de la commune, s'inscrit sur les hauteurs du versant de la vallée de l'Elorn	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP maqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
56	Eglise	Plouédern	Finistère	Inscrit	15,2	Situé au cœur de la commune de Plouédern	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
57	Chapelle Saint-Eloi	Ploudaniel	Finistère	Inscrit	18,1	Situé en marge de la commune, le long de l'axe de la RD 770	Partiellement en ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
58	Eglise de Pont-Christ et calvaire	Roche-Maurice	Finistère	Classé	10,0	Situé en marge de la commune et s'inscrit dans la vallée de l'Elorn	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
59	Eglise Notre-Dame et abords	Trémaouézan	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	16,7	Situé au cœur de la commune	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
60	Eglise Notre-Dame et abords	Trémaouézan	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	16,7	Situé au cœur de la commune	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
61	Eglise Notre-Dame et abords	Trémaouézan	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	16,9	Situé en frange au nord de la commune et encadré par de la végétation	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief et la végétation	Pas de covisibilité pressentie
62	Manoir de Mézarnou	Plounéventer	Finistère	Partiellement Classé	14,9	Isolé en marge de la commune à l'ouest	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie

Figure 41 : ***Liste des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 2/3***

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ PRESSENTIE DU VIP	COVISIBILITÉ PRESSENTIE AVEC LE VIP
63	Stèle antique à rainures et croix dite Kroaz Téo	Saint-Servais	Finistère	Classé	13,1	Isolé en marge de la commune au nord-ouest	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame végétale et le relief	Pas de covisibilité pressentie
64	Eglise Saint-Servais, calvaire et ossuaire	Saint-Servais	Finistère	Classé	11,3	Situé en frange de la commune au nord, à proximité du passage du PR	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame végétale et le relief	Pas de covisibilité pressentie
65	Eglise Notre-Dame	Bodilis	Finistère	Classé	11,5	Situé au cœur de la commune	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
66	Eglise Saint-Pierre	Plougourvest	Finistère	Inscrit	13,3	Situé au cœur de la commune	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
67	Croix de chemin	Plougourvest	Finistère	Classé	14,5	En bord de rue, au sud du hameau de Lambarder	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief et la végétation	Pas de covisibilité pressentie
68	Eglise Notre-Dame de Lambader	Plouvorn	Finistère	Classé	14,3	Situé au cœur du hameau de Lambader	Partiellement en ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief et la végétation	Pas de covisibilité pressentie
69	Manoir de Troërin	Plouvorn	Finistère	Partiellement inscrit	13,7	Dans la vallée de l'Horne et sur ses versants	Partiellement en ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
70	Grotte et rocher de Roc'h-Toul	Guiclan	Finistère	Classé	9,7	Situé sur le versant de la vallée de la Penzé	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
71	Eglise Notre-Dame et enclos	Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner	Finistère	Partiellement Classé	12,2	Situé au cœur du centre historique de la commune	Partiellement en ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief et la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
72	Eglise Notre-Dame et enclos	Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner	Finistère	Partiellement Classé	12,2	Situé au cœur du centre historique de la commune	Partiellement en ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief et la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
73	Eglise Notre-Dame et enclos	Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner	Finistère	Partiellement Classé	12,2	Situé au cœur du centre historique de la commune	Partiellement en ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief et la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
74	Eglise Saint-Pierre	Guiclan	Finistère	Partiellement inscrit	14,4	Situé au cœur de la commune, au passage du GR de Pays de Morlaix	Partiellement en ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief et la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
75	Eglise Saint-Pierre et chapelle funéraire	Pleyber-Christ	Finistère	Classé	15,3	Situé au cœur du centre historique de la commune	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
76	Eglise de Relecq	Plounéour-Ménez	Finistère	Classé	15,1	Situé dans la vallé de Relecq et le long du GRP de Morlaix	Hors ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
77	Eglise Saint-Yves et cimetière	Plounéour-Ménez	Finistère	Partiellement Classé	11,9	Situé au centre de la commune	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
78	Eglise Saint-Yves et cimetière	Plounéour-Ménez	Finistère	Partiellement Classé	11,9	Situé au centre de la commune	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie

Figure 42 : ***Liste des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 3/3***

Page blanche à conserver pour le maintien du vis-à-vis à l'impression

MH 28 - ÉGLISE SAINT-PIERRE // IRVILLAC

> Analyse du risque de visibilité





Photo 23 : *Depuis les abords de l'église Saint-Pierre, les vues sont masqués par la trame bâtie qui compose la commune*

Degré d'ouverture sur le paysage : L'église Saint-Pierre s'inscrit dans la commune d'Irvillac et depuis les abords de l'édifice protégé en centre-bourg, les vues sont altérées par la trame bâtie de la commune. De plus, l'église est situé hors-ZVI et se retrouve relativement éloignée du projet. Par conséquent, la sensibilité pressentie est qualifiée de nulle.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE

MH 43 à 45 - PONT DE ROHAN // LANDERNEAU

> Analyse du risque de visibilité

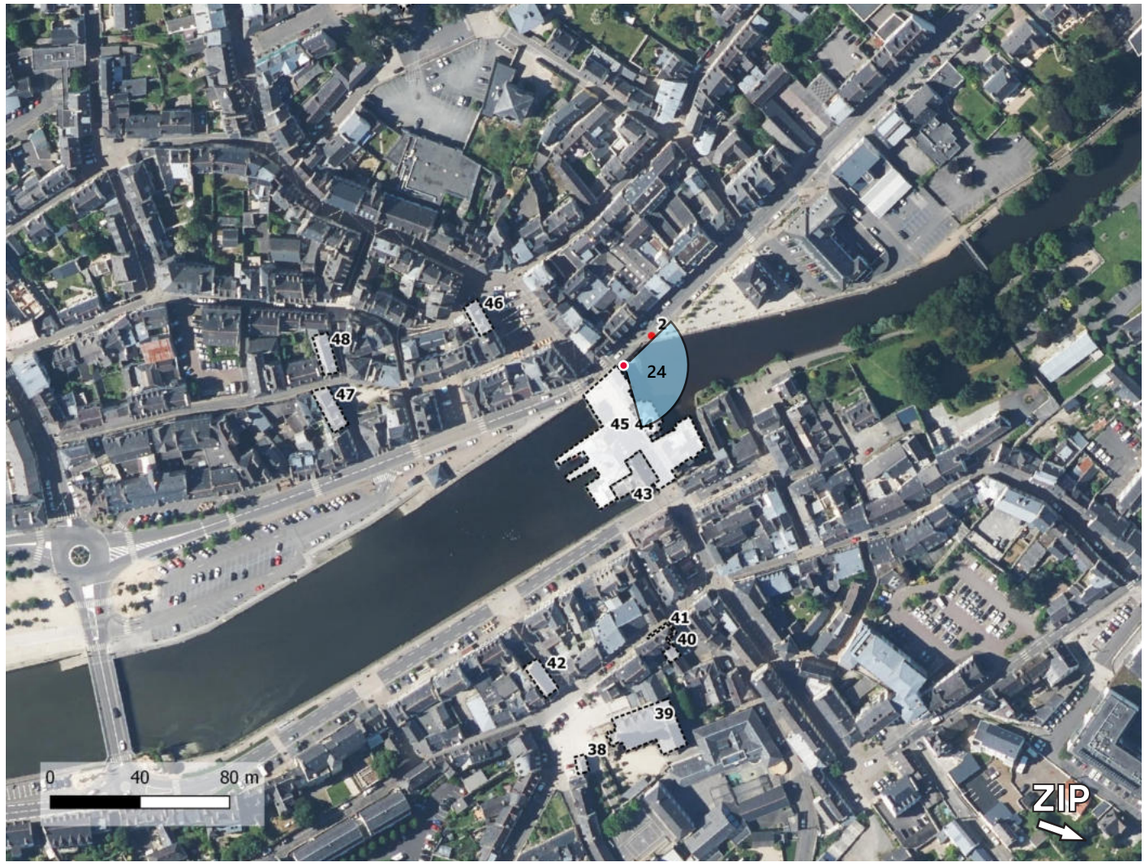



Photo 24 : *Depuis les abords du pont de Rohan sur la rive ouest de l'Élorn, les visibilités sur le VIP sont masquées par le relief et la trame bâtie*

Degré d'ouverture sur le paysage : Le pont de Rohan, situé au cœur de l'agglomération de Landerneau, offre un passage au-dessus de l'Élorn. Depuis ses abords, notamment depuis l'allée piétonne adjacente, les vues sont masquées par les anciens bâtiments qui composent les monuments protégés, rendant l'observation difficile pour quelqu'un en mouvement. De plus, le panorama depuis la rive ne permet pas d'apercevoir le VIP, celui-ci étant dissimulé par le relief formé par la vallée et le tissu bâti. En tenant compte de ces facteurs, la sensibilité est qualifiée de nulle.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE

MH 57 à 58 - ÉGLISE NOTRE-DAME ET ABORDS // TRÉMAOUÉZAN

> Analyse du risque de visibilité





Photo 25 : *Vue depuis les abords de l'église Notre-Dame, le VIP est masqué par la trame bâtie*

Degré d'ouverture sur le paysage : L'église Notre-Dame est implantée au cœur du village de Trémaouézan, et depuis ses environs, les perceptions sur le VIP sont masquées par les structures bâties qui composent le tissu urbain de la commune, ce qui entrave toute visibilité du projet. Par conséquent, sensibilité est qualifiée de nulle.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE

MH 63 - ÉGLISE NOTRE-DAME // BODILIS

> Analyse du risque de visibilité





Photo 26 : *Perception depuis les abords de l'église Notre-Dame, le VIP est masqué par la trame bâtie*

Degré d'ouverture sur le paysage : L'édifice protégé s'inscrit au centre de la commune de Bodilis. Bien qu'il soit en ZVI, depuis les abords du monument, les vues sont fermées par la trame bâtie et la végétation. Ainsi, le VIP n'est pas visible depuis la place de l'église. En tenant compte de ces élements, la sensibiltié est qualifiée de nulle.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	SENSIBILITÉ VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE									
26	Menhir du Roquimarc'h dit Le Rocher du Diable	Saint-Rivoal	Finistère	Classé	11,0	Situé en marge de la commune en délimitation de parcelle agricole	Partiellement en ZVI	Nulle	Nulle
27	Alignements d'An Eured Veign	Brasparts	Finistère	Classé	12,7	Au sud-est de la chapelle Saint-Michel	Hors ZVI	Nulle	Nulle
28	Alignements d'An Eured Veign	Brasparts	Finistère	Classé	12,8	Au sud-est de la chapelle Saint-Michel	Hors ZVI	Nulle	Nulle
29	Calvaire-fontaine	Irvillac	Finistère	Classé	13,0	Situé en marge au sud de la commune, implanté dans le versant de la vallée	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
30	Eglise Saint-Pierre	Irvillac	Finistère	Inscrit	14,0	Situé au cœur de la commune d'Irvillac	En ZVI	Nulle	Nulle
31	Ensemble cultuel de Trévarn	Saint-Urbain	Finistère	Partiellement inscrit	15,5	Situé en marge au sud-ouest de la commune	Hors ZVI	Nulle	Nulle
32	Chapelle Sainte-Nonne et placÃ®tre	Dirinon	Finistère	Classé	16,5	Situé au cœur du centre historique de la commune au passage du sentier de Petite Randonnée	Partiellement en ZVI	Nulle	Nulle
33	Eglise Sainte-Nonne et Saint-Divy	Dirinon	Finistère	Classé	16,5	Situé au cœur du centre historique de la commune au passage du sentier de Petite Randonnée	Partiellement en ZVI	Nulle	Nulle
34	Enceinte de terre de Kervalarec	Martyre	Finistère	Inscrit	10,4	Situé en marge au sud-ouest de la commune	Partiellement en ZVI	Nulle	Nulle
35	Manoir de Kermadec	Pencran	Finistère	Inscrit	12,6	En marge de la commune, isolé au sein d'une parcelle agricole et encadré par la végétation	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
36	Château de Chef-du-Bois	Pencran	Finistère	Partiellement inscrit	13,8	Situé en frange de la commune, en lisière du bois de Pencran	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
37	Eglise Notre-Dame et enclos	Pencran	Finistère	Classé	13,5	Situé en frange de la commune, à proximité du Bois de Pencran	En ZVI	Nulle	Nulle
38	Eglise Sainte-Beuzit	Landerneau	Finistère	Partiellement inscrit	16,8	Situé en frange de la commune, sur le versant de la vallée formée par l'Elorn	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
39	Manoir de la Grande Palud	Forest-Landerneau	Finistère	Inscrit	16,9	Situé en frange de la commune, sur le versant de la vallée formée par l'Elorn	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
40	Ossuaire de Saint-Thomas (ancien)	Landerneau	Finistère	Inscrit	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
41	Eglise Saint-Thomas-de-Cantorbéry	Landerneau	Finistère	Inscrit	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
42	Maison du 17e siècle	Landerneau	Finistère	Partiellement inscrit	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Nulle	Nulle

Figure 43 : ***Synthèse de la sensibilité des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 1/3***

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	SENSIBILITÉ VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
43	Maison dite de Notre-Dame-de-Rumengol	Landerneau	Finistère	Partiellement inscrit	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
44	Maison dite des Treize Lunes	Landerneau	Finistère	Classé	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
45	Pont de Rohan | Maison, 12 rue du Pont | Façades et toiture	Landerneau	Finistère	Classé	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
46	Pont de Rohan	Landerneau	Finistère	Classé	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
47	Pont de Rohan | Ouvrage d'art	Landerneau	Finistère	Classé	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
48	Maison de la Sénéchaussée	Landerneau	Finistère	Inscrit	14,7	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
49	Maison Duthoya	Landerneau	Finistère	Inscrit	14,7	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
50	Maison	Landerneau	Finistère	Inscrit	14,8	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
51	Eglise Saint-Houardon	Landerneau	Finistère	Partiellement Classé	14,8	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
52	Couvent des Capucins (ancien)	Landerneau	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	15,0	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
53	Couvent des Capucins (ancien)	Landerneau	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	15,0	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
54	Eglise Saint-Yves et chapelle funéraire	Roche-Maurice	Finistère	Classé	11,9	En frange de la commune, s'inscrit sur le versant de la vallée de l'Elorn	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
55	Château	Roche-Maurice	Finistère	Inscrit	12,0	En frange de la commune, s'inscrit sur les hauteurs du versant de la vallée de l'Elorn	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
56	Eglise	Plouédern	Finistère	Inscrit	15,2	Situé au cœur de la commune de Plouédern	En ZVI	Nulle	Nulle
57	Chapelle Saint-Eloi	Ploudaniel	Finistère	Inscrit	18,1	Situé en marge de la commune, le long de l'axe de la RD 770	Partiellement en ZVI	Nulle	Nulle
58	Eglise de Pont-Christ et calvaire	Roche-Maurice	Finistère	Classé	10,0	Situé en marge de la commune et s'inscrit dans la vallée de l'Elorn	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
59	Eglise Notre-Dame et abords	Trémaouézan	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	16,7	Situé au cœur de la commune	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
60	Eglise Notre-Dame et abords	Trémaouézan	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	16,7	Situé au cœur de la commune	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
61	Eglise Notre-Dame et abords	Trémaouézan	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	16,9	Situé en frange au nord de la commune et encadré par de la végétation	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
62	Manoir de Mézarnou	Plounéventer	Finistère	Partiellement Classé	14,9	Isolé en marge de la commune à l'ouest	Hors-ZVI	Nulle	Nulle

Figure 44 : ***Synthèse de la sensibilité des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 2/3***

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	SENSIBILITÉ VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
63	Stèle antique à rainures et croix dite Kroaz Téo	Saint-Servais	Finistère	Classé	13,1	Isolé en marge de la commune au nord-ouest	En ZVI	Nulle	Nulle
64	Eglise Saint-Servais, calvaire et ossuaire	Saint-Servais	Finistère	Classé	11,3	Situé en frange de la commune au nord, à proximité du passage du PR	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
65	Eglise Notre-Dame	Bodilis	Finistère	Classé	11,5	Situé au cœur de la commune	En ZVI	Nulle	Nulle
66	Eglise Saint-Pierre	Plougourvest	Finistère	Inscrit	13,3	Situé au cœur de la commune	En ZVI	Nulle	Nulle
67	Croix de chemin	Plougourvest	Finistère	Classé	14,5	En bord de rue, au sud du hameau de Lambarder	En ZVI	Nulle	Nulle
68	Eglise Notre-Dame de Lambader	Plouvorn	Finistère	Classé	14,3	Situé au cœur du hameau de Lambader	Partiellement en ZVI	Nulle	Nulle
69	Manoir de Troërin	Plouvorn	Finistère	Partiellement inscrit	13,7	Dans la vallée de l'Horne et sur ses versants	Partiellement en ZVI	Nulle	Nulle
70	Grotte et rocher de Roc'h-Toul	Guiclan	Finistère	Classé	9,7	Situé sur le versant de la vallée de la Penzé	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
71	Eglise Notre-Dame et enclos	Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner	Finistère	Partiellement Classé	12,2	Situé au cœur du centre historique de la commune	Partiellement en ZVI	Nulle	Nulle
72	Eglise Notre-Dame et enclos	Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner	Finistère	Partiellement Classé	12,2	Situé au cœur du centre historique de la commune	Partiellement en ZVI	Nulle	Nulle
73	Eglise Notre-Dame et enclos	Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner	Finistère	Partiellement Classé	12,2	Situé au cœur du centre historique de la commune	Partiellement en ZVI	Nulle	Nulle
74	Eglise Saint-Pierre	Guiclan	Finistère	Partiellement inscrit	14,4	Situé au cœur de la commune, au passage du GR de Pays de Morlaix	Partiellement en ZVI	Nulle	Nulle
75	Eglise Saint-Pierre et chapelle funéraire	Pleyber-Christ	Finistère	Classé	15,3	Situé au cœur du centre historique de la commune	En ZVI	Nulle	Nulle
76	Eglise de Relecq	Plounéour-Ménez	Finistère	Classé	15,1	Situé dans la vallé de Relecq et le long du GRP de Morlaix	Hors ZVI	Nulle	Nulle
77	Eglise Saint-Yves et cimetière	Plounéour-Ménez	Finistère	Partiellement Classé	11,9	Situé au centre de la commune	En ZVI	Nulle	Nulle
78	Eglise Saint-Yves et cimetière	Plounéour-Ménez	Finistère	Partiellement Classé	11,9	Situé au centre de la commune	En ZVI	Nulle	Nulle

Figure 45 : ***Synthèse de la sensibilité des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 3/3***

FIGURE 46 : *CARTE DE SYNTHÈSE DU PATRIMOINE DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Aire rapprochée

Aire éloignée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

Secteur hors ZVI

Secteur en ZVI

Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

Nulle | Très faible | Faible | Modérée | Forte | Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

M — Visibilité depuis un monument historique

S — Visibilité depuis un site protégé

SPR — Visibilité depuis un site patrimonial remarquable

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude éloignée seront analysés dans les chapitres dédiés

LANDIVISIAU

LANDERNEAU

SIZUN

Site des Monts d'Arrée

Sommet du Mont Saint-Michel de Brasparts

0 2,5 5 Kilomètres

N

Enclos paroissial de Guimiliau

FIGURE 47 : *CARTE DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Aire rapprochée

0 1,5 3
Kilomètres

N

1 . CONTEXTE PAYSAGER

Afin d'affiner la compréhension du paysage de l'aire d'étude et notamment la typologie des perceptions au sein du périmètre de l'aire d'étude rapprochée, l'analyse se décline suivant trois catégories : relief et hydrographie, axes de communication et habitat. La mise en commun de l'évaluation de la sensibilité de chaque typologie permettra de caractériser la sensibilité générale du contexte paysager.

1.1. Le relief et l'hydrographie

La zone d'étude rapprochée se caractérise par un plateau vallonné traversé par plusieurs cours d'eau, tels que la Mignonne, l'Élorn et An Dour Kamm. De plus, le réseau hydrographique présente des orientations variées, principalement nord-sud. La présence de l'eau constitue un élément distinctif de cette zone, sculptant les plateaux du Léon et des marches de l'Arrée. Dans ce paysage, les perspectives varient entre des vues dégagées et des panoramas plus fermés, en fonction du relief et de la végétation environnante.

La couverture végétale joue également un rôle important dans la zone d'étude rapprochée, s'alignant le long des vallées. Les paysages sont souvent fragmentés ou filtrés par les massifs forestiers qui bordent les versants des principaux cours d'eau. Ces éléments réduisent la visibilité attendue du VIP.



Photo 27 : *Perception depuis la RD 18, au sud de Saint-Sauveur, les vues sont ouvertes sur la vallée du An Dour Kamm à l'horizon // Ambiance paysagère*



Photo 28 : *Perception depuis la route communale est de Ploudiry sur le plateau des marches de l'Arrée et les Monts d'Arrée en arrière-plan // Ambiance paysagère*

FIGURE 48 : *CARTE DU RELIEF*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Aire rapprochée

Altitude

300 m

30 m

Cours d'eau

0 1,5 3
Kilomètres

N

1.2. Les principaux axes de communication

L'aire d'étude est parcourue par un maillage d'axes de déplacement assez dense et divers : voies piétonnes, routes et voies ferrées. Ce réseau rayonne autour de trois villes : Landivisiau au nord, Sizun au sud et Commana à l'est. De grandes infrastructures traversantes (comme la nationale 12) sont également présentes. Un autre réseau important permet davantage la découverte du paysage ; celui des voies douces (GRP des Monts d'Arrée).

1.2.1. Axes viaires

L'axe le plus fréquenté de l'aire d'étude rapprochée est la N12-E50. Viennent ensuite les RD 30 et RD 764 qui présentent une fréquentation sensiblement plus élevée que celle des autres départementales. Le maillage routier est complété par un réseau dense de routes départementales et communales[1] qui parcourt l'ensemble de l'aire d'étude rapprochée.

Depuis les routes départementales et communales qui maillent le territoire d'étude, les sensibilités sont globalement qualifiées de très faibles à modérées - du fait de l'éloignement et du mouvement de l'observateur. De plus, les perceptions visuelles sont régulièrement cloisonnées par des boisements ou lebocage et le relief qui réduisent la lisibilité du VIP.
Par ailleurs, dès lors qu'un axe routier traverse un village, la trame bâtie et la végétation qui le composent créent des masques visuels en direction de la ZIP. Cette dernière n'est alors pas perceptible. Il y a une alternance entre des séquences ouvertes et fermées.
Depuis les séquences ouvertes, au cœur des plateaux cultivés de type openfield, et depuis les routes où la ZIP s'insère au plus proche de l'axe de la voie, les sensibilités sont généralement qualifiées de modérées à fortes.

1.2.2. Chemins de randonnée

La zone d'étude rapprochée est traversée par le sentier de Grande Randonnée de Pays des Monts d'Arrée (GRP) ou GR 380, qui coupe à travers le territoire d'étude du nord au sud, passant par plusieurs communes de la zone rapprochée telles que Lampaul-Guimiliau, Guimiliau et Sizun.

Les vues en direction du VIP sont régulièrement fermées par le relief et la végétation émergeant des vallées. Cependant, depuis des séquences plus ouvertes, le VIP peut s'inscrire en arrière-plan ou dans le prolongement de masses boisées. Sur ces séquences, les sensibilités sont globalement qualifiées de très faibles à modérées. Au plus proche du site d'implantation potentiel les sensibilités demeurent modérées. La ripisylve constitue un filtre en direction du VIP.

1.2.3. Axes ferroviaires

L'aire d'étude rapprochée est traversée par une ligne ferroviaire : la ligne TER Rennes - Brest. En effet, la partie nord du territoire étudié est traversée par la ligne TER Rennes - Brest sur un axe est-ouest. Depuis ses voies les vues sont altérées par des linéaires arborés ainsi que le relief. De plus, il s'agit de perceptions dynamiques, où les vues sont brèves et en mouvement. Cumulé à une distance d'éloignement importante, le risque de visibilité et de prégnance du VIP est très faible voir nul.

Au sein de chaque catégorie d'axe de déplacement, des niveaux de sensibilités ont été déterminés en fonction du degré de visibilité du VIP (présence de filtres entre la voie et le VIP), de l'orientation du tracé par rapport au VIP (vue dans l'axe ou vue latérale), de l'éloignement par rapport au site d'implantation et de la modification potentielle du paysage existant. Cette analyse tient compte de la perception dynamique du paysage qui est également fonction de la vitesse de déplacement de l'observateur. Ces sensibilités ont été reportées sur la carte de synthèse à la suite du reportage photographique ci-après.

1 *La perception depuis le réseau routier de l'aire d'étude rapprochée n'est étudié que pour les principaux axes de communication*

FIGURE 49 : *CARTE DES AXES DE DÉPLACEMENT*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)
Aire immédiate
Aire rapprochée

Axe routier
Route principale
Route secondaire
Axe ferroviaire

Sentier de randonnée
Sentier pédestre

Angle apparent
0,1 - 0,5°
0,5 - 1°
1,0 - 5,0°
> 5,0°

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI
Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 132 m
Réalisation : Windpro

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude rapprochée seront analysés dans les chapitres dédiés

0 1,5 3 Kilomètres N



Photo 29 : *Perception depuis la RD 69 à l'intersection avec la voie ferrée de la ligne TER Rennes - Brest au sud de Landivisiau, le VIP est masqué par la trame végétale et le relief*



Photo 30 : *Depuis l'intersection entre la RD 764 et la RD 35, les vues sont ouvertes sur le plateau agricole et le VIP apparaît à l'horizon avec une faible prégnance visuelle et partiellement tronqué par la végétation*



Photo 31 : *Perception depuis l'intersection entre la RD 18 et la RD 31, les vues sont fermées par la trame végétale et le relief figurant dans le prolongement de la route - Google Street View*



Photo 32 : *Perception depuis la voie ferrée de la ligne TER Rennes - Brest, le VIP est masqué par la trame végétale présente aux abords de la voie ferroviaire*



Photo 33 : *Depuis le belvédère sur le passage du GRP des Monts d'Arrée, le VIP est visible à l'horizon en arrière-plan de la végétation avec une faible prégnance visuelle*



Photo 34 : *Perception depuis la RD 764, les vues sont ouvertes sur le paysage du plateau des marches de l'Arrée, le VIP est visible en arrière-plan des habitations avec une prégnance notable*

FIGURE 50 : *CARTE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DES AXES DE DÉPLACEMENT*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)
Aire immédiate
Aire rapprochée

Zone de visibilité théorique (ZVI)
Secteur hors ZVI
Secteur en ZVI
Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère
Nulle
Très faible
Faible
Modérée
Forte
Très forte

Nature de la sensibilité paysagère
Perception depuis les axes routiers
Perception depuis les voies ferrées
Perception depuis les sentiers de randonnées

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude rapprochée seront analysés dans les chapitres dédiés

0 1,5 3 Kilomètres
N

Page blanche à conserver pour le maintien du vis-à-vis à l'impression

1.4. L'habitat

1.4.1. Méthodologie d'analyse

Ce chapitre a pour objectif de porter un regard attentif sur l'organisation de l'habitat au sein de l'aire d'étude rapprochée en étudiant, pour l'ensemble des bourgs et principaux hameaux et selon leur typologie d'implantation[1], la visibilité potentielle du VIP. Cette analyse, regroupée par typologie d'implantation, s'appuie sur plusieurs éléments :

> une synthèse écrite précisant :
- les principaux bourgs présentant cette typologie d'implantation et leurs principales caractéristiques,
- la perception de la silhouette de bourg et le risque de covisibilité avec le VIP,
- les perceptions depuis les entrées, centres et sorties de bourg et la visibilité du VIP ;

> un tableau précisant l'ensemble des bourgs concernés par cette typologie d'implantation, leur catégorie de population[2], leur distance à la ZIP, une description de leur localisation et de leur répartition par rapport à la zone de visibilité théorique du VIP ;

> des photographies, prises lors de la campagne terrain, depuis le centre-bourg ou les franges urbaines des bourgs les plus sensibles et/ou représentatifs de la typologie étudiée ;

À la fin du chapitre, une carte de synthèse conclut sur la sensibilité générale de chaque bourg.

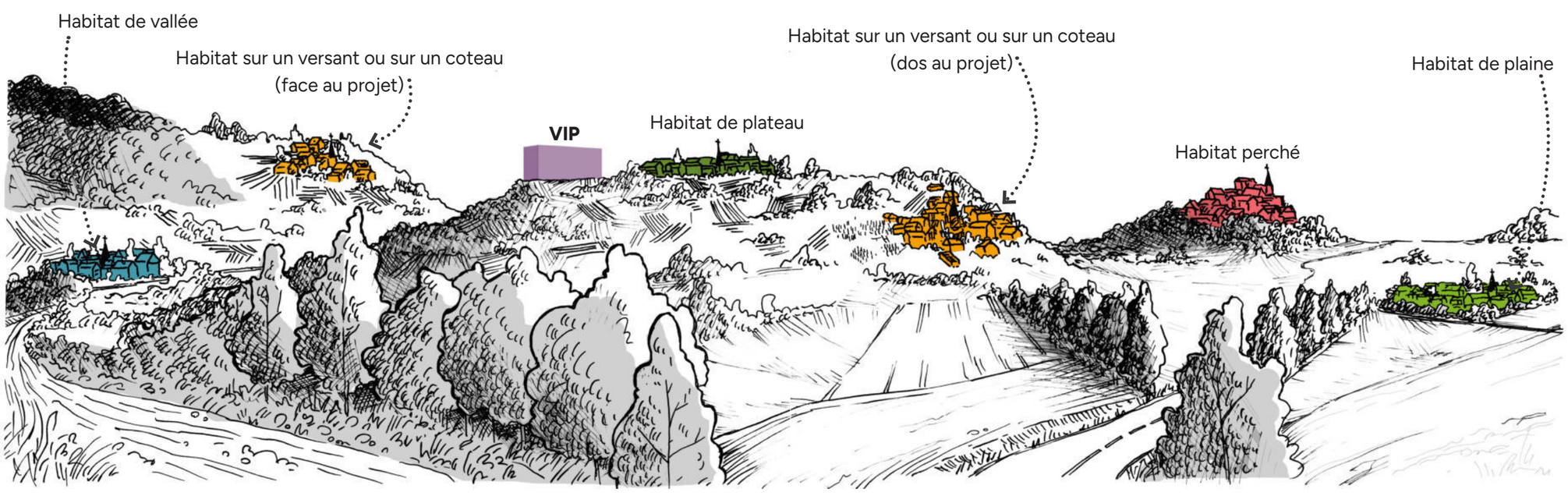

Figure 51 : ***Schéma de principe des typologies d'implantation de l'habitat***

1 La classification de la typologie d'implantation de l'habitat est issue de notre analyse.

2 Trois catégories d'habitat sont ainsi prises en compte : les villes, les villages et les hameaux. Les villes regroupent plus de 2000 habitants (définition INSEE), les villages comptent moins de 2000 habitants, et les hameaux sont rattachés à un village (ils peuvent parfois être plus conséquents que ce dernier). Les hameaux de petite taille et l'habitat isolé ne sont pas analysés à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, ils le seront en revanche au sein de l'aire d'étude immédiate.

FIGURE 52 : *CARTE DE LA RÉPARTITION DE L'HABITAT*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)
Aire immédiate
Aire rapprochée

Typologie d'implantation de l'habitat
Plaine
Perché
Plateau
Vallée
Versant

Angle apparent
0,1 - 0,5°
0,5 - 1°
1,0 - 5,0°
> 5,0°

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI
Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 132 m
Réalisation : Windpro

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude rapprochée seront analysés dans les chapitres dédiés

0 1,5 3 Kilomètres N

COMMUNE	DISTANCE DU SITE D'ÉTUDE (en km)	IMPLANTATION	DESCRIPTION	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE DU BOURG
LOCMÉLAR	1,2	Plateau	Se developpe au sein du plateau agicole des marches de l'Arrée	En ZVI
SAINT-ILDUT	2	Plateau	Se developpe sur le plateau agricole	En ZVI
SAINT-SAUVEUR	2,4	Plateau	Se developpe sur le plateau agricole	En ZVI
SAINT-CADOU	7,0	Plateau	Se développe au sein du plateau agricole	Hors-ZVI
LA MARTYRE	7,5	Plateau	Se developpe sur le plateau agricole	Partiellement en ZVI
PLOUDIRY	8,2	Vallée	Se developpe au sein du plateau léonard	En ZVI
LE TRÉHOU	9,1	Vallée	Se developpe sur la vallée formée par la Mignonne et au passage du GRP des Monts d'Arrée	Partiellement en ZVI
SIZUN	9,6	Vallée	Se developpe de part et d'autre de la vallée de l'Élorn	Partiellement en ZVI
LOC-EGUINER-SAINT-THÉGONNEC	10,4	Vallée	Se developpe au sein de la vallée formée par le passage de la Penzé	En ZVI
COMMANA	10,8	Vallée	Se developpe sur le plateau ondulé au nord de la ligne de crête des Monts d'Arrée et au passage du PR	En ZVI
LOC-EGUINER	10,8	Plateau	Se developpe sur le plateau formé par la vallée de l'Élorn	Partiellement en ZVI
QUILLIDIEC	11,0	Plateau	Se developpe sur le plateau agricole	En ZVI
LAMPAUL-GUIMILIAU	11,4	Vallée	Se developpe à la confluence de l'affluent du Quillivaron	En ZVI
GUIMILIAU	12,9	Vallée	Se developpe sur le plateau formée par le passage de la vallée du Quillivaron	Partiellement en ZVI
LANDIVISIAU	13	Vallée	Se developpe de part et d'autre de la vallée de l'Élorn	Partiellement en ZVI

Figure 53 : ***Liste des habitats de l'aire d'étude rapprochée***

Page blanche à conserver pour le maintien du vis-à-vis à l'impression



Photo 35 : *Perception depuis la frange nord de Sizun, le VIP est masqué par la végétation qui borde la route communale*



Photo 36 : *Depuis la sortie de bourg de Ploudiry, le VIP est visible dans le prolongement de la route communale avec une faible prégnance*



Photo 37 : *Perception depuis la frange sud de Loc-Eguiner, le VIP est filtrée par la végétation au premier-plan et apparaît avec une très faible prégnance à l'horizon*



Photo 38 : *Depuis la sortie de bourg de Locmélar, bien que le VIP soit tronqué par la végétation et le relief, celui-ci reste toutefois visible dans le prolongement de la route communale sud avec une prégnance notable*



Photo 39 : *Depuis la frange nord de Locmélar, on observe une situation de covisibilité directe entre la silhouette de bourg et le VIP avec une prégnance faible*



Photo 40 : *Perception depuis la frange sud-ouest de Saint-Sauveur, le vues sont ouvertes sur le plateau agricole, le VIP prend place en arrière-plan du relief avec une prégnance notable*

FIGURE 54 : *CARTE DE LA SENSIBILITÉ DE L'HABITAT*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Aire rapprochée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

Secteur hors ZVI

Secteur en ZVI

Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

Nulle | Très faible | Faible | Modérée | Forte | Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

Perception depuis un secteur habité

Covisibilité avec une silhouette de bourg

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude rapprochée seront analysés dans les chapitres dédiés

Landivisiau
Guimiliau
Lampaul-Guimiliau
Loc-Eguiner
Locmélar
Saint-Sauveur
Loc-Eguiner-Saint-Thegonnec
Ploudiry
La Martyre
Saint-Ildut
Sizun
Commana
Le Tréhou
Quillidiec
Saint-Cadou

0 1,5 3 Kilomètres

N

FIGURE 55 : *CARTE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)
Aire immédiate
Aire rapprochée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

Secteur hors ZVI
Secteur en ZVI
Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

Très faible | Faible | Modérée | Forte | Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

Perception des vallées
Perception depuis un PNR
Perception depuis les axes routiers
Perception depuis les sentiers de randonnées
Perception depuis un secteur habité
Covisibilité avec une silhouette de bourg

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude rapprochée seront analysés dans les chapitres dédiés

Landivisiau
Guimiliau
Lampaul-Guimiliau
Loc-Eguiner
Ploudiry
La Martyre
Locmélar
Saint-Sauveur
Loc-Eguiner-Saint-Thegonnec
Saint-Ildut
Sizun
Le Tréhou
Quillidiec
Commana
Saint-Cadou

RD 35
RD 11
RD 111
RD 18
RD 764
RD 31

Covisibilité avec la silhouette de bourg

Vallée de l'Elorn

0 1,5 3 Kilomètres

N

2 . LE CONTEXTE ÉOLIEN

2.1. Les espaces de respiration

Un espace de respiration est un angle de vue exempt de champs éoliens.

La carte ci-contre répertorie en bleu les différents espaces de respiration existants sur le territoire d'étude à l'échelle de l'aire rapprochée en considérant un angle minimum continu de 120° sans éolienne sur 5 km de profondeur à partir des différents bourgs (représentés par une étoile rouge).

Ainsi, lorsque le fond de carte tend vers le vert, cela signifie qu'il s'agit d'un espace de respiration commun à plusieurs bourgs qui doit donc être préservé en priorité. L'implantation d'éolienne dans une zone dépourvue d'espace de respiration présente l'avantage de conserver les espaces de respirations existants mais peut cependant contribuer à la densification du motif éolien depuis certains bourgs et pourrait ainsi participer à un effet de saturation visuelle.

Dans le cas présent, la ZIP se situe au cœur d'un espace de respiration commun à Locmélar, Saint-Sauveur, Quillidiec, Sizun et Saint-Ildut. Cependant, aucun bourg ne verrait son nombre d'espace de respiration réduit à zéro si des éoliennes étaient implantées au sein de la ZIP.

En effet, bien que les espaces de respiration de ces bourgs pourraient être impactés par le projet, ces derniers conserveraient tout de même un ou plusieurs espaces de respiration.

À noter qu'au vu du contexte éolien présent sur l'aire d'étude, il n'y a aucun risque de saturation visuelle.

MÉTHODOLOGIE DE PRINCIPE DE DÉFINITION DES ESPACES DES RESPIRATION

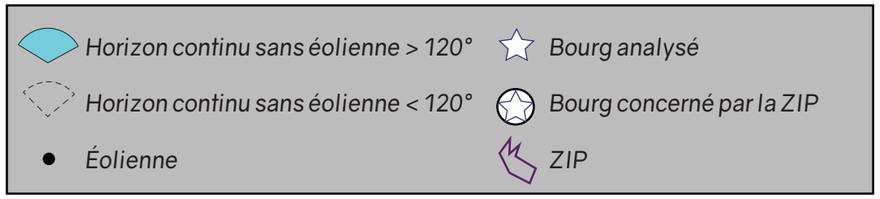

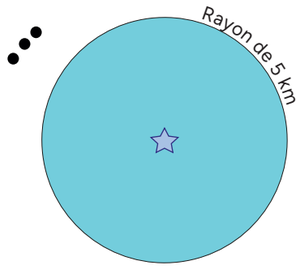

Aucun parc éolien n'est présent à moins de 5 km du bourg. Un espace de respiration de 360° est présent (soit 3x120°).

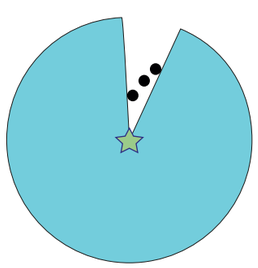

Un parc éolien est présent à moins de 5 km du bourg et réduit l'espace de respiration globale. On recense 2 espaces de 120°.

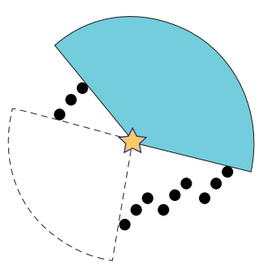

L'espace sans éolienne présent au sud-ouest est inférieur à 120°, il n'est pas considéré comme un espace de respiration. On compte seulement 1 espace de 120° au nord.

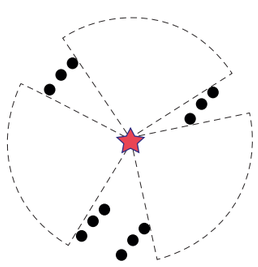

Aucun espace sans éolienne n'est supérieur ou égal à 120°. Ce bourg ne compte plus d'espace de respiration.

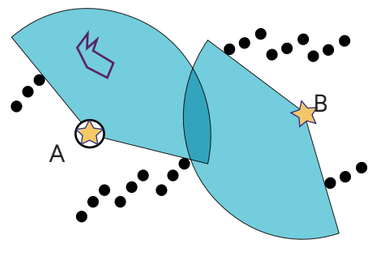

L'espace de respiration au nord du bourg A est concerné par la ZIP tandis que le bourg B n'est pas concerné par la ZIP car cette dernière se situe à plus de 5 km.

FIGURE 57 : *CARTE DE SYNTHÈSE DES EFFETS CUMULÉS AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN*

PROJET ÉOLIEN
DE TONNELLE

- Zone d'implantation potentielle (ZIP)
- Aire immédiate
- Aire rapprochée

- Habitat dont les espaces de respiration sont potentiellement impactés par la ZIP
- Habitat possédant 3 espaces de respiration de 120°
- Habitat possédant 2 espaces de respiration de 120°
- Habitat possédant 1 espace de respiration de 120°
- Habitat ne possédant plus d'espace de respiration de 120°
- Espace de respiration de 120°, 5km de rayon
- Espaces de respiration superposés

0 1,5 3 Kilomètres N

3 . PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

3.1. Patrimoine mondial de l'UNESCO

Aucun site inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial n'est présent au sein de l'aire d'étude rapprochée.

Pour rappel, la candidature des « Enclos Paroissiaux » a été reportée en 2023 par l'organisation de l'UNESCO.

3.2. Les sites protégés

L'aire d'étude rapprochée compte 2 sites protégés, présentés dans le tableau ci-après.

Dès lors qu'une sensibilité est pressentie avec le VIP (case surlignée en violet), une analyse plus fine est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :
> un repérage sur photo aérienne ;
> des photographies issues de la campagne terrain ;
> un cône illustrant l'emprise visuelle maximale du projet éolien ;
> une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice.

Pour rappel, le site des Monts d'Arrée a déjà été analysé dans le chapitre des sites protégés de l'aire d'étude éloignée.

A noter qu'au vu de la distance d'éloignement avec le VIP, le site de l'église de Guimiliau ne présente pas de vues pressenties en direction de la ZIP. Toutefois l'illustration des vues fermées en direction de la ZIP sont présentés par la suite.

■ PRÉSENTATION DES SITES PROTÉGÉS

NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ DU VIP	COVISIBILITÉ PRESSENTIE AVEC LE VIP
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE								
Monts d'Arrée	Saint-Eloy	Finistère	Inscrit	2,4	Situé au sein du PNR d'Armorique	En ZVI	VIP pressenti visible depuis ses abords	Pas de covisibilité pressentie
Église	Guimiliau	Finistère	Inscrit	6	Situé au cœur de la commune de Guimiliau	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie

Figure 58 : ***Liste des sites protégés de l'aire d'étude rapprochée***

FIGURE 59 : *CARTE DES SITES PROTÉGÉS*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Aire rapprochée

Site inscrit

Site classé

Angle apparent

0,1 - 0,5°

0,5 - 1°

1,0 - 5,0°

> 5,0°

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 132 m

Réalisation : Windpro

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude rapprochée seront analysés dans les chapitres dédiés

Site de l'Église de Guimiliau

Site des Monts d'Arrée

0 1,5 3 Kilomètres N

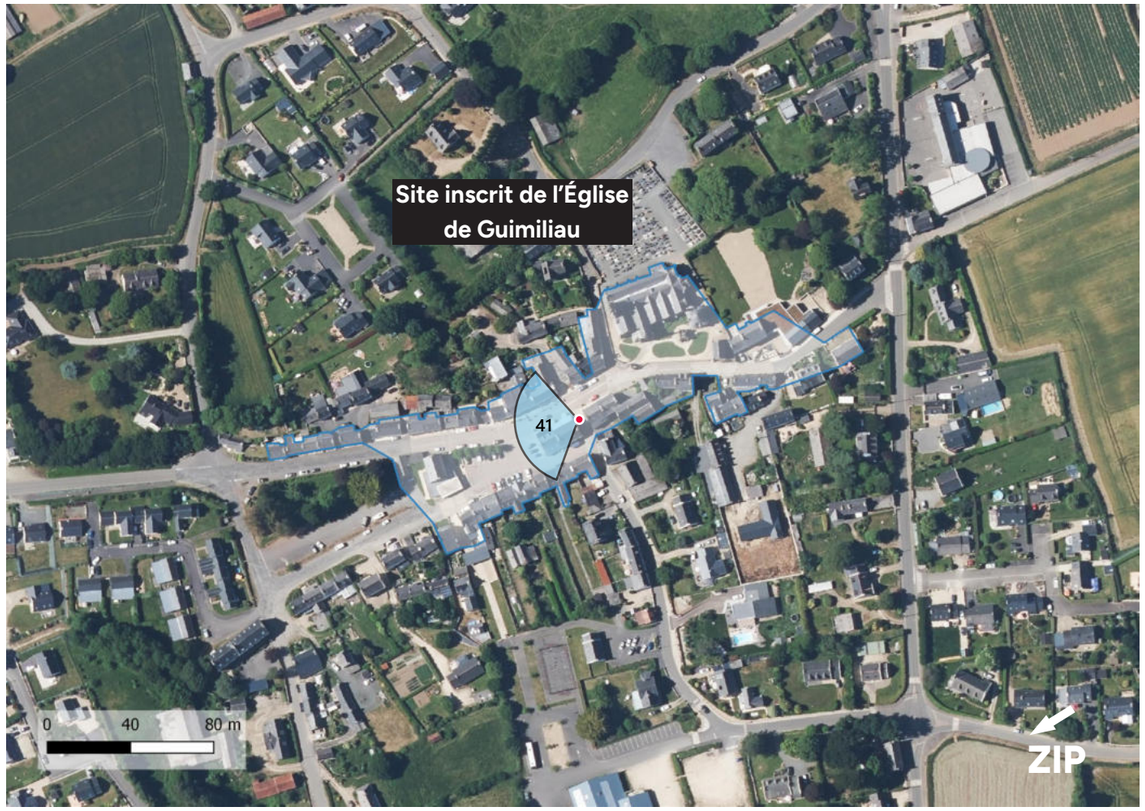

Figure 60 : *Localisation du site inscrit de l'église de Guimiliau*

Degré d'ouverture sur le paysage :
Le périmètre de protection du site de l'église de Guimiliau englobe le cœur historique de la commune, mettant en avant l'enclos paroissial de Guimiliau. Ce dernier, situé autour de l'église Saint-Miliau, est un ensemble architectural érigé aux XVIe et XVIIe siècles. Il comprend, entre autres, l'église Saint-Miliau avec son clocher-tour, une chapelle funéraire, un calvaire et une porte triomphale. Classé monument historique, cet ensemble représente l'un des enclos les plus remarquables de Bretagne.

Bien que le site de l'église de Guimiliau soit en ZVI, depuis les abords du périmètre protégé, les vues en direction du projet sont masquées par la trame bâtie. En effet, ce dernier est implanté exclusivement dans le centre bourg de Guimiliau. De plus, au vu de la distance d'éloignement du VIP, la sensibilité est qualifiée de nulle.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : NULLE



Photo 41 : *Depuis les abords de l'église de Guimiliau, les vues sont fermées, le VIP est masqué par la trame bâtie de la commune*

■ SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ

NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	SENSIBILITÉ VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHEE								
Monts d'Arrée	Saint-Eloy	Finistère	Inscrit	2,4	Situé au sein du PNR d'Armorique	En ZVI	Forte	Nulle
Église	Guimiliau	Finistère	Inscrit	6	Situé au cœur de la commune de Guimiliau	En ZVI	Nulle	Nulle

Figure 61 : ***Synthèse de la sensibilité des sites protégés de l'aire d'étude rapprochée***

3.3. Les Sites Patrimoniaux Remarquables

Les Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager ont pour objectif de protéger le patrimoine paysager et urbain afin de mettre en valeur des quartiers ou ensembles urbains pour des motifs esthétiques ou historiques. Elles ont été créées par la loi du 7 janvier 1983 (étendue par la loi paysage du 8 janvier 1993). Le 12 juillet 2010, suite à la loi Grenelle 2, les ZPPAUP deviennent des AVAP : Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine.

Un secteur sauvegardé est une zone urbaine soumise à des règles particulières en raison de son caractère historique, esthétique ou de nature à justifier la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non.

Depuis la loi LCAP de juillet 2016, du Code du patrimoine, les ZPPAUP, les AVAP et les secteurs sauvegardés deviennent des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR).

L'aire d'étude rapprochée compte un SPR figurant dans le tableau suivant :

■ PRÉSENTATION DES SPR PROTÉGÉS

NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ DU VIP	COVISIBILITÉ PRESSENTIE AVEC LE VIP
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE								
Site Patrimonial Remarquable de Commana	Commana	Finistère	Classé	2,9	Le SPR de Commana est implanté au pied des Monts d'Arrée et s'étend sur 16 périmètres au sud-est de la ZIP dont un notamment sur la commune de Commana	En ZVI	VIP pressenti visible depuis les abords des périmètres protégés	Pas de covisibilité pressentie

Figure 62 : ***Liste des SPR de l'aire d'étude rapprochée***

FIGURE 63 : *CARTE DES SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Aire rapprochée

Site Patrimonial Remarquable (SPR)

Angle apparent

0,1 - 0,5°

0,5 - 1°

1,0 - 5,0°

> 5,0°

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 132 m

Réalisation : Windpro

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude rapprochée seront analysés dans les chapitres dédiés

Site Patrimonial Remarquable de Commana

0 1,5 3 Kilomètres

N

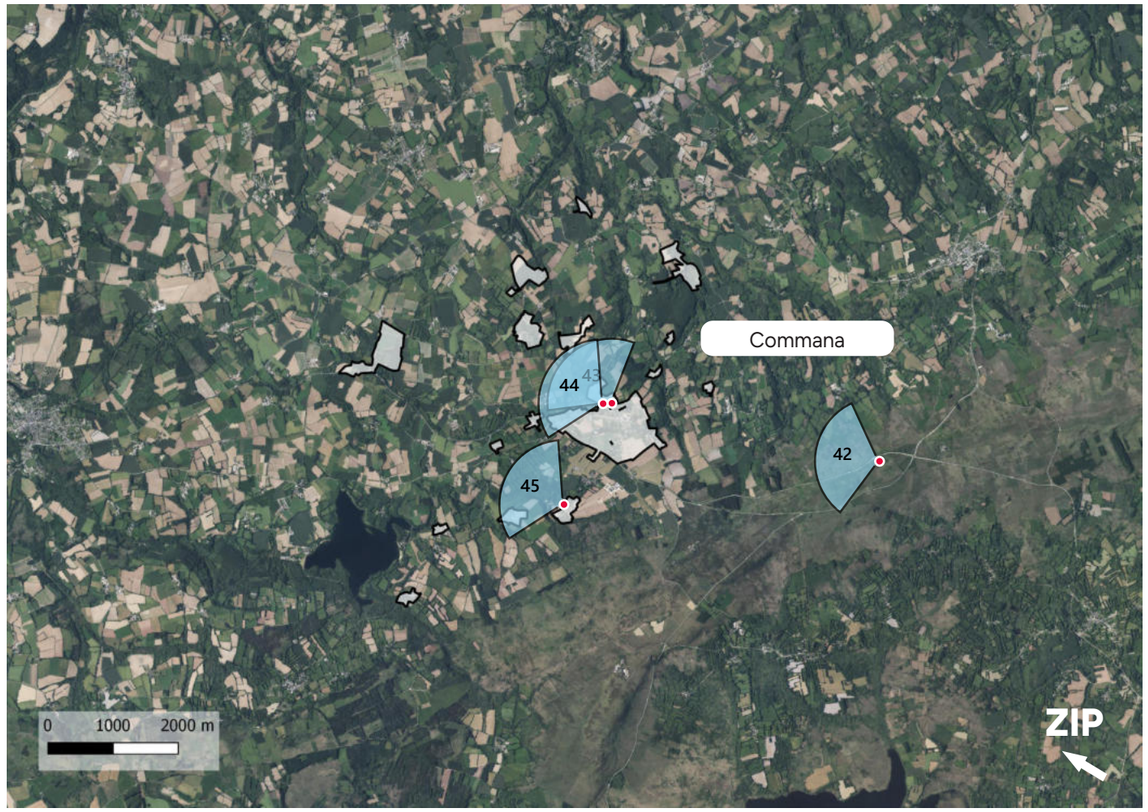

Figure 64 : *Localisation du SPR de la ville de Commana*



Figure 65 : *Bloc diagramme avec localisation du SPR de Commana*

Description et degré d'ouverture sur le paysage :

Le Site Patrimonial Remarquable de Commana se divise en 16 secteurs distincts, chacun bénéficiant d'un périmètre protégé établi par une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) définie par arrêté en date du 12/09/1988. Situé dans le Parc Naturel Régional d'Armorique, au pied des Monts d'Arrée dans le sud-est de la région étudiée, il s'étend sur la commune de Commana et ses environs. Ces secteurs ont pour mission de préserver un patrimoine diversifié, comprenant des trésors tels que l'église Saint-Derrien, classée monument historique. Cette église gothique se distingue par sa façade ouest richement sculptée et son intérieur orné de retables, de statues anciennes et de vitraux remarquables, reflétant l'importance religieuse passée de la région. De même, Commana abrite l'un des plus beaux enclos paroissiaux de Bretagne, comprenant l'église, un ossuaire, un calvaire et un clocher, tous magnifiquement décorés de sculptures sur bois et pierre, témoignant du talent des artisans locaux. En outre, la Vallée des Moulins offre un paysage enchanteur avec ses multiples moulins à eau, qui étaient autrefois vitaux pour l'économie locale, illustrant l'ingéniosité des habitants de Commana dans l'utilisation des ressources naturelles.

Depuis les abords des périmètres protégés et notamment depuis les secteurs habités, la visibilité du VIP est altérée par la trame bâtie. Néanmoins, depuis les franges de bourg, les vues sont ouvertes sur le paysage du plateau des marches de l'Arrée. Et depuis ces secteurs, le VIP est visible avec une prégnance plus ou moins importante selon la proximité du périmètre avec le projet et la présence de végétation. Par conséquent, tenant compte de ces élements, la sensibilité est qualifiée de faible.

De plus, il convient de noter qu'une covisibilité est possible depuis les hauteurs des Monts d'Arrée, notamment depuis le sentier de Grande Randonnée de Pays (GRP) des Monts d'Arrée qui traverse les sommets, offrant ainsi des panoramas sur le plateau nord finistérien. Du sommet du Roc'h Trevezel, culminant à 385 mètres, la silhouette du clocher de l'enclos paroissial de Commana se distingue dans le paysage, avec le SPR en arrière-plan. Ainsi, une relation de covisibilité indirecte est établie entre le SPR de Commana, dont le clocher fait partie, et le VIP.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE < Visibilité

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE < Covisibilité

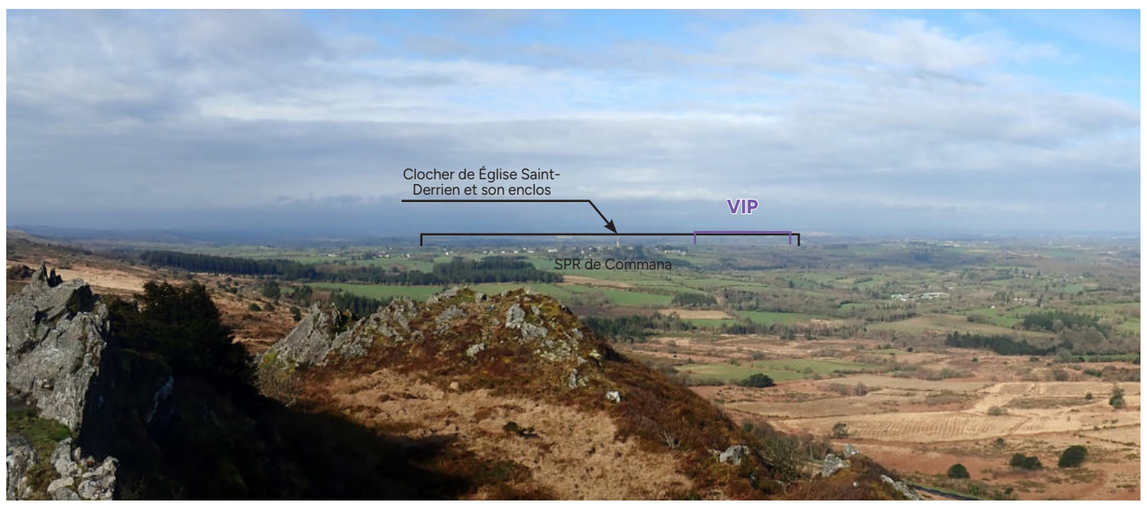

Photo 42 : *Depuis le somment du Roc'h Trevezel, on observe une situation de covisibilité indirecte entre le SPR de Commana et le VIP. En effet, le VIP est visible en totalité, implanté sur le plateau agricole*



Photo 43 : *Depuis les abords du SPR de Commana, en sortie de bourg du même nom, le VIP est partiellement visible, sa perception est altérée par la trame végétale en arrière-plan*



Photo 44 : *Perception depuis le centre-bourg de Commana, le VIP est masqué par la trame bâtie et la végétation qui compose la commune*

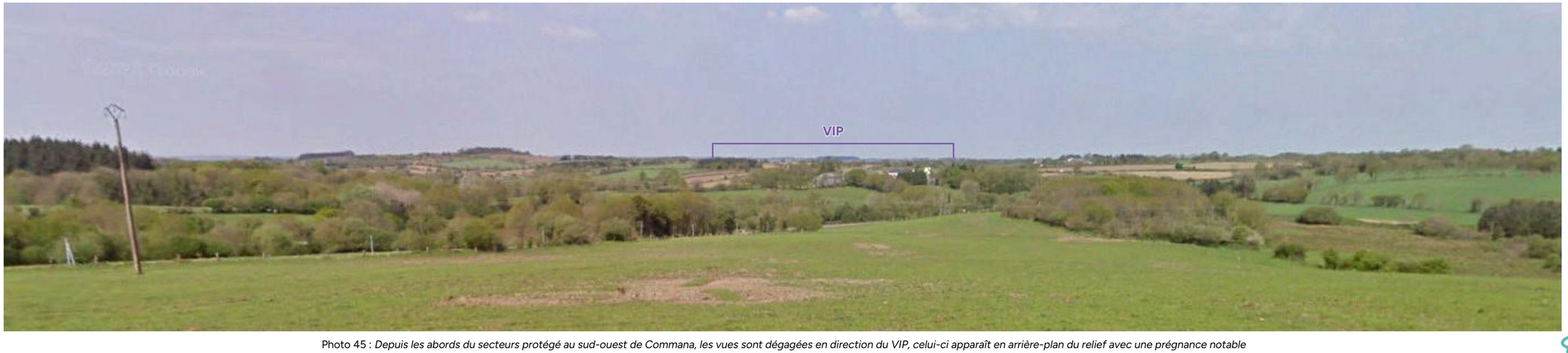

Photo 45 : *Depuis les abords du secteurs protégé au sud-ouest de Commana, les vues sont dégagées en direction du VIP, celui-ci apparaît en arrière-plan du relief avec une prégnance notable*

3.4. Les monuments historiques

Sur le territoire d'étude du projet éolien, de nombreux monuments historiques ont été recensés dont 25 situés dans l'aire d'étude rapprochée. Ces derniers sont numérotés de 1 à 25.

Les monuments présents dans l'aire d'étude rapprochée sont localisés sur la carte ci-contre et recensés dans un tableau récapitulatif ci-après précisant notamment :
> l'identification du monument, la commune et le degré de protection ;
> la distance entre le monument et le point le plus proche de la ZIP ;
> le cadre paysager dans lequel s'inscrit l'édifice ;
> l'analyse de la visibilité théorique ;
> la visibilité pressentie du VIP depuis les abords de l'édifice.

Comme pour l'analyse réalisée dans l'aire d'étude éloignée, il est important de comprendre comment s'inscrivent les monuments historiques de l'aire d'étude dans leur environnement afin de mesurer leur sensibilité vis-à-vis de l'éolien et notamment les risques de « visibilité » et de « covisibilité », directe ou indirecte, entre les monuments et les éoliennes.

■ VISIBILITÉ DEPUIS UN ÉDIFICE PROTÉGÉ

Dès lors que le VIP est potentiellement visible depuis les abords de l'édifice (case surlignée en violet dans le tableau), une analyse plus fine est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :
> un repérage sur photo aérienne ;
> des photographies issues de la campagne terrain ;
> une flèche indiquant la direction du projet éolien ;
> une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice.

■ COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE PROTÉGÉ

Dès lors qu'une covisibilité est pressentie (case surlignée en violet dans le tableau), une analyse plus fine est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :
> un repérage sur photo aérienne ;
> des photographies issues de la campagne terrain ;
> une flèche indiquant la direction du projet éolien ;
> une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice.

FIGURE 66 : *CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Aire rapprochée

Monument Historique
délimitation et numérotation

Périmètre de protection
rayon de 500 m - édifice classé
rayon de 500 m - édifice inscrit

Angle apparent

0,1 - 0,5°

0,5 - 1°

1,0 - 5,0°

> 5,0°

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI
Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 132 m
Réalisation : Windpro

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude rapprochée seront analysés dans les chapitres dédiés

0 1,5 3 Kilomètres

N

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ PRESSENTIE DU VIP	COVISIBILITÉ PRESSENTIE AVEC LE VIP
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE									
1	Église Saint-Mélar, cimetière et calvaire	Locmélar	Finistère	Classé	2,1	Situé au centre de la commune de Locmélar	En ZVI	VIP pressenti visible depuis les abords de l'édifice protégé	Covisibilité pressentie depuis la RD 30a au nord de la commune
2	Chapelle Saint-Ildut	Sizun	Finistère	Inscrit	3,1	Situé en marge de la commune, isolé et encadré par de la végétation	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame végétale	Pas de covisibilité pressentie
3	Église Saint-Suliau et enclos	Sizun	Finistère	Classé	3,8	Situé au cœur de la commune de Sizun	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
4	Calvaire	Tréhou	Finistère	Inscrit	7,5	Situé en frange sud-ouest de la commune, implanté au sein du cimétière communale	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
5	Maisons du Guet (deux)	La Martyre	Finistère	Partiellement inscrit	8,0	Situé au cœur de la commune	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
6	Église Saint-Salomon et enclos	La Martyre	Finistère	Classé	8,1	Situé au cœur de la commune	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
7	Maisons du Guet (deux) | Maison Est | Façade	La Martyre	Finistère	Inscrit	8,1	Situé au cœur de la commune	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
8	Église Saint-Pierre et enclos	Ploudiry	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	6,9	Siitué au centre de la commune	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
9	Église Saint-Pierre et enclos	Ploudiry	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	6,9	Siitué au centre de la commune	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
10	Église Saint-Eguiner	Loc-Eguiner	Finistère	Inscrit	5,1	Situé en frange sud de la commune au passage du PR	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame végétale	Pas de covisibilité pressentie
11	Église Notre-Dame et enclos	Lampaul-Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	6,4	Situé au cœur de la commune	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
12	Église Notre-Dame et enclos	Lampaul-Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	6,4	Situé au cœur de la commune	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
13	Fontaine de Saint-Thivisiau	Landivisiau	Finistère	Classé	8,4	Situé au centre de la commune de Landivisiau	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
14	Église Saint-Thivisiau	Landivisiau	Finistère	Partiellement Classé	8,4	Situé au centre de la commune de Landivisiau	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
15	Chapelle du cimetière	Landivisiau	Finistère	Classé	8,7	Situé au centre de la commune de Landivisiau	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
16	Tannerie de Mestual (ancienne)	Landivisiau	Finistère	Inscrit	8,9	Situé en frange nord de la commune de Landivisiau	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
17	Stèle	Landivisiau	Finistère	Classé	8,4	Situé au centre de la commune de Landivisiau	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
18	Église Saint-Miliau et enclos	Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	7,1	Situé au centre de la commune de Guimiliau, au passage du GRP des Monts d'Arrée	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
19	Église Saint-Miliau et enclos	Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	7,1	Situé au centre de la commune de Guimiliau, au passage du GRP des Monts d'Arrée	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie

Figure 67 : ***Liste des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée - 1/2***

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	VISIBILITÉ PRESSENTIE DU VIP	COVISIBILITÉ PRESSENTIE AVEC LE VIP
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE									
20	Église Saint-Miliau et enclos	Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	7,1	Situé au centre de la commune de Guimiliau, au passage du GRP des Monts d'Arrée	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
21	Église Saint-Miliau et enclos	Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	7,1	Situé au centre de la commune de Guimiliau, au passage du GRP des Monts d'Arrée	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
22	Église Saint-Miliau et enclos | Arc de Triomphe	Guimiliau	Finistère	Classé	7,1	Situé au centre de la commune de Guimiliau, au passage du GRP des Monts d'Arrée	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Pas de covisibilité pressentie
23	Église Saint-Derrien et enclos	Commana	Finistère	Classé	7,6	Situé au cœur de la commune	En ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par la trame bâtie	Covisibilité pressentie depuis les hauteurs des Monts d'Arrée
24	Allée couverte de Mougau	Commana	Finistère	Classé	7,5	Situé en marge de la commune au sud-ouest et au passage du PR	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie
25	Église Saint-Cadou et croix	Sizun	Finistère	Inscrit	7,4	Isolé et en marge de la commune. Situé à proximité du passage du GRP des Monts d'Arrée	Hors-ZVI	Pas de visibilité pressentie, VIP masqué par le relief	Pas de covisibilité pressentie

Figure 68 : ***Liste des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée - 2/2***

MH 1 - ÉGLISE SAINT-MÉLAR, CIMETIÈRE ET CALVAIRE // LOCMÉLAR

> Risque de visibilité et de covisibilité







Photo 46 : *Depuis les abords de l'église, les vues sont fermées par la trame bâtie, néanmoins le VIP est visible en arrière-plan des habitations*
Photo 47 : *Perception depuis la route communale nord, on observe une situation de covisibilité entre la structure du clocher de l'église et le VIP*

Degré d'ouverture sur le paysage : L'église Saint-Mélar est située au cœur de la commune de Locmélar et depuis les abords (place de l'église), les perceptions en direction du projet sont altérées par la trame bâtie. Néanmoins, en raison de la proximité des habitations vis à vis du VIP, celui-ci reste toutefois légèrement visible en arrière-plan avec une prégnance notable. Par conséquent, la sensibilité est qualifiée de modérée. Par ailleurs, on peut également observer une situation de covisibilité directe entre le VIP et la structure du clocher qui émane du couvert végétal à l'horizon laissant apparaître le VIP en arrière-plan de l'église.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉ < Visibilité
VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE < Covisibilité

MH 23 - ÉGLISE SAINT-DERRIEN ET ENCLOS // COMMANA

> Risque de covisibilité





Photo 48 : *Depuis le somment du Roc'h Trevezel, on observe une situation de covisibilité indirecte entre le clocher de l'église Saint-Derrien de Commana et le VIP. En effet, le VIP est visible en totalité, implanté sur le plateau agricole*

Degré d'ouverture sur le paysage : Depuis les hauteurs du Roc'h Trevezel au passage du GRP des Monts d'Arrée, il existe une situation de covisibilité entre la tour du clocher et le VIP. S'inscrivant dans la continuité, le VIP du projet de Locmélar, entre aussi en covisibilité avec cet édifice. L'insertion du projet augmentera, à l'horizon, la présence du motif éolien. De fait, la situation de covisibilité peut être qualifiée de faible.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FAIBLE

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	SENSIBILITÉ VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE									
1	Eglise Saint-Mélar, cimetière et calvaire	Locmélar	Finistère	Classé	2,1	Situé au centre de la commune de Locmélar	En ZVI	Modérée	Faible
2	Chapelle Saint-Ildut	Sizun	Finistère	Inscrit	3,1	Situé en marge de la commune, isolé et encadré par de la végétation	En ZVI	Nulle	Nulle
3	Eglise Saint-Suliau et enclos	Sizun	Finistère	Classé	3,8	Situé au cœur de la commune de Sizun	En ZVI	Nulle	Nulle
4	Calvaire	Tréhou	Finistère	Inscrit	7,5	Situé en frange sud-ouest de la commune, implanté au sein du cimétière communale	En ZVI	Nulle	Nulle
5	Maisons du Guet (deux)	Martyre	Finistère	Partiellement inscrit	8,0	Situé au cœur de la commune	En ZVI	Nulle	Nulle
6	Eglise Saint-Salomon et enclos	Martyre	Finistère	Classé	8,1	Situé au cœur de la commune	En ZVI	Nulle	Nulle
7	Maisons du Guet (deux) | Maison Est | Façade	Martyre	Finistère	Inscrit	8,1	Situé au cœur de la commune	En ZVI	Nulle	Nulle
8	Eglise Saint-Pierre et enclos	Ploudiry	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	6,9	Siitué au centre de la commune	En ZVI	Nulle	Nulle
9	Eglise Saint-Pierre et enclos	Ploudiry	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	6,9	Siitué au centre de la commune	En ZVI	Nulle	Nulle
10	Eglise Saint-Eguiner	Loc-Eguiner	Finistère	Inscrit	5,1	Situé en frange sud de la commune au passage du PR	En ZVI	Nulle	Nulle
11	Eglise Notre-Dame et enclos	Lampaul-Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	6,4	Situé au cœur de la commune	En ZVI	Nulle	Nulle
12	Eglise Notre-Dame et enclos	Lampaul-Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	6,4	Situé au cœur de la commune	En ZVI	Nulle	Nulle
13	Fontaine de Saint-Thivisiau	Landivisiau	Finistère	Classé	8,4	Situé au centre de la commune de Landivisiau	En ZVI	Nulle	Nulle
14	Eglise Saint-Thivisiau	Landivisiau	Finistère	Partiellement Classé	8,4	Situé au centre de la commune de Landivisiau	En ZVI	Nulle	Nulle
15	Chapelle du cimetière	Landivisiau	Finistère	Classé	8,7	Situé au centre de la commune de Landivisiau	En ZVI	Nulle	Nulle
16	Tannerie de Mestual (ancienne)	Landivisiau	Finistère	Inscrit	8,9	Situé en frange nord de la commune de Landivisiau	En ZVI	Nulle	Nulle
17	Stèle	Landivisiau	Finistère	Classé	8,4	Situé au centre de la commune de Landivisiau	En ZVI	Nulle	Nulle
18	Eglise Saint-Miliau et enclos	Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	7,1	Situé au centre de la commune de Guimiliau, au passage du GRP des Monts d'Arrée	En ZVI	Nulle	Nulle

Figure 69 : ***Synthèse de la sensibilité des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée 1/2***

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE	SENSIBILITÉ VISIBILITÉ	SENSIBILITÉ COVISIBILITÉ
19	Eglise Saint-Miliau et enclos	Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	7,1	Situé au centre de la commune de Guimiliau, au passage du GRP des Monts d'Arrée	En ZVI	Nulle	Nulle
20	Eglise Saint-Miliau et enclos	Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	7,1	Situé au centre de la commune de Guimiliau, au passage du GRP des Monts d'Arrée	En ZVI	Nulle	Nulle
21	Eglise Saint-Miliau et enclos	Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	7,1	Situé au centre de la commune de Guimiliau, au passage du GRP des Monts d'Arrée	En ZVI	Nulle	Nulle
22	Eglise Saint-Miliau et enclos | Arc de Triomphe	Guimiliau	Finistère	Classé	7,1	Situé au centre de la commune de Guimiliau, au passage du GRP des Monts d'Arrée	En ZVI	Nulle	Nulle
23	Eglise Saint-Derrien et enclos	Commana	Finistère	Classé	7,6	Situé au cœur de la commune	En ZVI	Nulle	Faible
24	Allée couverte de Mougau	Commana	Finistère	Classé	7,5	Situé en marge de la commune au sud-ouest et au passage du PR	Hors-ZVI	Nulle	Nulle
25	Eglise Saint-Cadou et croix	Sizun	Finistère	Inscrit	7,4	Isolé et en marge de la commune. Situé à proximité du passage du GRP des Monts d'Arrée	Hors-ZVI	Nulle	Nulle

Figure 70 : ***Synthèse de la sensibilité des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée 2/2***

FIGURE 71 : *CARTE DE SYNTHÈSE DU PATRIMOINE DE L'AIRE RAPPROCHÉE*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Aire rapprochée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

Secteur hors ZVI

Secteur en ZVI

Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

Nulle | Très faible | Faible | Modérée | Forte | Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

M Visibilité depuis un monument historique

S Visibilité depuis un site protégé

SPR Visibilité depuis un site patrimonial remarquable

Covisibilité avec un édifice ou un site protégé

LANDIVISIAU

LAMPAUL-GUIMILIAU

SIZUN

COMMANA

Locmélar

Ploudiry

Le Tréhou

Loc-Eguiner

Tréflévénez

St-Sauveur

Covisibilité Église Saint-Derien et enclos (MH23)

Église Saint-Mélar, cimetière et calvaire (MH 1)

SPR de Commana

Site des Monts d'Arrée

Allée couverte

0 1,5 3 Kilomètres

N

SILLAGE agence de paysage & d'urbanisme

Parcelle agricole du plateau des marches de l’Arrée

FIGURE 72 : *CARTE DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Locmélar
Roc'h Mélar
Penn ar Prat
Keriagu
Boscornou
le Moulin de Boscornou
Bois de Runtan
Coat Locmélar
Toull ar Hoat
Kergoat
Enclos paroissial
Fontaine St-Méloir
le Rohou
Roc'h Duff
Dirizennet
Kernonnen
Bois de Keravel
GR de Pays
le Moulin de Keravel
Perros
Cleuz Braz
Kerdévez
Keravel
St-Sauveur
Kerbunsou
Kerzéven
Voaz Séac'h
le Quéau
Tréonvel
Kerbilo
Karbont
Ty Toull
Maner Kerbilo
la Garenne
Poullouduff
Loc Ildud
Pen ar Vali
Danouédel
Gorré Quistinit
Quistinit
Kerjézékel
Tromelin
ar Rest
le Moulin de Quistinit
Kerrouez
Kerhamon
Kervénan
Kosker Vihan
Kerskao
Kerotret
Kerbiguet
Kerlodézan
Déchèt.
Kroas Kabelleg
Ruguellou
Kerbrézel
Roc'h Kleger
Pen ar Raz
Kerbrat
Kerbouzard Braz
Kerbouzard Bihan
Kervéen
Keryagu
Pen ar Yun
Rosvern
Gouezou Vraz
Gouezou Vihan
Kerénez
Kerouat
Moulin de Kerouat
Ste-Anne
la Salle
Penhoat
Milin Granec
Roz ar Banniel
Kerroc'h
Kerroc'h Braz
Kernazurès
Kerbolot
Ty Névez
Mognen
Kerdévez
Ruguellou
D 30
D 18
D 764
D 11

0 0,5 1 Kilomètres N

1 . CONTEXTE PAYSAGER

Dans la continuité de ce qui a été fait dans les aires précédentes, une analyse plus détaillée a été réalisée sur le contexte paysager de l'aire d'étude immédiate afin d'évaluer finement les sensibilités paysagères des abords de la zone d'implantation.

1.1. Le relief et l'hydrographie

À l'échelle de l'aire d'étude immédiate, le relief est marqué par la présence du cours d'eau de l'An Dour Kamm à l'est, formant un axe nord-sud. Au sud de la ZIP, un affluent secondaire de l'Élorn contribue également au relief du plateau où se situe la ZIP. Ce plateau, caractérisé par des ondulations marquées, est en relation avec la proximité des Monts d'Arrée au nord-ouest de la zone d'étude. L'altitude varie généralement entre 100 et 200 mètres, marquant ainsi une transition entre le plateau agricole léonard et les reliefs des Monts d'Arrée.

Le couvert végétal joue également un rôle significatif dans cette zone d'étude, s'alignant le long des vallées et des parcelles grâce à un dense réseau bocager. Les boisements et les alignements de végétation limitent souvent les perspectives visuelles. Cependant, en raison du relief fortement ondulé, des points d'observation dépourvus de végétation offrent des vues panoramiques. Bien que la présence de la végétation réduise la visibilité du VIP, celui-ci reste visible depuis de nombreux points de vue.



Photo 49 : *Perception sur la vallée de l'affluent de l'Élorn // Ambiance paysagère*



Photo 50 : *Perception de la vallée formée par le passage de l'An Dour Kamm // Ambiance paysagère*



Photo 51 : *Vue sur la vallée formée par le passage du Dour ar Men Glaz // Ambiance paysagère*

FIGURE 73 : *CARTE DU RELIEF ET DE L'HYDROGRAPHIE*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Altitude

190 m

100 m

Cours d'eau

0 0,5 1 Kilomètres N

FIGURE 74 : *ORGANISATION DU TERRITOIRE*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Bois Communal de Locmélar

Vallée d'An Dour Kamm et sa ripisylve

Parcelle agricole

Vallon du Dour ar Men Glaz

Route communale

Hameau de Kerjézékel

0 0,5 1
Kilomètres
N

FIGURE 75 : *BLOC DIAGRAMME DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

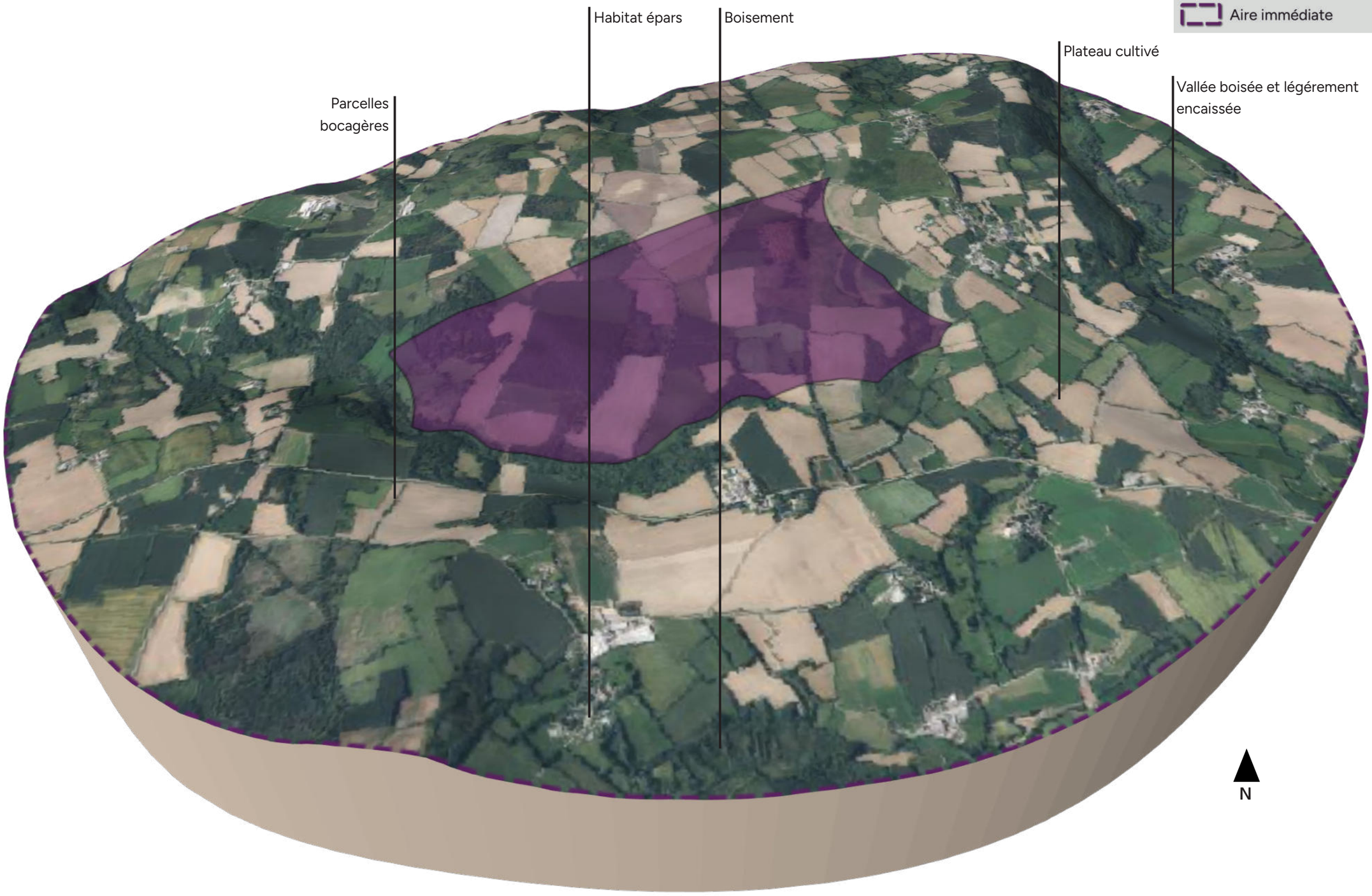

1.2. *Les principaux axes de communication*

1.2.1. *Axes viaires*

La plupart des axes présents au sein de l'aire d'étude immédiate sont des routes communales, menant aux différents hameaux et au trafic restreint. L'axe le plus important qui traverse l'aire d'étude est la route communale ouest de la ZIP, passant par les hameaux du Maner Kerbilo et le Quéau en direction de Locmélar.

Dans ce paysage de plateau bocager, au relief fortement ondulé, les perceptions depuis les axes routiers varient selon l'implantation de la végétation ainsi que la topographie traversée (plateaux, versants). Les sensibilités les plus fortes ont été repérées le long d'axes secondaires passant à proximité de la ZIP. Elles présentent quant à elles des sensibilités qualifiées de modérées à très fortes au regard de l'éloignement du VIP et de sa position latérale à la voie.

1.2.2. *Chemins de randonnée*

Le GRP des Monts d'Arrée est présent au sein de l'aire d'étude immédiate. Ce dernier traverse la ZIP du nord au sud et rejoint la vallée de l'An Dour Kamm selon un tracé nord-sud. À noter qu'aucune voie verte n'a été recensée dans l'aire d'étude immédiate.
Depuis ces circuits, les vues en direction du VIP seront régulièrement tronquées par le relief des vallées et sont bien souvent filtrées par la présence d'un bocage relativement dense. Néanmoins, la prégnance du VIP demeure importante et les sensibilités du sentier vis-à-vis du VIP sont évaluées de modérées à très fortes, en particulier la section qui traverse la zone d'implantation du projet.

Des niveaux de sensibilités ont été déterminés par axe de déplacement en fonction du degré d'ouverture vers la zone d'implantation potentielle (présence de filtres entre la voie et le VIP), de l'orientation de la voie par rapport au VIP (vue dans l'axe ou vue latérale), de l'éloignement par rapport au site d'implantation et de la modification potentielle du paysage existant. Ces sensibilités ont été reportées sur une carte de synthèse à la suite du reportage photographique ci-après.



Photo 52 : *Perception depuis l'intersection de deux routes communales au sud-ouest de la ZIP, les vues sont ouvertes sur le plateau agricole laissant apparaître le VIP totalement avec une prégnance notable*



Photo 53 : *Perception du VIP depuis le passage du GRP des Monts d'Arrée*



Photo 54 : *Perception depuis le sentier de GRP des Monts d'Arrée au nord de la ZIP, le VIP est tronqué et filtré par la trame bocagère*

FIGURE 76 : *CARTE DES AXES DE DÉPLACEMENT*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Axe routier

Route principale

Route secondaire

Sentier de randonnée

Sentier pédestre

Angle apparent

0,1 - 0,5°

0,5 - 1°

1,0 - 5,0°

> 5,0°

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 132 m

Réalisation : Windpro

Vers Locmélar

Vers Landerneau

Vers Sizun

Vers Sizun

Vers Commana

54

56

57

52

53

55

Roc'h Duff

Dirizennet

Perros

le Moulin de Keravel

Cleuz Braz

Kernonnen

Kernévez

Kerskao

Kerotret

Kerlodézan

Danouédel

Kerjézékel

Quistinit

Tromelin

Kerzéven

Voaz Séac'h

le Quéau

Kerbilo

Karbont

Ty Toull

Maner Kerbilo

la Garenne

Boscornou

Locmélar

Kergoat

Coat Locmélar

le Rohou

Penhoat

Roz ar Banniel

Kerroc'h

Kerroc'h Braz

Kernazurès

Kerbolot

Kerbouzard Braz

Kerbouzard Bihan

Kerbiguet

Kervéen

Kroas Kabelleg

Keryagu

Pen ar Yun

Rosvern

Gouezou Vraz

Gouezou Vihan

Kerbrézel

Kerouat

Moulin de Kerouat

Roc'h Kleger

Pen ar Raz

Kerbrat

Tréonvel

Kerrouez

Kervénan

Poullouduff

Loc Ildud

Kosker Vihan

le Moulin de Quistinit

Gorré Quistinit

ar Rest

GRP des Monts d'Arrée

GR de Pays

RD 18

D 18

D 764

0 0,5 1 Kilomètres N



Photo 55 : *Vue depuis la route communale de Kerlodézan, le VIP est tronqué par le relief et la végétation. Néanmoins celui-ci reste visible en arrière-plan avec une prégnance notable*



Photo 56 : *Vue depuis la communale au nord-ouest de la ZIP, le VIP est tronqué par le relief et la végétation présente. Celui-ci reste toutefois visible en arrière-plan avec une prégnance modérée*



Photo 57 : *Vue ouverte en direction de la ZIP depuis la route communale sud de Kernonnen, le VIP est visible dans sa totalité avec une forte prégnance*

FIGURE 77 : *SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES DEPUIS LES PRINCIPAUX AXES DE DÉPLACEMENT*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Zone de visibilité théorique (ZVI)

Secteur hors ZVI

Secteur en ZVI

Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

Nulle | Très faible | Faible | Modérée | Forte | Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

Perception depuis les axes routiers

Perception depuis les sentiers de randonnées

GRP des Monts d'Arrée

GR de Pays des Monts d'Arrée

0 0,5 1 Kilomètres N

1.3. L'habitat

L'analyse de l'habitat à l'échelle de l'aire d'étude immédiate s'intéresse à l'ensemble des lieux de vie présents dans les abords de la ZIP. Néanmoins, aucun bourg n'a été recensé au sein de l'aire d'étude immédiate du projet de Locmélar.
En revanche, plusieurs hameaux et lieux-dits sont présents. Ils sont tous situés en zone de visibilité théorique du VIP et ont fait l'objet d'une analyse de terrain complémentaire dont des photographies sont présentées ci-après.
Méthodologiquement, un premier chapitre s'intéresse aux bourgs (et principaux hameaux) et un second est dédié à l'habitat isolé. Une carte de synthèse générale illustre ensuite l'ensemble des sensibilités identifiées pour toute la thématique habitat.

1.3.1. Les bourgs et principaux hameaux

HAMEAU- KERNONNEN (500M DE LA ZIP)	
PERCEPTION DEPUIS LE HAMEAU	VALEUR DE LA SENSIBILITÉ
Depuis le hameau de Kernonnen, on peut apercevoir une vaste étendue de paysage agricole, avec seulement quelques bocages à l'horizon. Malgré cela, la prégnance du VIP demeure forte.	Très forte



Photo 58 : *Vue ouverte en direction de la ZIP depuis la route communale sud de Kernonnen, le VIP est visible dans sa totalité avec une forte prégnance*

HAMEAU- KERLODÉZAN (500M DE LA ZIP)	
PERCEPTION DEPUIS LE HAMEAU	VALEUR DE LA SENSIBILITÉ
Depuis le lieu-dit de Kerlodézan, les vues sont tronquées par la trame végétale qui délimite la parcelle. Néanmoins, le VIP reste visible avec une forte prégnance au-delà de la végétation.	Très forte



Photo 59 : *Depuis le hameau de kerlodézan, le VIP est filtré et tronqué par la trame végétale. Néanmoins, celui-ci demeure visible avec une forte prégnance*

■ MANER KERBILO



Photo 60 : *La vue est fermée en direction de la ZIP, le VIP apparaît filtré et tronqué par la végétation présente au bord de la route communale*

■ KERZÉVEN



Photo 61 : *Depuis les abords du hameau de Kerzéven, la vue est restreinte en raison du relief et de la végétation, le VIP s'insère en arrière-plan avec une prégnance notable et apparaît tronqué par le relief et filtré par la végétation*

1.3.2. Perception depuis les hameaux et les habitations isolées

Aux abords du projet éolien, l'habitat est relativement diffus avec un nombre très important de hameaux et d'habitations isolées (exploitations agricoles). C'est pourquoi, en complément de ce qui a été fait précédemment, et afin d'analyser finalement la modification du paysage quotidien, il est important de prendre en compte la perception depuis ces lieux de vie en retrait des villages afin d'évaluer la sensibilité globale de l'habitat vis-à-vis du projet. Cette analyse s'appuie principalement sur l'étude de terrain dont des photographies explicites sont présentées ci-après (illustrant l'environnement des habitations ainsi que les vues principales vers le site du projet).

Une carte de synthèse sur la sensibilité de l'ensemble de l'habitat de l'aire d'étude immédiate (bourgs et hameaux) est présentée à la fin du reportage photographique commenté ci-après.

■ KERNÉVEZ



Photo 62 : *Perception depuis les abords du hameau de Kernévez, le VIP est tronqué par la trame bâtie et la végétation. Nénmoins, le VIP reste visible avec une prégnance notable au-delà des habitations*

■ DANOUÉDEL



Photo 63 : *Depuis la route communale au passage du hameau de Danouédel, le VIP est visible avec une emprise visuelle notable et une forte prégnance verticale. Cependant, cette perception est atténuée par la végétation qui encadre le hameau à proximité des habitations.*

FIGURE 78 : *CARTE DE LOCALISATION DES PHOTOGRAPHIES ILLUSTRANT LA PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT ISOLÉ*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Hameaux et habitat isolé

61 Kerzéven

62 Kernévez

58 Kernonnen

59 Kerlodézan

60 Manoir de Kerbilo

63 Lanquédel

Locmélar
Boscornou
Quistinit
Kerlodézan
Kernonnen
Kerzéven
Kerbilo
Karbont
Ty Toull
la Garenne
Pen ar Vali
Voaz Séac'h
le Quéau
Roc'h Duff
Dirizennet
Perros
le Moulin de Keravel
Cleuz Braz
St-Sauveur
Kerbunsou
Kerskao
Kerotret
Kerbiguet
Kroas Kabelleg
Kerjézékel
Gorré Quistinit
Tromelin
ar Rest
Kerbrézel
Kerouat
Moulin de Kerouat
Gouezou Vraz
Gouezou Vihan
Keryagu
Pen ar Yun
Rosvern
Kerbouzard Braz
Kerbouzard Bihan
Kervéen
Ruguellou
Kerhamon
le Moulin de Quistinit
Roc'h Kleger
Pen ar Raz
Kerbrat
Déchèt.
Bois de Keravel
GR de Pays des Monts d'Arrée

0 0,5 1 Kilomètres N

FIGURE 79 : *CARTE DE LA SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE DE L'HABITAT*

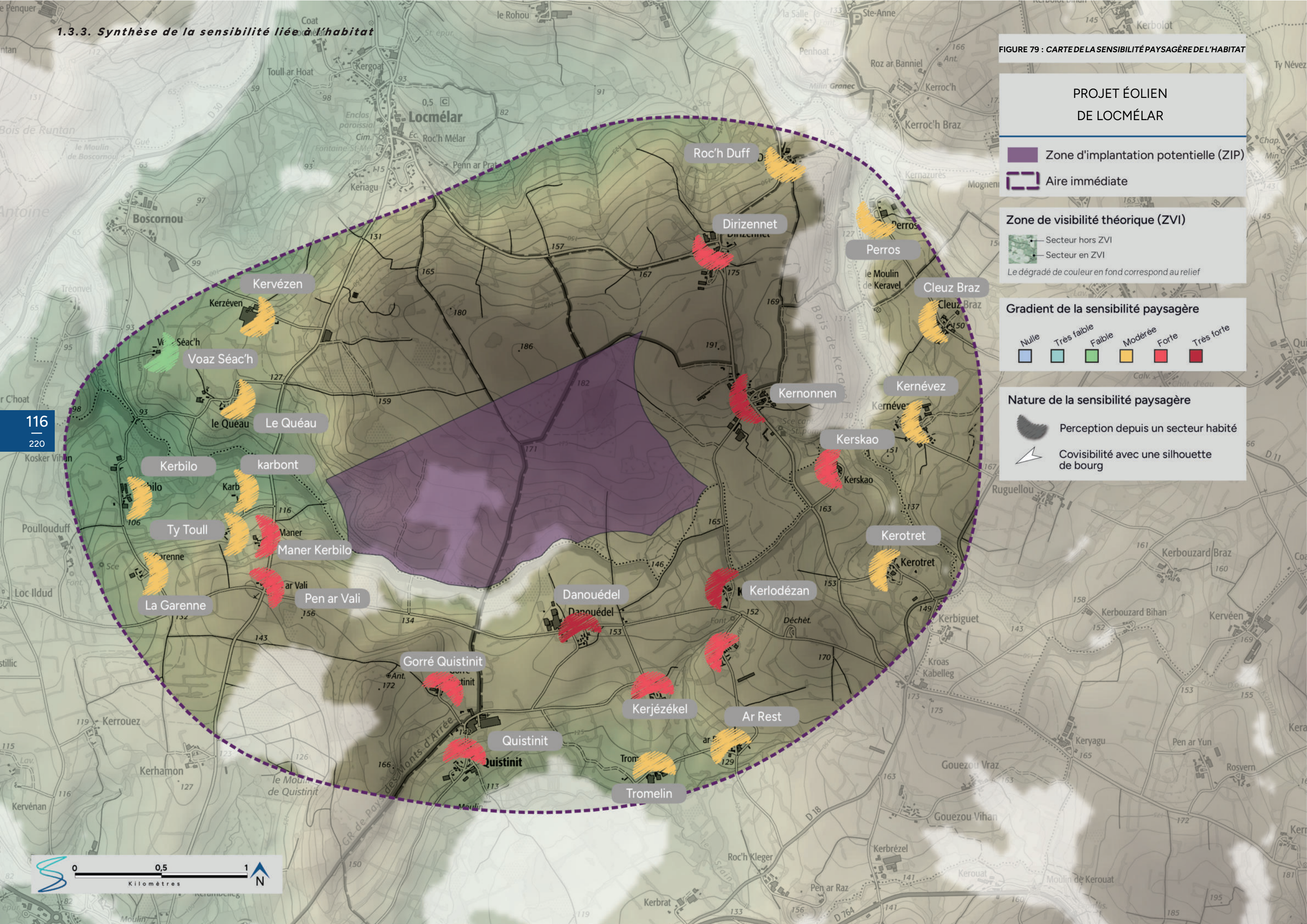

FIGURE 80 : ***CARTE DE SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES***

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Zone de visibilité théorique (ZVI)

Secteur hors ZVI

Secteur en ZVI

Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

Très faible · Faible · Modérée · Forte · Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

Perception des vallées

Perception depuis les axes routiers

Perception depuis les sentiers de randonnées

Perception depuis un secteur habité

Roc'h Duff

Dirizennet

Perros

Cleuz Braz

Kernonnen

Kernévez

Kerskao

Kerotret

Kerlodézan

Danouédel

Gorré Quistinit

Kerjézékel

Ar Rest

Quistinit

Tromelin

Kervézen

Voaz Séac'h

Le Quéau

Kerbilo

karbont

Ty Toull

Maner Kerbilo

La Garenne

Pen ar Vali

0 0,5 1 Kilomètres N

2 . LE CONTEXTE ÉOLIEN

Aucun parc ou projet éolien n'est recensé au sein de l'aire d'étude immédiate.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

3 . PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

3.1. Patrimoine mondial de l'UNESCO

Aucun bien inscrit, ou en projet, sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO n'est présent au sein des aires d'étude du projet.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

3.2. Les sites protégés

Il n'y a pas de site protégé au sein de l'aire d'étude immédiate.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

3.3. Les Sites Patrimoniaux Remarquables

L'aire d'étude immédiate ne compte pas de SPR.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

3.4. Les monuments historiques

Il n'y a pas de monument historique au sein de l'aire étudiée.

VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : SANS OBJET

3.5. Zone de présomption de prescription archéologique

Les « zones de présomption de prescription archéologique » déterminent des seuils d'emprise du sol dans lesquelles les opérations d'aménagement affectant le sous-sol sont présumées faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation (décret n°2004-490 du 3 janvier 2004, art. 4).

Au sein de l'aire d'étude immédiate, plusieurs secteurs de ZPPA ont été répertoriés mais aucun n'empiète sur la zone d'implantation potentielle.

FIGURE 81 : ***CARTE DES ZONES DE PRÉSOMPTION DE PRESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE***

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Zone de présomption de prescription archéologique

0 0,5 1 Kilomètres N

E . Synthèse des sensibilités paysagères

L'état initial a mis en exergue les sensibilités paysagères spécifiques de ce territoire :

•Le projet éolien de Locmélar s'implante au cœur d'un paysage de plateau ondulé, façonné par la présence dominante des Monts d'Arrée. Ces derniers, notamment avec le sommet le plus élevé de Bretagne, le Roc'h Trevezel, influencent grandement le relief dans la région sud-est de l'aire d'étude éloignée. Les vallées et cours d'eau serpentent à travers le territoire, se démarquant nettement dans les dépressions du relief. Les zones boisées qui longent ces cours d'eau sont denses, marquant les fonds de vallée de leur présence. Le paysage est également rythmé par un réseau de haies bocagères et de lande maritime, façonné par les vents caractéristiques du Finistère. Cette végétation, en formant des cloisonnements, limite la visibilité du VIP depuis la plupart des points d'observation. Toutefois, depuis les points élevés, notamment depuis la crête des Monts d'Arrée comme le belvédère du Roc'h Trevezel ou encore depuis le sentier du GRP des Monts d'Arrée, la vue s'ouvre largement, offrant une perspective panoramique où le VIP se dévoile dans son ensemble.

• Un paysage au motif éolien peu marqué. En effet, aucun parc éolien n'a été recensé au sein des aires d'étude immédiate et rapprochée. Néanmoins, un parc composé de deux éoliennes construites est présent au sud-ouest de l'aire d'étude éloignée. La ZIP s'inscrit dans un espace globalement pourvu d'espace de respiration du fait qu'aucun autre parc soit présent. L'élaboration du projet (choix de l'implantation, hauteur et modèles d'éoliennes) devra tenir compte impérativement du contexte paysager afin de contribuer au développement harmonieux et cohérent du motif éolien.

• Un maillage routier où les perceptions visuelles sont rythmées par la végétation, la densité de la trame bâtie et les vues panoramiques offertes par le relief, alternant entre perceptions ouvertes et perceptions fermées.

• Des fenêtres de visibilité ou de covisibilité potentielles avec des monuments historiques ou des sites protégés dont la sensibilité a été jugée de faible à forte. La future perception du site éolien depuis ces derniers devra être évaluée avec attention, notamment depuis le site des Monts d'Arrée, et les covisibilités avec des monuments historiques. Les éléments concernés sont les suivants :

> Covisibilité avec l'église Saint-Derrien à Commana ;
> Visibilité avec le site des Monts d'Arrée ;
> Visibilité avec le SPR de Commana ;
> Visibilité avec l'église de Saint-Mélar.

• La préservation du cadre de vie des riverains doit être étudiée finement avec la forte prégnance présupposée du projet, notamment depuis l'aire d'étude immédiate. L'analyse des vues pressenties des hameaux montre que les caractéristiques paysagères des lieux offrent régulièrement des vues ouvertes ou partielles vers le projet. En raison de la multiplicité des lieux de vie sur le territoire d'étude, des sensibilités majeures (très faibles à très fortes) ont été relevées dans les aires rapprochée et immédiate, notamment pour les bourgs, hameaux et habitats isolés suivants (sans ordre de priorité) :

> Visibilité et covisibilité avec Locmélar ;
> Ploudiry ;
> Kernonnen
> Saint-Sauveur ;
> Guimiliau ;
> Kerlodézan
> Lampaul-Guimiliau ;
> Commana.
> Danouédel

Les 3 cartes qui suivent recensent et hiérarchisent, aire par aire, les sensibilités identifiées au travers de l'état initial.



Photo 64 : *Enclos paroissial de Saint-Thégonnec*

FIGURE 82 : *CARTE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES 1/3*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)
Aire immédiate
Aire rapprochée
Aire éloignée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

Secteur hors ZVI
Secteur en ZVI
Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

Très faible | Faible | Modérée | Forte | Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

Perception des vallées
Perception des unités paysagères
Perception depuis un PNR
Perception depuis un panorama
Effet cumulé avec un autre parc éolien
Visibilité depuis un monument historique
Visibilité depuis un site protégé
Covisibilité avec un édifice ou un site protégé

Plateau Léonard
LANDIVISIAU
Les Marches de l'Arrée
Vallée de l'Élorn
LANDERNEAU
SIZUN
PE de Dirinon
PARC NATUREL RÉGIONAL D'ARMORIQUE
Les Monts d'Arrée
Visibilité depuis le belvédère du Roc'h Trevezel
Visibilité depuis le belvédère du Roc'h an Daol
Visibilité depuis le Site protégé des Monts d'Arrée
Visibilité depuis le belvédère de Menez Mikel
Visibilité depuis le Site de Saint-Michel de Brasparts

0 2,5 5 Kilomètres
N

FIGURE 83 : ***CARTE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES 2/3***

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)
Aire immédiate
Aire rapprochée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

Secteur hors ZVI
Secteur en ZVI
Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

Nulle | Très faible | Faible | Modérée | Forte | Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

M — Visibilité depuis un monument historique
S — Visibilité depuis un site protégé
SPR — Visibilité depuis un site patrimonial remarquable
Covisibilité avec un édifice ou un site protégé

À noter que les éléments en dehors de l'aire d'étude rapprochée seront analysés dans les chapitres dédiés

LANDIVISIAU
LAMPAUL-GUIMILIAU
GUIMILIAU
PLOUDIRY
LOCMELAR
SAINT-SAUVEUR
LOC-EGUINER-SAINT-THEGONNEC
SAINT-ILDUT
COMMANA
SIZUN
LE TREHOU
RD 35
RD 11
RD 111
RD 18
RD 764
RD 31
GR de Pays des Monts d'Arrée
Vallée de l'Elorn
PARC NATUREL RÉGIONAL D'ARMORIQUE

Covisibilité avec la silhouette de bourg et l'église de Saint-Mélar (MH 1)

Visibilité depuis l'église de Saint-Mélar (MH 1)

Visibilité depuis le SPR de Commana

Covisibilité du SPR de Commana et l'église Saint-Derrien (MH 23) depuis le sommet du Roc'h Trevezel

Visibilité depuis le Site des Monts d'Arrée

0 — 1,5 — 3 Kilomètres
N

FIGURE 84 : *CARTE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES 3/3*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Zone de visibilité théorique (ZVI)

Secteur hors ZVI

Secteur en ZVI

Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

Très faible | Faible | Modérée | Forte | Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

Perception des vallées

Perception depuis un PNR

Perception depuis les axes routiers

Perception depuis les sentiers de randonnées

Perception depuis un secteur habité

Roc'h Duff
Dirizennet
Perros
Cleuz Braz
Kernévez
Kernonnen
Kerskao
Kerotret
Kerlodézan
Kervézen
Voaz Séac'h
Le Quéau
Kerbilo
karbont
Ty Toull
Maner Kerbilo
La Garenne
Pen ar Vali
Danouédel
Gorré Quistinit
Kerjézékel
Ar Rest
Quistinit
Tromelin
Vallée de l'An Dour Kamm
GRP des Monts d'Arrée
GR de Pays des Monts d'Arrée

0 0,5 1 Kilomètres N

SCÉNARIOS PARTIE 2

Perception depuis le GRP des Monts d'Arrée au nord du Dour ar Men Glaz (photomontage n°31)

PARTIE 2. Scénarios

La démarche de définition de la configuration finale du parc éolien s'inscrit dans une réflexion globale et itérative.

L'implantation finale est déterminée au terme d'une comparaison de variantes potentielles combinant, entre autre, géométrie du projet et choix du modèle d'éolienne. Cette évaluation croise la faisabilité technique, foncière et économique du projet, avec sa cohérence paysagère, écologique et plus généralement environnementale.

D'un point de vue paysager, l'impact visuel du projet est estimé grâce à la réalisation de photomontages qui permettent de se représenter le nouveau paysage avec les éoliennes construites. Ils sont réalisés depuis des points de vue représentatifs de l'analyse paysagère de l'état initial, et permettent d'appréhender la lisibilité de l'implantation et son ancrage dans le site, notamment vis-à-vis des lignes de force, ainsi que les rapports d'échelle, en fonction de l'altimétrie, des interdistances, de la taille apparente (qui est fonction de l'éloignement) et du nombre d'éoliennes.

Implanter les éoliennes dans le respect du paysage contribue à l'acceptation future du projet.

A . Présentation des variantes

Plusieurs variantes ont été étudiées afin de définir le projet éolien le plus adapté aux caractéristiques et aux différentes contraintes du site.

Pour le projet du parc éolien de Locmélar, les éléments paysagers qui ont motivé le choix des variantes sont (sans ordre de priorité) :
> le nombre d'éoliennes
> la cohérence de la géométrie d'implantation vis-à-vis des lignes de force anthropiques et naturelles
> le recul vis-à-vis des habitations et la lisibilité du projet depuis les lieux de vie

Au final, 3 variantes d'implantation ont été projetées et comparées. Pour chacune d'entre elles, une description synthétique est présentée ci-après.

3.5.1. variante 1

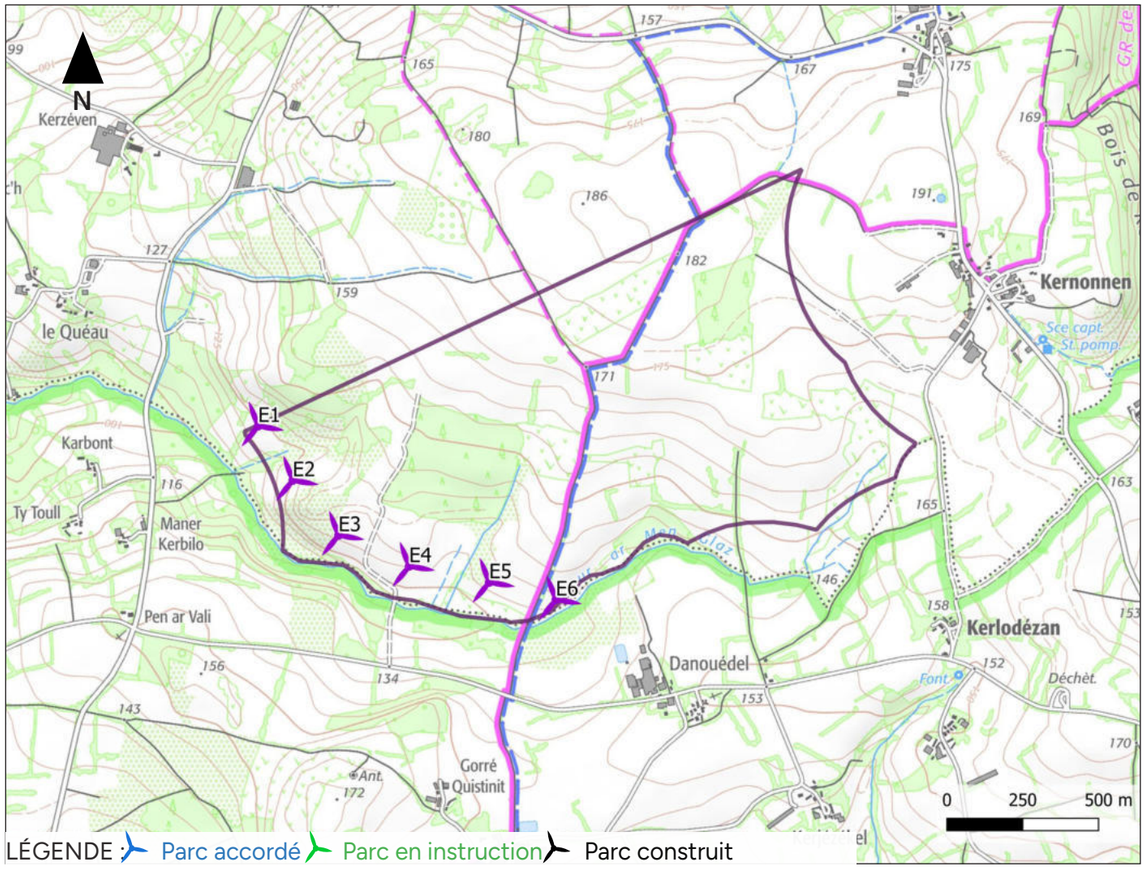

LÉGENDE : Parc accordé Parc en instruction Parc construit

Nombre d'éoliennes	6
Gabarit maximal envisagé (diamètre rotor/hauteur bout de pale)	100m /130 m
Géométrie entre éoliennes	Alignement courbe selon l'axe nord-ouest/sud-est
Interdistances entre éoliennes	Régulières
Distance minimale d'une habitation	E6 à 510 m de Danouédel
Cohérence paysagère	Cette variante à 6 éoliennes se concentre en périphérie sud-ouest de la zone d'étude et l'alignement épouse le versant nord du vallon de Dour ar Men Glaz. À noter que l'éolienne E6 se situe à l'est du GRP des Monts d'Arrée, et le tracé du sentier traverse donc l'alignement du projet.

3.5.1. *variante 2*

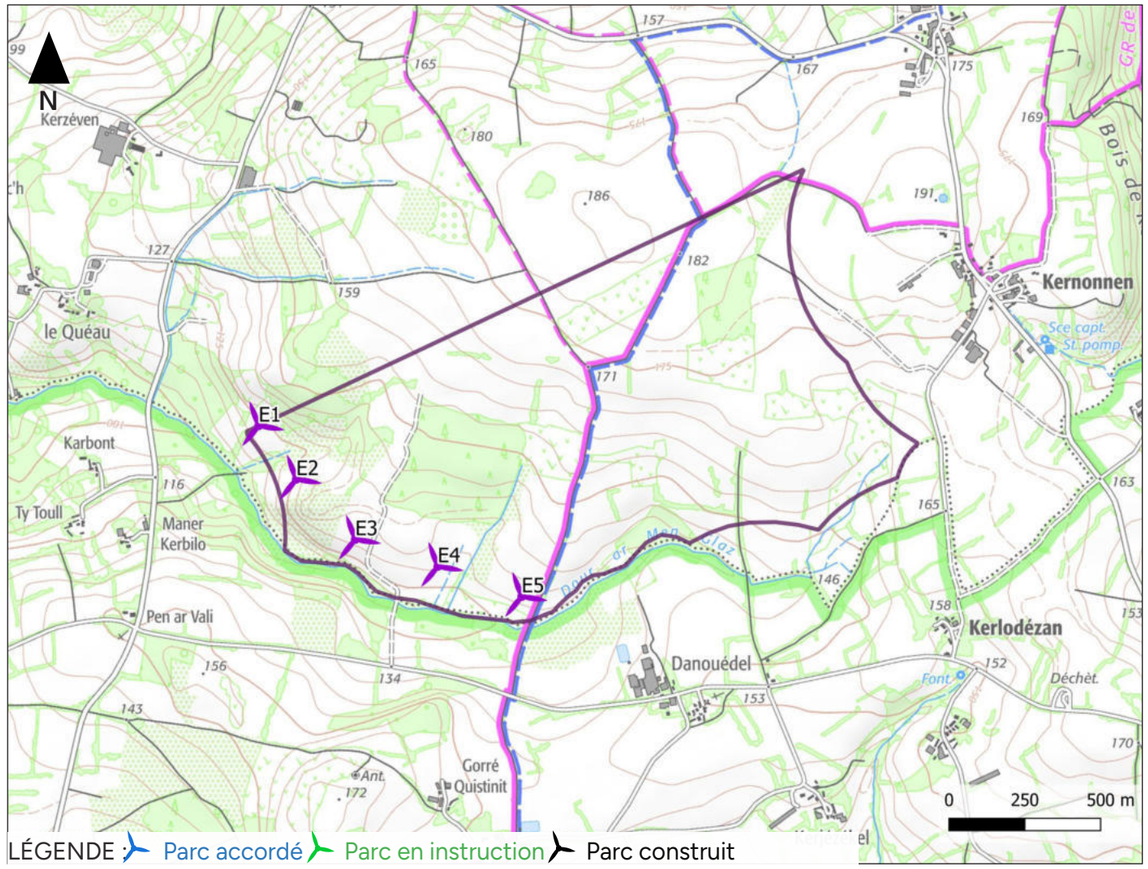

Nombre d'éoliennes	5
Gabarit maximal envisagé (diamètre rotor/hauteur bout de pale)	100m /130 m
Géométrie entre éoliennes	Alignement courbe selon l'axe nord-ouest/sud-est
Interdistances entre éoliennes	Régulières
Distance minimale d'une habitation	E1 à 560 m de Maner Kerbilo
Cohérence paysagère	Cette variante à 5 éoliennes est proche de la variante n°1. Elle se concentre elle aussi sur la périphérie sud-ouest de la zone d'étude avec cependant une éolienne en moins. Par ailleurs, l'intégralité des éoliennes en projet se situe à l'ouest du GRP des Monts d'Arrée.

3.5.2. *variante 3*

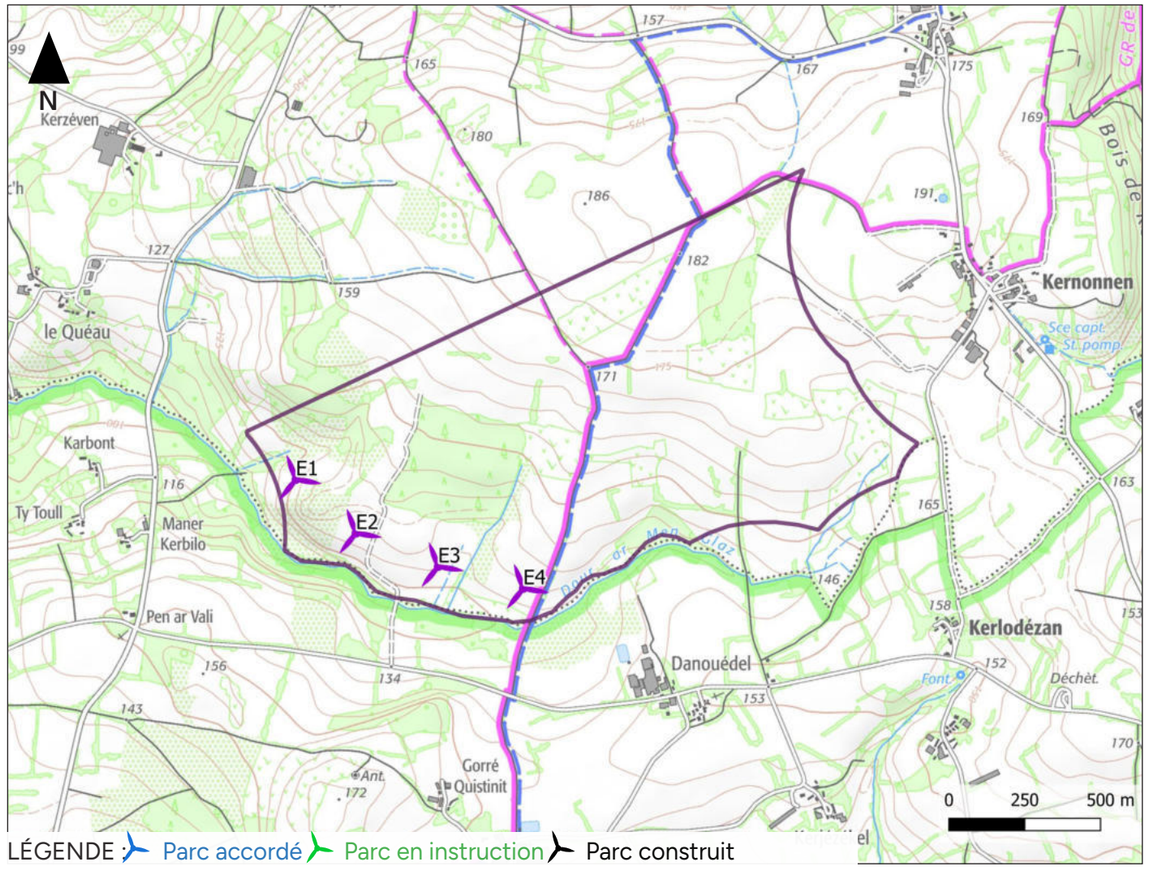

Nombre d'éoliennes	4
Gabarit maximal envisagé (diamètre rotor/hauteur bout de pale)	100m /130 m
Géométrie entre éoliennes	Alignement courbe selon l'axe nord-ouest/sud-est
Interdistances entre éoliennes	Régulières
Distance minimale d'une habitation	E1 à 580 m de Maner Kerbilo
Cohérence paysagère	Cette variante est très proche de la variante n°2 avec seulement l'éolienne E1 en moins, ce qui réduit son emprise horizontale. Les interdistances entre les éoliennes sont régulières favorisant la lisibilité de l'implantation.

B . Comparaison des variantes

1 . PHOTOMONTAGES DE COMPARAISON

Afin de confronter l'inscription paysagère de chaque variante, 4 photomontages comparatifs ont été réalisés depuis des points de vue représentatifs des sensibilités du territoire :

1 - Perception depuis les hauteurs du belvédère du Roc'h Trevezel (photomontage n°2 dans le carnet de photomontage)
2 - Perception depuis le hameau de Kernonnen (photomontage n°20 dans le carnet de photomontage)
3 - Perception depuis les hameaux de Quistinit et de Gorré Quistinit (photomontage n°26 dans le carnet de photomontage)
4 - Perception depuis le hameau du Quéau (photomontage n°30 dans le carnet de photomontage)

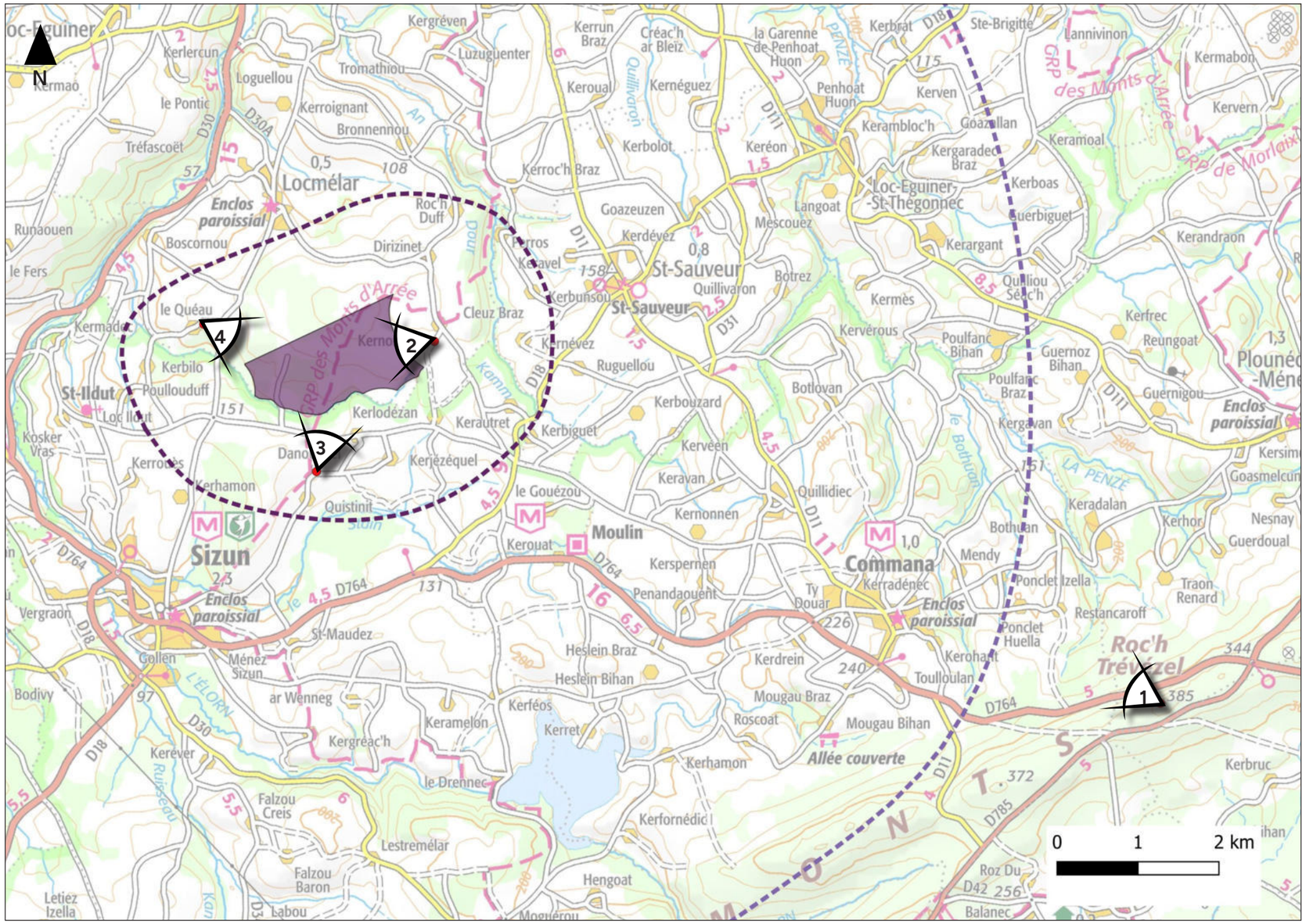

Figure 85 : *Carte de localisation des photomontages de comparaison des variantes*

Photomontage comparatif n°1 : Perception depuis les hauteurs du belvédère du Roc'h Trevezel

Point de vue n°2 dans le carnet de photomontages

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :
- la perception depuis le belvédère du Roc'h Trevezel et le PNR d4armorique
- la perception depuis le GRP des Monts d'Arrée
- la perception depuis le site des Monts d'Arrée.
- la covisibilité avec le SPR de Commana et l'église Saint-Derien (MH 23)

Depuis ce point, les vues sont largement ouvertes sur la lande et le plateau bocager. On peut voir en arrière-plan la silhouette du bourg de Commana marquée par le clocher de l'église Saint-Derien.

Pour les 3 variantes, le projet de Locmélar prend place à l'horizon, en arrière-plan de la silhouette de bourg de Commana sur la droite. Du fait de l'importante distance d'éloignement, la hauteur apparente des éoliennes demeure très faible pour l'ensemble des variantes. Bien que la différence entre les variantes soit peu perceptible à cette distance, on peut noter que l'implantation apparaît peu lisible pour les variantes n°1 et 3 du fait des chevauchements visuels. Tandis que pour la variante n°2, on observe depuis ce point de vue un alignement régulier de 3 éoliennes du fait de la superposition visuelle des éoliennes E3, E4 et E5.

Ainsi, La variante n°2 est la moins impactante depuis ce point de vue.

Variante 1

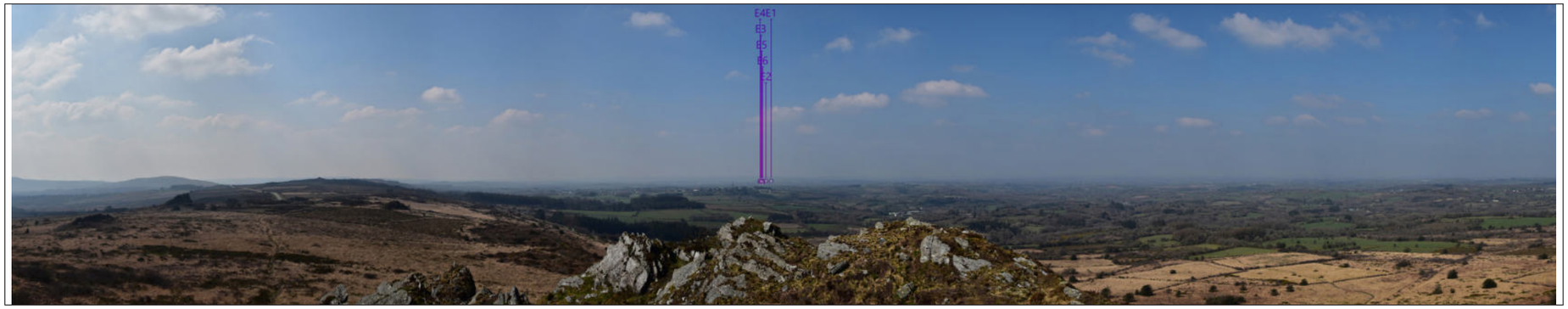

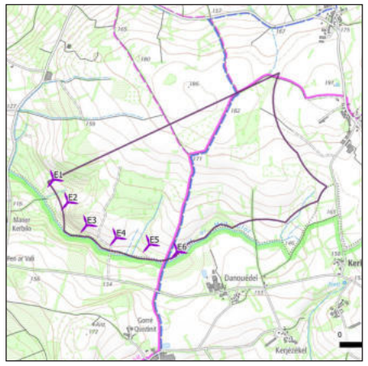

Variante 2



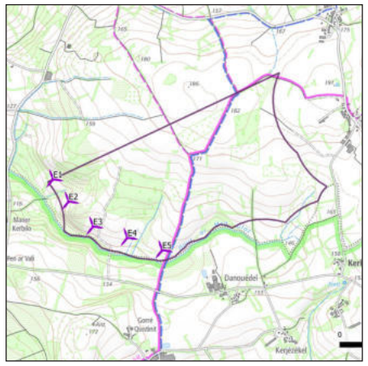

Variante 3

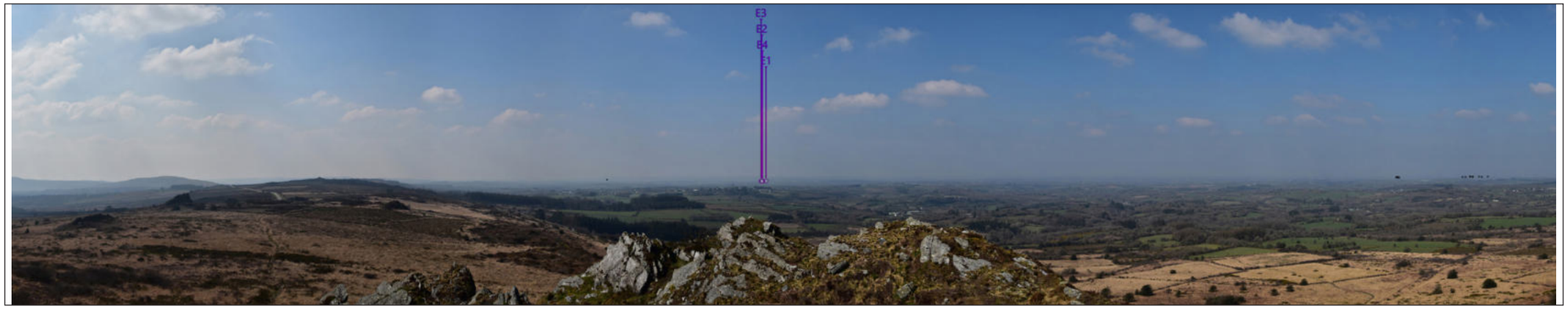

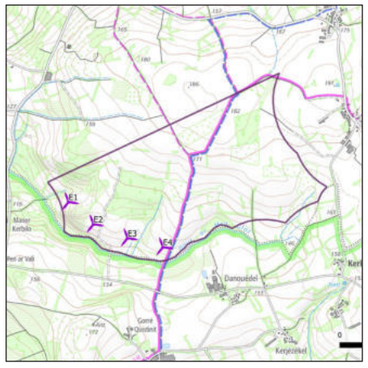

Photomontage comparatif n°2 : Perception depuis le hameau de Kernonnen

Point de vue n°20 dans le carnet de photomontages

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :
- la perception depuis le hameau de Kernonnen

Depuis ce point, les perceptions sont limitées par la trame bocagère visible au second plan. On peut cependant apercevoir au loin le versant opposé de la vallée.

Pour les 3 variantes, le projet de Locmélar apparaît en arrière-plan de manière tronqué par le relief et la trame végétale. Pour la variante n°1, les éoliennes E3, E4, E5 et E6 apparaissent tronquées tandis que les éoliennes E1 et E2 apparaissent largement filtrées voir entièrement masquées pour l'éolienne E1. Les variantes n°2 et 3 sont perceptibles de manière quasi similaire depuis ce point de vue et présentent une éolienne en moins par rapport à la variante n°1. En effet, l'éolienne supplémentaire E1 de la variante n°2 apparaît largement masqué sur le photomontage.

Ainsi, les variantes n°2 et 3 sont les moins impactantes depuis ce point de vue.

Variante 1



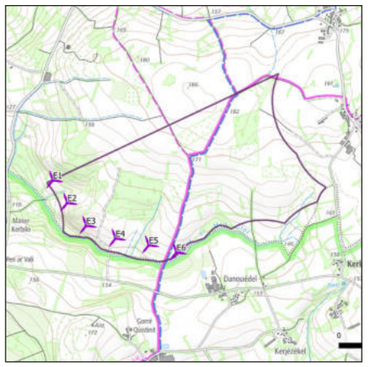

Variante 2



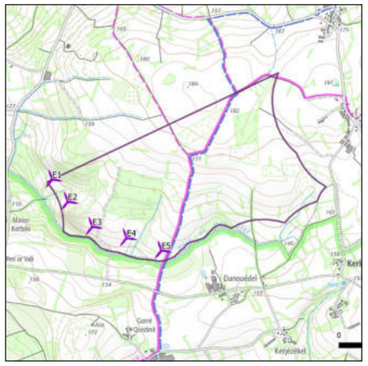

Variante 3



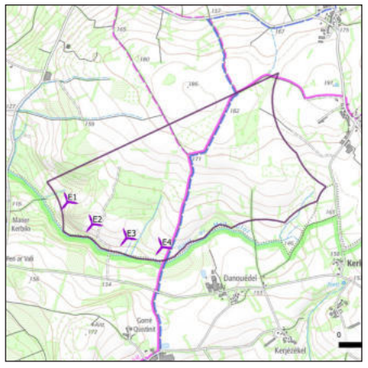

Photomontage comparatif n°3 : Perception depuis les hameaux de Quistinit et de Gorré Quistinit

Point de vue n°26 dans le carnet de photomontages

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :
- la perception depuis le PNR d'Armorique
- la perception depuis le GRP des Monts d'Arrée
- la perception depuis les hameaux de Quistinit et Gorré Quistinit

Depuis ce point, les vues sont ouvertes sur l'espace agricole et l'on distingue au second plan le versant opposé du vallon du Dour ar Men Glaz.

Pour l'ensemble des variantes, les éoliennes en projet sont visibles au second plan avec les mats tronquées par le relief bombé. Pour la variante n°1, l'emprise horizontale du projet est importante et l'on constate des chevauchements visuels pour les éoliennes E1, E2 et E3 qui créent un point d'appel perturbateur pour l'observateur. La variante n°2 présente une emprise horizontale plus faible comparé à la variante n°1 mais, là encore, on constate des chevauchements visuels pour les éoliennes E1, E2 et E3 qui perturbe la lisibilité de l'implantation. La variante n°3 présente une emprise horizontale similaire à la variante n°2 avec un léger chevauchement visuel pour les éolienne E1 et E2. Cependant, l'implantation demeure lisible dans le paysage perçu.

Ainsi, la variante n°3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

Variante 1

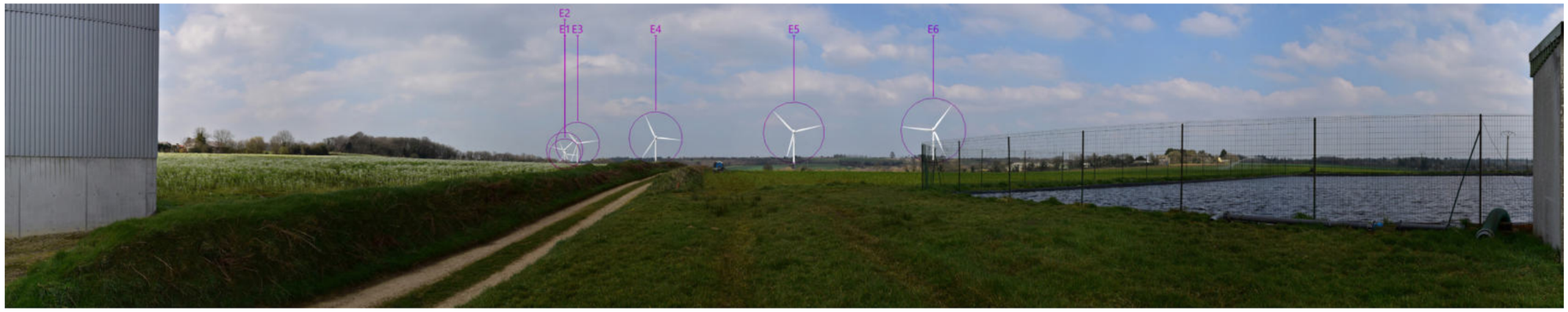

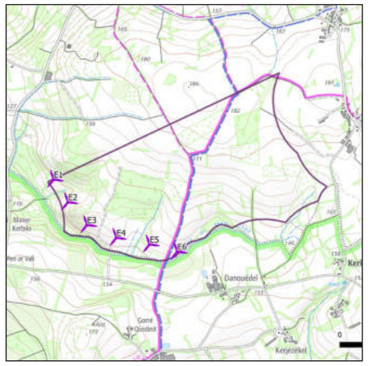

Variante 2

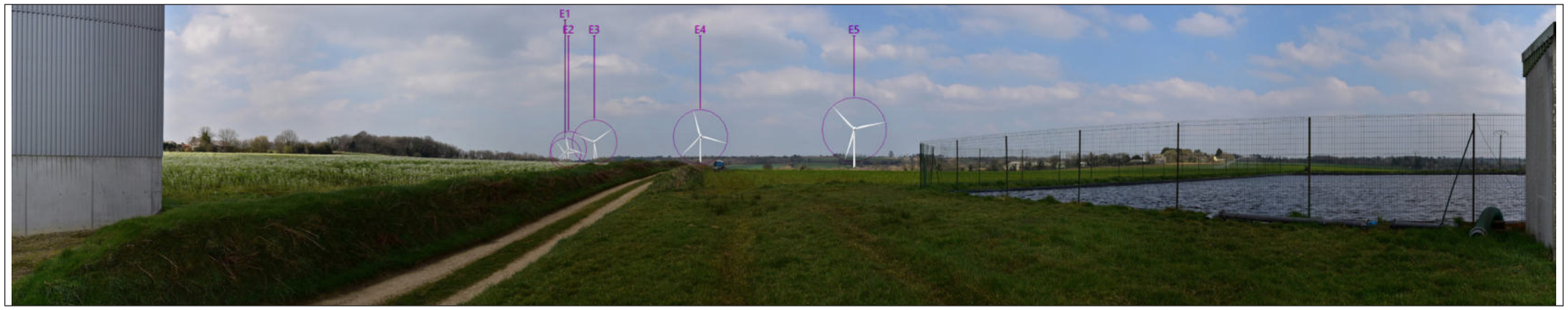

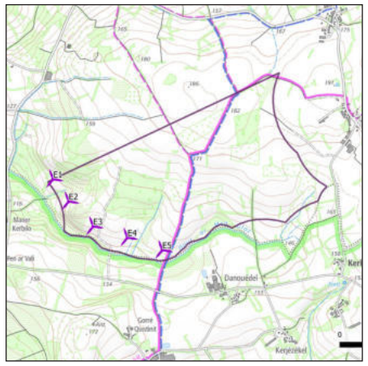

Variante 3

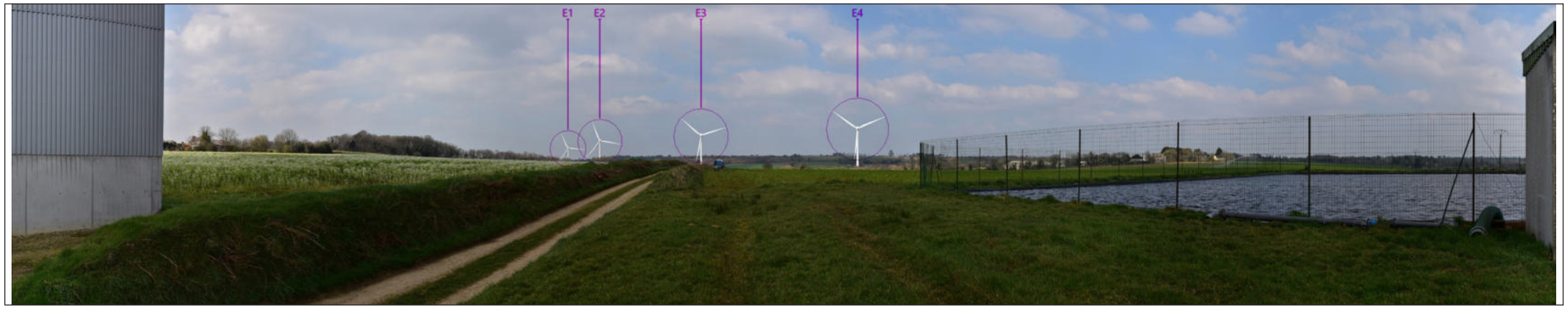

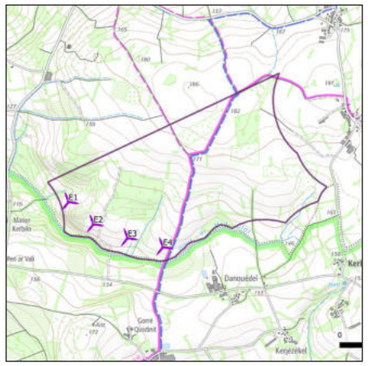

Photomontage comparatif n°4 : Perception depuis le hameau du Quéau

Point de vue n°30 dans le carnet de photomontages

Les principaux enjeux depuis ce point de vue concernent :
- la perception depuis le hameau du Quéau

Depuis ce point, les vues s'ouvrent sur le plateau bocager et la profondeur des perceptions est limitée par le relief et la trame bocagère.

En ce qui concerne les trois variantes, le parc en projet prend place en arrière-plan sur une emprise horizontale de 15° environ avec une prégnance notable du fait de la proximité du point de vue. Les variantes n°2 et 3 présentent plusieurs chevauchements visuels et sont peu lisibles du fait du nombre important d'éoliennes bien que la décroissance des hauteurs apparentes souligne l'alignement courbe de l'implantation. La variante n°3 apparaît plus allégée du fait d'un nombre d'éolienne réduit comparé aux variantes n°1 et 2. De plus, l'implantation est relativement lisible malgré un chevauchement visuel des éoliennes E1 et E2.

Ainsi, la variante n°3 est la moins impactante depuis ce point de vue.

Variante 1

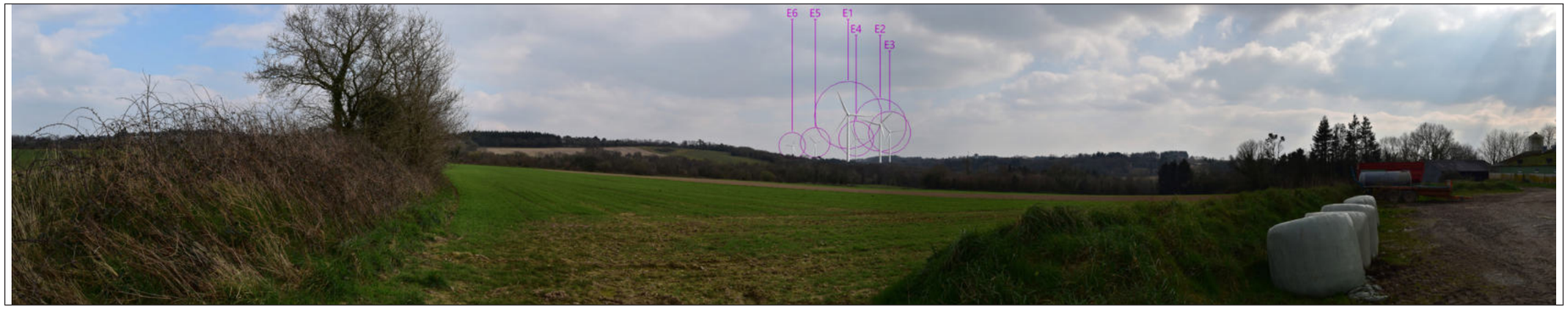

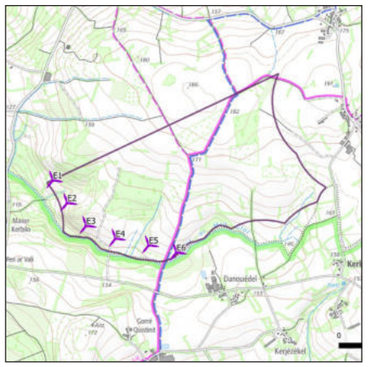

Variante 2

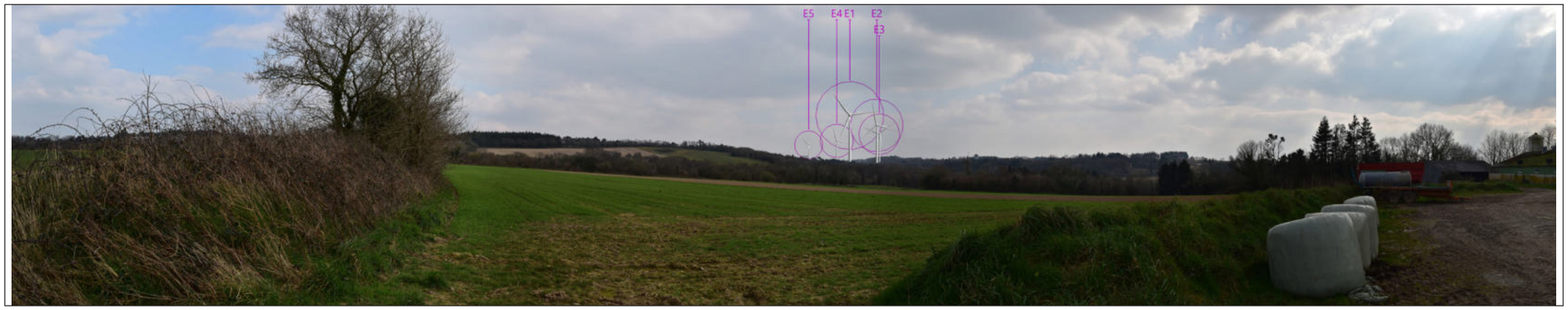

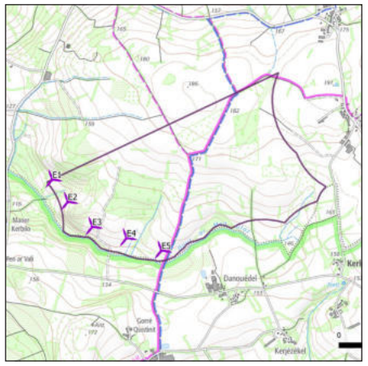

Variante 3

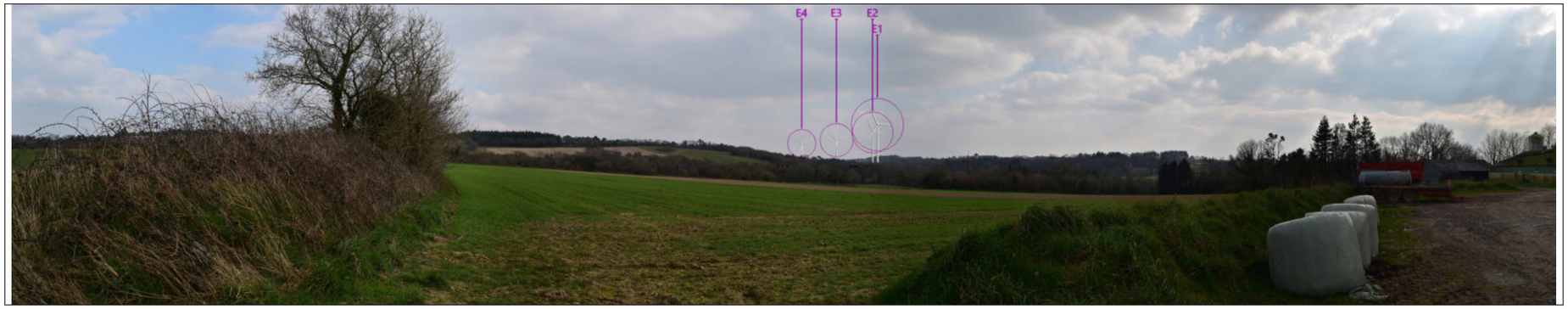

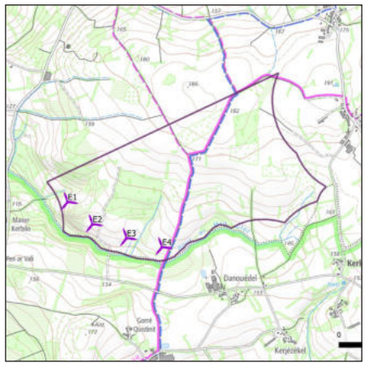

2 . TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES

	Variantes		
	1	2	3
Nombre d'éolienne	6	5	4
Gabarit maximum envisagé (diamètre rotor/ haut bout de pale)	100m /130 m	100m /130 m	100m /130 m
Géométrie entre éoliennes	Alignement courbe selon l'axe nord-ouest/sud-est	AAlignement courbe selon l'axe nord-ouest/sud-est	Alignement courbe selon l'axe nord-ouest/sud-est
Interdistances entre les éoliennes	Régulières	Régulières	Régulières
Distance minimale à une habitation	E6 à 510 m de Dnouédel	E1 à 560 m de Maner Kerbilo	E1 à 580 m de Maner Kerbilo
Synthèse de l'analyse spatiale et des photomontages	Cette variante présente un nombre d'éolienne important. Ainsi, les photomontages ont mis en évidence plusieurs chevauchements visuels depuis différents points de vue. Elle apparaît donc peu lisible de manière générale. Par ailleurs, on note que l'éolienne E6 se situe à l'est du GRP des Monts d'Arrée, obligeant ainsi les usagers à traverser le parc en son sein.	Cette variante est proche de la variante n°1 avec toutefois une éolienne en moins. Cependant, on constate des chevauchements visuels depuis plusieurs points de vue qui perturbent la lisibilité de l'implantation. À noter que cette variante est la plus lisible depuis le belvédère du Roc'h Trevezel avec un niveau d'impact qui demeure équivalent pour les 3 variantes.	Cette variante présente un nombre d'éolienne réduit comparé aux variante n°1 et 2. Ainsi, elle apparaît généralement plus lisible du fait du nombre limité de chevauchements visuels.

Les photomontages et le tableau ci-dessus permettent de comparer les différents paramètres et résultats des trois variantes et de mettre en exergue la solution qui, au regard des hauteurs projetées, de la géométrie des scénarios, de la cohérence paysagère, etc, s'intègre le plus favorablement possible dans le paysage.

Le choix de la variante d'implantation du projet prend en compte non seulement les critères paysagers mais aussi un ensemble de contraintes (techniques, économiques, écologiques, foncières, servitudes...) liées au site d'implantation. Ce choix est donc remis en perspective dans les autres études.

D'après cette analyse comparative, c'est la variante 3 qui a été retenue vis-à-vis des autres variantes.

Page blanche à conserver pour le maintien du vis-à-vis à l'impression

Perception depuis le hameau du Quéau, photomontage n°30

IMPACTS PAYSAGERS

PARTIE 3

PARTIE 3. Impacts paysagers

A . Étude de visibilité du projet éolien

La carte illustrée ci-contre met en évidence le lien direct entre la visibilité du projet éolien, la topographie et les boisements.

Dans le cas présent, le relief accidenté des Monts d'Arrée a pour effet de réduire les secteurs de visibilité du projet et plus particulièrement au sein de l'aire d'étude éloignée.

Le tracé ondulé des vallées se détache, notamment dans la partie nord-ouest de l'aire d'étude éloignée avec des secteurs dits «hors ZVI» où le projet ne pourra pas être visible.

Il faut nuancer ces résultats qui sont théoriques puisque, dans la réalité, s'ajoutent de nombreux filtres visuels supplémentaires (petits boisements, haies, éléments bâtis et/ou micro-relief) qui ne peuvent être pris en compte à cette échelle. Cette carte ne tient pas non plus compte de la prégnance liée à l'éloignement. En effet, au-delà du périmètre de l'aire d'étude éloignée, bien qu'elle soit théoriquement visible, la prégnance d'une éolienne est infime.

La carte présentée ci-contre est donc l'aire de visibilité théorique maximale du projet éolien.

NB : C'est la hauteur maximum du gabarit envisagé (soit 130 m en bout de pale) qui a été retenue pour le calcul de la ZVI (sur cette carte et les suivantes).

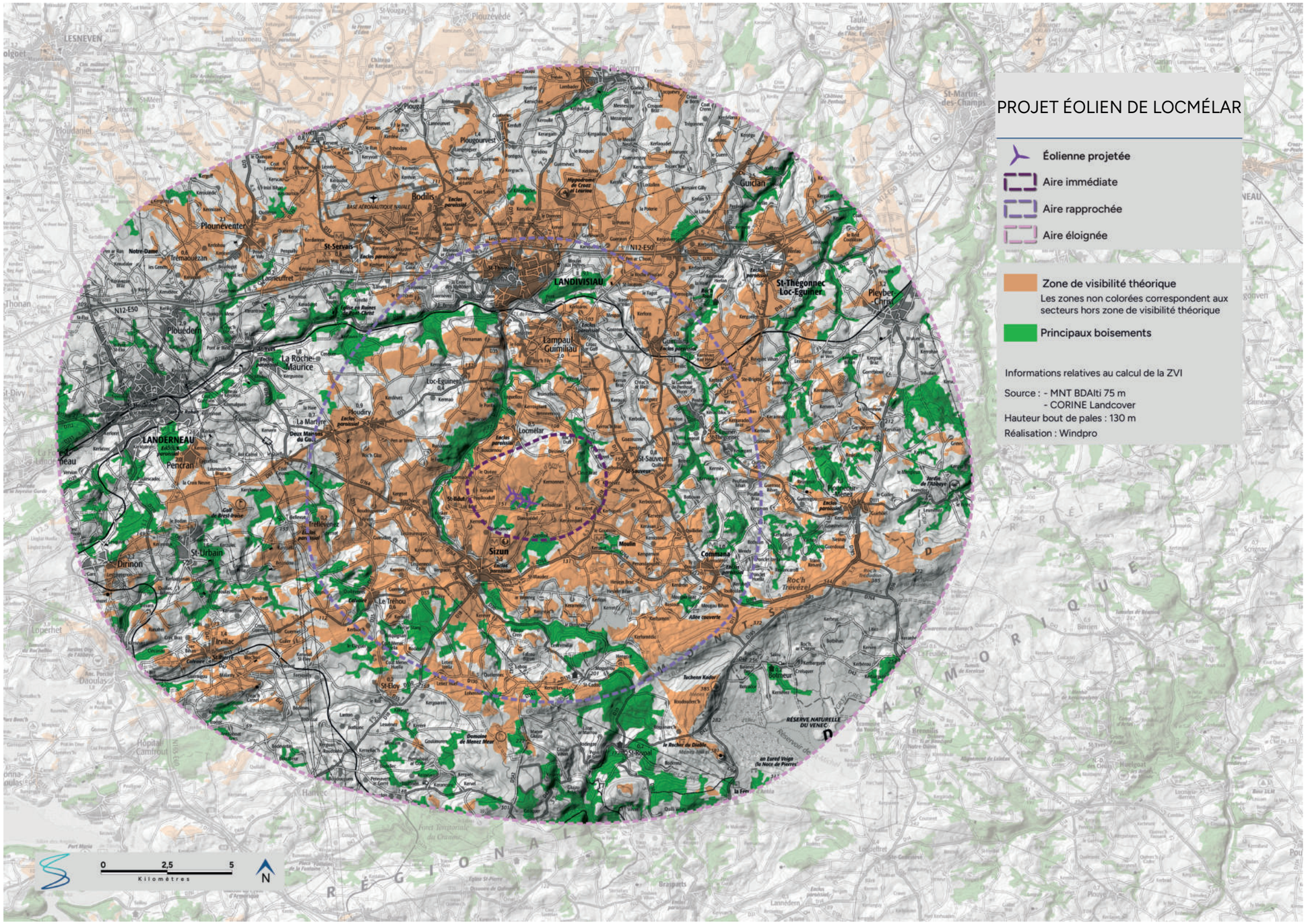

Figure 86 : ***Carte de visibilité théorique (binaire) du projet éolien***

Le calcul de l'angle vertical apparent permet de compléter et d'affiner les résultats obtenus sur la carte de la page précédente. Là encore, les facteurs principaux qui influent sur le calcul de l'angle perçu sont le relief, pouvant ici et là soit masquer totalement le projet soit en tronquer une partie, les boisements et également une donnée supplémentaire non prise en compte sur la carte précédente : la distance d'éloignement des éoliennes. Cette donnée permet encore de nuancer la visibilité du projet éolien dans le périmètre d'étude.

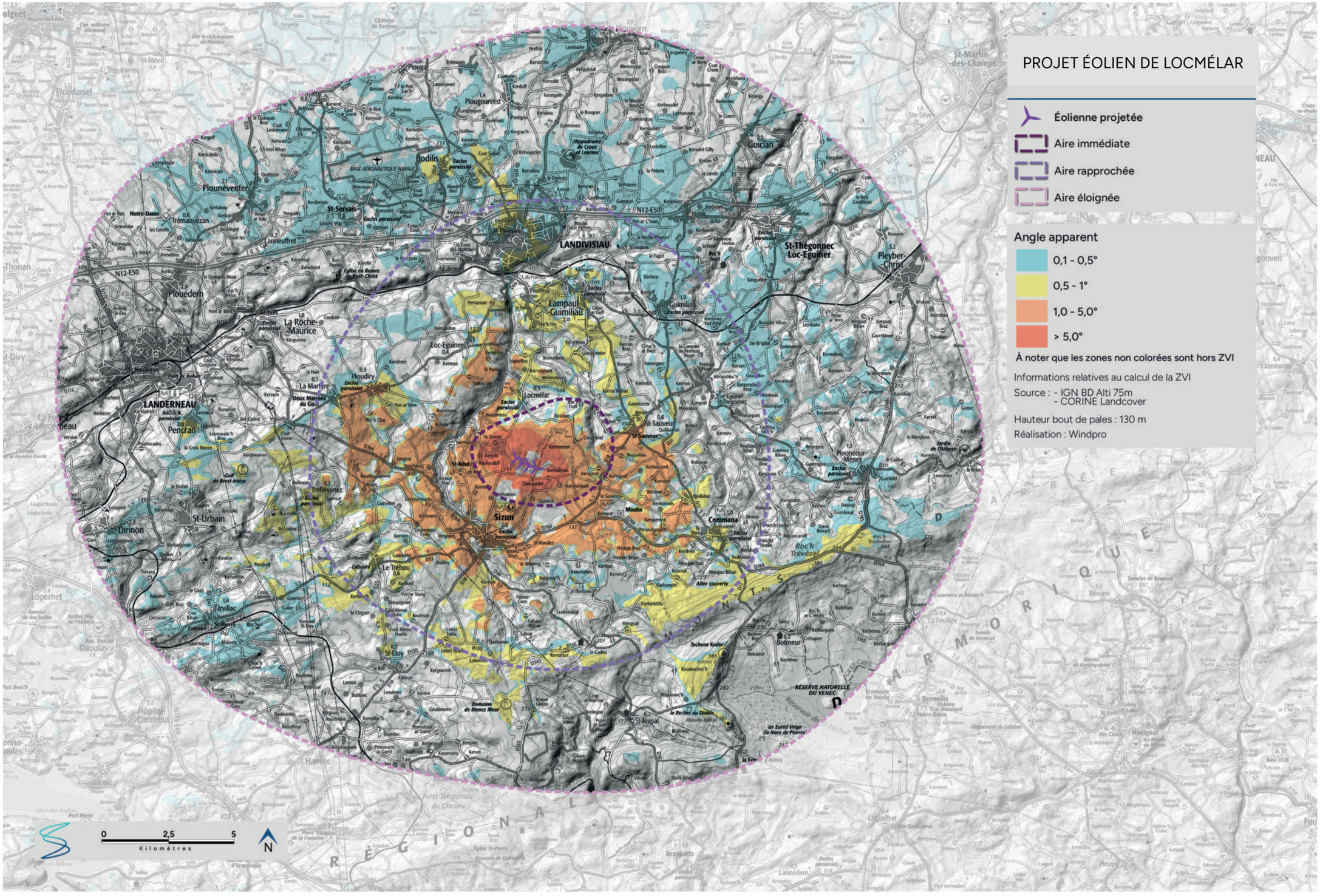

Figure 87 : ***Carte de visibilité théorique (angulaire) du projet éolien***

B . Présentation des photomontages

1 . CHOIX DES PHOTOMONTAGES

Suite au repérage des sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial (Partie 1), des points de vue soigneusement choisis et représentatifs des enjeux du territoire a été retenu pour étudier de manière fine l'impact paysager du projet de Locmélar .

Les enjeux paysagers identifiés dans l'état initial ont été regroupés par grande thématique (contexte éolien, déplacements, patrimoine, paysage et habitat) afin de simplifier l'analyse des impacts. Néanmoins, toutes les sensibilités ont été conservées et chaque point de vue correspond à l'évaluation d'un (ou de plusieurs) enjeu(x) :

> Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques,
> Effet cumulé avec un autre parc éolien[1],
> Perception depuis les axes de communication,
> Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg,
> Visibilité ou covisibilité avec un édifice protégé.

Les secteurs ne présentant pas d'enjeu, vis-à-vis du projet éolien, n'ont pas fait l'objet de photomontages. Au contraire, les sensibilités identifiées au stade de l'état initial ont fait l'objet d'un photomontage, voire plusieurs pour des enjeux qualifiés de forts.

L'ensemble de ces points de vue a été choisi à l'intérieur de la zone de visibilité théorique, et conformément à l'inventaire des enjeux réalisés dans l'état initial (voir cartes ci-après). Les tableaux ci-après en donnent le détail, photomontage par photomontage.

A noter qu'un carnet de prises de vue comparatives est présenté en annexe page 172. Il rassemble les clichés réalisés lors des campagnes de terrain conduites en mars 2025 (période hivernale, caractérisée par l'absence de couvert foliaire) et en juin 2025 (période estivale, avec couvert foliaire). Ce document a pour vocation de mettre en perspective les perceptions visuelles en fonction des variations saisonnières en confrontant les situations initiales observées in situ, sans recours au photomontage.

1 Les photomontages ont été réalisés en tenant compte du contexte éolien connu au jour de leur réalisation soit avril 2025

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire d'étude éloignée						
1	Perception depuis la RN12 au sud de la commune de Lanneuffret	Marches de l'Arrée et vallée de l'Élorn		RN12 et route communale sud de Lanneuffret		
2	Perception depuis les hauteurs du belvédère du Roc'h Trévézel	Belvédère Monts d'Arrée et PNR d'Armorique	PE de Dirion	GRP des Monts d'Arrée		Covisibilité avec le SPR de Commana et l'Église Saint-Derien (MH 23) Site des Monts d'Arrée
3	Perception depuis les hauteurs du belvédère du mont-Saint-Michel de Braspart	Belvédère Monts d'Arrée et PNR d'Armorique		GRP des Monts d'Arrée		Site du sommet du Mont Saint-Michel
Aire d'étude rapprochée						
4	Perception depuis la RD 69 au nord-est de Landivisiau			RD 69	Frange est de Landivisiau	
5	Perception depuis la frange sud de Lampaul-Guimiliau			GRP des Monts d'Arrée	Frange sud de Lampaul-Guimiliau	
6	Perception depuis les hauteurs du belvédère de la Croix du Télégraphe	Belvédère UP : Les marches de l'Arrée		GRP des Monts d'Arrée		
7	Perception depuis la RD 31 en frange sud de Guimiliau			RD 31	Frange sud de Guimiliau	
8	Perception depuis la frange sud-ouest de Saint-Sauveur			RD 18	Frange-ouest de Saint-Sauveur	
9	Perception depuis les abords du SPR de Commana	PNR d'Armorique		RD 764		Visibilité SPR de Commana et site des Monts d'Arrée
10	Perception depuis la frange sud-ouest de Commana	PNR d'Armorique		Sentier de Petite Randonnée	Frange sud-ouest de Commana	Visibilité SPR de Commana et site des Monts d'Arrée
11	Perception depuis l'intersection de la RD 764 et la RD 18	Vallée du Stain et PNR d'Armorique		RD 764 et RD 18		Site des Monts d'Arrée
12	Perception depuis l'entrée de bourg sud de la commune de Sizun	Vallée de l'Élorn et PNR d'Armorique		RD 18	Frange sud de Sizun	Site des Monts d'Arrée
13	Perception depuis le lieu-dit de Loc-Ildut	PNR d'Armorique			Lieu dit de Loc-Ildut	
14	Perception depuis la frange est de la commune de Ploudiry				Frange est de Ploudiry	Covisibilité avec le site des Monts d'Arrée
15	Perception depuis la RD 30A au nord de Locmélar				Silhouette de bourg de Locmélar	Covisibilité avec l'Église de Saint-Mélar (MH 1)
16	Perception depuis les abords de l'Église de Saint-Mélar				Centre bourg de Locmélar	Visibilité Église de Saint-Mélar (MH 1)
17	Perception depuis la frange sud de la commune de Locmélar			Sentier de PR	Frange sud de Locmélar	

Figure 88 : ***Tableau descriptif des enjeux paysagers par photomontage 1/2***

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire d'étude immédiate						
18	Perception depuis l'intersection de la route communale sud de la commune de Locmélar et le sentier de petite randonnée			Route communale sud de Locmélar et le sentier de PR		
19	Perception depuis le hameau de Dirizennet			Route communale de Dirizennet	Hameau de Dirizennet	
20	Perception depuis le hameau de Kernonnen				Hameau de Kernonnen	
21	Perception depuis le hameau de Kerskao	PNR d'Armorique			Hameau de Kerskao	
22	Perception depuis le hameau de Kernévez				Hameau de Kernévez	
23	Perception depuis le hameau de Kerlodézan	PNR d'Armorique		Route communale de Kerlodézan	Hameau de Kerlodézan	
24	Perception depuis le hameau de Kerjézékel	PNR d'Armorique			Hameau de Kerjézékel	
25	Perception depuis le hameau de Danouédel	PNR d'Armorique			Hameau de Danouédel	
26	Perception depuis les hameaux de Quistinit et de Gorré Quistinit	PNR d'Armorique		GRP des Monts d'Arrées	Hameaux de Quistinit et de Gorré Quistinit	
27	Perception depuis le hameau de Pen ar Vali	PNR d'Armorique		Route communale de Sizun	Hameau de Pen ar Vali	
28	Perception depuis le hameau de Karbont	PNR d'Armorique			Hameau de Karbont	
29	Perception depuis le hameau de Kerbilo	PNR d'Armorique			Hameau de Kerbilo	
30	Perception depuis le hameau du Quéau				Hameau du Quéau	
31	Perception depuis le GRP des Monts d'Arrée au nord du Dour ar Men Glaz			GRP des Monts d'Arrées		

Figure 89 : ***Tableau descriptif des enjeux paysagers par photomontage 2/2***

FIGURE 90 : *CARTE DE LOCALISATION DES POINTS DE PHOTOMONTAGES*

PROJET ÉOLIEN DE LOCMÉLAR

Éolienne projetée

Aire immédiate

Aire rapprochée

Aire éloignée

Angle apparent

0,1 - 0,5°

0,5 - 1°

1,0 - 5,0°

> 5,0°

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 130 m

Réalisation : Windpro

Point de photomontage

0 2,5 5 Kilomètres

N

FIGURE 91 : *CARTE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES ET LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES 1/3*

PROJET ÉOLIEN DE LOCMÉLAR

Éolienne projetée
Aire immédiate
Aire rapprochée
Aire éloignée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

Secteur hors ZVI
Secteur en ZVI
Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

Très faible · Faible · Modérée · Forte · Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

Perception des vallées
Perception des unités paysagères
Perception depuis un PNR
Perception depuis un panorama
Effet cumulé avec un autre parc éolien
Visibilité depuis un monument historique
Visibilité depuis un site protégé
Covisibilité avec un édifice ou un site protégé

Point de photomontage

Plateau Léonard
LANDIVISIAU
Les marches de l'Arrée
Vallée de l'Élorn
LANDERNEAU
PE de Dirinon
SIZUN
Visibilité depuis le belvédère du Roc'h Trevezel
Les Monts d'Arrée
Visibilité depuis le Site protégé des Monts d'Arrée
Visibilité depuis le Site de Saint-Michel de Brasparts
PARC NATUREL RÉGIONAL D'ARMORIQUE

0 2,5 5 Kilomètres
N

FIGURE 92 : *CARTE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES ET LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES 2/3*

PROJET ÉOLIEN DE LOCMÉLAR

Éolienne projetée

Aire immédiate

Aire rapprochée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

Secteur hors ZVI

Secteur en ZVI

Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

Très faible · Faible · Modérée · Forte · Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

Perception des vallées

Perception depuis un PNR

Perception depuis les axes routiers

Perception depuis les sentiers de randonnées

Perception depuis un secteur habité

Covisibilité avec une silhouette de bourg ou un édifice protégé

M Visibilité depuis un monument historique

S Visibilité depuis un site protégé

SPR Visibilité depuis un site patrimonial remarquable

Covisibilité du SPR de Commana et l'église Saint-Derrien (MH 23) depuis le sommet du Roc'h Trevezel

Point de photomontage

LANDIVISIAU · LAMPAUL-GUIMILIAU · GUIMILIAU · PLOUDIRY · LOCMELAR · SAINT-SAUVEUR · LOC-EGUINER-SAINT-THEGONNEC · SAINT-ILDUT · SIZUN · LE TREHOU · COMMANA

Covisibilité avec la silhouette de bourg et l'église de Saint-Mélar (MH 1)

Visibilité depuis l'église de Saint-Mélar (MH 1)

Visibilité depuis le SPR de Commana

Visibilité depuis le Site des Monts d'Arrée

PARC NATUREL RÉGIONAL D'ARMORIQUE

Vallée de l'Élorn

GR de Pays des Monts d'Arrée

RD 35 · RD 764 · RD 11 · RD 111 · RD 18 · RD 31

0 1,5 3 Kilomètres

N

FIGURE 93 : *CARTE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES ET LOCALISATION DES PHOTOMONTAGES 3/3*

PROJET ÉOLIEN DE LOCMÉLAR

Éolienne projetée

Aire immédiate

Zone de visibilité théorique (ZVI)

Secteur hors ZVI

Secteur en ZVI

Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

Très faible | Faible | Modérée | Forte | Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

Perception des vallées

Perception depuis un PNR

Perception depuis les axes routiers

Perception depuis les sentiers de randonnées

Perception depuis un secteur habité

Point de photomontage

0 0,5 1 Kilomètres N

Page blanche à conserver pour le maintien du vis-à-vis à l'impression

1 . CARNET DE PHOTOMONTAGES COMMENTÉS DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

(ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER PAR PLANCHE)

Photo : Extrait d'un photomontage - Perception depuis les hauteurs du belvédère du mont-Saint-Michel de Brasparts (photomontage n°3)



Figure 94 : ***Localisation des points de photomontages sur la carte de visibilité théorique du projet éolien - aire d'étude éloignée***

PROJET ÉOLIEN DE LOCMÉLAR

Éolienne projetée

Aire immédiate

Aire rapprochée

Aire éloignée

Angle apparent

0,1 - 0,5°

0,5 - 1°

1,0 - 5,0°

> 5,0°

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 130 m

Réalisation : Windpro

Point de photomontage

0 2,5 5 Kilomètres

N

2 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire d'étude éloignée						
1	Perception depuis la RN12 au sud de la commune de Lanneuffret	Marches de l'Arrée et vallée de l'Élorn		RN12 et route communale sud de Lanneuffret		
2	Perception depuis les hauteurs du belvédère du Roc'h Trévézel	Belvédère Monts d'Arrée et PNR d'Armorique	PE de Dirinon	GRP des Monts d'Arrée		Covisibilité avec le SPR de Commana et l'Église Saint-Derien (MH 23) Site des Monts d'Arrée
3	Perception depuis les hauteurs du belvédère du mont-Saint-Michel de Braspart	Belvédère Monts d'Arrée et PNR d'Armorique		GRP des Monts d'Arrée		Site du sommet du Mont Saint-Michel

Figure 95 : ***Tableau de synthèse des enjeux paysagers des photomontages de l'aire d'étude éloignée***

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Figure 96 : ***Gradient de qualification des impacts pour les enjeux illustrés via les photomontages***

3 . CONCLUSION DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES

Le territoire d'étude est dominé par les marches de l'Arrée avec le plateau Léonard au nord et les Monts d'Arrée au sud. Ainsi, le relief est plutôt accidenté et la présence de points hauts permet des vues panoramiques sur le plateau et notamment depuis les Monts d'Arrée au sud. À noter, le PNR d'Armorique qui occupe la moitié sud du territoire d'étude.

Sur les 3 photomontages réalisés au sein de l'aire d'étude éloignée, le photomontage n°1 depuis l'unité paysagère des Marches d'Arrée permet d'analyser l'impact du parc en projet sur la vallée de l'Elorn, le photomontage n°2 réalisé depuis le sommet du Roc'h Trevezel traite de l'impact du projet sur ce belvédère tandis que le photomontage n°3 traite de l'impact du projet depuis le belvédère du Mont Saint-Michel au cœur des Monts d'Arrée. L'ensemble de ces photomontages conclut à un impact très faible du fait de la très faible prégnance visuelle des éoliennes en projet liée à l'importante distance d'éloignement.

EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

Seul un parc éolien est recensé au sein du territoire d'étude : le parc de Dirinon situé à plus de 15 km à l'ouest du projet, en limite d'aire d'étude éloignée. Le photomontage n°2 conclut à l'absence de renforcement du motif éolien. Ainsi, les effets cumulés sont qualifiés de nuls.

PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

Bien que la visibilité du projet soit considérée comme négligeable depuis les axes routiers de l'aire d'étude éloignée du fait de la distance d'éloignement et des perceptions dynamiques des automobilistes, les belvédères analysés par les photomontages n°2 et 3 sont desservis par le GRP des Monts d'Arrée. Ainsi, des impacts très faibles sont attribués à ces portions du GRP. Enfin, le photomontage n°1 réalisé depuis le franchissement de la RN 12 confirme l'impact négligeable du projet depuis les axes routiers de l'aire d'étude éloignée.

PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

De même que pour les axes de communication routiers, du fait de la couverture végétale et bâtie et de l'éloignement, la visibilité du projet depuis les secteurs habités ne présente pas de sensibilité notable à l'échelle de l'aire d'étude éloignée et aucun photomontage n'a été réalisé sur cet enjeu spécifique.

VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ

En lien avec les sensibilités identifiées au stade de l'état initial, deux photomontages ont été réalisés sur cet enjeu :
- le photomontage n°2 traite de la covisibilité avec le SPR de Commana et l'église Saint-Derien (MH 23) ainsi que de la visibilité depuis le site inscrit des Monts d'Arrée et conclut à un impact faible pour la covisibilité directe et un impact très faible pour le site des Monts d'Arrée
- le photomontage n°3 traite de la visibilité depuis le site du sommet du mont Saint-Michel de Brasparts et conclut à un impact très faible

D . Impacts paysagers depuis l'aire d'étude rapprochée

1 . CARNET DE PHOTOMONTAGES COMMENTÉS DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

(ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER PAR PLANCHE)

Photo : Extrait d'un photomontage - Perception depuis le lieu-dit de Loc-Ildut (photomontage n°15)

Figure 97 : ***Localisation des points de photomontages sur la carte de visibilité théorique du projet éolien - aire d'étude rapprochée***

PROJET ÉOLIEN DE LOCMÉLAR

Éolienne projetée

Aire immédiate

Aire rapprochée

Point de photomontage

Angle apparent

0,1 - 0,5°

0,5 - 1°

1,0 - 5,0°

> 5,0°

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 130 m

Réalisation : Windpro

0 1,5 3 Kilomètres N

2 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire rapprochée						
4	Perception depuis la RD 69 au nord-est de Landivisiau			RD 69	Frange est de Landivisiau	
5	Perception depuis la frange sud de Lampaul-Guimiliau				Frange sud de Lampaul-Guimiliau	
6	Perception depuis les hauteurs du belvédère de la Croix du Télégraphe	Belvédère UP : Les marches de l'Arrée				
7	Perception depuis la RD 31 en frange sud de Guimiliau			**RD 31**	Frange sud de Guimiliau	
8	Perception depuis la frange sud-ouest de Saint-Sauveur			RD 18	Frange-ouest de Saint-Sauveur	
9	Perception depuis les abords du SPR de Commana	PNR d'Armorique		RD 764		Visibilité SPR de Commana et site des Monts d'Arrée
10	Perception depuis la frange sud-ouest de Commana	PNR d'Armorique		Sentier de Petite Randonnée	Frange sud-ouest de Commana	Visibilité SPR de Commana et site des Monts d'Arrée
11	Perception depuis l'intersection de la RD 764 et la RD 18	Vallée du Stain et PNR d'Armorique		RD 764 et RD 18		Site des Monts d'Arrée
12	Perception depuis l'entrée de bourg sud de la commune de Sizun	Vallée de l'Élorn et PNR d'Armorique		RD 18	Frange sud de Sizun	Site des Monts d'Arrée
13	Perception depuis le lieu-dit de Loc-Ildut	PNR d'Armorique			Lieu dit de Loc-Ildut	
14	Perception depuis la frange est de la commune de Ploudiry				Frange est de Ploudiry	Covisibilité avec le site des Monts d'Arrée
15	Perception depuis la RD 30A au nord de Locmélar				Silhouette de bourg de Locmélar	Covisibilité avec l'Église de Saint-Mélar (MH 1)
16	Perception depuis les abords de l'Église de Saint-Mélar				**Centre bourg de Locmélar**	**Visibilité Église de Saint-Mélar (MH 1)**
17	Perception depuis la frange sud de la commune de Locmélar			**Sentier de PR**	**Frange sud de Locmélar**	

Figure 98 : ***Tableau de synthèse des enjeux paysagers des photomontages de l'aire d'étude rapprochée***

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Figure 99 : ***Gradient de qualification des impacts pour les enjeux illustrés via les photomontages***

PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES

Six photomontages traitent de cet enjeu au sein de l'aire d'étude rapprochée. Les photomontages n°11 et 12 traitent de l'impact du projet de Locmélar sur les vallées du Stain et de l'Elorn et concluent à des impacts respectivement faibles et très faibles. Le photomontage n°6 évalue l'impact du projet sur l'unité paysagère des Marches de l'Arrée et conclut à un impact très faible en raison du relief et de la trame bocagère dense qui caractérisent cette unité paysagère mais aussi du positionnement encaissé du projet en fond de vallon. Enfin, les photomontages n°9, 10, 11, 12 et 13 traitent de l'impact du parc en projet depuis le PNR d'Armorique et concluent à des impacts allant de très faible à modéré pour le photomontage n°13 en fonction de la visibilité des éoliennes en projet. En effet, du fait de l'ampleur du territoire concerné par le PNR d'Armorique et de sa proximité avec le projet, la visibilité des éoliennes et leurs prégnance est variable. Cependant, le projet reste largement masqué depuis une grande partie du PNR et l'impact modéré demeure ponctuel.

EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

Du fait de l'absence de contexte éolien, aucun photomontage n'a été réalisé sur cet enjeu spécifique.

PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

Au sein de l'aire d'étude rapprochée, 10 photomontages traitent de cet enjeu. Les photomontages n°4, 7, 8, 9, 11 et 12 ont été réalisés depuis des routes départementales et concluent à des impacts variant de nuls à faibles. En effet, du fait de la densité de la trame bocagère et du relief qui tronquent régulièrement les éoliennes, le parc en projet demeure peu perceptible depuis les axes routiers à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée. Par ailleurs, les photomontages n°6, 7, 10 et 17 traitent de l'impact du projet depuis des portions de sentier de petite randonnée et concluent à un impact très faible pour le GRP des Monts d'Arrée et le PR de Commana et de nul pour le PR de Locmélar.

PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

L'habitat est également un des enjeux beaucoup étudié au travers des photomontages de l'aire d'étude rapprochée. 11 photomontages traitent de cet enjeu sur les 14 réalisés dans l'aire d'étude. Les impacts sont majoritairement qualifiés de très faibles du fait de la trame bocagère qui entoure les bourgs et du relief qui tronque voir masque entièrement le projet. Seuls les photomontages n°8 et 13 font part d'un impact faible depuis la frange ouest de Saint-Sauveur et du lieu dit de Loc-Idut. Par ailleurs, les photomontages n°16 et 17 concluent à un impact nul depuis le bourg de Locmélar du fait notamment de l'implantation du bourg en fond de vallée et du relief qui masque les éoliennes en projet. Enfin, le photomontage n°15 conclut à un impact très faible pour la covisibilité avec la silhouette de bourg de Locmélar.

VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ

Conformément aux sensibilités relevées dans l'état initial et adaptées suite au choix de l'implantation finale, cet enjeu est illustré par 6 photomontages concernant :
> le SPR de Commana : photomontages n°9 et 10
> le site inscrit des Monts d'Arrée : photomontages n°9, 10, 11 et 12
> l'église de Saint-Mélar à Locmélar (MH 1) : photomontages n°15 et 16

En lien avec la visibilité propre du projet, sa prégnance et au regard du paysage perçu actuel, l'impact a été mesuré très faible pour le SPR de Commana (photomontages n°9 et 10) et très faible à faible ponctuellement pour le site des Monts d'Arrée. En effet, du fait du relief, le projet de Locmélar est globalement peu visible depuis le site inscrit. Par ailleurs, lorsqu'il est perceptible, le projet est régulièrement tronqué et/ou filtré par la trame bocagère et sa prégnance visuelle demeure limitée. Concernant l'église Saint-Mélar, le photomontage n°15 a mis en évidence une covisibilité indirecte qualifiée de très faible tandis que le photomontage n°16 conclut à un impact nul depuis les abords de l'édifice protégé.

E . Impacts paysagers depuis l'aire d'étude immédiate

1 . CARNET DE PHOTOMONTAGES COMMENTÉS DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

(ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER PAR PLANCHE)

Photo : Extrait d'un photomontage - Perception depuis le hameau de Kernonnen (photomontage n°20)

Figure 100 : ***Localisation des points de photomontages sur la carte de visibilité théorique du projet éolien - aire d'étude rapprochée***

PROJET ÉOLIEN DE LOCMÉLAR

Éolienne projetée

Aire immédiate

Angle apparent

- 0,1 - 0,5°
- 0,5 - 1°
- 1,0 - 5,0°
- > 5,0°

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 130 m

Réalisation : Windpro

Point de photomontage

0 0,5 1 Kilomètres N

2 . TABLEAU RÉCAPITULATIF DES IMPACTS PAYSAGERS DE L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire immédiate						
18	Perception depuis l'intersection de la route communale sud de la commune de Locmélar et le sentier de petite randonnée			Route communale sud de Locmélar et le sentier de PR		
19	Perception depuis le hameau de Dirizennet			Route communale de Dirizennet	Hameau de Dirizennet	
20	Perception depuis le hameau de Kernonnen				Hameau de Kernonnen	
21	Perception depuis le hameau de Kerskao	PNR d'Armorique			Hameau de Kerskao	
22	Perception depuis le hameau de Kernévez				Hameau de Kernévez	
23	Perception depuis le hameau de Kerlodézan	PNR d'Armorique		Route communale de Kerlodézan	Hameau de Kerlodézan	
24	Perception depuis le hameau de Kerjézékel	PNR d'Armorique			Hameau de Kerjézékel	
25	Perception depuis le hameau de Danouédel	PNR d'Armorique			Hameau de Danouédel	
26	Perception depuis les hameaux de Quistinit et de Gorré Quistinit	PNR d'Armorique		GRP des Monts d'Arrées	Hameaux de Quistinit et de Gorré Quistinit	
27	Perception depuis le hameau de Pen ar Vali	PNR d'Armorique		Route communale de Sizun	Hameau de Pen ar Vali	
28	Perception depuis le hameau de Karbont	PNR d'Armorique			Hameau de Karbont	
29	Perception depuis le hameau de Kerbilo	PNR d'Armorique			Hameau de Kerbilo	
30	Perception depuis le hameau du Quéau				Hameau du Quéau	

Figure 101 : ***Tableau de synthèse des enjeux paysagers des photomontages de l'aire d'étude immédiate***

VALEUR DE L'IMPACT	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Figure 102 : ***Gradient de qualification des impacts pour les enjeux illustrés via les photomontages***

PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES

Au sein de l'aire d'étude immédiate, 8 photomontages sont situés sur le territoire communal de Sizun, commune faisant partie intégrante du PNR d'Armorique. Ainsi, ces photomontages concluent à un impact variant de très faible à modéré en fonction des points de vue. En effet, bien que la prégnance des éoliennes en projet puissent être notable ponctuellement, la faible représentativité de ces points de vue à l'échelle du territoire du PNR justifie un impact modéré.

EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN

Du fait de l'absence de contexte éolien, aucun photomontage n'a été réalisé sur cet enjeu spécifique.

PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION

L'aire d'étude immédiate est constituée d'un maillage de route communale qui permet de rallier les différents lieux-dits et aucun axe routier important n'est recensé. Les photomontages n°18, 19, 23 et 27 traitent des vues depuis ces routes communales et concluent à des impacts allant de nul à faible du fait de la trame bocagère qui borde régulièrement les routes et filtre les perceptions latérales. D'autre part, les photomontages n°26 et 31 ont permis d'évaluer l'impact du projet sur le GRP des Monts d'Arrée à fort au plus près du parc en projet du fait de la proximité de ce sentier avec le site d'implantation.

PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU CONCURRENCE VISUELLE AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG

Cet enjeu est majeur depuis l'aire d'étude immédiate et concerne 12 photomontages sur les 13 réalisés dans cette aire d'étude. Les impacts relevés varient de très faibles (1/12) à forts (3/12). De plus, 4 photomontages font état d'un impact faible et 3 d'un impact modéré. Un photomontage, pris depuis le hameau de Kernévez fait état d'une absence de visibilité du projet (impact nul).

Ainsi, bien que le parc en projet soit globalement peu visible depuis les habitats de l'aire d'étude immédiate, les hameaux de Quistinit, de Gorré Quistinit, de Karbont et du Quéau présentent des impacts qualifiés de forts. Cependant, des mesures pourront être proposées dans la suite de cette étude pour ces habitats.

VISIBILITÉ ET/OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ

L'aire d'étude immédiate ne compte aucun édifice ou site protégé.

F . Équipements annexes

Pour le projet éolien de Locmélar, seul un poste de livraison (PDL) est prévue au niveau de la route communale de Danouédel. Cet équipement annexe d'une dimension de 9x3x2,5m avec finition en béton banché gris beige (RAL 7006) sera peu perceptible depuis les alentours du fait de ses dimensions modestes.

Ce revêtement, durable et sans entretien, assure une bonne évolution dans le temps ainsi qu'une intégration paysagère optimisée.

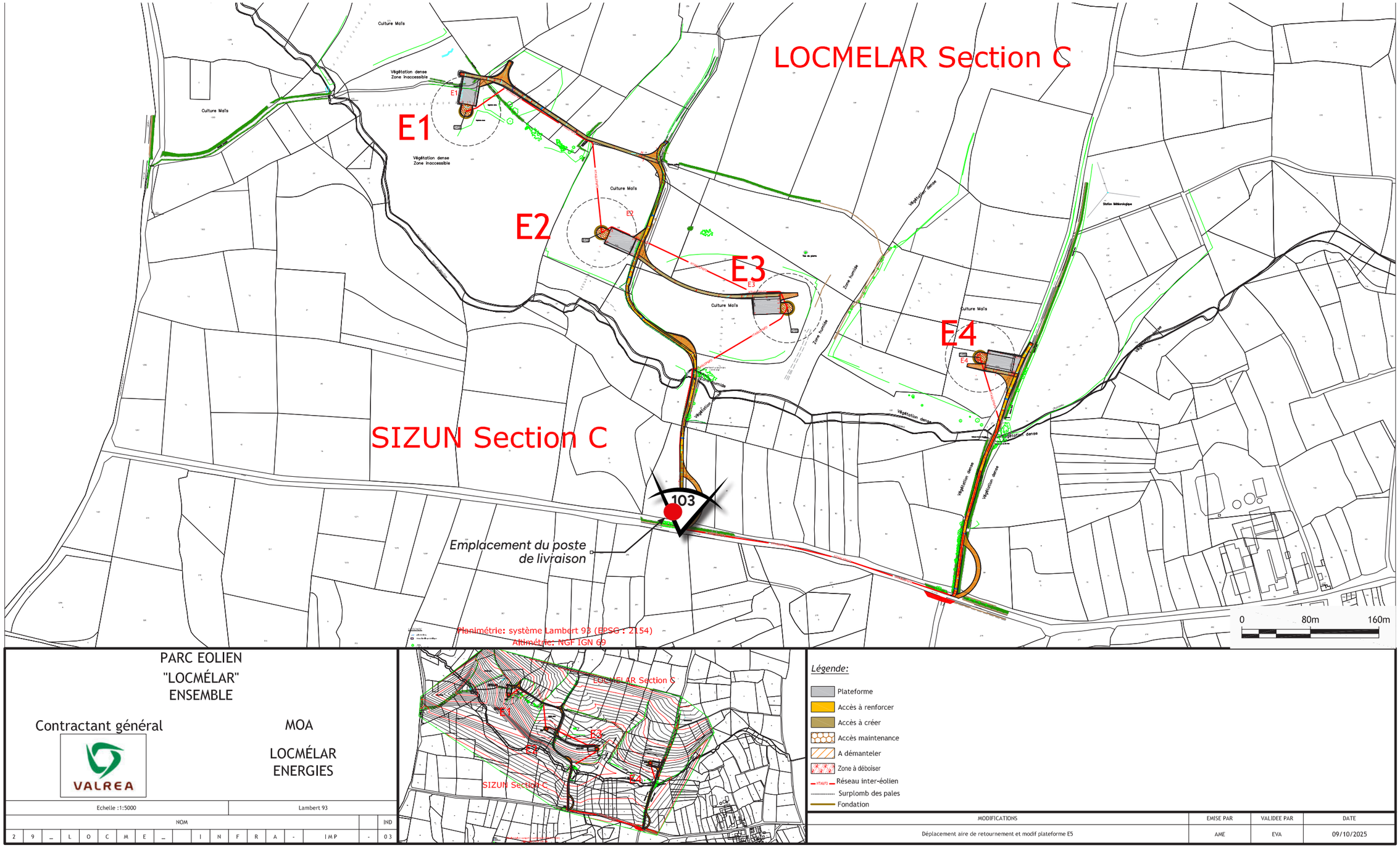

Figure 103 : ***Plan masse du projet éolien de Locmélar et localisation du poste de livraison***



Figure 104 : *Photomontage du poste de livraison*

G . Mesures ERC et mesures d'accompagnement

D'après le guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens, «la séquence ERC (Eviter, Réduire, Compenser) s'inscrit dans une démarche de développement durable et vise une meilleure prise en compte de l'environnement dans les processus de décision. La mise en œuvre de la séquence doit permettre de conserver globalement la qualité environnementale des milieux. [...] Un parc éolien conçu dans une démarche de projet de paysage intègre dans la conception même du projet des mesures de réduction des impacts.»

On distingue ainsi :
> une mesure d'évitement qui modifie un projet afin de supprimer un impact négatif identifié que ce projet engendrait
> une mesure de réduction qui vise à réduire autant que possible la durée, l'intensité et/ou l'étendue des impacts d'un projet qui ne peuvent pas être complètement évités
> une mesure compensatoire qui a pour objet d'apporter une contrepartie aux effets négatifs notables, directs ou indirects du projet qui n'ont pu être évités ou suffisamment réduits.[1]

Les autres mesures possibles sont des mesures d'accompagnement du projet telles que la mise en valeur patrimoniale (restauration du bâti de qualité, patrimoine vernaculaire...) ou paysagère (action d'amélioration paysagère dans le périmètre rapproché et intermédiaire)[2].

1 . MESURES EN AMONT DU CHOIX DU PROJET

MESURE M1 : CHOIX DU SITE D'IMPLANTATION

La première mesure d'évitement concerne le choix du site d'implantation.

Le rapport entre l'échelle des éoliennes et celle d'éléments de petite taille peut rendre difficile l'insertion visuelle des projets éoliens. Toutefois, les ondulations du relief liées aux vallées et la végétation très présente au sein de l'aire d'étude (ripisylve, forêt, haies bocagères) constituent des filtres visuels qui limitent, tronquent et contraignent les perceptions visuelles.

Par ailleurs, le territoire d'étude se situe à l'intérieur d'une zone favorable au grand éolien dans le SRE de Bretagne.

MESURE M2 : CHOIX DE LA GÉOMÉTRIE DE L'IMPLANTATION

La prise en compte du contexte éolien existant est un élément déterminant pour définir un projet qualitatif. Au regard de la proximité de certains parcs, le travail de recherche des variantes du projet éolien visait à :

> conserver une implantation géométrique des éoliennes avec des interdistances régulières
> favoriser un recul important vis-à-vis des habitations
> favoriser une implantation qui suit les lignes de force du paysage (ici le vallon du Dour Ar Men Glaz)

L'implantation du projet dans le respect des lignes de force diminue sensiblement l'impact du projet. Il s'agit d'une implantation linéaire de 4 éoliennes, parallèles au vallon du Dour Ar Men Glaz (principale ligne de force dans ce paysage) avec des écarts équivalents entre les machines.

Une fois ce travail de réflexion engagé et les premières mesures prises pour réduire l'impact du projet, une série de 31 photomontages, représentatifs des enjeux paysagers du site, a été réalisée et a permis une analyse des impacts, dans des conditions de représentation similaires à celle du champ de vision humain, du projet final.

---

1 Guide d'aide au suivi des mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts d'un projet sur les milieux naturels, Ministère de la transition écologique et solidaire, avril 2019
2 Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens, diffusé par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable et l'ADEME en janvier 2005 et actualisé en 2020

2 . MESURES APRÈS ANALYSE DES PHOTOMONTAGES

1.5.1. perception des structures paysagères et secteurs panoramiques

Les mesures prises (**mesures M1 et M2**) pour concevoir un projet dans un secteur où les composantes paysagères sont compatibles avec les dimensions de l'éolien et qui respecte une distance d'éloignement vis-à-vis des vallées ont déjà permis de réduire significativement l'impact du projet.

Les photomontages réalisés ont permis d'apprécier un recul suffisant entre le site d'implantation et les structures paysagères. Par ailleurs, les panoramas sur les vallées ne sont pas sensiblement modifiés par le projet de Locmélar comme en témoignent les photomontages réalisés où le projet apparaît peu prégnant et les impacts sont majoritairement qualifiés de très faible. Les impacts les plus significatifs concernent le PNR d'Armorique, du fait de sa proximité avec le parc en projet, et sont qualifiés de modérés.

Ainsi, on peut considérer que l'ensemble des mesures a déjà été pris et que l'impact résiduel est celui inhérent à l'introduction d'un parc éolien et ne peut être évité ou réduit, sans impliquer une augmentation du niveau d'impact sur d'autres aspects.

1.5.2. Effet cumulé avec un autre parc éolien

L'analyse de l'état initial ainsi que les photomontages réalisés depuis l'ensemble des aires d'étude concluent à l'absence d'effet cumulé avec d'autres parcs construits ou en projet.
En effet, au vu de la distance d'éloignement importante entre le projet éolien de Locmélar et les parcs construits ou en projet, ces derniers ne sont pas perceptibles.

Aucune mesure complémentaire n'est préconisée et l'impact résiduel est celui inhérent à l'introduction d'un parc éolien et ne peut être évité ou réduit.

1.5.3. perception depuis les axes de communication

Depuis les axes routiers, l'analyse des photomontages permet de conclure sur un niveau d'impact majoritairement nul à faible. Un impact fort a été relevé seulement dans l'aire d'étude immédiate et concernent le GRP des Monts d'Arrée qui traverse la zone d'implantation du projet.

Les plantations le long des voies constitueraient un moyen de masquer le projet éolien depuis de nombreuses séquences routières de l'aire d'étude. Néanmoins, les caractéristiques fondamentales du paysage étudié font état de vues animées par la végétation et le relief, où les séquences ouvertes, et ponctuellement panoramiques, rythment le parcours de l'usager, qu'il soit automobiliste ou randonneur.

Supprimer ou diminuer ces ouvertures visuelles amènerait à modifier profondément le paysage, constituant alors un impact potentiellement supérieur à celui induit par le projet éolien. La principale mesure à mettre en œuvre est la lisibilité du parc (**mesures M1 et M2**), ce qui a été fait lors de l'élaboration des variantes et qui a donc permis de réduire significativement l'impact du projet.

Un aménagement pourra être réalisé sur le chemin communal (GRP des Monts d'Arrée) qui traverse le projet afin de réaliser un parcours pédagogique valorisant les intérêts du parc, facilitant ainsi son intégration dans le paysage quotidien (cf **mesure M3** présentée à la suite du document).

Ainsi, on peut considérer que l'ensemble des mesures a déjà été pris et que l'impact résiduel est celui inhérent à l'introduction d'un parc éolien et ne peut être évité ou réduit, sans impliquer une augmentation du niveau d'impact sur d'autres aspects.

2.5.1. perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg

En général, dans ces paysages, des jardins plantés et des haies issues des jardins privatifs créent des masques visuels entre les maisons et les éoliennes.

Les mesures concernant la géométrie de l'implantation (**mesure M2**) ont permis de réduire significativement l'impact paysager du projet éolien dans un contexte bâti peu dense.

Toutefois, l'analyse des photomontages et des impacts paysagers du projet témoignent d'une modification significative du paysage quotidien depuis des secteurs habités de l'aire d'étude immédiate principalement. Cela se traduit notamment par une prégnance importante des machines dans le périmètre immédiat de celles-ci.

Si certaines personnes apprécient le caractère moderne, dynamique, écologique de ces dispositifs, d'autres au contraire y verront une atteinte à leur cadre de vie.

Afin d'accompagner l'introduction du projet, des mesures ont été proposées.

Dans le cas présent, il s'agit du renforcement, du remplacement ou de la mise en place de haies bocagères (**mesure M4**) sont également proposés. Ces actions (détaillées par la suite) vont permettre de diminuer localement l'impact du projet pour les habitants des bourgs les plus impactés.

2.5.2. visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé

L'analyse menée dans l'état initial a permis de relever des sensibilités pour un nombre très limité de monuments historiques ou sites protégés au sein du périmètre d'étude.

De plus, les photomontages réalisés confirment que l'impact paysager du parc éolien potentiel restera nul à faible.

Ainsi, on peut considérer que l'impact lié à la visibilité ou à la covisibilité avec un monument historique ou avec un site protégé a été évité au maximum. L'impact résiduel est celui inhérent à l'introduction d'un parc éolien.

MESURE M3 : MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE PARCOURS DÉCOUVERTE LE LONG DU GRP DES MONTS D'ARRÉE

Le GRP des Monts d'Arrée traverse la zone d'implantation du projet et est situé à proximité directe de E4 (60m).

Cet itinéraire qui passe à proximité du projet, pourrait permettre d'apporter au public des informations relatives au parc éolien, à son exploitation et à l'énergie éolienne de manière plus large. Ceci pourrait se traduire par l'installation de panneaux pédagogiques, mettant en avant les principales caractéristiques techniques du parc éolien.

Ces panneaux d'information seront positionnés de préférence en accompagnement du sentier. Le porteur de projet mettra ces panneaux à disposition de la commune qui sera décisionnaire de leur localisation.

En complément, un budget sera réservé pour la mise en place d'une aire de pique-nique sur le tracé du chemin de randonnée. Cette mesure comprendra la fourniture et la pose de 2 tables de pique-nique et banquettes et d'une borne de propreté.

Coût estimé de la mesure :
- Fourniture et pose de 2 tables de pique-pique avec banquettes : 2x1600 €
- Fourniture et pose d'une borne de propreté : 600 €
- Fourniture et pose de 2 panneaux pédagogiques : 2x2000 €

Total = 9800 €

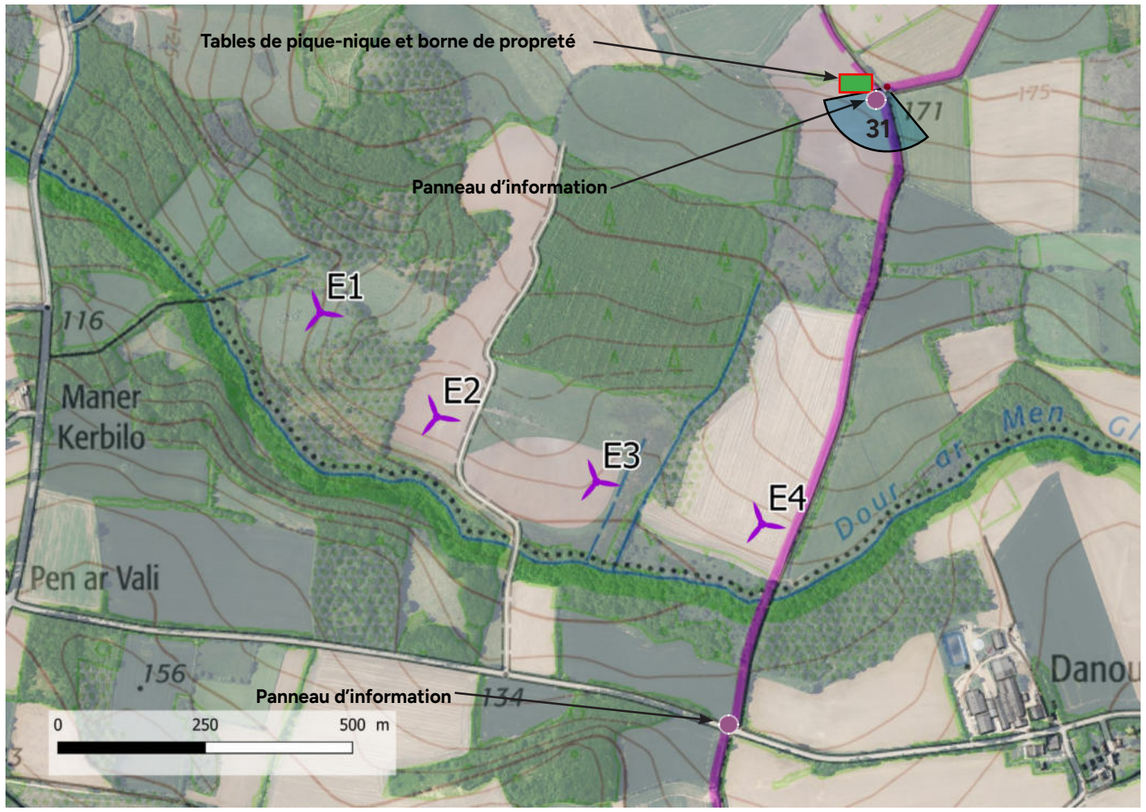



Figure 105 : *Photosimulation du panneau d'information depuis le point de photomontage n°31*

MESURE M4 : PLANTATION DE HAIE

Si des riverains, dont une vue directe est avérée, souhaitent la plantation d'une haie bocagère ou d'arbres de plus hauts jets, ils pourront se manifester, dans un délai d'un an après la construction du parc auprès du Maître d'Ouvrage.

Un budget sera réservé à cet usage pour environ 300 mètres linéaires (ml) de haies. Ces plantations seront réalisées à la demande des propriétaires concernés auprès du Maître d'Ouvrage. Elles permettront - soit de créer un nouveau filtre végétal depuis des secteurs ouverts en direction du projet - soit d'étoffer et de densifier davantage la trame végétale pré-existante.

Cette mesure permet de répondre aux incidences identifiées comme fortes depuis les hameaux de l'aire d'étude immédiate (notamment le Quéau, Karbont, Ty Toull, Maner Kerbilo, Gorré Quistinit et Quistinit).

Les espèces proposées sont de type autochtone (cf. palette végétale à la suite) de façon à renforcer les caractéristiques du paysage et l'intérêt écologique (trame verte - refuge adapté - nourriture - diversité).

Cette mesure d'accompagnement de plantation va permettre de diminuer localement l'impact lié à l'introduction du projet éolien depuis les habitations les plus exposées.

Afin que les riverains aient connaissance de cette mesure, la société de projet s'engage, une fois le parc construit, à envoyer une lettre d'information aux riverains pour les informer des modalités.

Le coût estimé de la mesure (sachant que la mise en place d'une haie bocagère revient à environ 30€/ml) est estimé à 9 000 € ce qui représente approximativement 300 ml.



Figure 106 : ***Exemple de palette végétale pour les haies bocagères***

Ci-dessous, une simulation dans le temps, à titre indicatif, d'une plantation de haies situées à environ 70 m de distance pour un projet de 180 m (bdp) se trouvant à environ 750 mètres des habitations.



Exemple (à titre indicatif) - sans plantation



Simulation 7 ans après la plantation (environ 4 m de hauteur de haie)



Simulation 15 ans après la plantation (environ 10 m de hauteur de haie)

NATURE DE L'IMPACT POTENTIEL	Mesure d'évitement (E), de réduction (R) ou de compensation (C) de l'impact et mesure d'accompagnement (A)	
	Nature de la mesure	Coût estimatif (en €)
PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	E : choix du site d'implantation (M1) E et R : choix de la géométrie de l'implantation (M2)	--
EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	E : choix du site d'implantation (M1) E et R : choix de la géométrie de l'implantation (M2)	--
PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	E : choix du site d'implantation (M1) E et R : choix de la géométrie de l'implantation (M2) A : Mise en place d'un dispositif de parcours découverte le long du GRP des Monts d'Arrée (M3)	9 800 €
PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	E : choix du site d'implantation (M1) E et R: choix de la géométrie de l'implantation (M2) A : plantations de haie (M4)	9 000 €
VISBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ	E : choix du site d'implantation (M1) E et R : choix de la géométrie de l'implantation (M2)	
	Total	18 800 €

Figure 107 : ***Tableau de synthèse des mesures ERC***

H . Synthèse des impacts paysagers

FIGURE 108 : *CARTE DES IMPACTS PAYSAGERS 1/3*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Éolienne projetée
Aire immédiate
Aire rapprochée
Aire éloignée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

Secteur hors ZVI
Secteur en ZVI
Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de l'impact paysager

Très faible · Faible · Modéré · Fort · Très fort

Nature de l'impact paysager

Perception des vallées
Perception des unités paysagères
Perception depuis un PNR
Perception depuis un panorama
Effet cumulé avec un autre parc éolien
Visibilité depuis un monument historique
Visibilité depuis un site protégé
Covisibilité avec un édifice ou un site protégé

Plateau Léonard
LANDIVISIAU
Les Marches de l'Arrée
Vallée de l'Élorn
LANDERNEAU
SIZUN
PE de Dirinon
PARC NATUREL RÉGIONAL D'ARMORIQUE
Visibilité depuis le belvédère du Roc'h Trevezel
Visibilité depuis le Site protégé des Monts d'Arrée
Visibilité depuis le bélvèdere du Roc'h an Daol
Site des Monts d'Arrée
Visibilité depuis le Site de Saint-Michel de Brasparts

0 2,5 5 Kilomètres
N

FIGURE 109 : *CARTE DES IMPACTS PAYSAGERS 2/3*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Éolienne projetée
Aire immédiate
Aire rapprochée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

Secteur hors ZVI
Secteur en ZVI
Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de l'impact paysager

Très faible · Faible · Modéré · Fort · Très fort

Nature de l'impact paysager

Perception des vallées
Perception depuis un PNR
Perception depuis les axes routiers
Perception depuis les sentiers de randonnées
Perception depuis un secteur habité
Covisibilité avec une silhouette de bourg ou un édifice protégé
M — Visibilité depuis un monument historique
S — Visibilité depuis un site protégé
SPR — Visibilité depuis un site patrimonial remarquable

LANDIVISIAU
LAMPAUL-GUIMILIAU
GUIMILIAU
PLOUDIRY
LOCMELAR
SAINT-SAUVEUR
LOC-EGUINER-SAINT-THEGONNEC
SAINT-ILDUT
COMMANA
SIZUN
LE TREHOU
PARC NATUREL RÉGIONAL D'ARMORIQUE

GR de Pays des Monts d'Arrée
Vallée de l'Elorn
RD 35
RD 764
RD 18
RD 11
RD 111
RD 31

Covisibilité avec la silhouette de bourg et l'église de Saint-Mélar (MH 1)
Visibilité depuis l'église de Saint-Mélar (MH 1)
Visibilité depuis le SPR de Commana
Covisibilité du SPR de Commana et l'église Saint-Derrien (MH 23) depuis le sommet du Roc'h Trevezel
Visibilité depuis le Site des Monts d'Arrée

0 — 1,5 — 3 Kilomètres
N

FIGURE 110 : *CARTE DES IMPACTS PAYSAGERS 3/3*

PROJET ÉOLIEN
DE LOCMÉLAR

Éolienne projetée

Aire immédiate

Zone de visibilité théorique (ZVI)

Secteur hors ZVI

Secteur en ZVI

Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de l'impact paysager

Très faible | Faible | Modéré | Fort | Très fort

Nature de l'impact paysager

Perception des vallées

Perception depuis un PNR

Perception depuis les axes routiers

Perception depuis les sentiers de randonnées

Perception depuis un secteur habité

Roc'h Duff

Dirizennet

Perros

Cleuz Braz

Kernévez

Kernonnen

Kerskao

Kerotret

Kerlodézan

Danouédel

Kervézen

Voaz Séac'h

Le Quéau

Kerbilo

Karbont

Ty Toull

Maner Kerbilo

La Garenne

Pen ar Vali

Gorré Quistinit

Quistinit

Kerjézékel

Ar Rest

Tromelin

E1

E2

E3

E4

GR® des Monts d'Arrée

Vallée de l'An Dour Kamm

RD 30A

0 0,5 1 Kilomètres N

I . Conclusion

Dans un premier temps, **l'état initial** a mis en exergue les sensibilités paysagères spécifiques de ce territoire, à savoir :

• Un paysage de bocage avec une sensibilité qualifiée de faible à modérée vis-à-vis de l'éolien et un territoire cartographié comme favorable au développement éolien.

• Un contexte éolien peu marqué voire inexistant avec pour parc le plus proche, le projet de parc de Dirinon situé à environ 15,2 km de la ZIP.

• Un maillage routier où les perceptions visuelles sont régulièrement fermées par les haies bocagères qui accompagnent les axes routiers. Le relief ondulé, par le passage des vallées, permet ponctuellement des vues plus profondes et dégagées sur le territoire tout comme les parcelles agricoles qui permettent des perceptions lointaines.

• Des fenêtres de visibilité potentielle avec 4 monuments historiques dont la sensibilité a été jugée très faible à fort pour le site des Monts d'Arrée.

• En raison de la multiplicité des lieux de vie, des sensibilités majeures (jugées modérées à très fortes) ont été relevées, notamment pour les hameaux de l'aire d'étude immédiate pour lesquels il y a un risque de modification du paysage quotidien.

Puis, **l'analyse des impacts** a permis d'évaluer et de quantifier l'effet réel du projet éolien de Locmélar sur ces enjeux :

• Une aire de visibilité réduite depuis l'aire d'étude éloignée et une prégnance visuelle qui demeure très faible depuis les belvédères des Monts d'Arrée.

• Une appréciation globale du paysage peu modifiée depuis les axes routiers du fait de la végétation qui filtre régulièrement le projet et le faible nombre d'éoliennes introduites.

• Des impacts qualifiés de nuls à faibles ont été relevés sur le patrimoine protégé. Les impacts les plus importants concernent le site inscrit des Monts d'Arrée et la covisibilité avec le SPR de Commana et l'église Saint-Derrien.

• Une implantation axée sur une ligne de force existante du paysage (le vallon du Dour ar Men Glaz), ce qui permet une inscription lisible du projet. Les rapports d'échelle resteront cohérents depuis l'ensemble du territoire du territoire étudié

• Une modification sensible du paysage quotidien qui reste limitée à l'aire d'étude immédiate et sera globalement atténuée par la lisibilité et l'inscription paysagère du projet. Localement, des impacts forts ont été mis en évidence depuis les hameaux les plus proches du projet, mais des mesures comme des plantations de haies seront proposées.

Conformément au Guide de l'étude d'impact, 2017 : «*Les parcs éoliens font ainsi partie de ces nouveaux aménagements à caractère technique et énergétique qui transforment les paysages par l'introduction de nouveaux objets aux dimensions exceptionnelles et de nouveaux rapports d'échelle. Il convient donc, dans la partie de l'étude d'impact consacrée au paysage et au patrimoine, de prendre en compte l'ensemble des composantes paysagères et patrimoniales pour donner des éléments de réponse aux questions : « Quelle est la capacité d'accueil d'un paysage à recevoir des éoliennes ? » et, si cette capacité ou potentiel d'accueil existe, « Comment implanter des éoliennes dans un paysage de manière harmonieuse et partagée ? » au regard notamment d'orientations données, ou d'objectifs de qualité paysagère formulés.*

Le projet éolien de Locmélar est le fruit d'une réflexion itérative, prenant en compte l'ensemble des enjeux paysagers, mais aussi écologiques, physiques, acoustiques, humains et techniques, afin d'aboutir à un projet de moindre impact environnemental. Ainsi, des dispositions ont été prises dès les premières phases du développement afin d'éviter, puis de réduire, l'impact brut du projet. Des mesures d'accompagnement, proportionnées au niveau des impacts résiduels pourront être proposées par le porteur de projet, concourant à l'appropriation du projet par les riverains.

ANNEXES

PARTIE 4

Église Saint-Derrien, Commana

PARTIE 4. Annexes

A . Comparaison de prises de vue des photomontages en période hivernale et estivale

Photomontage n°1 : Perception depuis la RN12 au sud de la commune de Lanneuffret

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 1

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 168542, 6845906, 98,5

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 16:51:05

Période estivale : 22/05/2025 15:02:38



Trepied

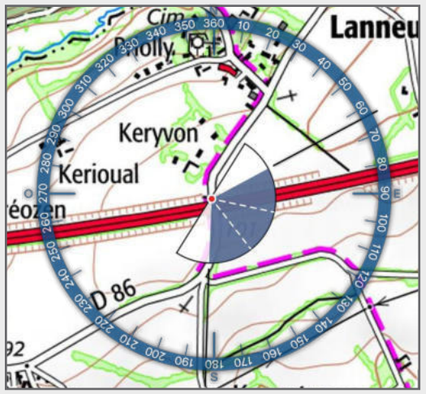

Cône de vue - Scan 25

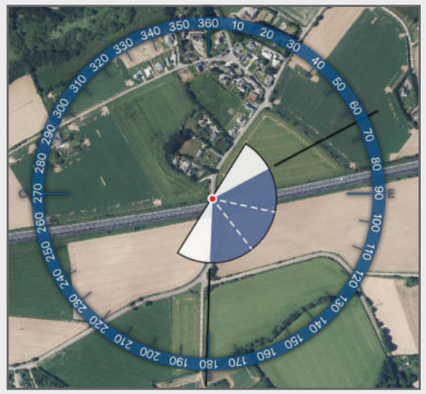

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 2

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 189191, 6834136, 371,9

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 13:28:03

Période estivale : 22/05/2025 11:48:45



Trepied

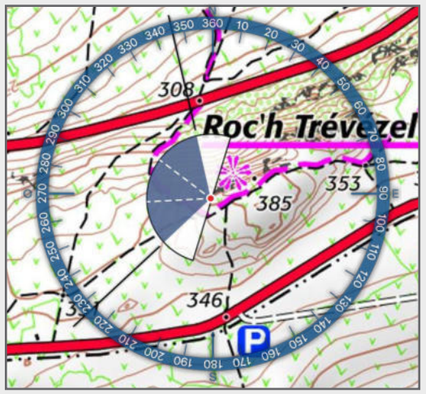

Cône de vue - Scan 25

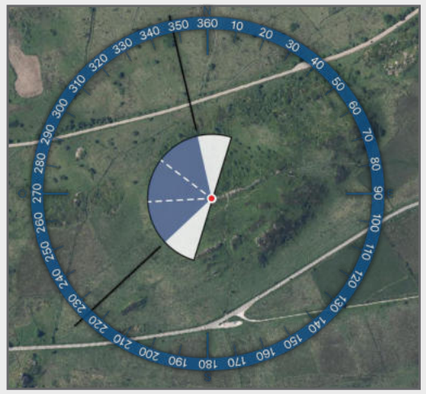

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 3

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 186078, 6828206, 374,1

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 13:48:38

Période estivale : 22/05/2025 12:12:31



Trepied

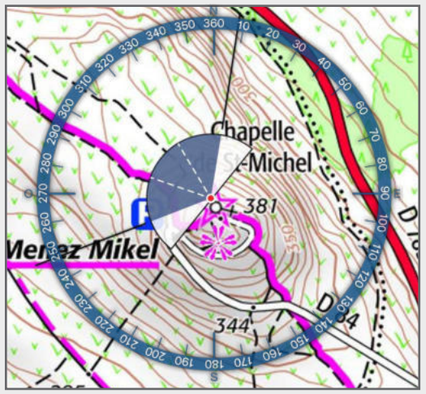

Cône de vue - Scan 25

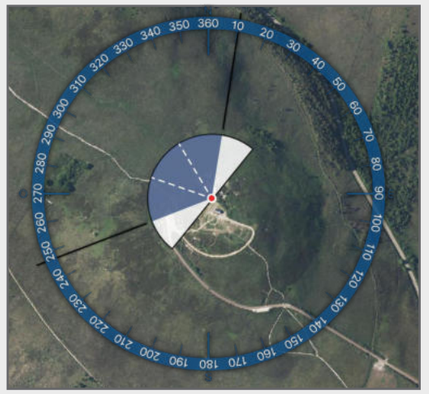

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 4

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 179728, 6847229, 109,1

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 18/03/2025 09:10:12

Période estivale : 22/05/2025 09:05:48



Trepied

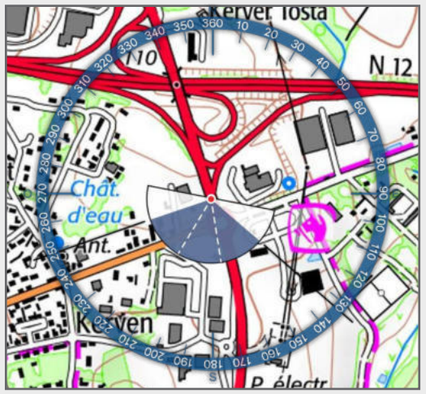

Cône de vue - Scan 25

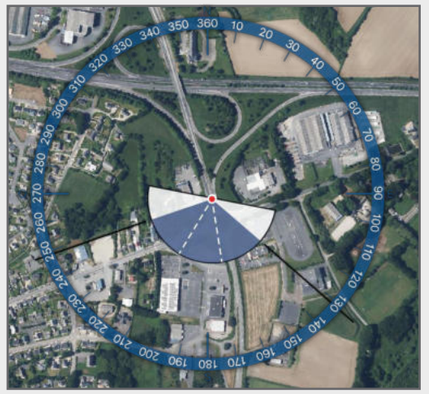

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°

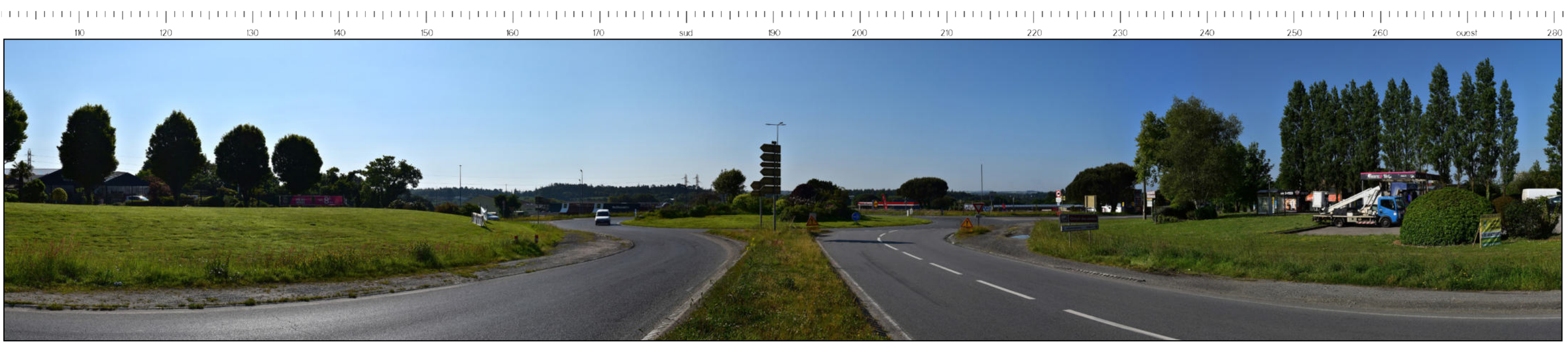

2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Photomontage n°5 : Perception depuis la frange sud de Lampaul-Guimiliau

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 5

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 180732, 6843395, 142,3

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 17:56:18

Période estivale : 22/05/2025 09:24:07



Trepied

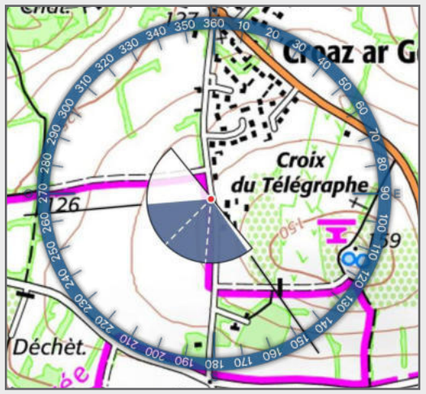

Cône de vue - Scan 25

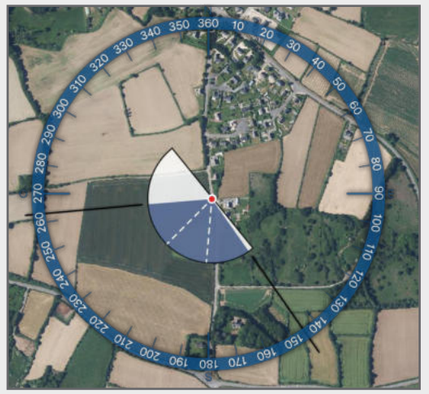

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 6

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 181024, 6843225, 153,1

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 17:51:21

Période estivale : 22/05/2025 09:34:41



Trepied

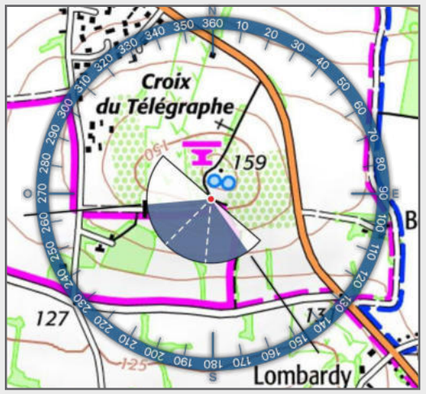

Cône de vue - Scan 25

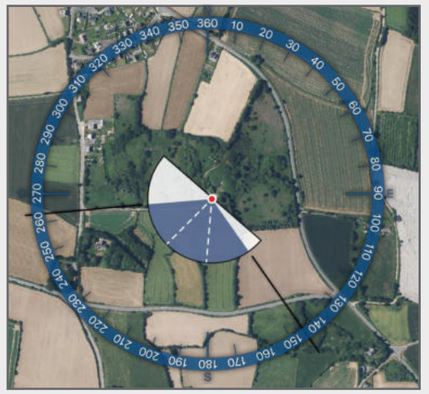

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Photomontage n°7 : Perception depuis la RD 31 en frange sud de Guimiliau

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 7

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 183735, 6843097, 128,9

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 18/03/2025 09:26:36

Période estivale : 22/05/2025 09:48:20



Trepied

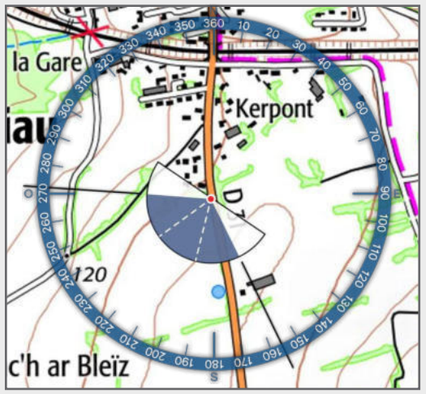

Cône de vue - Scan 25

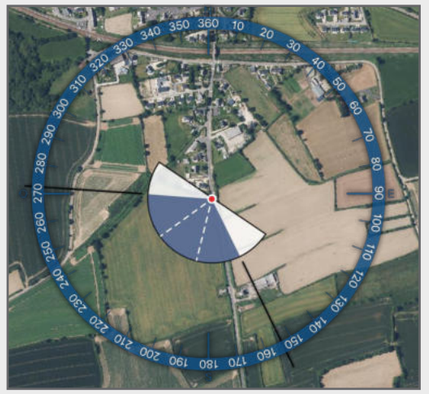

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 8

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 182313, 6838963, 173,3

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 18/03/2025 09:44:04

Période estivale : 22/05/2025 09:58:54



Trepied

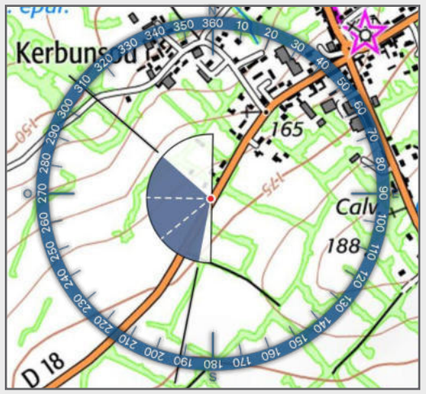

Cône de vue - Scan 25

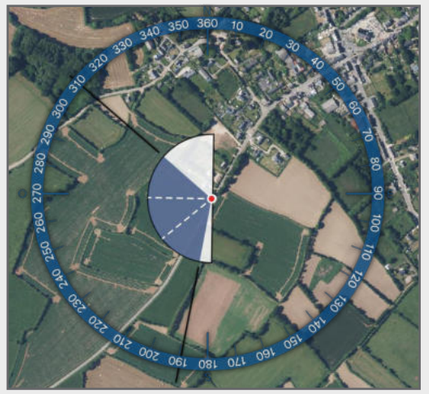

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 9

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 181605, 6835946, 150,7

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 18/03/2025 10:46:39

Période estivale : 22/05/2025 12:34:59



Trepied

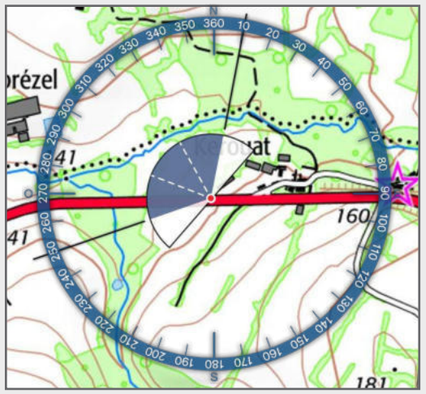

Cône de vue - Scan 25

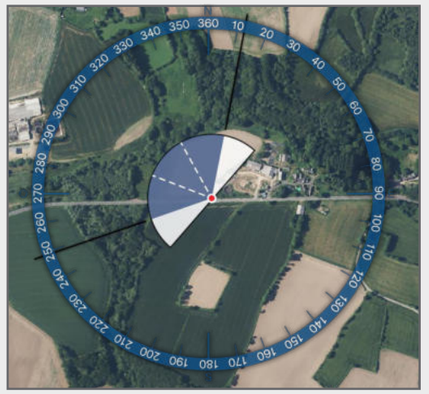

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Photomontage n°10 : Perception depuis la frange sud-ouest de Commana

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 10

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 185396, 6835296, 241,9

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 18/03/2025 10:59:19

Période estivale : 22/05/2025 12:26:45



Trepied

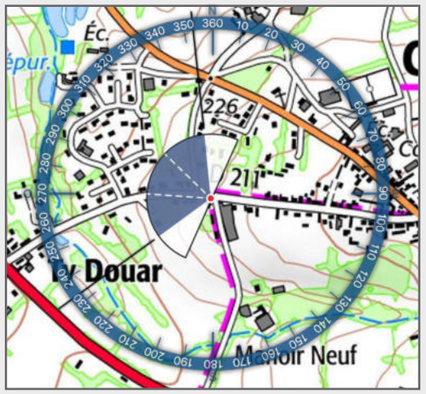

Cône de vue - Scan 25

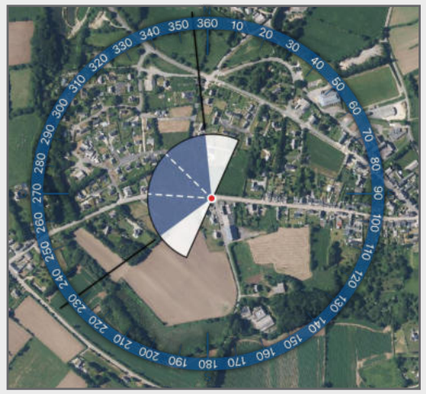

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Photomontage n°11 : Perception depuis l'intersection de la RD 764 et la RD 18

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 11

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 179991, 6835745, 133,5

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 18/03/2025 10:38:40

Période estivale : 22/05/2025 12:41:15



Trepied

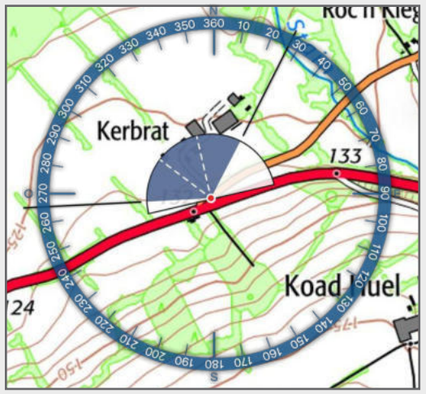

Cône de vue - Scan 25

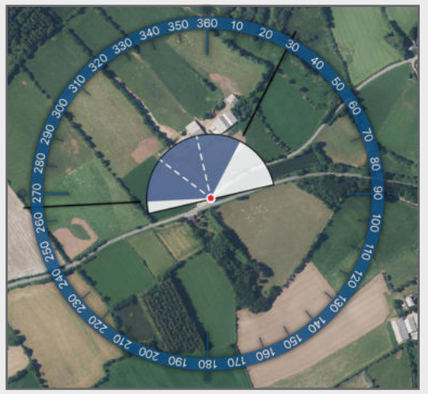

Cône de vue - Ortho

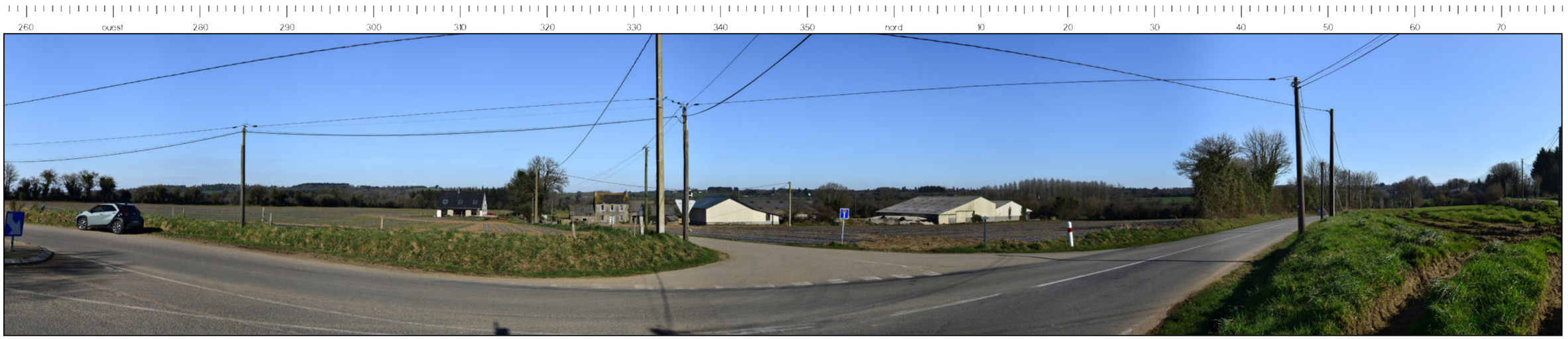

1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°

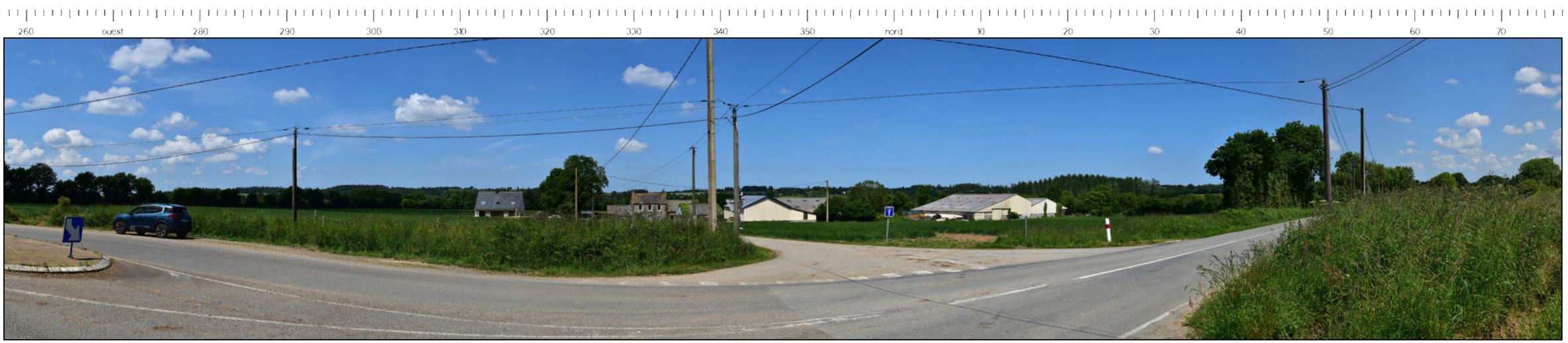

2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Photomontage n°12 : Perception depuis l'entrée de bourg sud de la commune de Sizun

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 12

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 176385, 6834205, 109,3

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 14:31:05

Période estivale : 22/05/2025 13:18:56



Trepied



Cône de vue - Scan 25

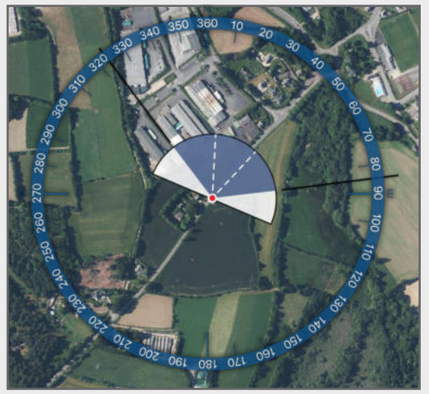

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Photomontage n°13 : Perception depuis la frange est de la commune de Saint-Ildut

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 13

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 176076, 6837650, 111

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 16:07:09

Période estivale : 22/05/2025 13:41:25



Trepied

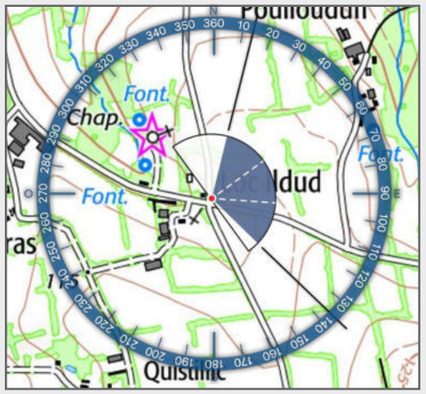

Cône de vue - Scan 25

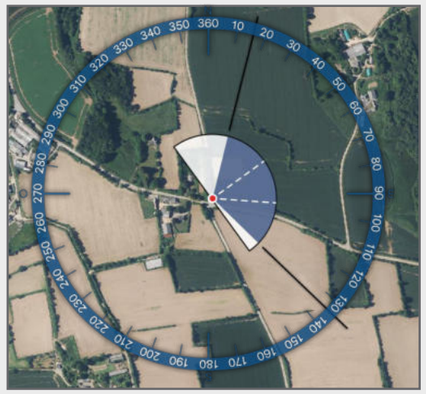

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 14

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 173282, 6840723, 177,2

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 16:31:10

Période estivale : 22/05/2025 14:29:23



Trepied

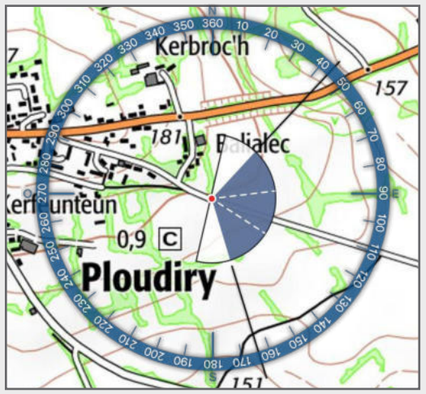

Cône de vue - Scan 25

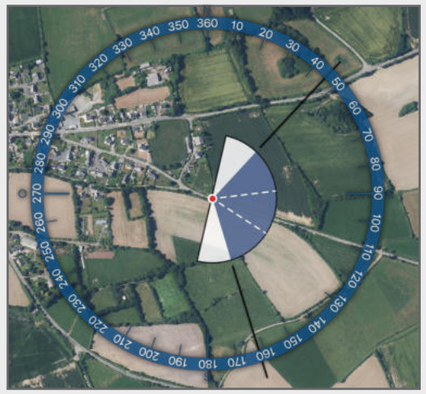

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Photomontage n°15 : Perception depuis la route communale nord de la commune de Locmélar

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 15

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 178194, 6841020, 77,4

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 17:11:26

Période estivale : 22/05/2025 10:49:18



Trepied

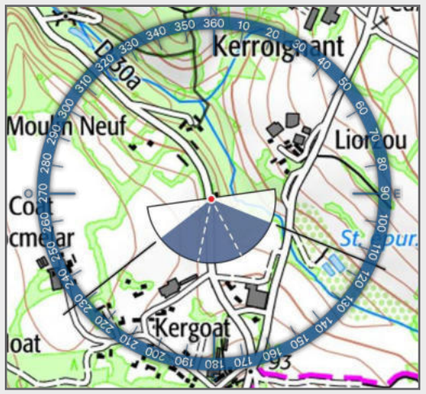

Cône de vue - Scan 25

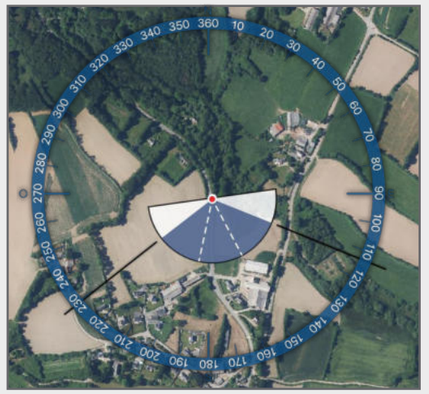

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 16

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 178258, 6840309, 111,4

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 17:19:49

Période estivale : 22/05/2025 10:43:49



Trepied

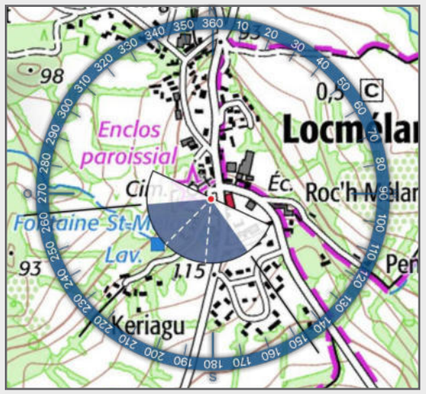

Cône de vue - Scan 25



Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 17

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 178522, 6840016, 128,5

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 17:24:51

Période estivale : 22/05/2025 10:39:02



Trepied

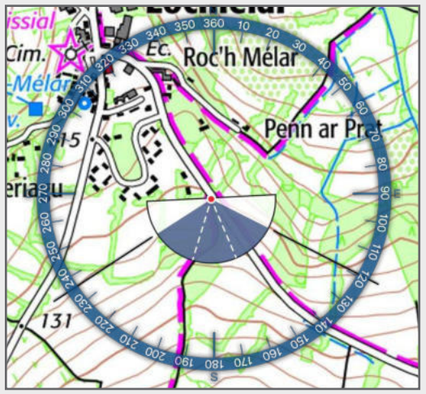

Cône de vue - Scan 25

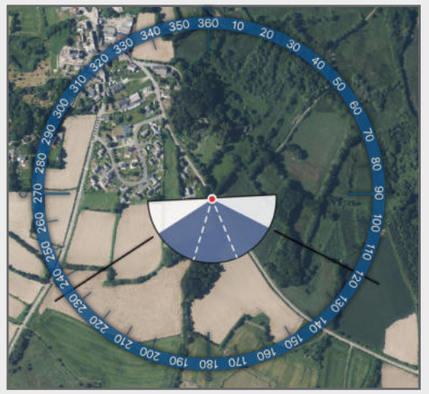

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 18

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 179165, 6839628, 159,1

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 17:32:02

Période estivale : 22/05/2025 10:34:21



Trepied

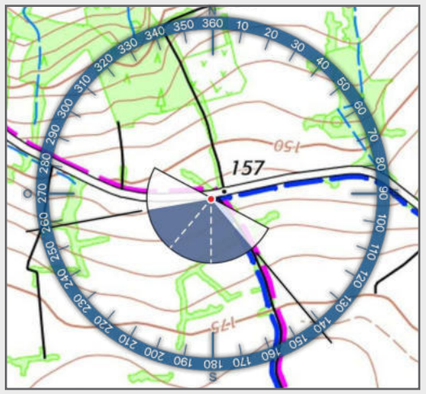

Cône de vue - Scan 25

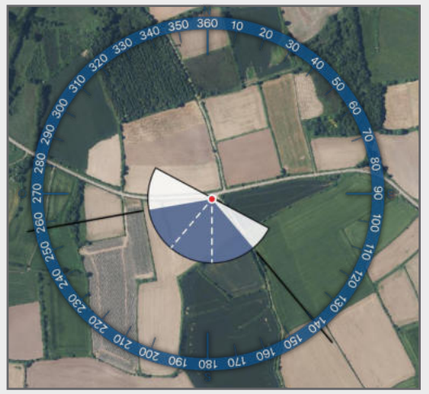

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 19

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 180074, 6839633, 173,7

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 17:38:29

Période estivale : 22/05/2025 10:28:08



Trepied



Cône de vue - Scan 25

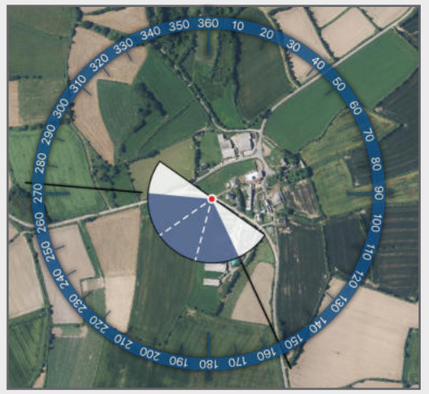

Cône de vue - Ortho

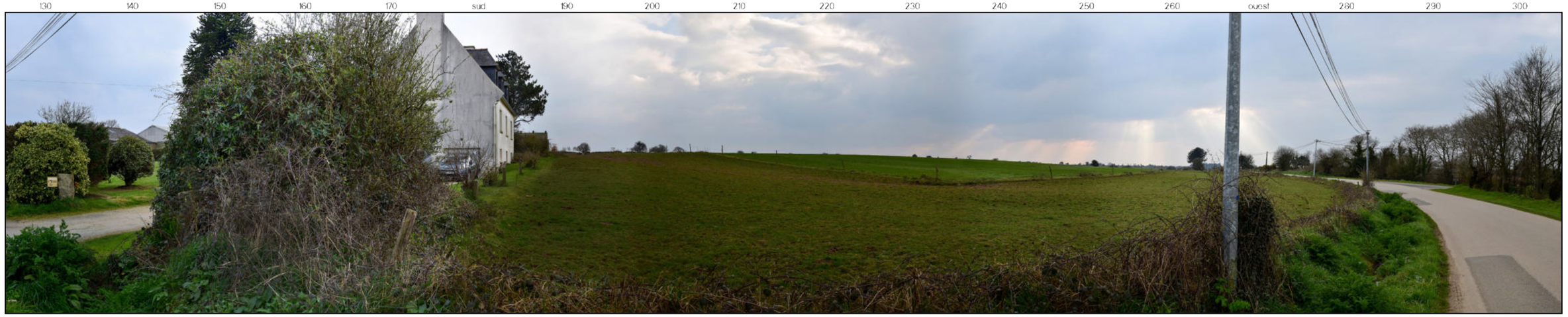

1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Photomontage n°20 : Perception depuis le hameau de Kernonnen

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 20

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 180248, 6838618, 174

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 18/03/2025 10:17:42

Période estivale : 22/05/2025 10:22:06



Trepied

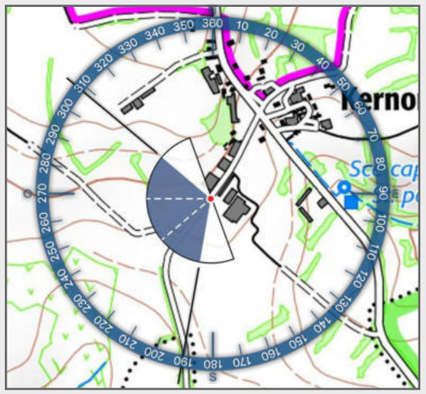

Cône de vue - Scan 25

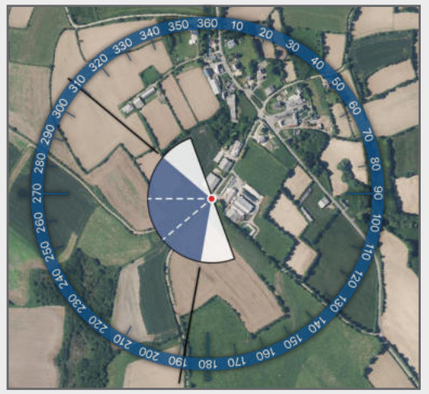

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Photomontage n°21 : Perception depuis le hameau de Kerskao

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 21

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 180861, 6838322, 159,5

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 18/03/2025 10:24:40

Période estivale : 22/05/2025 10:15:33



Trepied

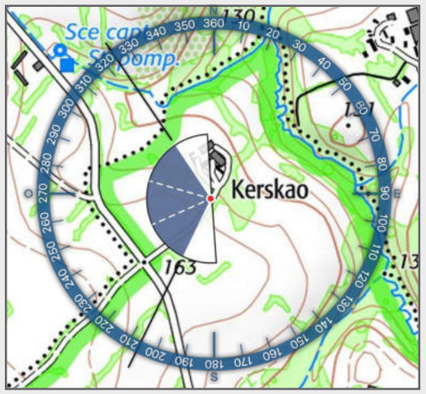

Cône de vue - Scan 25

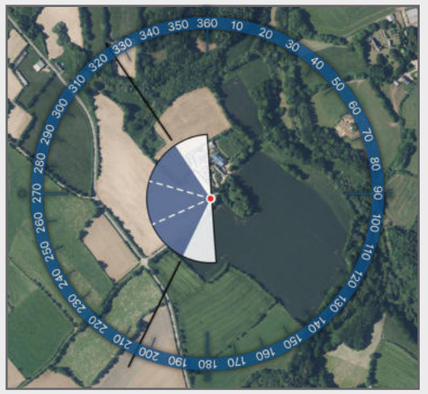

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 22

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 181341, 6838578, 148,6

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 18/03/2025 09:52:25

Période estivale : 22/05/2025 10:04:25



Trepied

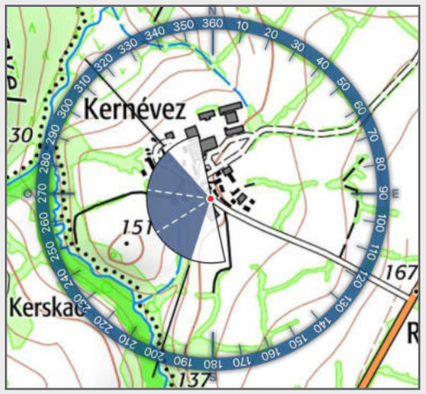

Cône de vue - Scan 25

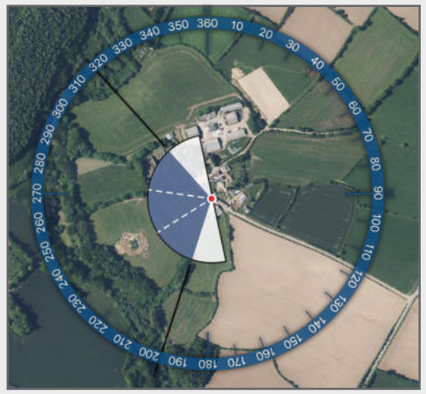

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Photomontage n°23 : Perception depuis le hameau de Kerlodézan

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 23

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 180167, 6837600, 158,9

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 14:47:19

Période estivale : 22/05/2025 12:51:38



Trepied

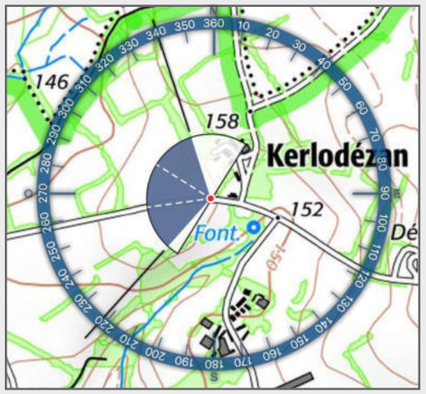

Cône de vue - Scan 25

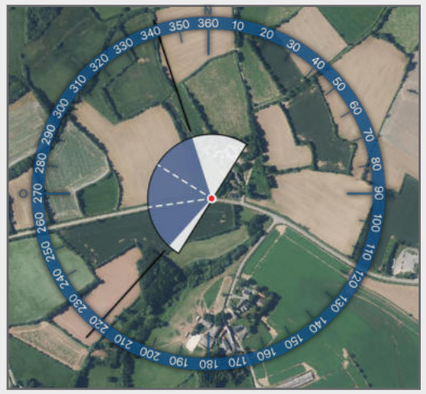

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Photomontage n°24 : Perception depuis le hameau de Kerjézékel

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 24

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 179735, 6837206, 146,8

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 14:55:18

Période estivale : 22/05/2025 12:57:54



Trepied

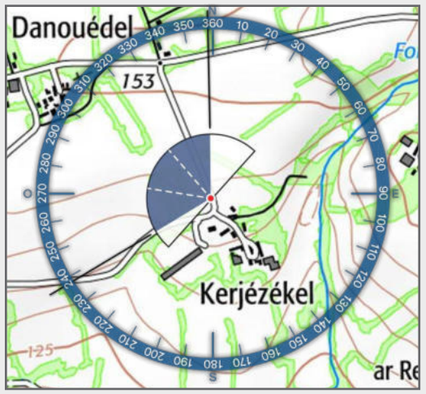

Cône de vue - Scan 25

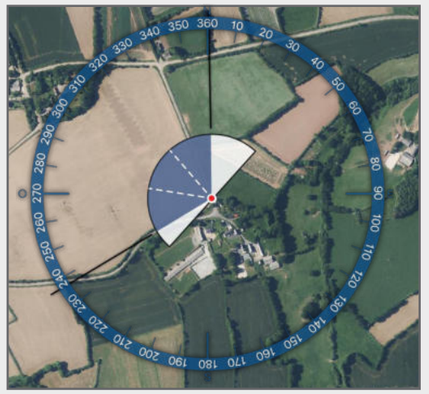

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 25

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 179347, 6837480, 152,9

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 15:02:28

Période estivale : 22/05/2025 13:03:57



Trepied

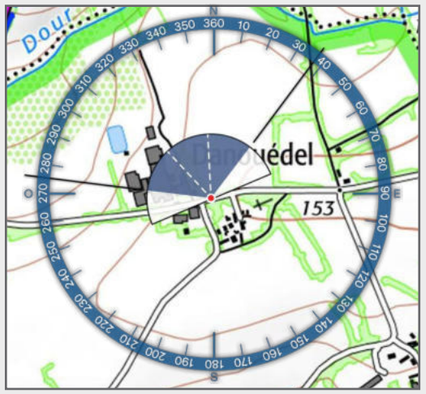

Cône de vue - Scan 25

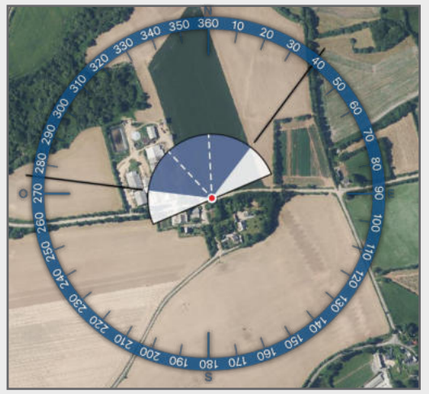

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 26

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 178798, 6837027, 146,4

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 15:11:47

Période estivale : 22/05/2025 11:05:24



Trepied

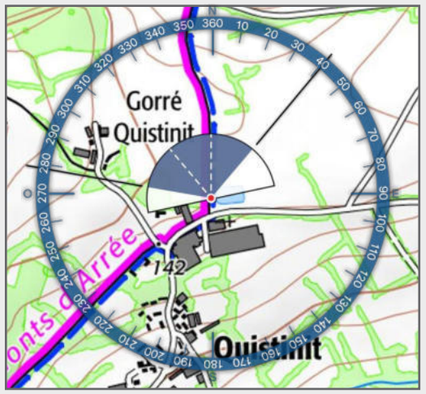

Cône de vue - Scan 25

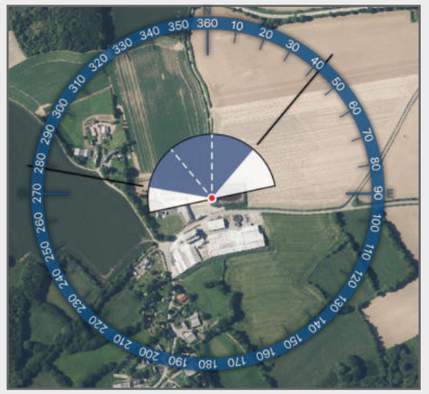

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Photomontage n°27 : Perception depuis le hameau de Pen ar Vali

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 27

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 177551, 6837732, 151,5

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 15:26:09

Période estivale : 22/05/2025 13:59:40



Trepied

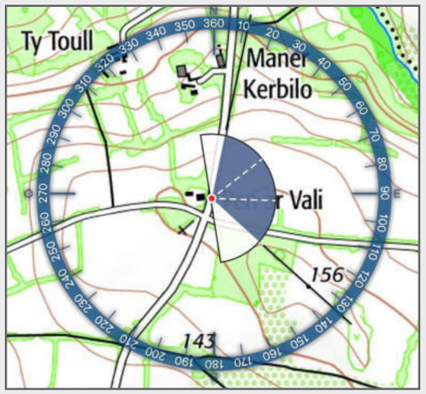

Cône de vue - Scan 25

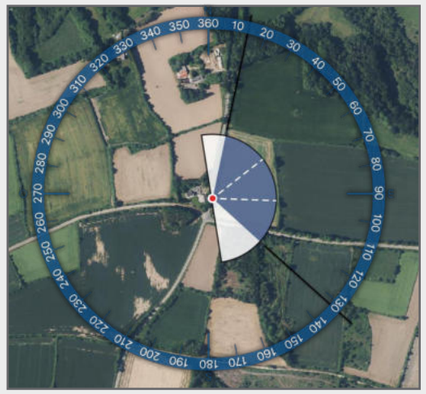

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Photomontage n°28 : Perception depuis le hameau de Karbont

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 28

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 177426, 6838186, 116,4

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 15:38:58

Période estivale : 22/05/2025 14:09:55



Trepied

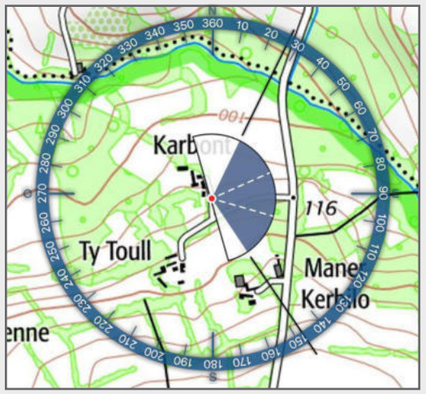

Cône de vue - Scan 25

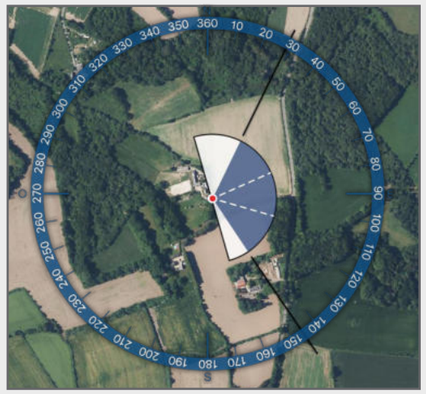

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Photomontage n°29 : Perception depuis le hameau de Kerbilo

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 29

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 176716, 6838168, 103

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 16:00:03

Période estivale : 22/05/2025 13:52:41



Trepied



Cône de vue - Scan 25

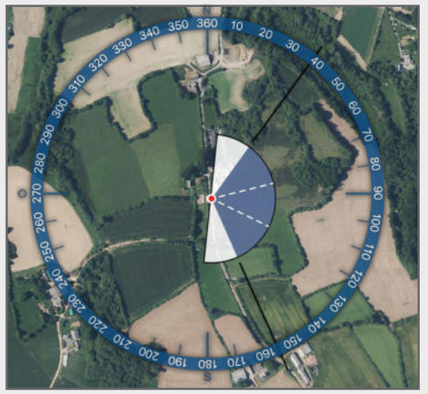

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Photomontage n°30 : Perception depuis le hameau du Quéau

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Informations photographie

Identifiant : 30

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 177397, 6838831, 124,4

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON Z50 II

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

Date et heure de prise de vue :

Période hivernale : 17/03/2025 15:48:24

Période estivale : 22/05/2025 14:16:46



Trepied

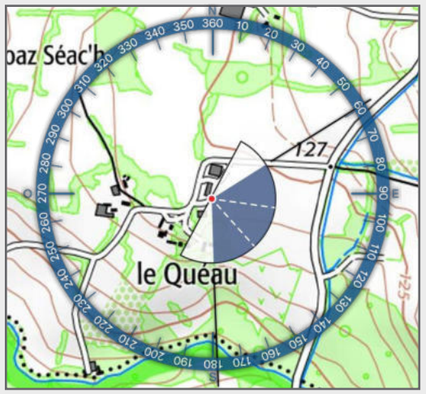

Cône de vue - Scan 25

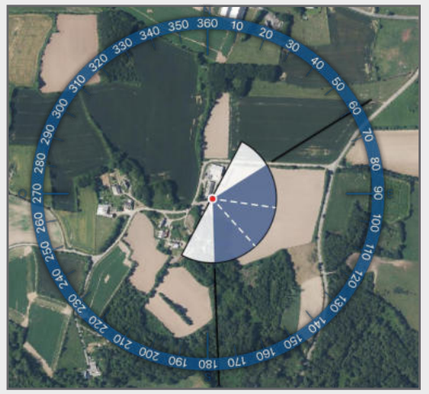

Cône de vue - Ortho



1 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE HIVERNALE - VUE PANORAMIQUE 180°



2 - SITUATION EXISTANTE - PÉRIODE ESTIVALE - VUE PANORAMIQUE 180°

Page blanche à conserver pour le maintien du vis-à-vis à l'impression

B . Table des photographies

Photo 1 : Perception depuis le belvédère au sommet du Roc'h Trevezel culminant à 385 m d'altitude // Ambiance paysagère 26

Photo 2 : Vue depuis le belvédère situé au sommet du Menez Mikel à proximité de la Chapelle du mont Saint-Michel de Brasparts // Ambiance paysagère 26

Photo 3 : Perception depuis les abords de l'Élorn qui traverse l'agglomération de Landerneau // Ambiance paysagère 26

Photo 4 : Depuis les hauteurs du belvédère au sommet du Roc'h Trevezel, on observe une vue panoramique et dégagée sur le plateau des Marches de l'Arrée. Le VIP est visible avec une très faible prégnance à l'horizon 34

Photo 5 : Les perceptions visuelles en direction du projet sont altérées. En effet, depuis la RD 11 en frange ouest de Commana, le VIP reste visible avec une faible prégance, filtré par la végétation et tronqué par le relief 34

Photo 6 : Depuis les abords du périmètre du PNR d'Armorique, les vues sont ouvertes et dégagées laissant apparaître le VIP avec une forte prégnance visuelle de part et d'autre du relief formé par la vallée 34

Photo 7 : Depuis le belvédère du Roc'h an Daol, les perspectives offrent une vue panoramique à 360° sur le paysage des Monts d'Arrée ainsi que plateau des Marches de l'Arrée. Le VIP, bien que légèrement tronqué par les ondulations du relief, apparait visible avec une prégnance horizontale modérée à l'horizon 35

Photo 8 : Illustration de l'affleurement rocheux au sommet du Roc'h an Daol, aux abords du sentier pédestre // Ambiance paysagère 35

Photo 9 : Perception depuis les hauteurs du Roc'h Trevezel sur la crête des Monts d'Arrée // Ambiance paysagère 38

Photo 10 : Perception depuis les abords de Saint-Michel de Brasparts 38

Photo 11 : Perception de la vallée du Dour ar Men Glaz // Ambiance paysagère 39

Photo 12 : Vue sur le plateau des marches de l'Arrée // Ambiance paysagère 39

Photo 13 : Vue depuis le sud-ouest de Trémaouézan sur le plateau agricole du Léonard // Ambiance paysagère 40

Photo 14 : Perception panoramique depuis le sommet du Roc'h Trevezel les vues sont profondes et dégagés sur le plateau boisé. Le VIP est visible totalement sur la ligne d'horizon 46

Photo 15 : Vue depuis la route communale de Roscoat, à l'intérieur du périmètre protégé du site des Monts d'Arrée, le VIP est visible en arrière-plan de la ligne de crête du relief avec une prégnance notable 46

Photo 16 : Depuis la RD 764 qui délimite le périmètre du site par son tracé, les vues sont relativement altérées par la trame végétale à l'horizon. Néanmoins, le VIP reste visible avec une forte prégnance 46

Photo 17 : Depuis l'allée principale menant à l'édifice protégé, les vues sont fermées par la trame végétale qui entoure le domaine et masque la visibilité du VIP 47

Photo 18 : Perception panoramique depuis le sommet du mont Saint-Michel, les vues sont profondes et dégagées sur les montagnes des Monts d'Arrée, le VIP est faiblement visible en arrière-plan du relief formé par la ligne de crête montagneuse 48

Photo 19 : Vue fermée par le tissu bâti dense du centre-ville de Landerneau en direction du projet depuis les abords de l'Élorn 52

Photo 20 : Perception depuis la frange nord-est de Landerneau, les vues sont fermées par la trame bâtie ainsi que le relief formé par la vallée de l'Élorn 52

Photo 21 : Perception depuis le centre ville de Trémaouézan, les vues sont fermées par la trame bâtie 53

Photo 22 : Perception depuis la frange sud de Trémaouézan, les vues sont ouvertes au premier-plan. Néanmoins, l'horizon est masqué par la trame végétale qui encadre la commune et masque la visibilité du VIP 53

Photo 23 : Depuis les abords de l'église Saint-Pierre, les vues sont masqués par la trame bâtie qui compose la commune 60

Photo 24 : Depuis les abords du pont de Rohan sur la rive ouest de l'Élorn, les visibilités sur le VIP sont masquées par le relief et la trame bâtie 60

Photo 25 : Vue depuis les abords de l'église Notre-Dame, le VIP est masqué par la trame bâtie 61

Photo 26 : Perception depuis les abords de l'église Notre-Dame, le VIP est masqué par la trame bâtie 61

Photo 27 : Perception depuis la RD 18, au sud de Saint-Sauveur, les vues sont ouvertes sur la vallée du An Dour Kamm à l'horizon // Ambiance paysagère 68

Photo 28 : Perception depuis la route communale est de Ploudiry sur le plateau des marches de l'Arrée et les Monts d'Arrée en arrière-plan // Ambiance paysagère 68

Photo 29 : Perception depuis la RD 69 à l'intersection avec la voie ferrée de la ligne TER Rennes - Brest au sud de Landivisiau, le VIP est masqué par la trame végétale et le relief 72

Photo 30 : Depuis l'intersection entre la RD 764 et la RD 35, les vues sont ouvertes sur le plateau agricole et le VIP apparaît à l'horizon avec une faible prégnance visuelle et partiellement tronqué par la végétation 72

Photo 31 : Perception depuis l'intersection entre la RD 18 et la RD 31, les vues sont fermées par la trame végétale et le relief figurant dans le prolongement de la route - Google Street View 72

Photo 32 : Perception depuis la voie ferrée de la ligne TER Rennes - Brest, le VIP est masqué par la trame végétale présente aux abords de la voie ferroviaire 73

Photo 33 : Depuis le belvédère sur le passage du GRP des Monts d'Arrée, le VIP est visible à l'horizon en arrière-plan de la végétation avec une faible prégnance visuelle 73

Photo 34 : Perception depuis la RD 764, les vues sont ouvertes sur le paysage du plateau des marches de l'Arrée, le VIP est visible en arrière-plan des habitations avec une prégnance notable 73

Photo 35 : Perception depuis la frange nord de Sizun, le VIP est masqué par la végétation qui borde la route communale 80

Photo 36 : Depuis la sortie de bourg de Ploudiry, le VIP est visible dans le prolongement de la route communale avec une faible prégnance 80

Photo 37 : Perception depuis la frange sud de Loc-Eguiner, le VIP est filtrée par la végétation au premier-plan et apparaît avec une très faible prégnance à l'horizon 80

Photo 38 : Depuis la sortie de bourg de Locmélar, bien que le VIP soit tronqué par la végétation et le relief, celui-ci reste toutefois visible dans le prolongement de la route communale sud avec une prégnance notable 81

Photo 39 : Depuis la frange nord de Locmélar, on observe une situation de covisibilité directe entre la silhouette de bourg et le VIP avec une prégnance faible 81

Photo 40 : Perception depuis la frange sud-ouest de Saint-Sauveur, le vues sont ouvertes sur le plateau agricole, le VIP prend place en arrière-plan du relief avec une prégnance notable 81

Photo 41 : Depuis les abords de l'église de Guimiliau, les vues sont fermées, le VIP est masqué par la trame bâtie de la commune 88

Photo 42 : Depuis le somment du Roc'h Trevezel, on observe une situation de covisibilité indirecte entre le SPR de Commana et le VIP. En effet, le VIP est visible en totalité, implanté sur le plateau agricole 92

Photo 43 : Depuis les abords du SPR de Commana, en sortie de bourg du même nom, le VIP est partiellement visible, sa perception est

altérée par la trame végétale en arrière-plan....93
Photo 44 : Perception depuis le centre-bourg de Commana, le VIP est masqué par la trame bâtie et la végétation qui compose la commune 93
Photo 45 : Depuis les abords du secteurs protégé au sud-ouest de Commana, les vues sont dégagées en direction du VIP, celui-ci apparaît en arrière-plan du relief avec une prégnance notable....93
Photo 46 : Depuis les abords de l'église, les vues sont fermées par la trame bâtie, néanmoins le VIP est visible en arrière-plan des habitations 98
Photo 47 : Perception depuis la route communale nord, on observe une situation de covisibilité entre la structure du clocher de l'église et le VIP....98
Photo 48 : Depuis le somment du Roc'h Trevezel, on observe une situation de covisibilité indirecte entre le clocher de l'église Saint-Derrien de Commana et le VIP. En effet, le VIP est visible en totalité, implanté sur le plateau agricole....98
Photo 49 : Perception sur la vallée de l'affluent de l'Élorn // Ambiance paysagère....104
Photo 50 : Perception de la vallée formée par le passage de l'An Dour Kamm // Ambiance paysagère....104
Photo 51 : Vue sur la vallée formée par le passage du Dour ar Men Glaz // Ambiance paysagère....104
Photo 52 : Perception depuis l'intersection de deux routes communales au sud-ouest de la ZIP, les vues sont ouvertes sur le plateau agricole laissant apparaître le VIP totalement avec une prégnance notable....108
Photo 53 : Perception du VIP depuis le passage du GRP des Monts d'Arrée....108
Photo 54 : Perception depuis le sentier de GRP des Monts d'Arrée au nord de la ZIP, le VIP est tronqué et filtré par la trame bocagère....108
Photo 55 : Vue depuis la route communale de Kerlodézan, le VIP est tronqué par le relief et la végétation. Néanmoins celui-ci reste visible en arrière-plan avec une prégnance notable....110
Photo 56 : Vue depuis la communale au nord-ouest de la ZIP, le VIP est tronqué par le relief et la végétation présente. Celui-ci reste toutefois visible en arrière-plan avec une prégnance modérée....110
Photo 57 : Vue ouverte en direction de la ZIP depuis la route communale sud de Kernonnen, le VIP est visible dans sa totalité avec une forte prégnance....110
Photo 58 : Vue ouverte en direction de la ZIP depuis la route communale sud de Kernonnen, le VIP est visible dans sa totalité avec une forte prégnance....112
Photo 59 : Depuis le hameau de kerlodézan, le VIP est filtré et tronqué par la trame végétale. Néanmoins, celui-ci demeure visible avec une forte prégnance....112
Photo 60 : La vue est fermée en direction de la ZIP, le VIP apparaît filtré et tronqué par la végétation présente au bord de la route communale....113
Photo 61 : Depuis les abords du hameau de Kerzéven, la vue est restreinte en raison du relief et de la végétation, le VIP s'insère en arrière-plan avec une prégnance notable et apparaît tronqué par le relief et filtré par la végétation....113
Photo 62 : Perception depuis les abords du hameau de Kernévez, le VIP est tronqué par la trame bâtie et la végétation. Nénmoins, le VIP reste visible avec une prégnance notable au-delà des habitations....114
Photo 63 : Depuis la route communale au passage du hameau de Danouédel, le VIP est visible avec une emprise visuelle notable et une forte prégnance verticale. Cependant, cette perception est atténuée par la végétation qui encadre le hameau à proximité des habitations. 114
Photo 64 : Enclos paroissial de Saint-Thégonnec....120

C . Table des figures

Figure 1 : Schéma de principe des différentes typologies de perception du VIP 8
Figure 2 : Schéma de principe des différentes typologies de perception des éoliennes 9
Figure 4 : Carte de localisation géographique 1/3 11
Figure 5 : Carte de localisation géographique 2/3 11
Figure 3 : Carte de localisation géographique 3/3 11
Figure 6 : Carte DE visibilité théorique du vip basée sur la variation de l'angle vertical 13
Figure 7 : Représentation schématique du nappage de la ZVI à partir d'un VIP 14
Figure 8 : Carte de visibilité théorique angulaire et aires d'étude 17
Figure 9 : Schéma de principe de l'élaboration et de l'architecture de l'état initial 22
Figure 10 : Exemple de représentation du VIP sur les photographies 23
Figure 11 : Carte des aires d'étude 25
Figure 12 : Localisation du projet sur la carte géologique de la Bretagne - source DDAF 35 Atlas hydrologique de la Bretagne 26
Figure 13 : Carte du relief 27
Figure 14 : Coupe paysagère A-A' 28
Figure 15 : Localisation des aires d'étude du projet éolien sur la carte touristique du PNR d'Armorique 32
Figure 16 : Carte du PNR d'Armorique 33
Figure 17 : Localisation du projet sur la carte des groupements des unités paysagères (Source : Atlas des enjeux paysagers du Finistère) . 36
Figure 18 : Carte des unités paysagères 37
Figure 19 : Bloc diagramme de l'unité paysagère des Monts d'Arrée 38
Figure 20 : Bloc diagramme de l'unité paysagère des Marches de l'Arrée 39
Figure 21 : Bloc diagramme du plateau léonard 40
Figure 22 : Carte de synthèse du contexte paysager 41
Figure 23 : Localisation du projet sur la carte des zones favorables du SRE Bretagne 42
Figure 24 : Carte DE l'état de l'éolien 43
Figure 25 : Liste des sites protégés de l'aire d'étude éloignée 44
Figure 26 : Carte des sites protégés 45
Figure 27 : Localisation du site inscrit des Monts d'Arrée 46
Figure 28 : Localisation du site inscrit du manoir de Penhoat, ses abords et allée de hêtres 47
Figure 29 : Localisation du site inscrit du mont Saint-Michel de Brasparts 48
Figure 30 : Synthèse de la sensibilité des sites protégés de l'aire d'étude éloignée 49
Figure 31 : Liste des SPR de l'aire d'étude éloignée 50
Figure 32 : Carte des Sites Patrimoniaux Remarquables 51
Figure 33 : Localisation du SPR de la ville de Landerneau 52
Figure 34 : Bloc diagramme avec localisation du SPR de Landerneau 52
Figure 35 : Localisation du SPR de Trémaouézan 53
Figure 37 : Synthèse des sensibilités des SPR de l'aire d'étude éloignée 53
Figure 36 : Bloc diagramme avec localisation du SPR de Trémaouézan 53
Figure 38 : Schématisation des principes de visibilité - directe - indirecte 54
Figure 39 : Carte des monuments historiques 55
Figure 40 : Liste des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 1/3 56
Figure 41 : Liste des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 2/3 57
Figure 42 : Liste des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 3/3 58
Figure 43 : Synthèse de la sensibilité des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 1/3 62
Figure 44 : Synthèse de la sensibilité des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 2/3 63
Figure 45 : Synthèse de la sensibilité des monuments historiques de l'aire d'étude éloignée 3/3 64
Figure 46 : Carte de synthèse du patrimoine de l'aire d'étude éloignée 65
Figure 47 : Carte de l'aire d'étude rapprochée 67
Figure 48 : Carte du relief 69
Figure 49 : Carte des axes de déplacement 71
Figure 50 : Carte de la sensibilité paysagère des axes de déplacement 74
Figure 51 : Schéma de principe des typologies d'implantation de l'habitat 76
Figure 52 : Carte de la répartition de l'habitat 77
Figure 53 : Liste des habitats de l'aire d'étude rapprochée 78
Figure 54 : Carte de la sensibilité de l'habitat 82
Figure 55 : Carte de la sensibilité du contexte paysager 83
Figure 57 : Carte de synthèse des effets cumulés avec un autre parc éolien 85
Figure 56 : Carte de synthèse des effets cumulés avec un autre parc éolien 85
Figure 58 : Liste des sites protégés de l'aire d'étude rapprochée 86
Figure 59 : Carte des sites protégés 87
Figure 60 : Localisation du site inscrit de l'église de Guimiliau 88
Figure 61 : Synthèse de la sensibilité des sites protégés de l'aire d'étude rapprochée 89
Figure 62 : Liste des SPR de l'aire d'étude rapprochée 90
Figure 63 : Carte des Sites Patrimoniaux Remarquables 91
Figure 64 : Localisation du SPR de la ville de Commana 92
Figure 65 : Bloc diagramme avec localisation du SPR de Commana 92
Figure 66 : Carte des monuments historiques 95
Figure 67 : Liste des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée - 1/2 96
Figure 68 : Liste des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée - 2/2 97
Figure 69 : Synthèse de la sensibilité des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée 1/2 99
Figure 70 : Synthèse de la sensibilité des monuments historiques de l'aire d'étude rapprochée 2/2 100
Figure 71 : Carte de synthèse du patrimoine de l'aire rapprochée 101
Figure 72 : Carte de l'aire d'étude immédiate 103
Figure 73 : Carte du relief et de l'hydrographie 105
Figure 74 : Organisation du territoire 106
Figure 75 : Bloc diagramme de l'aire d'étude immédiate 107
Figure 76 : Carte des axes de déplacement 109

Figure 77 : Sensibilités paysagères depuis les principaux axes de déplacement 111
Figure 78 : Carte de localisation des photographies illustrant la perception depuis l'habitat isolé 115
Figure 79 : Carte de la sensibilité paysagère de l'habitat 116
Figure 80 : Carte de synthèse des sensibilités paysagères 117
Figure 81 : CARTE DES ZONES DE PRÉSOMPTION DE PRESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE 119
Figure 82 : Carte des sensibilités paysagères 1/3 121
Figure 83 : Carte des sensibilités paysagères 2/3 122
Figure 84 : Carte des sensibilités paysagères 3/3 123
Figure 85 : Carte de localisation des photomontages de comparaison des variantes 128
Figure 86 : Carte de visibilité théorique (binaire) du projet éolien 136
Figure 87 : Carte de visibilité théorique (angulaire) du projet éolien 137
Figure 88 : Tableau descriptif des enjeux paysagers par photomontage 1/2 139
Figure 89 : Tableau descriptif des enjeux paysagers par photomontage 2/2 140
Figure 90 : Carte de localisation des points de photomontages 141
Figure 91 : Carte des sensibilités paysagères et localisation des photomontages 1/3 142
Figure 92 : Carte des sensibilités paysagères et localisation des photomontages 2/3 143
Figure 93 : Carte des sensibilités paysagères et localisation des photomontages 3/3 144
Figure 94 : Localisation des points de photomontages sur la carte de visibilité théorique du projet éolien - aire d'étude éloignée 147
Figure 95 : Tableau de synthèse des enjeux paysagers des photomontages de l'aire d'étude éloignée 148
Figure 96 : Gradient de qualification des impacts pour les enjeux illustrés via les photomontages 148
Figure 97 : Localisation des points de photomontages sur la carte de visibilité théorique du projet éolien - aire d'étude rapprochée 151
Figure 98 : Tableau de synthèse des enjeux paysagers des photomontages de l'aire d'étude rapprochée 152
Figure 99 : Gradient de qualification des impacts pour les enjeux illustrés via les photomontages 152
Figure 100 : Localisation des points de photomontages sur la carte de visibilité théorique du projet éolien - aire d'étude rapprochée 155
Figure 101 : Tableau de synthèse des enjeux paysagers des photomontages de l'aire d'étude immédiate 156
Figure 102 : Gradient de qualification des impacts pour les enjeux illustrés via les photomontages 156
Figure 103 : Plan masse du projet éolien de Locmélar 158
Figure 104 : Photomontage de l'armoire de coupure manuelle 159
Figure 105 : Photosimulation du panneau d'information depuis le point de photomontage n°31 163
Figure 106 : Exemple de palette végétale pour les haies bocagères 164
Figure 107 : Tableau de synthèse des mesures ERC 166
Figure 108 : Carte des impacts paysagers 1/3 167
Figure 109 : Carte des impacts paysagers 2/3 168
Figure 110 : Carte des impacts paysagers 3/3 169
Figure 111 : Liste des monuments historiques 1/3 211
Figure 112 : Liste des monuments historiques 2/3 211
Figure 114 : Liste des monuments historiques 3/3 212
Figure 113 : Rappel des légendes des ZVI 212

D . Glossaire

■ TECHNIQUE

CONFLIT D'ÉCHELLE / EFFET D'ÉCRASEMENT
Effet engendré lorsqu'une éolienne est implantée à proximité immédiate d'un élément prédominant dans le paysage préexistant (silhouette d'un bourg, vallée, clocher d'église, monument, relief marqué...). La prédominance visuelle de l'éolienne et sa hauteur entraînent un effet d'écrasement du relief et des éléments verticaux du paysage.

COVISIBILITÉ
Tout ou partie des éoliennes d'un parc et un élément de paysage, une structure paysagère, ou un espace donné sont visibles conjointement, depuis un même point de vue. Cette définition appelle plusieurs subdivisions selon que la vision conjointe est :
- « directe » : depuis un point de vue, tout ou partie des éoliennes d'un parc et un élément de paysage, une structure paysagère, ou un site donné, se superposent visuellement, que les aérogénérateurs viennent se positionner en avant-plan ou en arrière-plan ;
- « indirecte » : depuis un point de vue, tout ou partie des éoliennes d'un parc et un élément de paysage, une structure paysagère, ou un site donné sont visibles ensemble, au sein d'un champ visuel binoculaire de l'observateur, dans la limite d'un angle d'observation de 50° (25° de part et d'autre de l'axe central de vision). Au-delà de cet angle d'observation, on ne parlera plus de covisibilité, mais plutôt d'une perception selon des champs visuels juxtaposés.
(Source : Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2020)

ÉCHELLE
L'échelle est une notion de dimension donnée par l'observation des éléments composant le paysage. L'appréhension de l'échelle peut être donnée par référence à la taille d'un objet connu. Elle peut s'apprécier verticalement ou horizontalement. (Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2020)

EFFETS CUMULÉS
On parle d'effets cumulés entre deux éléments paysagers (deux éoliennes, une éolienne et une infrastructure remarquable, etc.) lorsque l'éolienne est visible depuis l'élément, l'élément est visible depuis l'éolienne ou encore que l'élément et l'éolienne sont visibles dans le même champ de vision.

ESPACE DE RESPIRATION
Angle de vue exempt de champs éoliens. Il se caractérise par deux éléments : un angle et une profondeur de champ. (Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2020)

HAUTEUR APPARENTE
Comme pour tout élément du paysage, c'est l'angle vertical sous lequel une éolienne est perçue, mesurable en degrés. La hauteur apparente des éoliennes dépend de l'éloignement entre l'observateur et le parc éolien. Cette notion permet de mettre en relation les éléments composant le paysage (constructions, haies ou arbres, châteaux d'eau, ...) et les éoliennes en comparant leurs proportions dans le paysage depuis un point de vue spécifique.

IMPACT PAYSAGER
Modification de la perception du paysage que peut entraîner le projet, que ce soit des paysages remarquables, réglementés ou protégés, ou des paysages ordinaires, du quotidien.
L'appréciation de cet impact dépend d'un grand nombre de critères. L'impact d'un projet éolien sur un paysage peut être :
- nul : les éoliennes sont invisibles et ne modifient pas les perceptions ;
- très faible : les éoliennes sont à peine visibles et ne modifient pas les perceptions ;
- faible : le projet est visible mais de façon ponctuelle et peu marquante ;
- modéré : le projet est visible mais ne modifie par radicalement le paysage perçu ;
- fort : le projet est visible, les éoliennes apparaissent comme nouveau motif paysager ;
- très fort : les éoliennes sont très visibles et créent un nouveau paysage, un paysage éolien. Elles dominent souvent les autres éléments paysagers.

LISIBILITÉ
C'est la clarté du paysage, la facilité d'identifier ses éléments et de les structurer en un schéma cohérent. Cette clarté permet d'abord de s'orienter, grâce aux indications sensorielles et aux souvenirs, assurant ainsi la « sécurité émotive » des habitants. (Source : Kevin Lynch, L'image de la cité, Paris Dunod 1969)

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
Il s'agit de mesures volontaires, non obligatoires, ne répondant pas, le cas échéant, à une obligation de compensation d'impact. (Source : Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens actualisation 2020)

MESURES COMPENSATOIRES
Les mesures de compensation ou compensatoires visent à conserver globalement la valeur initiale des milieux, par exemple en reboisant des parcelles pour maintenir la qualité du boisement lorsque des défrichements sont nécessaires, en achetant des parcelles pour assurer une gestion du patrimoine naturel, en mettant en œuvre des mesures de sauvegarde d'espèces ou de milieux naturels, etc. Elles interviennent sur l'impact résiduel une fois les autres types de mesures mises en œuvre. Une mesure de compensation doit être en relation avec la nature de l'impact. Elle est mise en œuvre en dehors du site du projet. (Source : Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens actualisation 2020)

MESURES D'EVITEMENT
Une mesure d'évitement est définie comme une « mesure qui modifie un projet ou une action d'un document de planification afin de supprimer un impact négatif identifié que ce projet ou cette action engendrerait ». (Source : Guide pour la mise en oeuvre de l'évitement, Ministère de la Transition écologique)

MESURES DE RÉDUCTION
Les mesures de réduction ou réductrices visent à réduire l'impact. Il s'agit par exemple de la diminution ou de l'augmentation du nombre d'éoliennes, de la modification de l'espacement entre éoliennes, de la création d'ouvertures dans la ligne d'éoliennes, de l'éloignement des habitations, de la régulation du fonctionnement des éoliennes, de la plantation des haies limitant ainsi la vue des éoliennes, etc... (Source : Guide EIE - MEEDM 2010)

MOTIF PAYSAGER
Un motif paysager est une composante du paysage qui résulte de l'action de l'homme et/ou de la nature. Un motif paysager « motive » l'intérêt, par exemple une rivière, un clocher, etc. Les unités paysagères sont constituées de plusieurs motifs.

PERCEPTION
Toute perception est la prise de conscience d'un objet par un sujet. C'est une réponse phénoménale à un stimulus qui se trouve influencée par le sujet lui-même. Au paysage - objet, le spectateur applique ses filtres, interprétations, symbolisations.
« La description du paysage, surtout si elle est réussie, nous apprend bien plus sur son auteur que sur le paysage même. Elle dit un état d'âme plus qu'un état du lieu.» Les mots de la géographie, R. Brunet
Par ailleurs, le paysage est perçu de façons très diverses, selon le point de vue, l'échelle, le moment. Les perceptions artistiques du paysage (littérature, peinture, etc.) sont d'une infinie variété et évoluent en fonction des époques. (Source : Tabarly et Doceul, ENS de Lyon, Dgesco)

POINT D'APPEL
On parle de point d'appel du regard pour des composants du paysage attirant le regard et constituant des points de repère au sein de ce paysage (clochers, arbres, masses boisées, châteaux d'eau, pylônes, éoliennes, éléments bâtis remarquables, etc.). (Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2020)

PRÉGNANCE VISUELLE
La prégnance d'un élément dans le paysage fait référence à la perception de cet élément au sein d'un ensemble paysager. Le caractère prégnant d'un élément peut s'apprécier selon le rapport d'échelle qu'il entretient avec ce paysage d'accueil ou avec un autre élément le composant. Ainsi la prégnance d'une éolienne correspond à l'appréciation du caractère dominant ou non de cette éolienne dans un paysage. La prégnance du motif éolien dépend de plusieurs facteurs qui vont conditionner son impact visuel, selon des critères quantitatifs comme la distance, le rapport d'échelle avec différents éléments du paysage, la proportion dans le champ visuel, la notion de champs de visibilité, la position de l'observateur, ... et selon des critères qualitatifs comme l'ambiance paysagère, la reconnaissance des paysages ou du patrimoine, ... (Source : Guide relatif à l'élaboration des études d'impacts des projets de parcs éoliens terrestres)

PRINCIPE DE PROPORTIONNALITÉ
L'étude d'impact doit répondre au principe de proportionnalité, c'est-à-dire qu'elle doit être proportionnelle aux impacts envisagés du projet (sensibilité du territoire, nature du projet et importance) (Bassuel et al., 2015). Ainsi « l'étude d'impact doit être proportionnée aux enjeux spécifiques du territoire impacté par le projet. Les enjeux environnementaux doivent donc être préalablement hiérarchisés, et une attention particulière doit être apportée aux enjeux identifiés comme majeurs pour ce projet et ce territoire. Dans le cas des projets éoliens terrestres, l'étude d'impact doit ainsi consacrer une place plus importante aux impacts majeurs des éoliennes (acoustiques, visuels ou sur la faune volante), tandis que les impacts secondaires (par exemple les ombres portées ou sur les mammifères non-volants) seront moins approfondis » (Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2020, P13)

SATURATION VISUELLE
Le terme de saturation visuelle appliqué à la part de l'éolien dans un paysage, indique que l'on a atteint le degré au-delà duquel la présence de l'éolien dans ce paysage s'impose dans tous les champs de vision. Ce degré est spécifique à chaque territoire et il est fonction de ses qualités paysagères et patrimoniales et de la densité de son habitat. (Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2010). La mise à jour de 2020 du guide de l'étude d'impact précise "Lorsque la présence de l'éolien s'impose dans tous les champs de vision il y a saturation visuelle." (Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2020)

SENSIBILITÉ PAYSAGÈRE
Exprime « le risque que l'on a de perdre tout ou partie de la valeur de l'enjeu du fait de la réalisation du projet ». Les sensibilités ne définissent pas la visibilité réelle de la zone d'implantation potentielle mais s'appuient sur sa prégnance visuelle théorique. Ainsi, les sensibilités peuvent être qualifiées de :
- nulle : le VIP est masqué et ne modifie pas les perceptions ;
- très faible : le VIP est à peine visible et ne modifie pas les perceptions ;
- faible : le VIP est visible mais de façon ponctuelle et peu marquante ;
- modérée : le VIP est visible mais ne modifie pas radicalement le paysage perçu ;
- forte : le VIP est visible, il apparaît comme nouveau motif paysager ;
- très forte : le VIP est très visible et crée un nouveau paysage, un paysage éolien. Il domine souvent les autres éléments paysagers.

VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE (VUE)
Une importance culturelle et/ou naturelle exceptionnelle qui transcende les frontières nationales et qui présente le même caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'ensemble de l'humanité.

VISIBILITE
Tout ou partie des éoliennes sont visibles depuis un espace donné. (Source Guide de l'étude d'impact sur l'environnement des parcs éoliens - actualisation 2020)

VOLUME D'IMPLANTATION POTENTIEL (VIP)
Le volume d'implantation potentiel est le volume théorique maximisant créé à partir de la ZIP et de la hauteur maximale envisagée pour le projet.

ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE (ZIP)
La zone d'implantation potentielle est l'espace résiduel, une fois appliqué le recul de 500 mètres des habitations et des zones destinées à l'habitat, dans lequel est projetée la construction des éoliennes et les aménagements liés à leur fonctionnement (chemin d'accès, plateforme, poste de livraison, etc...).

ALLUVIAL
Qui est produit d'alluvions; dépôt argileux ou sableux émergé qu'ont laissé des eaux par des sédimentations successives.

AMBIANCE
Impression donnée par le milieu dans lequel une personne évolue. Les paysages peuvent évoquer des ambiances très marquées de l'ordre de la ruralité, de l'exotisme, de l'accueil, de l'austérité ou de la gaieté... (Source : atlas des paysages, Ille-et-Vilaine, Michel Collin)

BIEF
Canal qui conduit l'eau.

BUTTE TÉMOIN
Butte représentant, sur une plate-forme démantelée par l'érosion, les reste du relief ancien.

CLUSE
Passage étroit et escarpé, creusé perpendiculairement à une ligne montagneuse et qui fait communiquer deux vallées.

COMBE
Dépression longue et étroite formée par l'érosion dans l'axe d'un anticlinal.

CONFLUENCE
Jonction de cours d'eau ou de glaciers ; lieu où se produit cette jonction.

COTEAU
Petite colline ou versant.

GLACIS
Talus incliné qui sert à couvrir et à masquer les approches et les ouvrages, à rendre l'accès d'une fortification plus difficile. Ce talus peut être planté.

GORGE
Vallée étroite et encaissée.

INTERFLUVE
Relief qui sépare des vallées.

LARRIS
Terrain en déclivité ou en friche

LIGNES DE FORCE
Les lignes de force dans le paysage sont les lignes de fuite et de convergence, celles qui créent les perspectives. Ce peut être des lignes de crêtes, des linéaires de cours d'eau, de l'infrastructure routière, etc. Les croisements de ces lignes peut générer des points d'appel.

MÉANDRE
Sinuosité, généralement répétée, décrite par un fleuve.

PATRIMOINE
Ensemble des biens immobiliers ou mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique. (Source : Code du patrimoine)

PAYSAGE
Désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. (Source : Article 1er de la Convention Européenne du Paysage de Florence)

PERTUIS
Détroit entre une île et un continent ou entre deux îles.

REMARQUABLE
Se dit des éléments de paysage qui attirent l'attention. Ce caractère remarquable « est notamment établi par leur unité et leur cohérence, ou encore par leur richesse particulière en matière de patrimoine ou comme témoins de modes de vie et d'habitat ou d'activités et de traditions industrielles, artisanales, agricoles et forestières ». (Source : Article R.350-1 du Code de l'environnement)

RIPISYLVE
Formations végétales qui se développent sur les bords des cours d'eau ou des plans d'eau situés dans la zone frontière entre l'eau et la terre.

TABULAIRE
Qui est caractérisé par la prédominance de plateaux à surfaces relativement horizontales.

TERTRE
Petite éminence de terre isolée.

TALWEG / THALWEG
Ligne joignant les points les plus bas du fond d'une vallée.

UNITÉS PAYSAGÈRES
Portion de l'espace constituant un ensemble relativement homogène sur le plan de la topographie, de l'utilisation de l'espace et de la couverture végétale ou de l'occupation humaine. Les opérations de zonage consistent à décomposer l'espace paysager observé en unités paysagères homogènes auxquelles il est possible d'appliquer des critères de description objectifs. (Source : GéoConfluences)

E . Localisation des monuments historiques

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE							
1	Eglise Saint-Mélar, cimetière et calvaire	Locmélar	Finistère	Classé	2,1	Situé au centre de la commune de Locmélar	En ZVI
2	Chapelle Saint-Ildut	Sizun	Finistère	Inscrit	3,1	Situé en marge de la commune, isolé et encadré par de la végétation	En ZVI
3	Eglise Saint-Suliau et enclos	Sizun	Finistère	Classé	3,8	Situé au cœur de la commune de Sizun	En ZVI
4	Calvaire	Tréhou	Finistère	Inscrit	7,5	Situé en frange sud-ouest de la commune, implanté au sein du cimétière communale	En ZVI
5	Maisons du Guet (deux)	Martyre	Finistère	Partiellement inscrit	8,0	Situé au cœur de la commune	En ZVI
6	Eglise Saint-Salomon et enclos	Martyre	Finistère	Classé	8,1	Situé au cœur de la commune	En ZVI
7	Maisons du Guet (deux) | Maison Est | Façade	Martyre	Finistère	Inscrit	8,1	Situé au cœur de la commune	En ZVI
8	Eglise Saint-Pierre et enclos	Ploudiry	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	6,9	Siitué au centre de la commune	En ZVI
9	Eglise Saint-Pierre et enclos	Ploudiry	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	6,9	Siitué au centre de la commune	En ZVI
10	Eglise Saint-Eguiner	Loc-Eguiner	Finistère	Inscrit	5,1	Situé en frange sud de la commune au passage du PR	En ZVI
11	Eglise Notre-Dame et enclos	Lampaul-Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	6,4	Situé au cœur de la commune	En ZVI
12	Eglise Notre-Dame et enclos	Lampaul-Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	6,4	Situé au cœur de la commune	En ZVI
13	Fontaine de Saint-Thivisiau	Landivisiau	Finistère	Classé	8,4	Situé au centre de la commune de Landivisiau	En ZVI
14	Eglise Saint-Thivisiau	Landivisiau	Finistère	Partiellement Classé	8,4	Situé au centre de la commune de Landivisiau	En ZVI
15	Chapelle du cimetière	Landivisiau	Finistère	Classé	8,7	Situé au centre de la commune de Landivisiau	En ZVI
16	Tannerie de Mestual (ancienne)	Landivisiau	Finistère	Inscrit	8,9	Situé en frange nord de la commune de Landivisiau	En ZVI
17	Stèle	Landivisiau	Finistère	Classé	8,4	Situé au centre de la commune de Landivisiau	En ZVI
18	Eglise Saint-Miliau et enclos	Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	7,1	Situé au centre de la commune de Guimiliau, au passage du GRP des Monts d'Arrée	En ZVI
19	Eglise Saint-Miliau et enclos	Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	7,1	Situé au centre de la commune de Guimiliau, au passage du GRP des Monts d'Arrée	En ZVI
20	Eglise Saint-Miliau et enclos	Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	7,1	Situé au centre de la commune de Guimiliau, au passage du GRP des Monts d'Arrée	En ZVI
21	Eglise Saint-Miliau et enclos	Guimiliau	Finistère	Partiellement Classé	7,1	Situé au centre de la commune de Guimiliau, au passage du GRP des Monts d'Arrée	En ZVI
22	Eglise Saint-Miliau et enclos | Arc de Triomphe	Guimiliau	Finistère	Classé	7,1	Situé au centre de la commune de Guimiliau, au passage du GRP des Monts d'Arrée	En ZVI
23	Eglise Saint-Derrien et enclos	Commana	Finistère	Classé	7,6	Situé au cœur de la commune	En ZVI
24	Allée couverte de Mougau	Commana	Finistère	Classé	7,5	Situé en marge de la commune au sud-ouest et au passage du PR	Hors-ZVI
25	Eglise Saint-Cadou et croix	Sizun	Finistère	Inscrit	7,4	Isolé et en marge de la commune. Situé à proximité du passage du GRP des Monts d'Arrée	Hors-ZVI

Figure 111 : ***Liste des monuments historiques 1/3***

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE							
26	Menhir du Roquimarc'h dit Le Rocher du Diable	Saint-Rivoal	Finistère	Classé	11,0	Situé en marge de la commune en délimitation de parcelle agricole	Partiellement en ZVI
27	Alignements d'An Eured Veign	Brasparts	Finistère	Classé	12,7	Au sud-est de la chapelle Saint-Michel	Hors ZVI
28	Alignements d'An Eured Veign	Brasparts	Finistère	Classé	12,8	Au sud-est de la chapelle Saint-Michel	Hors ZVI
29	Calvaire-fontaine	Irvillac	Finistère	Classé	13,0	Situé en marge au sud de la commune, implanté dans le versant de la vallée	Hors-ZVI
30	Eglise Saint-Pierre	Irvillac	Finistère	Inscrit	14,0	Situé au cœur de la commune d'Irvillac	En ZVI
31	Ensemble cultuel de Trévarn	Saint-Urbain	Finistère	Partiellement inscrit	15,5	Situé en marge au sud-ouest de la commune	Hors ZVI
32	Chapelle Sainte-Nonne et placÃ®tre	Dirinon	Finistère	Classé	16,5	Situé au cœur du centre historique de la commune au passage du sentier de Petite Randonnée	Partiellement en ZVI
33	Eglise Sainte-Nonne et Saint-Divy	Dirinon	Finistère	Classé	16,5	Situé au cœur du centre historique de la commune au passage du sentier de Petite Randonnée	Partiellement en ZVI
34	Enceinte de terre de Kervalarec	Martyre	Finistère	Inscrit	10,4	Situé en marge au sud-ouest de la commune	Partiellement en ZVI
35	Manoir de Kermadec	Pencran	Finistère	Inscrit	12,6	En marge de la commune, isolé au sein d'une parcelle agricole et encadré par la végétation	Hors-ZVI
36	Château de Chef-du-Bois	Pencran	Finistère	Partiellement inscrit	13,8	Situé en frange de la commune, en lisière du bois de Pencran	Hors-ZVI
37	Eglise Notre-Dame et enclos	Pencran	Finistère	Classé	13,5	Situé en frange de la commune, à proximité du Bois de Pencran	En ZVI
38	Eglise Sainte-Beuzit	Landerneau	Finistère	Partiellement inscrit	16,8	Situé en frange de la commune, sur le versant de la vallée formée par l'Elorn	Hors-ZVI
39	Manoir de la Grande Palud	Forest-Landerneau	Finistère	Inscrit	16,9	Situé en frange de la commune, sur le versant de la vallée formée par l'Elorn	Hors-ZVI
40	Ossuaire de Saint-Thomas (ancien)	Landerneau	Finistère	Inscrit	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI
41	Eglise Saint-Thomas-de-Cantorbéry	Landerneau	Finistère	Inscrit	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI
42	Maison du 17e siècle	Landerneau	Finistère	Partiellement inscrit	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI
43	Maison dite de Notre-Dame-de-Rumengol	Landerneau	Finistère	Partiellement inscrit	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI
44	Maison dite des Treize Lunes	Landerneau	Finistère	Classé	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI
45	Pont de Rohan | Maison, 12 rue du Pont | Façades et toiture	Landerneau	Finistère	Classé	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI
46	Pont de Rohan	Landerneau	Finistère	Classé	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI
47	Pont de Rohan | Ouvrage d'art	Landerneau	Finistère	Classé	14,6	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI
48	Maison de la Sénéchaussée	Landerneau	Finistère	Inscrit	14,7	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI
49	Maison Duthoya	Landerneau	Finistère	Inscrit	14,7	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI
50	Maison	Landerneau	Finistère	Inscrit	14,8	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI
51	Eglise Saint-Houardon	Landerneau	Finistère	Partiellement Classé	14,8	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI
52	Couvent des Capucins (ancien)	Landerneau	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	15,0	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI
53	Couvent des Capucins (ancien)	Landerneau	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	15,0	Situé au sein de l'agglomération de Landerneau	Hors-ZVI

Figure 112 : ***Liste des monuments historiques 2/3***

N°	NOM	COMMUNE	DÉPARTEMENT	PROTECTION	DISTANCE DU VIP (en km)	CADRE PAYSAGER	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORIQUE
54	Eglise Saint-Yves et chapelle funéraire	Roche-Maurice	Finistère	Classé	11,9	En frange de la commune, s'inscrit sur le versant de la vallée de l'Elorn	Hors-ZVI
55	Château	Roche-Maurice	Finistère	Inscrit	12,0	En frange de la commune, s'inscrit sur les hauteurs du versant de la vallée de l'Elorn	Hors-ZVI
56	Eglise	Plouédern	Finistère	Inscrit	15,2	Situé au cœur de la commune de Plouédern	En ZVI
57	Chapelle Saint-Eloi	Ploudaniel	Finistère	Inscrit	18,1	Situé en marge de la commune, le long de l'axe de la RD 770	Partiellement en ZVI
58	Eglise de Pont-Christ et calvaire	Roche-Maurice	Finistère	Classé	10,0	Situé en marge de la commune et s'inscrit dans la vallée de l'Elorn	Hors-ZVI
59	Eglise Notre-Dame et abords	Trémaouézan	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	16,7	Situé au cœur de la commune	Hors-ZVI
60	Eglise Notre-Dame et abords	Trémaouézan	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	16,7	Situé au cœur de la commune	Hors-ZVI
61	Eglise Notre-Dame et abords	Trémaouézan	Finistère	Partiellement Classé-Inscrit	16,9	Situé en frange au nord de la commune et encadré par de la végétation	Hors-ZVI
62	Manoir de Mézarnou	Plounéventer	Finistère	Partiellement Classé	14,9	Isolé en marge de la commune à l'ouest	Hors-ZVI
63	Stèle antique à rainures et croix dite Kroaz Téo	Saint-Servais	Finistère	Classé	13,1	Isolé en marge de la commune au nord-ouest	En ZVI
64	Eglise Saint-Servais, calvaire et ossuaire	Saint-Servais	Finistère	Classé	11,3	Situé en frange de la commune au nord, à proximité du passage du PR	Hors-ZVI
65	Eglise Notre-Dame	Bodilis	Finistère	Classé	11,5	Situé au cœur de la commune	En ZVI
66	Eglise Saint-Pierre	Plougourvest	Finistère	Inscrit	13,3	Situé au cœur de la commune	En ZVI
67	Croix de chemin	Plougourvest	Finistère	Classé	14,5	En bord de rue, au sud du hameau de Lambarder	En ZVI
68	Eglise Notre-Dame de Lambader	Plouvorn	Finistère	Classé	14,3	Situé au cœur du hameau de Lambader	Partiellement en ZVI
69	Manoir de Troërin	Plouvorn	Finistère	Partiellement inscrit	13,7	Dans la vallée de l'Horne et sur ses versants	Partiellement en ZVI
70	Grotte et rocher de Roc'h-Toul	Guiclan	Finistère	Classé	9,7	Situé sur le versant de la vallée de la Penzé	Hors-ZVI
71	Eglise Notre-Dame et enclos	Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner	Finistère	Partiellement Classé	12,2	Situé au cœur du centre historique de la commune	Partiellement en ZVI
72	Eglise Notre-Dame et enclos	Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner	Finistère	Partiellement Classé	12,2	Situé au cœur du centre historique de la commune	Partiellement en ZVI
73	Eglise Notre-Dame et enclos	Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner	Finistère	Partiellement Classé	12,2	Situé au cœur du centre historique de la commune	Partiellement en ZVI
74	Eglise Saint-Pierre	Guiclan	Finistère	Partiellement inscrit	14,4	Situé au cœur de la commune, au passage du GR de Pays de Morlaix	Partiellement en ZVI
75	Eglise Saint-Pierre et chapelle funéraire	Pleyber-Christ	Finistère	Classé	15,3	Situé au cœur du centre historique de la commune	En ZVI
76	Eglise de Relecq	Plounéour-Ménez	Finistère	Classé	15,1	Situé dans la vallé de Relecq et le long du GRP de Morlaix	Hors ZVI
77	Eglise Saint-Yves et cimetière	Plounéour-Ménez	Finistère	Partiellement Classé	11,9	Situé au centre de la commune	En ZVI
78	Eglise Saint-Yves et cimetière	Plounéour-Ménez	Finistère	Partiellement Classé	11,9	Situé au centre de la commune	En ZVI

Figure 114 : ***Liste des monuments historiques 3/3***



Figure 113 : ***Rappel des légendes des ZVI***

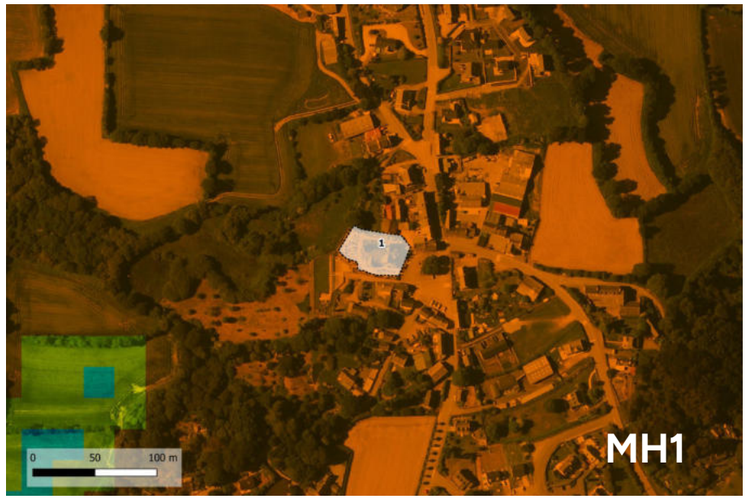
1
0 50 100 m
MH1

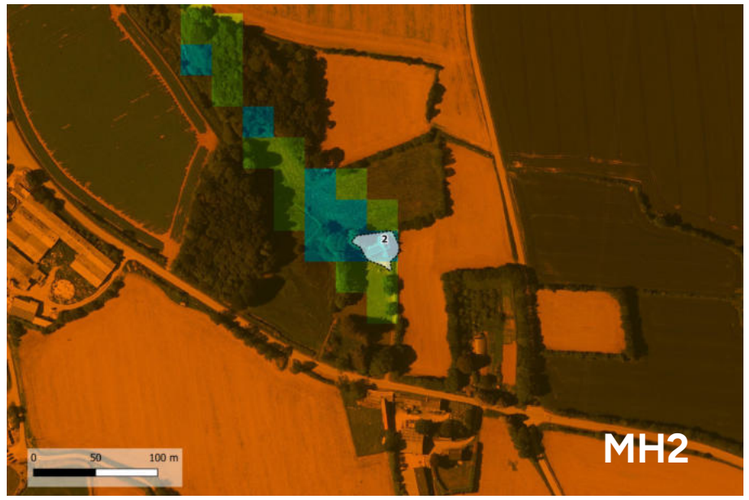
2
0 50 100 m
MH2

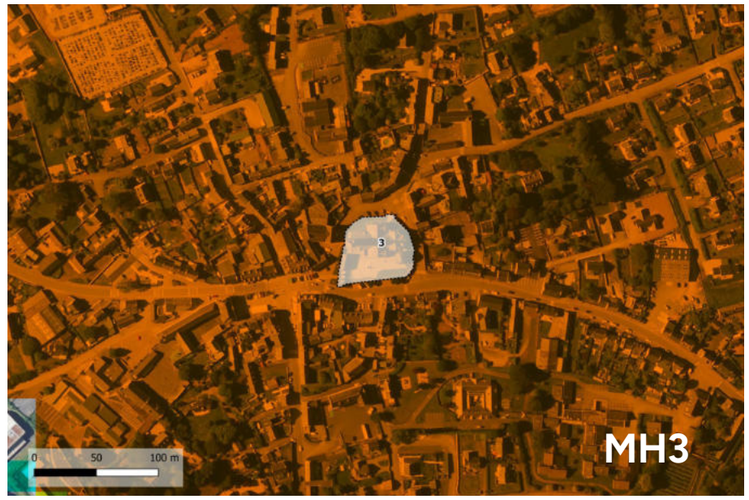
3
0 50 100 m
MH3

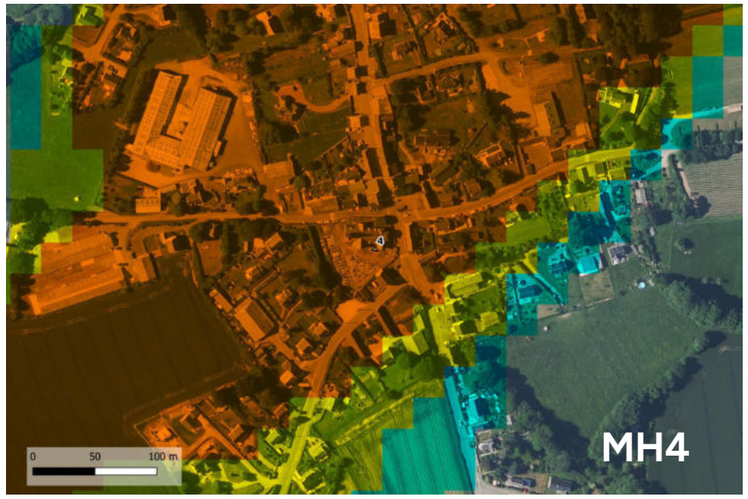
4
0 50 100 m
MH4

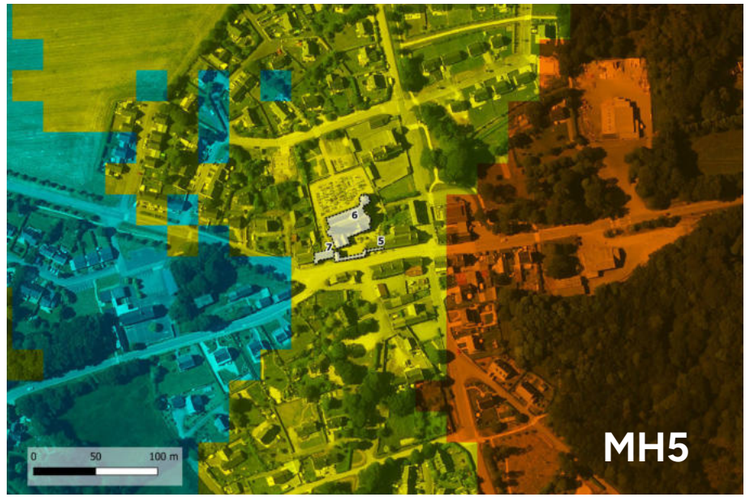
6
5
0 50 100 m
MH5


6
7
5
0 50 100 m
MH6


6
7
5
0 50 100 m
MH7


8
9
0 50 100 m
MH8


8
9
0 50 100 m
MH9


MH10
0 50 100 m


MH11
0 50 100 m

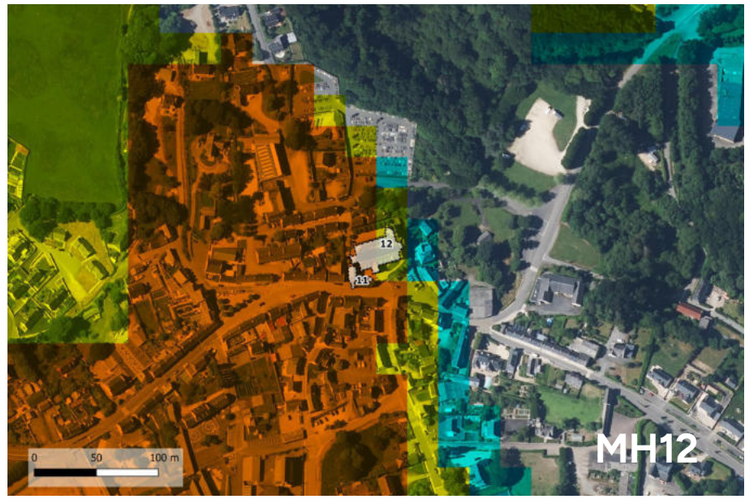
MH12
0 50 100 m


MH13
0 50 100 m


MH14
0 50 100 m


MH15
0 50 100 m

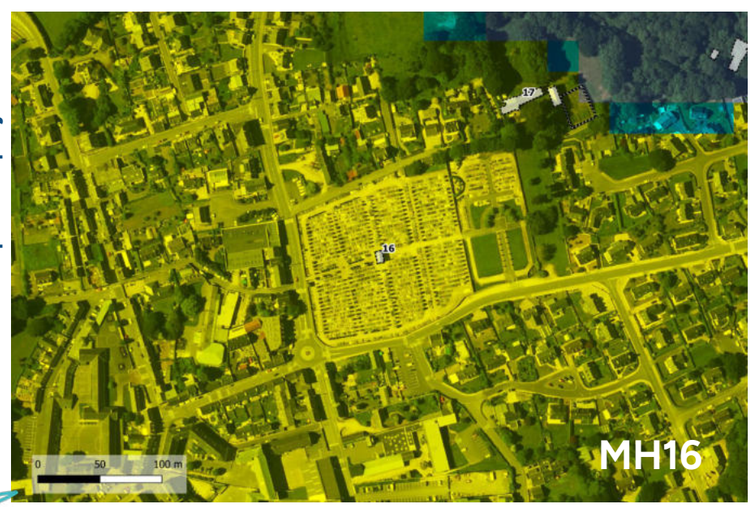
MH16
0 50 100 m

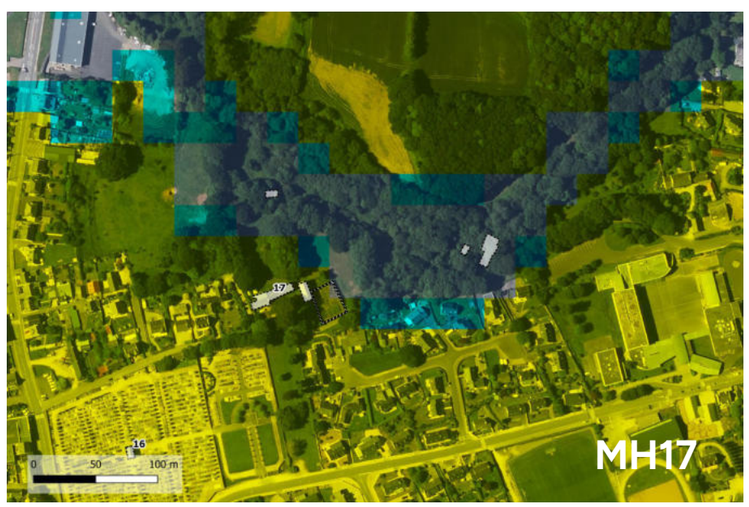
MH17
0 50 100 m

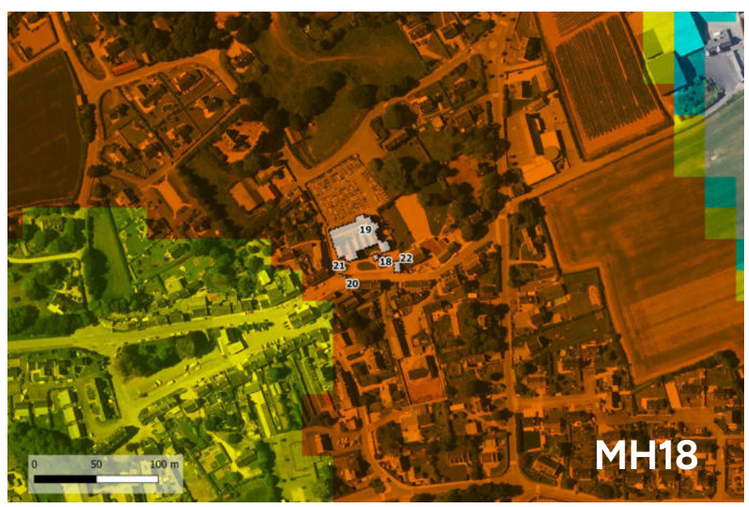
MH18
0 50 100 m



MH19

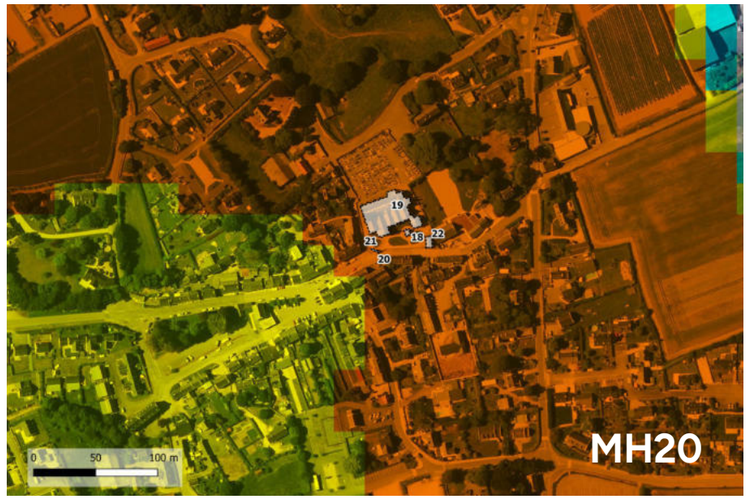

MH20

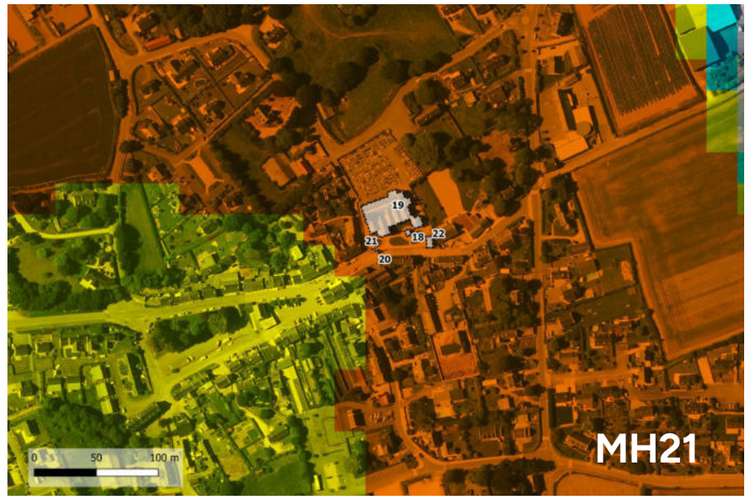

MH21



MH22



MH23



MH24



MH25



MH26



MH27


27
28
0 50 100 m
MH28

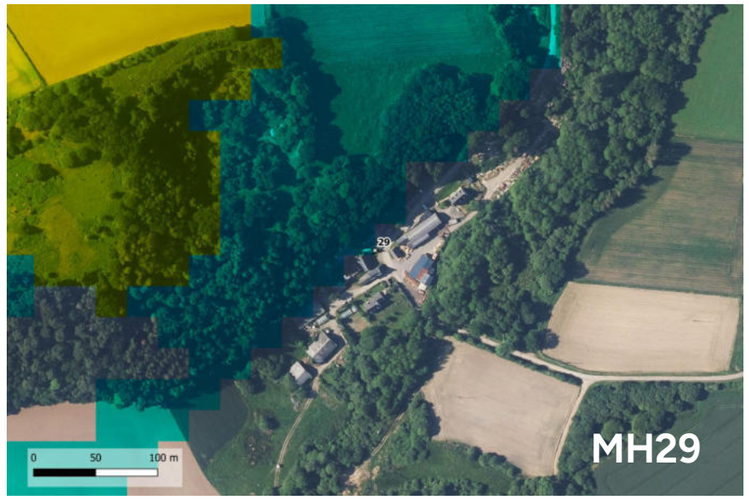
29
0 50 100 m
MH29


30
0 50 100 m
MH30


31
0 50 100 m
MH31


33
32
0 50 100 m
MH32


33
32
0 50 100 m
MH33


34
0 50 100 m
MH34


35
0 50 100 m
MH35


37
36
0 50 100 m
MH36


37
0 50 100 m
MH37


39
38
0 50 100 m
MH38


39
38
0 50 100 m
MH39


50
49
46
47
45
44
43
42
41
40
0 50 100 m
MH40


48
50
49
46
47
45
44
43
42
41
40
0 50 100 m
MH41

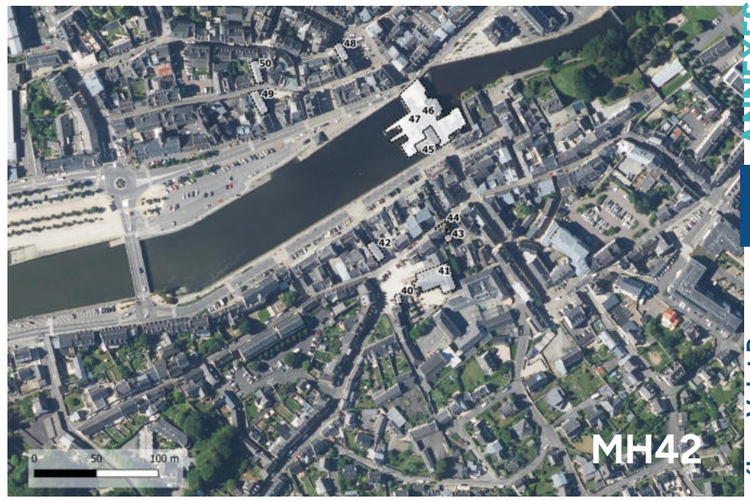
48
50
49
46
47
45
44
43
42
41
40
0 50 100 m
MH42

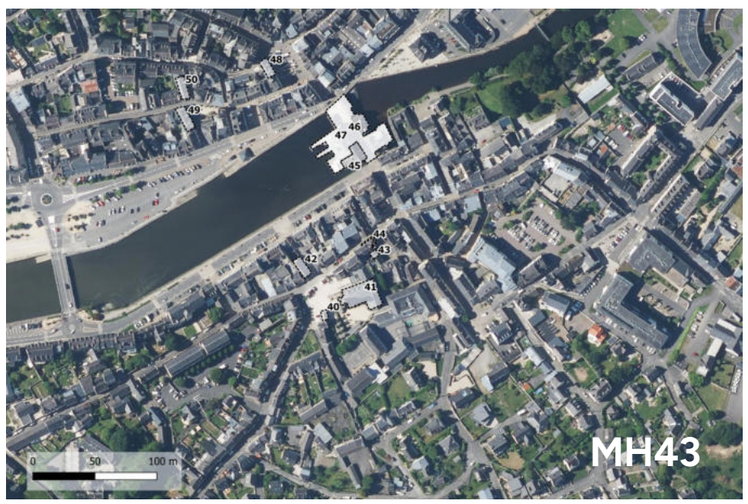
48
50
49
46
47
45
44
43
42
41
40
0 50 100 m
MH43


48
50
49
46
47
45
44
43
42
41
40
0 50 100 m
MH44


48
50
49
46
47
45
44
43
42
41
40
0 50 100 m
MH45

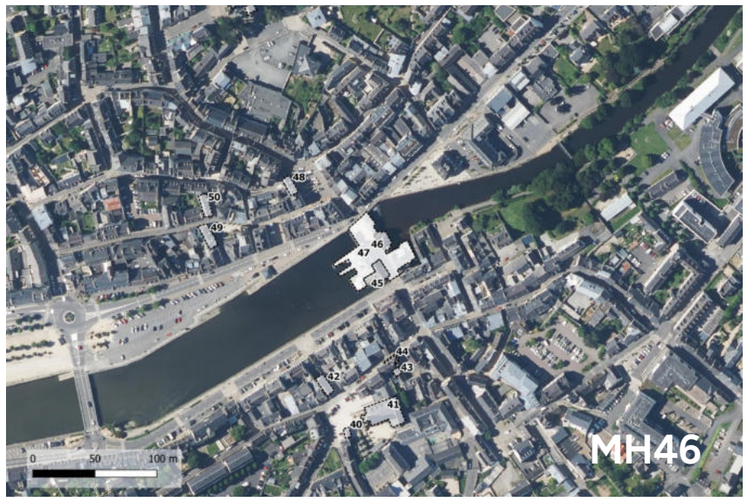
MH46
0 50 100 m

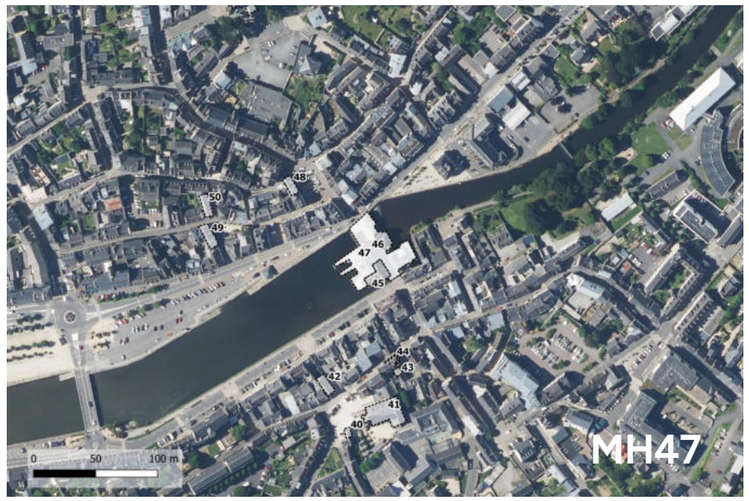
MH47
0 50 100 m


MH48
0 50 100 m

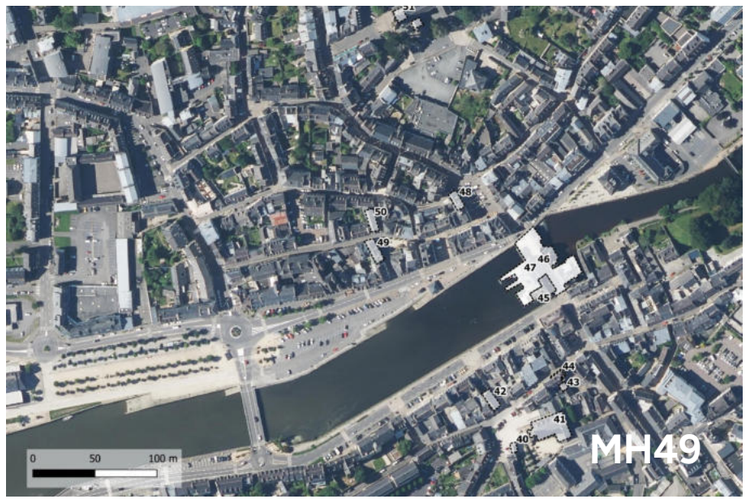
MH49
0 50 100 m


MH50
0 50 100 m


MH51
0 50 100 m


MH52
0 50 100 m


MH53
0 50 100 m


MH54
0 50 100 m


55
54
0 50 100 m
MH55


56
0 50 100 m
MH56


57
0 50 100 m
MH57


58
0 50 100 m
MH58


61
60
59
0 50 100 m
MH59


61
60
59
0 50 100 m
MH60


61
60
59
0 50 100 m
MH61


62
0 50 100 m
MH62

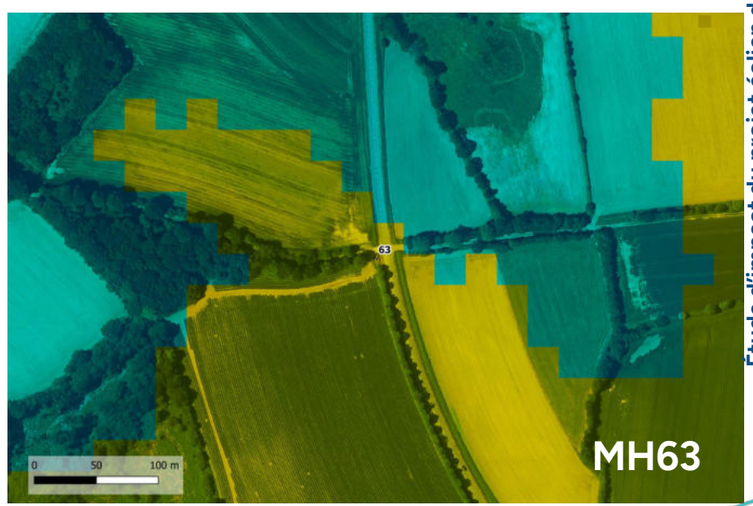
63
0 50 100 m
MH63


64
0 50 100 m
MH64


65
0 50 100 m
MH65


66
0 50 100 m
MH66


67
68
0 50 100 m
MH67


67
68
69
0 50 100 m
MH68


67
68
69
0 100 200 m
MH69


70
0 50 100 m
MH70


71
0 50 100 m
MH71

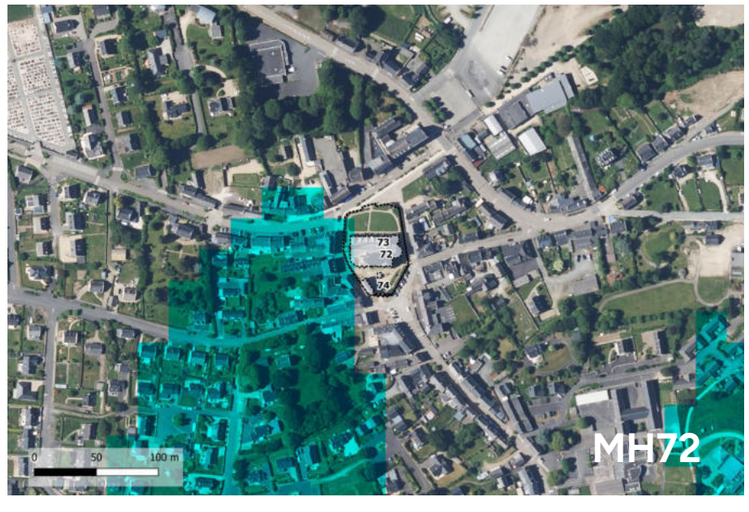
73
72
74
0 50 100 m
MH72

ANNEXE 6 : CARNET DE PHOTOMONTAGES, SILLAGE, JUILLET 2025

SILLAGE

AGENCE DE PAYSAGE & D'URBANISME
DEPUIS 1978

Pour des projets de territoire durables & innovants

Projet éolien de Projet éolien de Locmélar

Commune de Locmélar (29)

Carnet de photomontages

Juillet 2025



VALOREM

A . Méthodologie de lecture des photomontages

Numéro du photomontage

Titre du photomontage

Informations concernant le parc éolien

Carte de localisation du point de photomontage (carte IGN + ZVI + contexte éolien)

Cône de vue (emprise des trois 40° sur le 120°)

Projet éolien

Coupe topographique

PAGE 1

Photomontage n°20 : Perception depuis le hameau de Kernonnen

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Orientation rotor : *toujours en direction de l'observateur*

Éolienne la plus proche : E4 : 1,6 km

Éolienne la plus éloignée : E1 : 2,2 km

Légende

Cône de vue

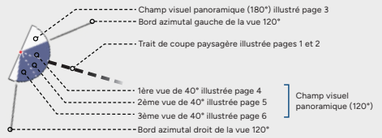

Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Locmélar

Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent I 0,1°-0,5°
- Angle apparent I 0,5°-1,0°
- Angle apparent I 1,0°-5,0°
- Angle apparent I >5,0°

Calcul de ZVI réalisé sur WindPRO 4.1

Prise en compte du CORINE Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

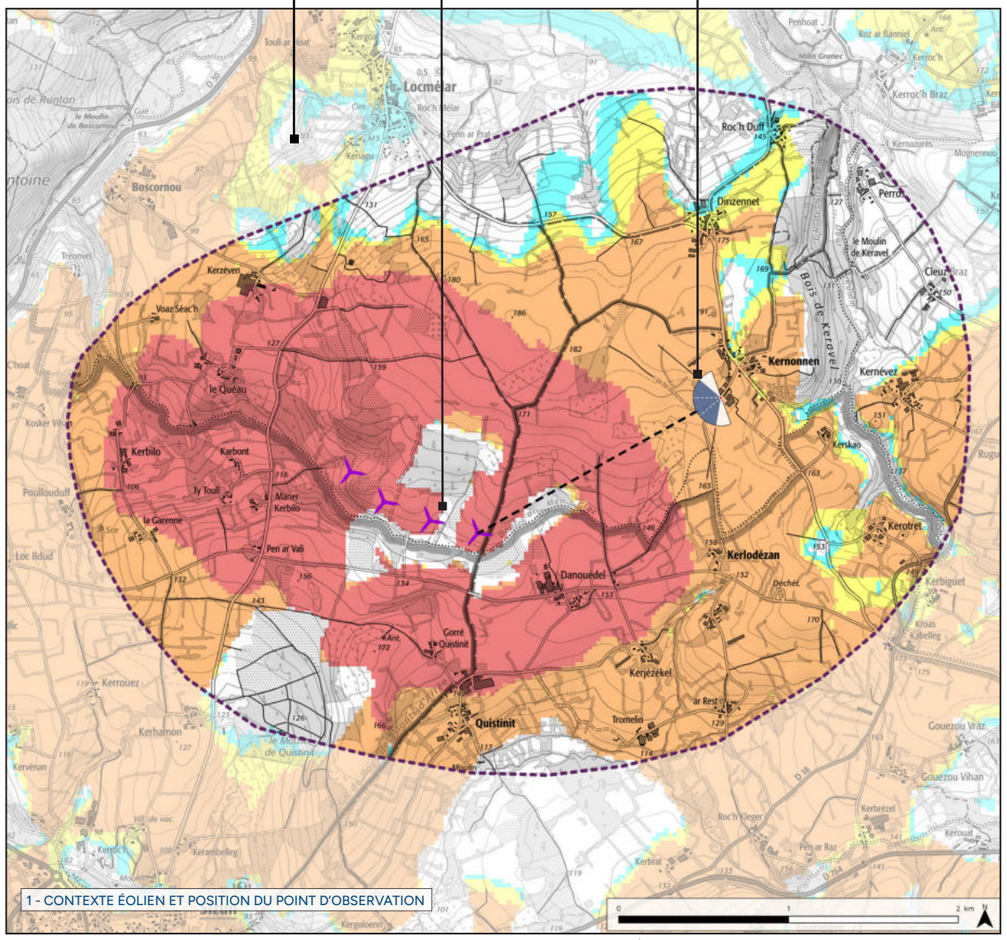

2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE

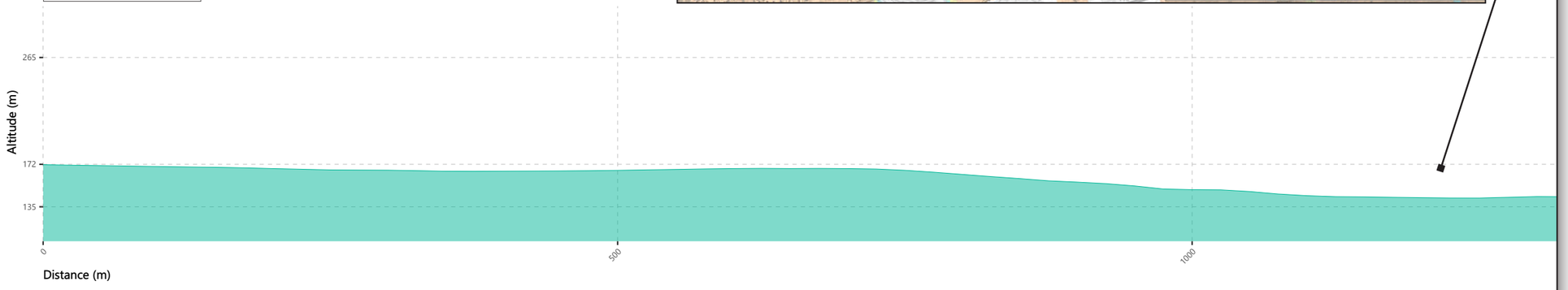

Informations concernant la photographie (coordonnées de la prise de vue, date, heure, focale, etc.)

Photographie du trépied

Numéro de suivi de photomontage

Cône de vue et azimut de la photographie sur fond IGN scan 25

Cône de vue et azimut de la photographie sur fond IGN ortho photo

Coupe topographique

PAGE 2

Photomontage n°20 : Perception depuis le hameau de Kernonnen

Informations photographie

Identifiant : 20
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 180248, 6838618, 174
Date et heure de prise de vue : 18/3/25 10:17
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
Assemblage panoramique : Cylindrique
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



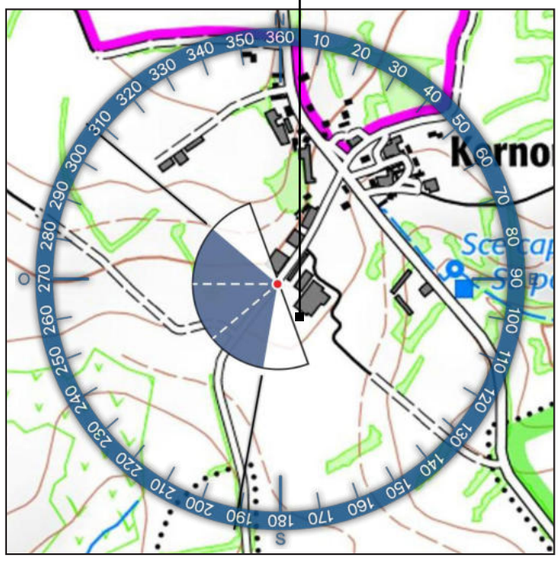

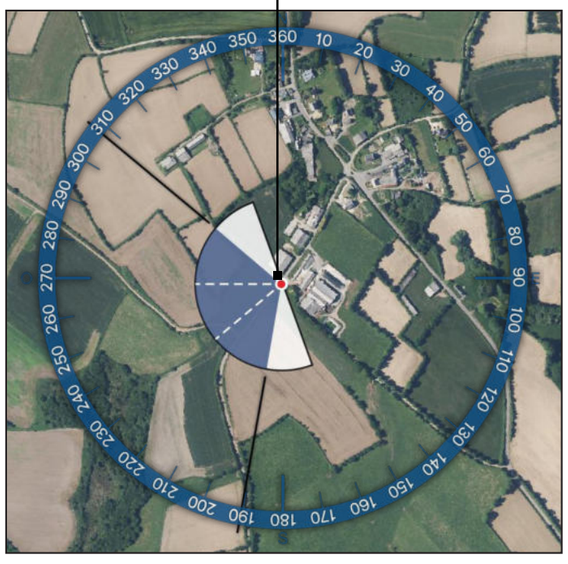

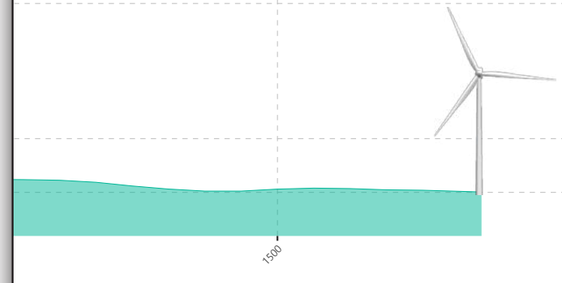

IGN RD ALTI 25m, QGIS 3.16.4, RStudio

Cadrage 3x40° des photomontages

Vue 180° - situation existante (éoliennes en service et accordées)

Vue 180° - superposition - illustration des masques visuels (éoliennes en service, accordées, en instruction et projet éolien)

Vue 180° - photosimulation (éoliennes en service, accordées, en instruction et projet éolien)

PAGE 3

Photomontage n°20 : Perception depuis le hameau de Kernonnen



3 - SITUATION EXISTANTE- (○ Éolienne en service) - VUE PANORAMIQUE 180°



Indication des éoliennes du projet éolien

Autres parcs éoliens

Azimut gradué

4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°

122
185

Carnet de photomontages du projet éolien de Locmélar- Volet Paysager

SILLAGE agence de paysage & d'urbanisme

SILLAGE agence de paysage & d'urbanisme

PAGE 4-6

Vue equiangulaire (40°) - photosimulation du projet





Liste des enjeux paysagers visés par le point de photomontage

Liste des éléments concernés

Analyse paysagère de la visibilité des éoliennes

Typologie de l'impact paysager

Évaluation de l'impact paysager



Photomontage n°1 : Perception depuis la RN12 au sud de la commune de Lanneuffret

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Orientation rotor : *toujours en direction de l'observateur*

Éolienne la plus proche : E1 : 12,3 km

Éolienne la plus éloignée : E4 : 13,1 km

Zones de visibilité (carte de ZVI)

Angle apparent I 0,1°-0,5°

Angle apparent I 0,5°-1,0°

Angle apparent I 1,0°-5,0°

Angle apparent I >5,0°

Calcul de ZVI réalisé sur WindPRO 4.1

Prise en compte du CORINE Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

Légende

Cône de vue

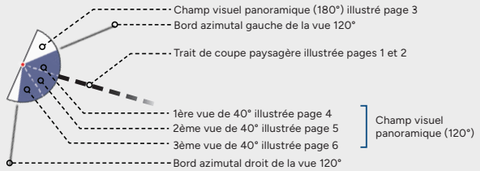

Contexte éolien

Parc éolien en service

Projet éolien en instruction (avis AE)

Projet éolien de Locmélar

Aires d'étude

Aire d'étude éloignée

Aire d'étude rapprochée

Aire d'étude immédiate

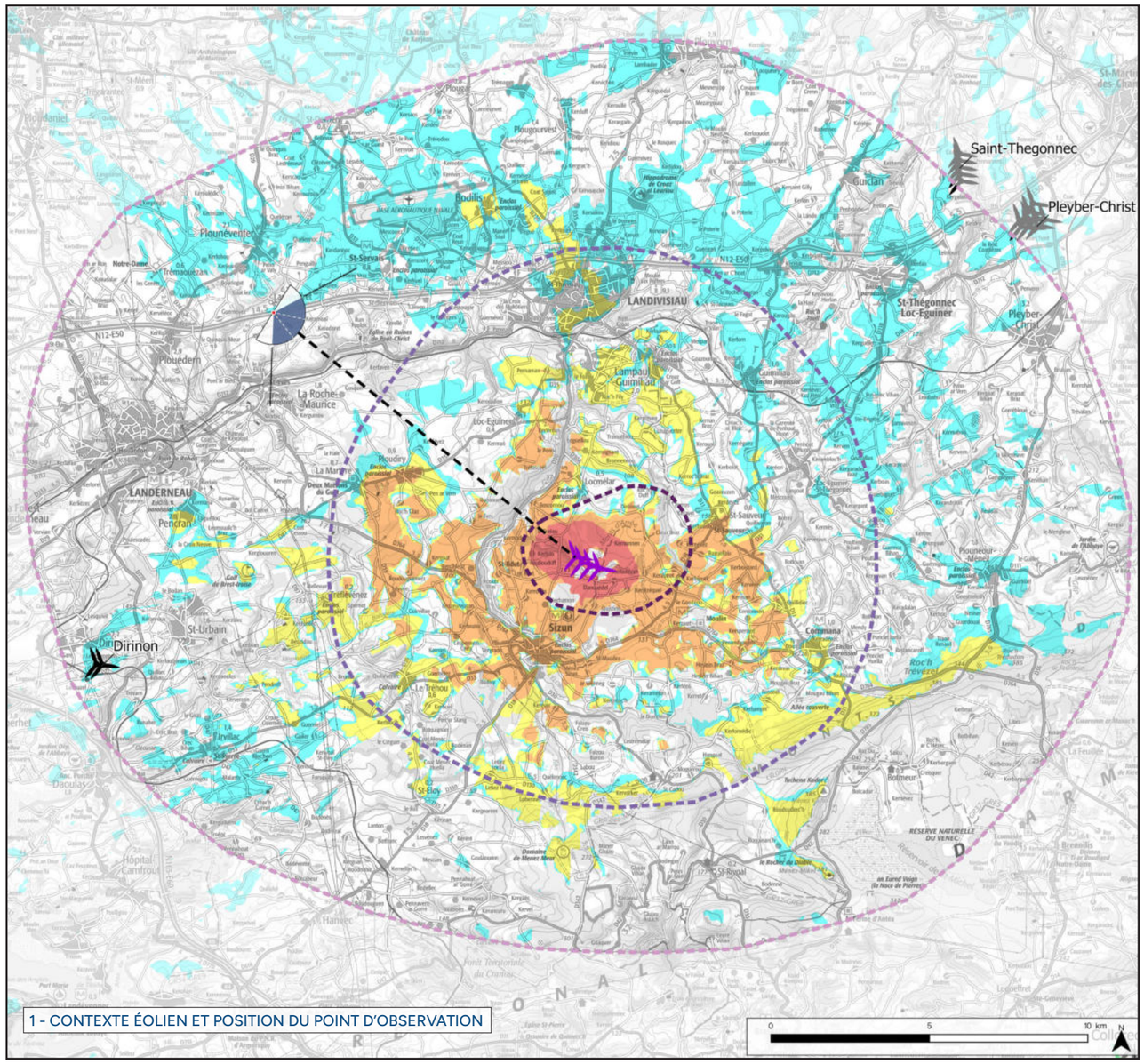

1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE

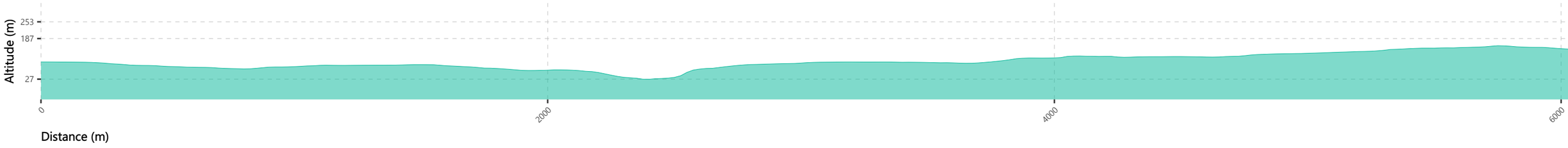

Photomontage n°1 : Perception depuis la RN12 au sud de la commune de Lanneuffret

Informations photographie

Identifiant : 1
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 168542, 6845906, 98,5
Date et heure de prise de vue : 17/3/25 16:51
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
Assemblage panoramique : Cylindrique
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



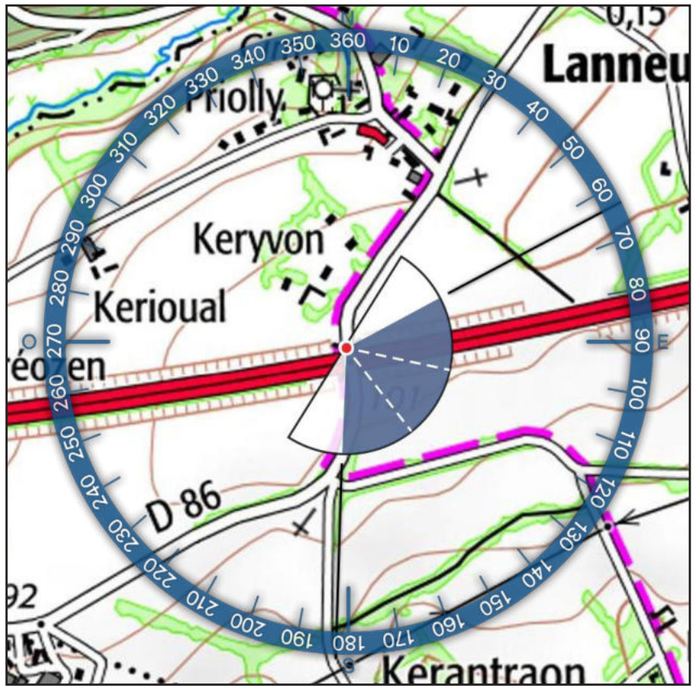

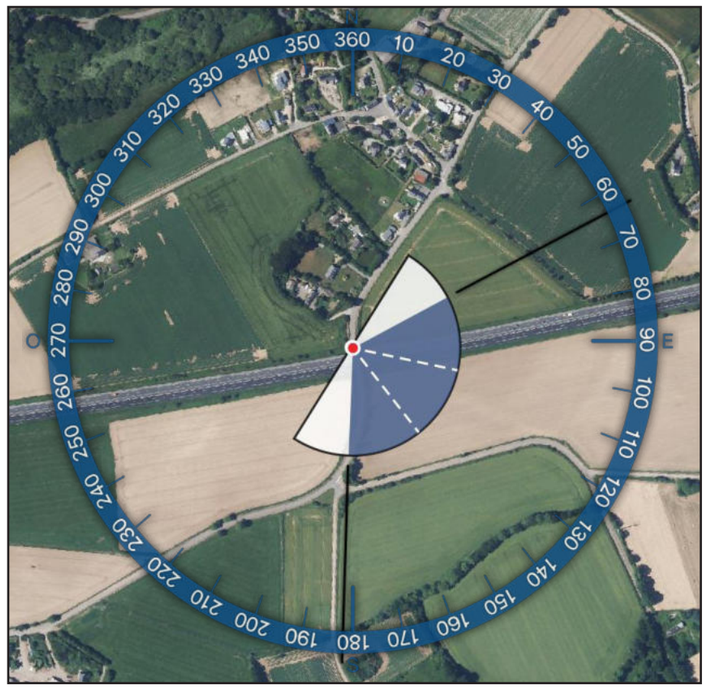

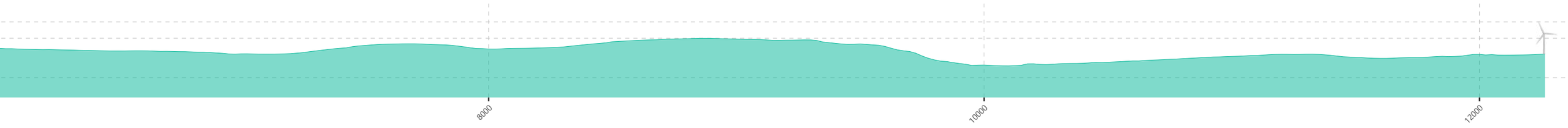

IGN BD ALTI 25m, QGIS 3.16.4, RStudio



3 - SITUATION EXISTANTE- (○ Éolienne en service) - VUE PANORAMIQUE 180°

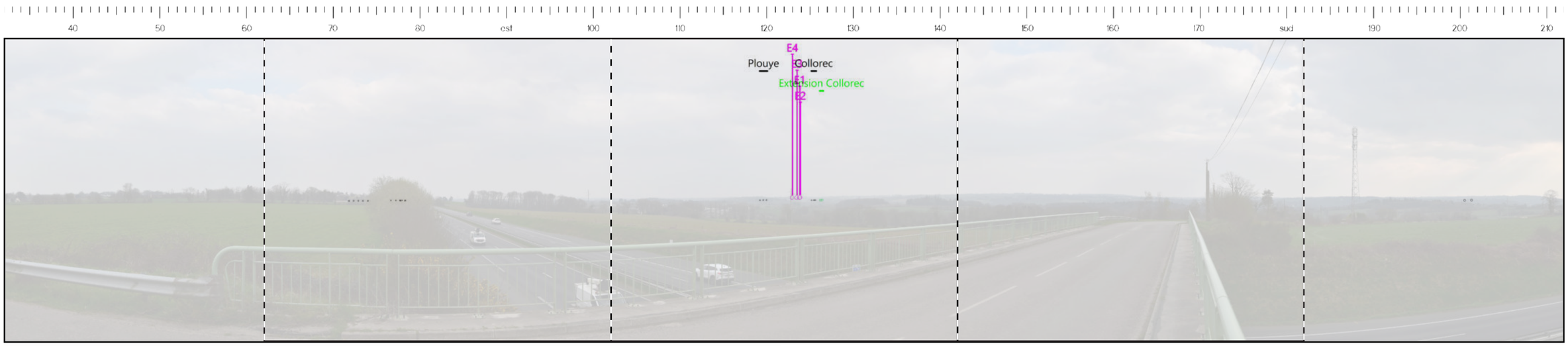

4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°

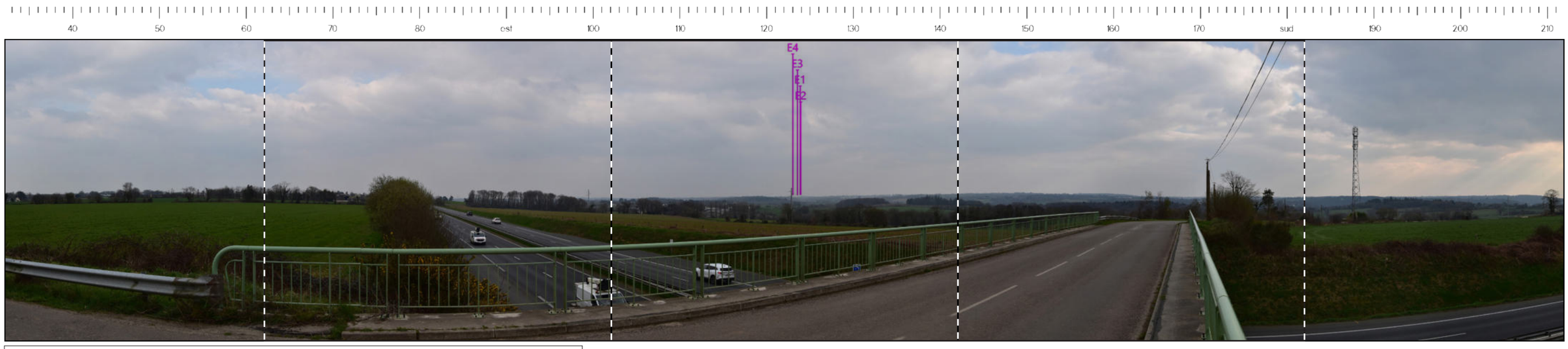

5 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°



6 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine


E4
E3
E1
E2

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Monts d'Arrée et vallée de l'Élorn	Depuis le franchissement de la RN 12 au sud de Lanneuffret, les vues sont ouvertes en profondeur sur le milieu agricole et la vallée de l'Élorn. À noter que les monts d'Arrée demeurent masqués depuis ce point de vue du fait de l'importante distance d'éloignement. Dans ce paysage, le parc en projet prend place à l'horizon et les éoliennes sont largement tronquées par le relief du fait de la distance d'éloignement, de sorte que seuls des fragments de pale sont perceptibles à l'horizon avec une très faible prégnance visuelle. La modification du paysage observé est qualifiée de très faible tandis que la modification du paysage traversé est qualifiée de négligeable (nulle) au regard du caractère dynamique des perceptions de l'automobiliste.	> Modification du paysage observé		Très faible				
Perception depuis les axes de communication	RN12 et route communale sud de Lanneuffret		> Absence de modification du paysage traversé	Nul					

Photomontage n°2 : Perception depuis les hauteurs du belvédère du Roc'h Trévézel

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4
Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m
Orientation rotor : *toujours en direction de l'observateur*
Éolienne la plus proche : E4 : 11,0 km
Éolienne la plus éloignée : E1 : 11,8 km

Zones de visibilité (carte de ZVI)

Angle apparent I 0,1°-0,5°
Angle apparent I 0,5°-1,0°
Angle apparent I 1,0°-5,0°
Angle apparent I >5,0°

Calcul de ZVI réalisé sur WindPRO 4.1

Prise en compte du CORINE Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

Légende

Cône de vue

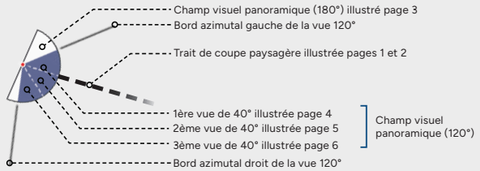

Contexte éolien

Parc éolien en service
Projet éolien en instruction (avis AE)
Projet éolien de Locmélar

Aires d'étude

Aire d'étude éloignée
Aire d'étude rapprochée
Aire d'étude immédiate

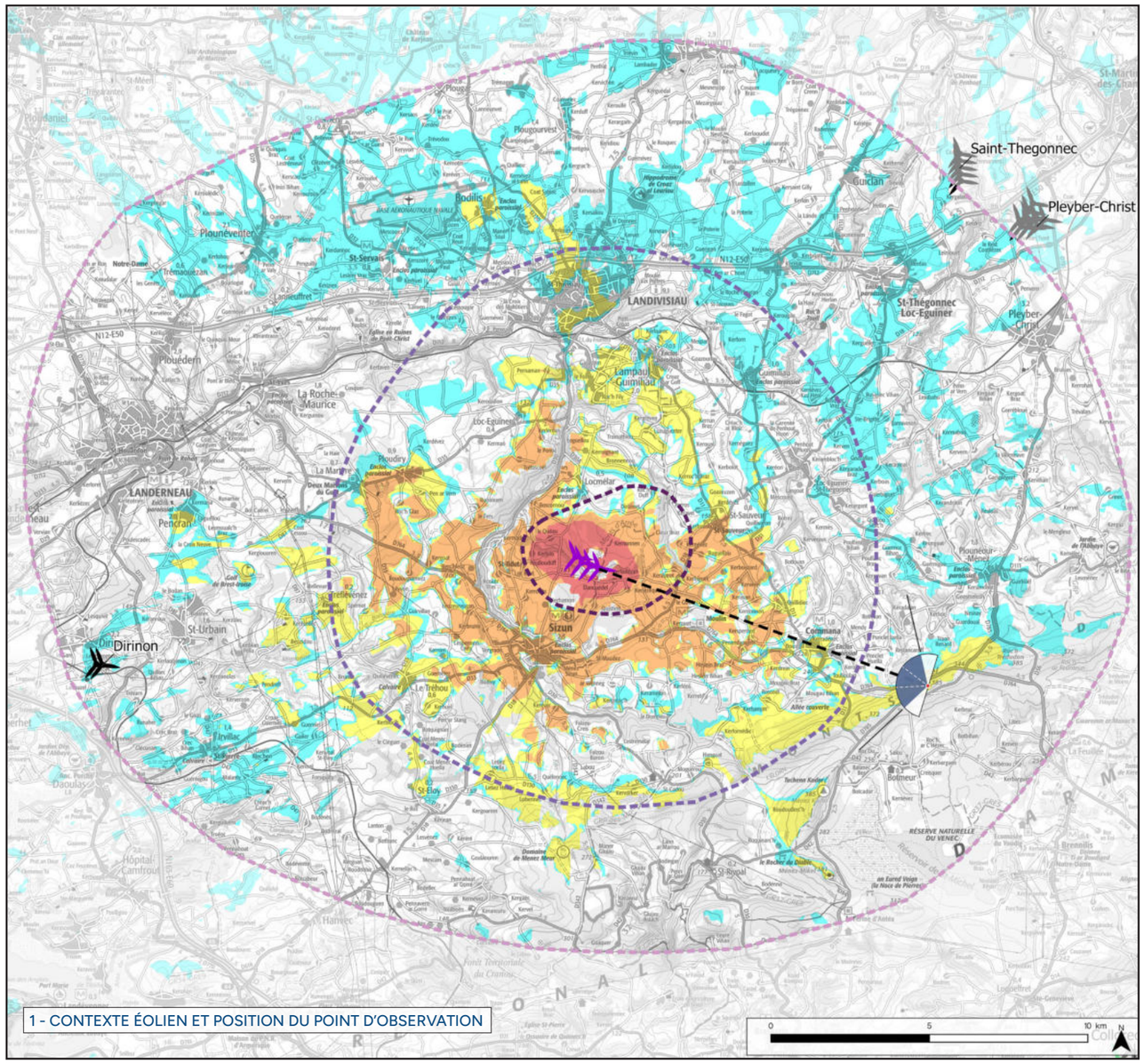

1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE

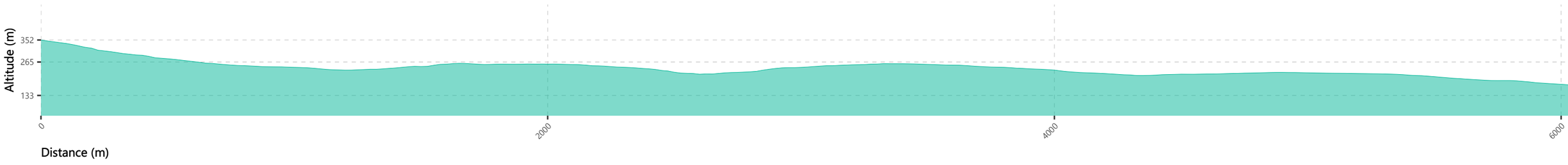

Photomontage n°2 : Perception depuis les hauteurs du belvédère du Roc'h Trévézel

Informations photographie

Identifiant : 2
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 189191, 6834136, 371,9
Date et heure de prise de vue : 17/3/25 13:28
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
Assemblage panoramique : Cylindrique
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



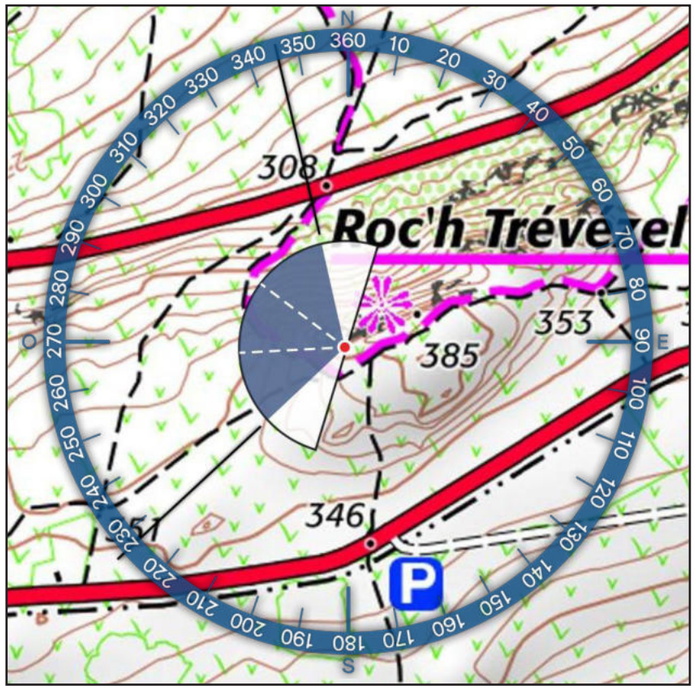

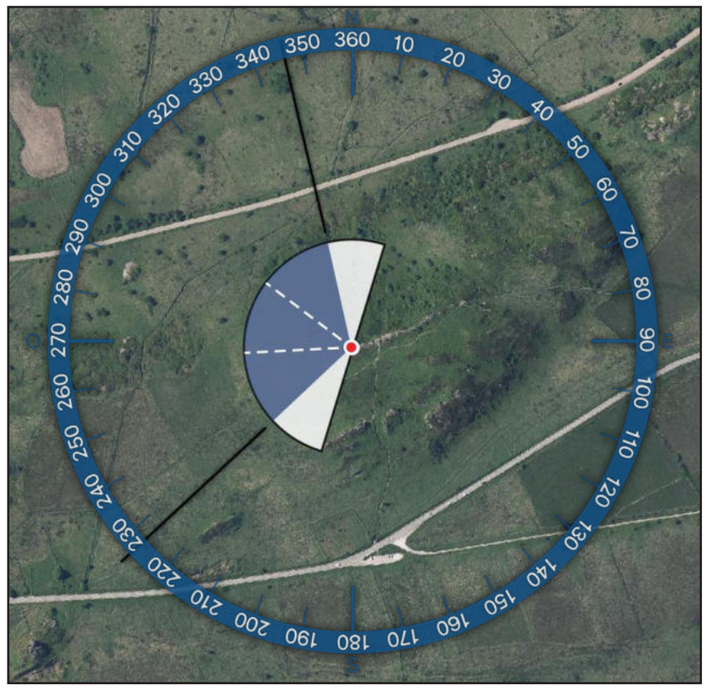

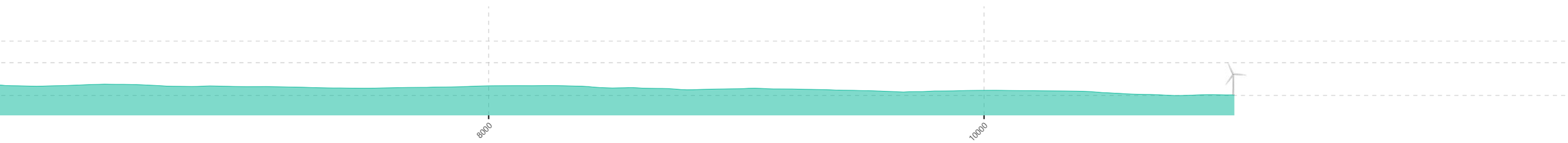

IGN BD ALTI 25m, QGIS 3.16.4, RStudio



3 - SITUATION EXISTANTE- (○ Éolienne en service) - VUE PANORAMIQUE 180°

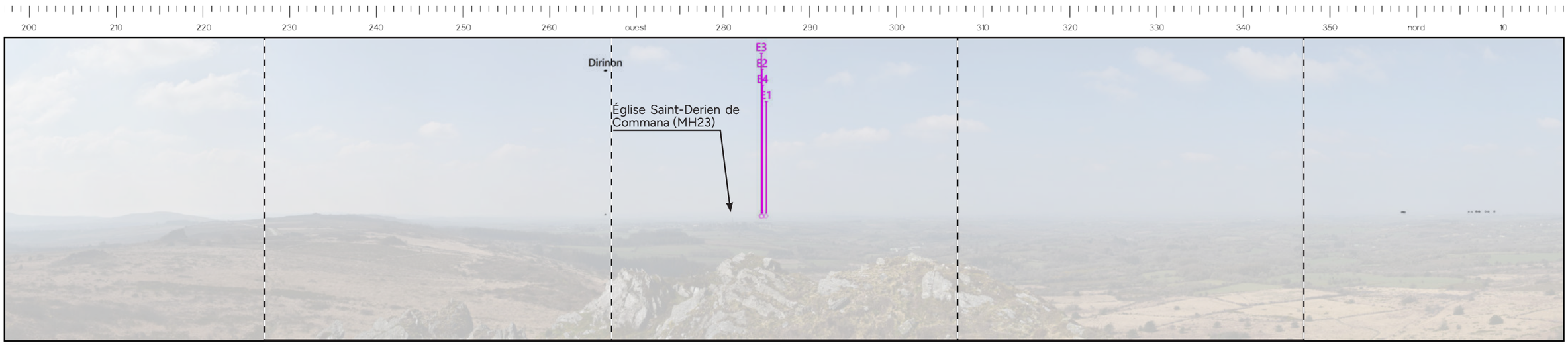

4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°

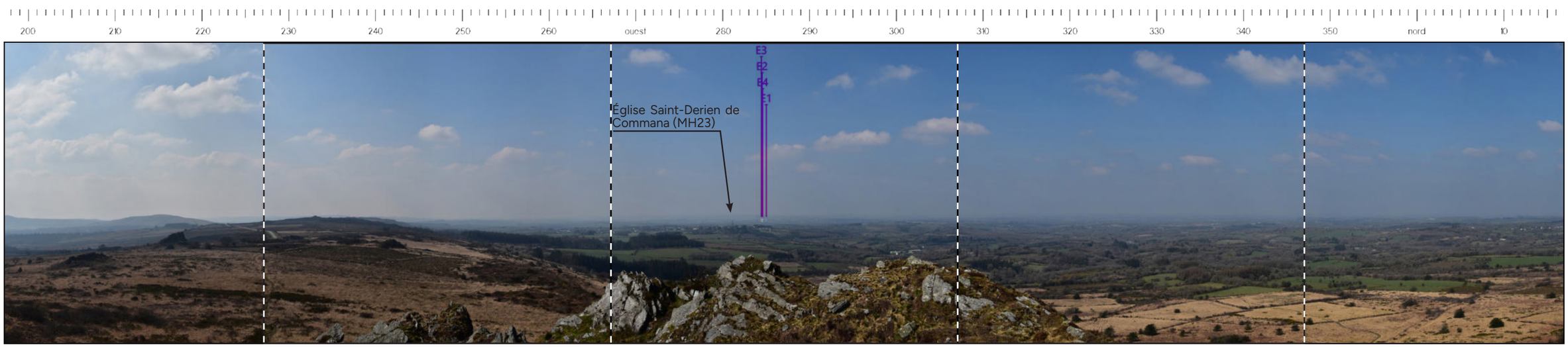

5 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°



6 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine


E3
E2
E4
E1

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Belvédère Monts d'Arrée et PNR d'Armorique	Le sommet du Roc'h Trévezel au cœur des monts d'Arrée et du PNR d'Armorique offre une vue panoramique à 360° sur la lande et la campagne bocagère de l'Argoat. On y accède par le GRP des monts d'Arrée à pied uniquement. On peut voir la silhouette du village de Commana marquée par le clocher de l'église Saint-Derien, protégée au titre des monuments historiques et des Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR). Dans ce paysage, le projet de Locmélar prend place sur le plateau à plus de 11 km de distance à droite du clocher à environ 5° d'angle. Du fait de l'importante distance d'éloignement, la hauteur apparente des éolienne et la prégnance visuelle du projet demeure très faible. Néanmoins, au regard de la proximité visuelle du projet avec l'église de Commana, le phénomène de covisibilité est qualifié de faible depuis ce point de vue. La modification du paysage observé est cependant qualifiée de très faible tout comme la modification du paysage traversé pour les utilisateurs du GRP des monts d'Arrée. Par ailleurs, le parc de Dirinon est présent à l'horizon à gauche du projet de Locmélar mais les éoliennes demeurent imperceptibles du fait de l'importante distance d'éloignement. Ainsi, aucun renforcement du motif éolien n'est constaté depuis ce point de vue.	> Modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Dirinon		> Absence de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	GRP des monts d'Arrée		> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Covisibilité avec le SPR de Commana et l'Église Saint-Derien (MH 23)		> Phénomène de covisibilité	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
	Site des monts d'Arrée		> Phénomène de visibilité	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Orientation rotor : *toujours en direction de l'observateur*

Éolienne la plus proche : E4 : 12,1 km

Éolienne la plus éloignée : E1 : 12,8 km

Légende

Cône de vue

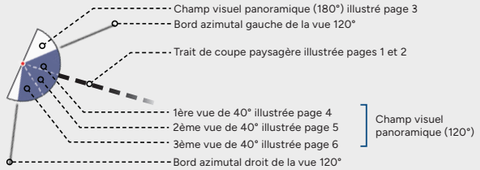

Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Locmélar

Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent I 0,1°-0,5°
- Angle apparent I 0,5°-1,0°
- Angle apparent I 1,0°-5,0°
- Angle apparent I >5,0°

Calcul de ZVI réalisé sur WindPRO 4.1

Prise en compte du CORINE Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate

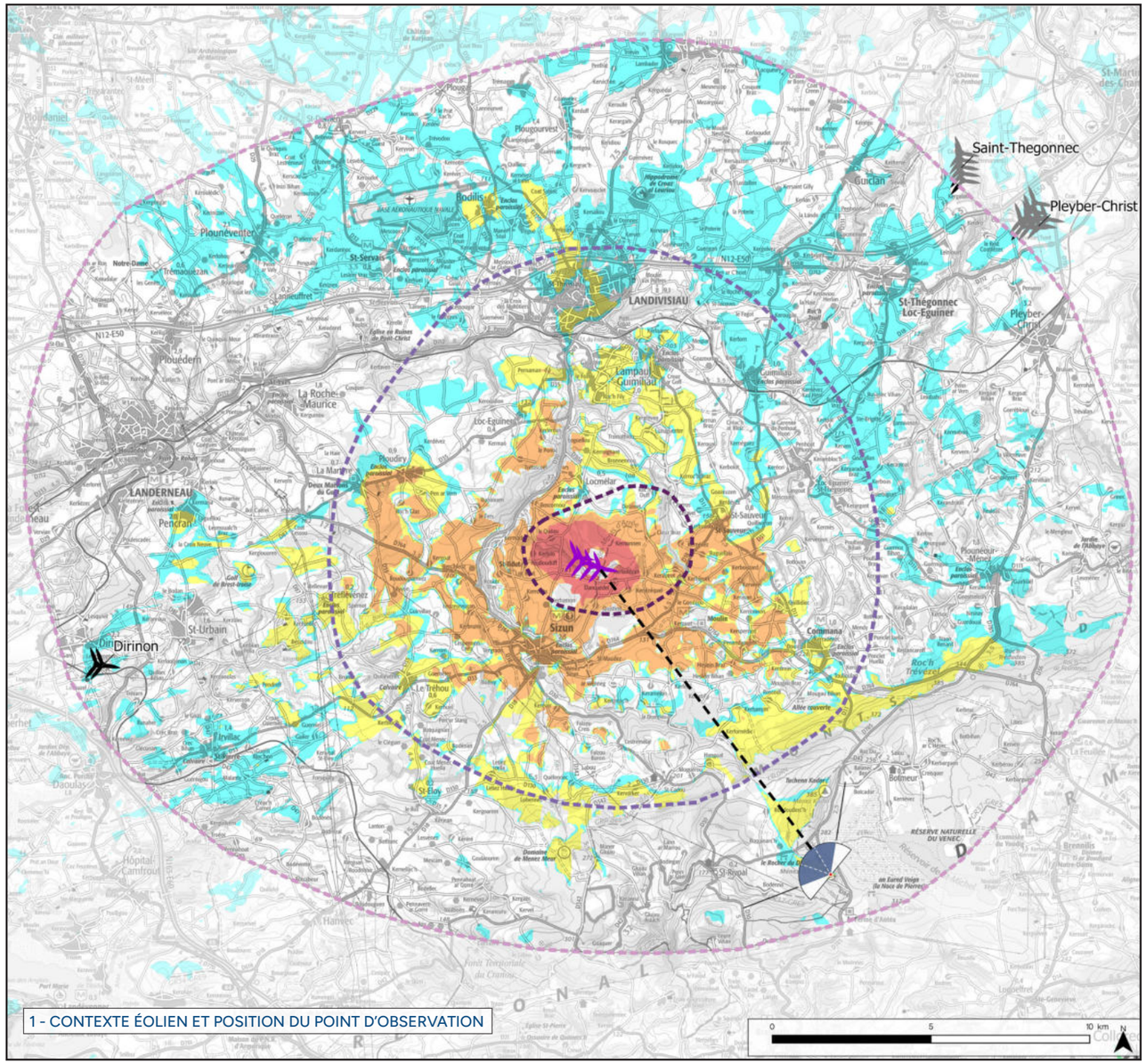

1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE

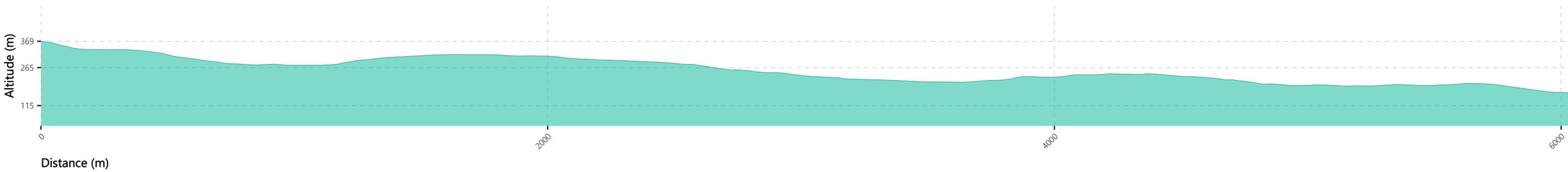

Photomontage n°3 : Perception depuis les hauteurs du belvédère du mont-Saint-Michel de Braspart

Informations photographie

Identifiant : 3
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 186078, 6828206, 374,1
Date et heure de prise de vue : 17/3/25 13:48
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
Assemblage panoramique : Cylindrique
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



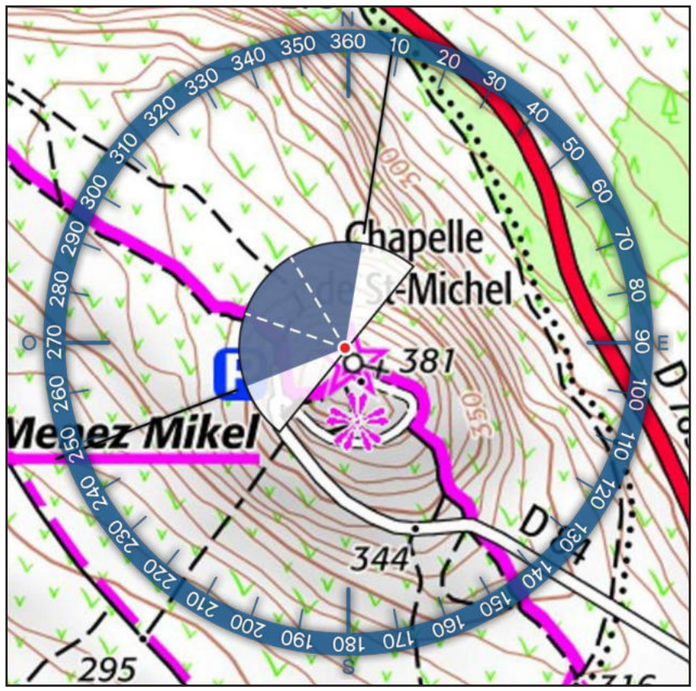

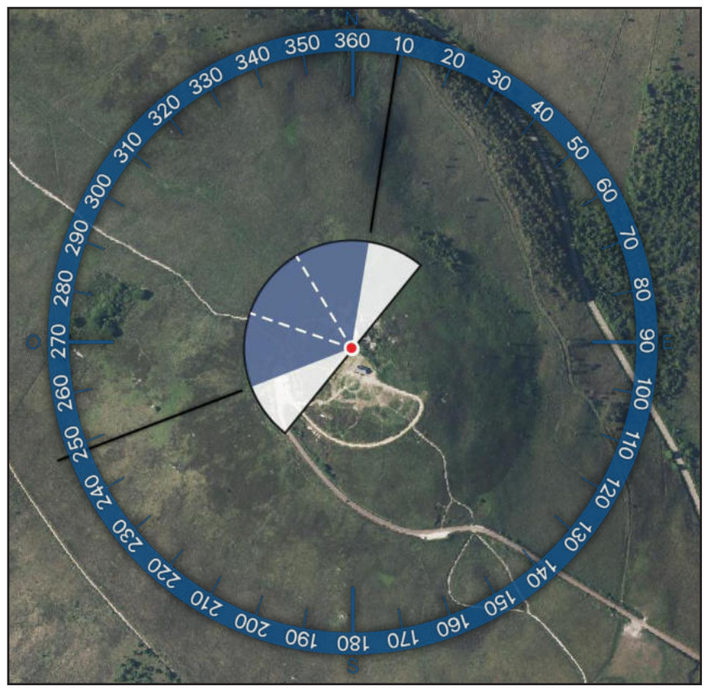

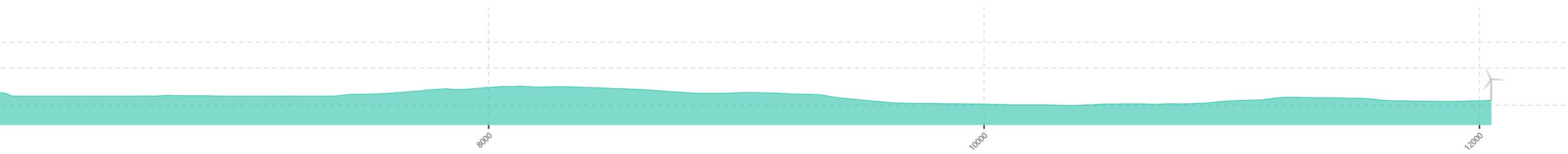

IGN BD ALTI 25m, QGIS 3.16.4, RStudio



3 - SITUATION EXISTANTE- (○ Éolienne en service) - VUE PANORAMIQUE 180°

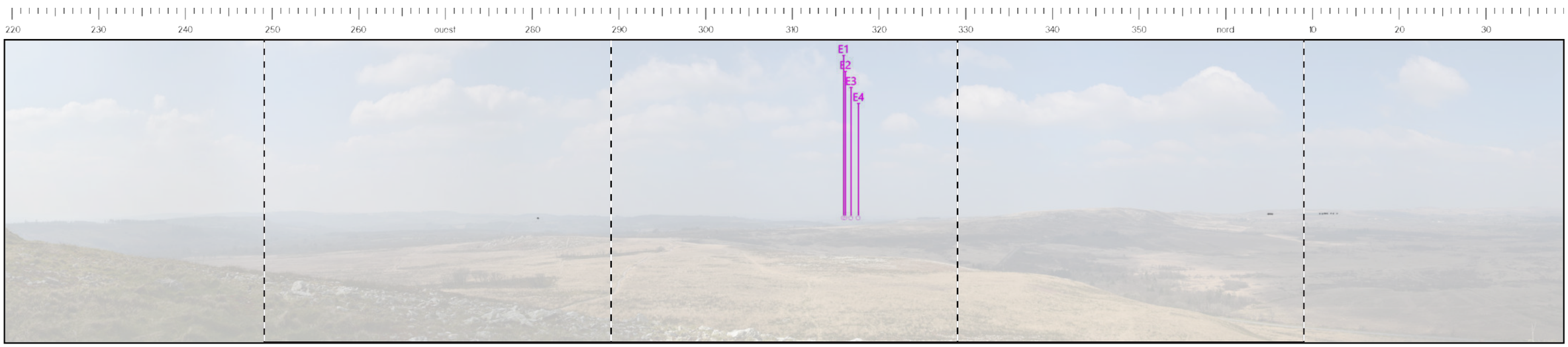

4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°

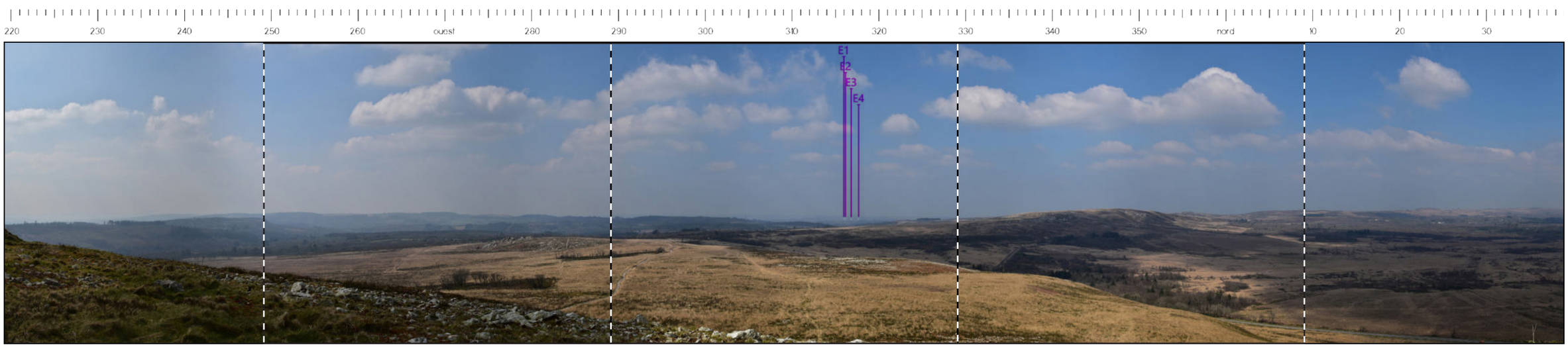

5 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°

6 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine


E1
E2
E3
E4

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Belvédère Monts d'Arrée et PNR d'Armorique	Depuis le belvédère du mont-Saint-Michel de Braspart au cœur des monts d'Arrée et du PNR d'Armorique, les vues sont ouvertes en profondeur sur la lande. Dans ce paysage, on peut apercevoir à l'horizon à plus de 12 km les éoliennes du parc de Locmélar qui présentent une hauteur apparente très faible. Au regard de la prégnance visuelle du parc en projet, la modification du paysage observé est qualifiée de très faible tout comme la modification du paysage traversé pour les utilisateurs du GRP des monts d'Arrée et le phénomène de visibilité depuis le site inscrit.	> Modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	GRP des monts d'Arrée		> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Site du sommet du Mont Saint-Michel		> Phénomène de visibilité	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Orientation rotor : *toujours en direction de l'observateur*

Éolienne la plus proche : E1 : 9,2 km

Éolienne la plus éloignée : E4 : 9,5 km

Zones de visibilité (carte de ZVI)

Angle apparent I 0,1°-0,5°

Angle apparent I 0,5°-1,0°

Angle apparent I 1,0°-5,0°

Angle apparent I >5,0°

Calcul de ZVI réalisé sur WindPRO 4.1

Prise en compte du CORINE Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

Légende

Cône de vue

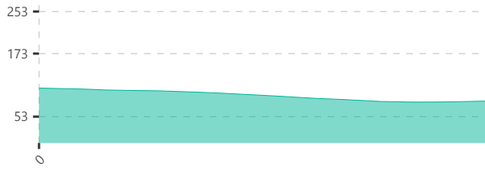

Contexte éolien

Parc éolien en service

Projet éolien en instruction (avis AE)

Projet éolien de Locmélar

Aires d'étude

Aire d'étude éloignée

Aire d'étude rapprochée

Aire d'étude immédiate

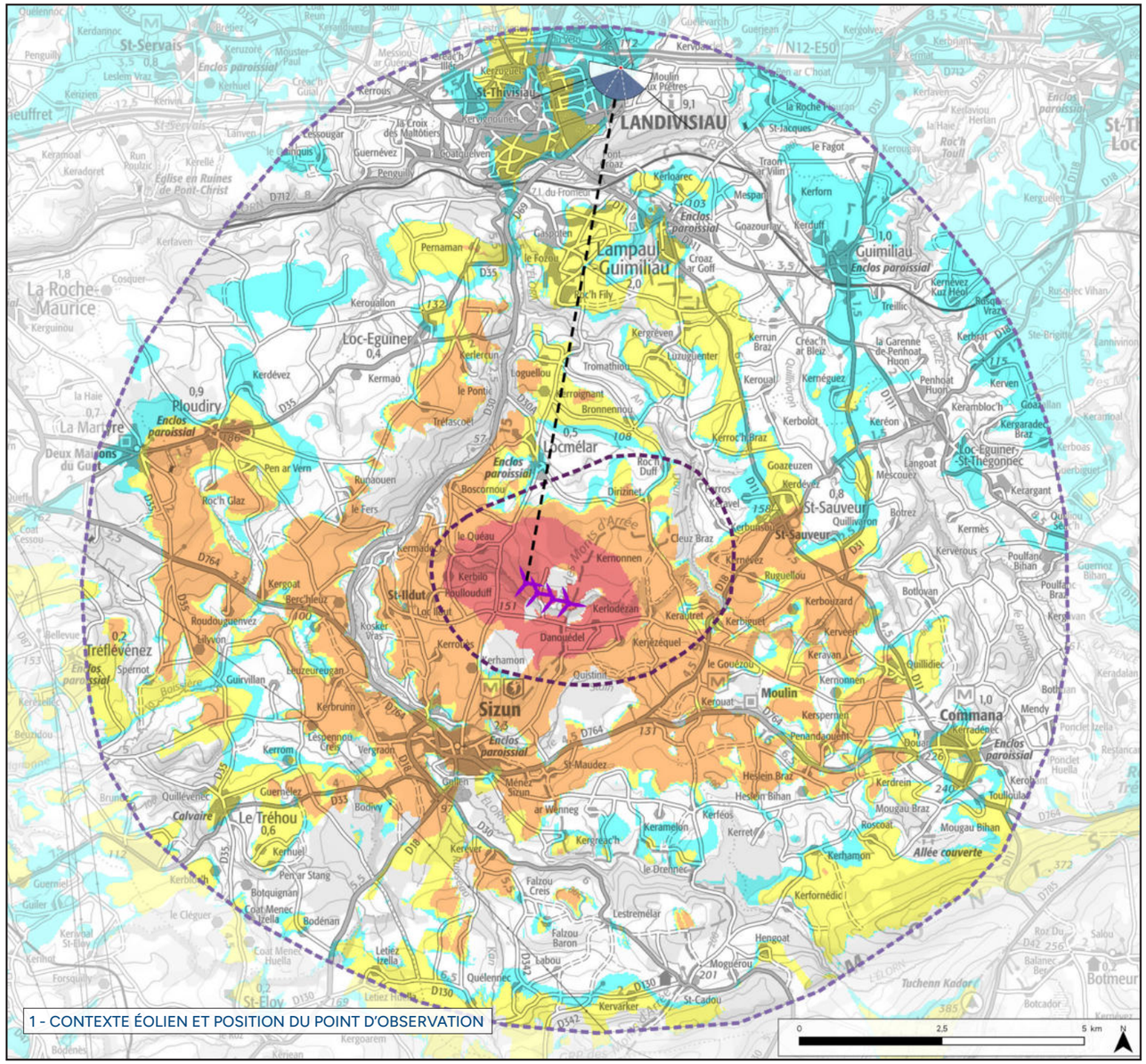

1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE

Photomontage n°4 : Perception depuis la RD 69 au nord-est de Landivisiau

Informations photographie

Identifiant : 4
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 179728, 6847229, 109,1
Date et heure de prise de vue : 18/3/25 09:10
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
Assemblage panoramique : Cylindrique
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



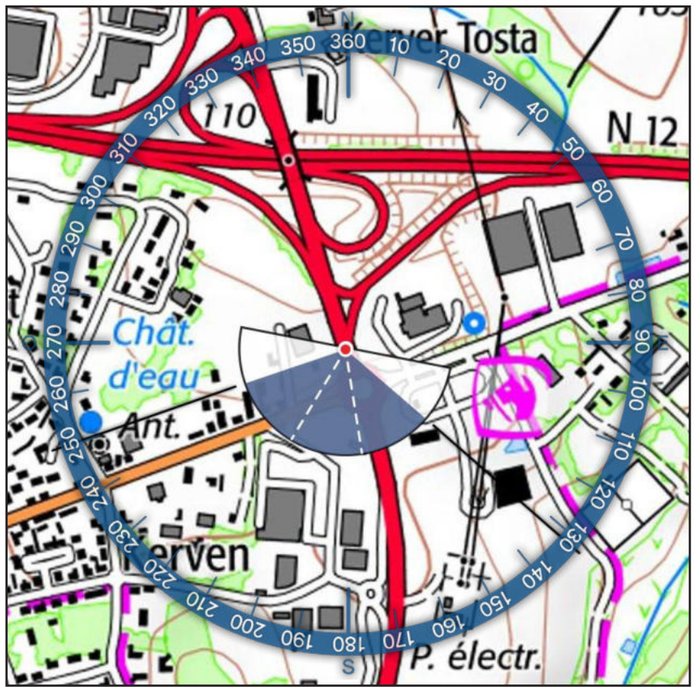

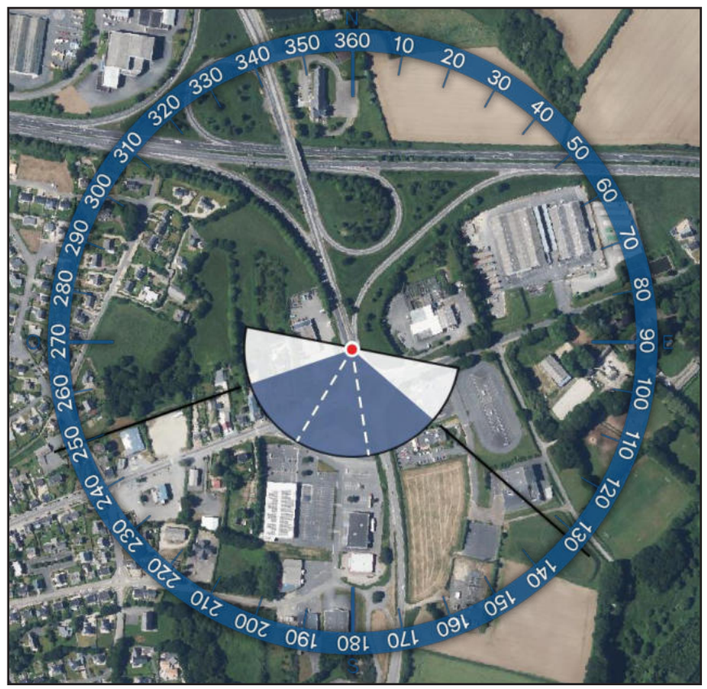

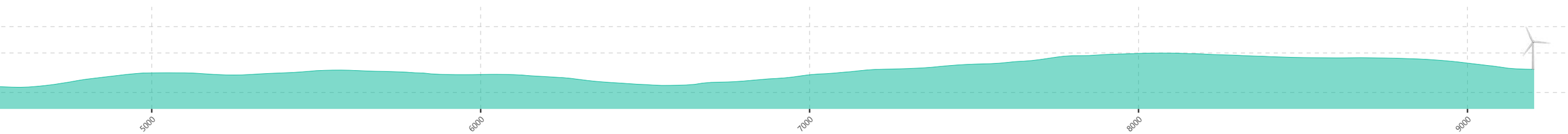

IGN BD ALTI 25m, QGIS 3.16.4, RStudio



3 - SITUATION EXISTANTE- (○ Éolienne en service) - VUE PANORAMIQUE 180°

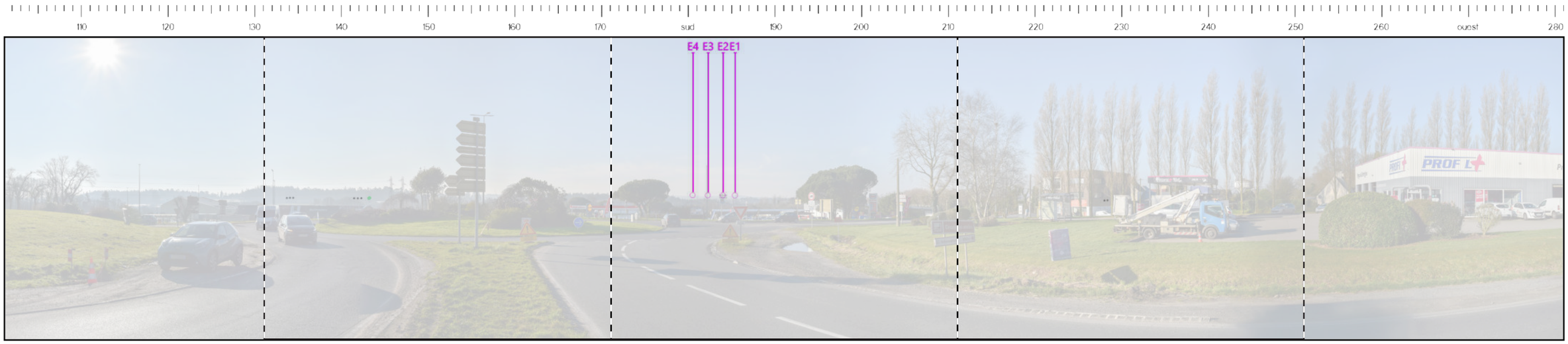

4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°

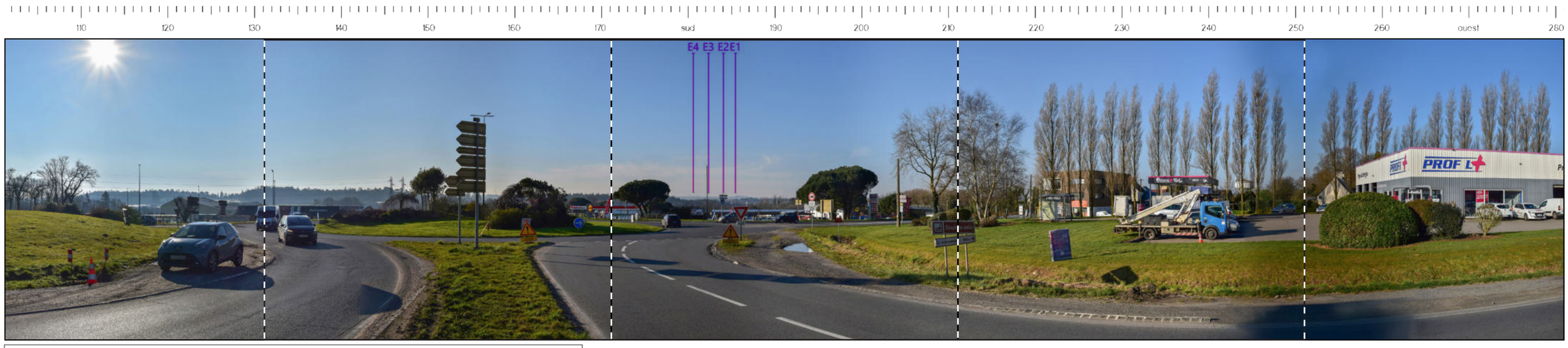

5 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°



6 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine


E4
E3
E2
E1
SAUF DESSERTE RIVERAINE
CÉDEZ LE PASSAGE
CHAUSSÉE DÉFORMÉE
Esso
Express
DIVISIAU
DIVIZIO
Circuit des
Informations

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD 69	Depuis cette portion de la RD 69 au nord-est de Landivisiau, les vues donnent sur une zone commerciale et le relief permet des vues en profondeur à travers quelques fenêtres visuelles. On peut apercevoir en arrière-plan le parc de Locmélar avec les éoliennes tronquées à mi-rotor par le relief. Du fait de l'importante distance d'éloignement (9 km), la prégnance visuelle du parc demeure très faible. Ainsi, la modification du paysage quotidien est qualifiée de très faible pour les habitants de Landivisiau et les utilisateurs de la RD 69.	> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange est de Landivisiau		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Photomontage n°5 : Perception depuis la frange sud de Lampaul-Guimiliau

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Orientation rotor : *toujours en direction de l'observateur*

Éolienne la plus proche : E1 : 5,9 km

Éolienne la plus éloignée : E2 : 5,9 km

Zones de visibilité (carte de ZVI)

Angle apparent I 0,1°-0,5°

Angle apparent I 0,5°-1,0°

Angle apparent I 1,0°-5,0°

Angle apparent I >5,0°

Calcul de ZVI réalisé sur WindPRO 4.1

Prise en compte du CORINE Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

Légende

Cône de vue

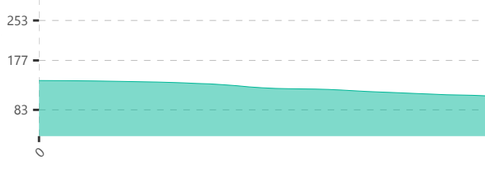

Contexte éolien

Parc éolien en service

Projet éolien en instruction (avis AE)

Projet éolien de Locmélar

Aires d'étude

Aire d'étude éloignée

Aire d'étude rapprochée

Aire d'étude immédiate

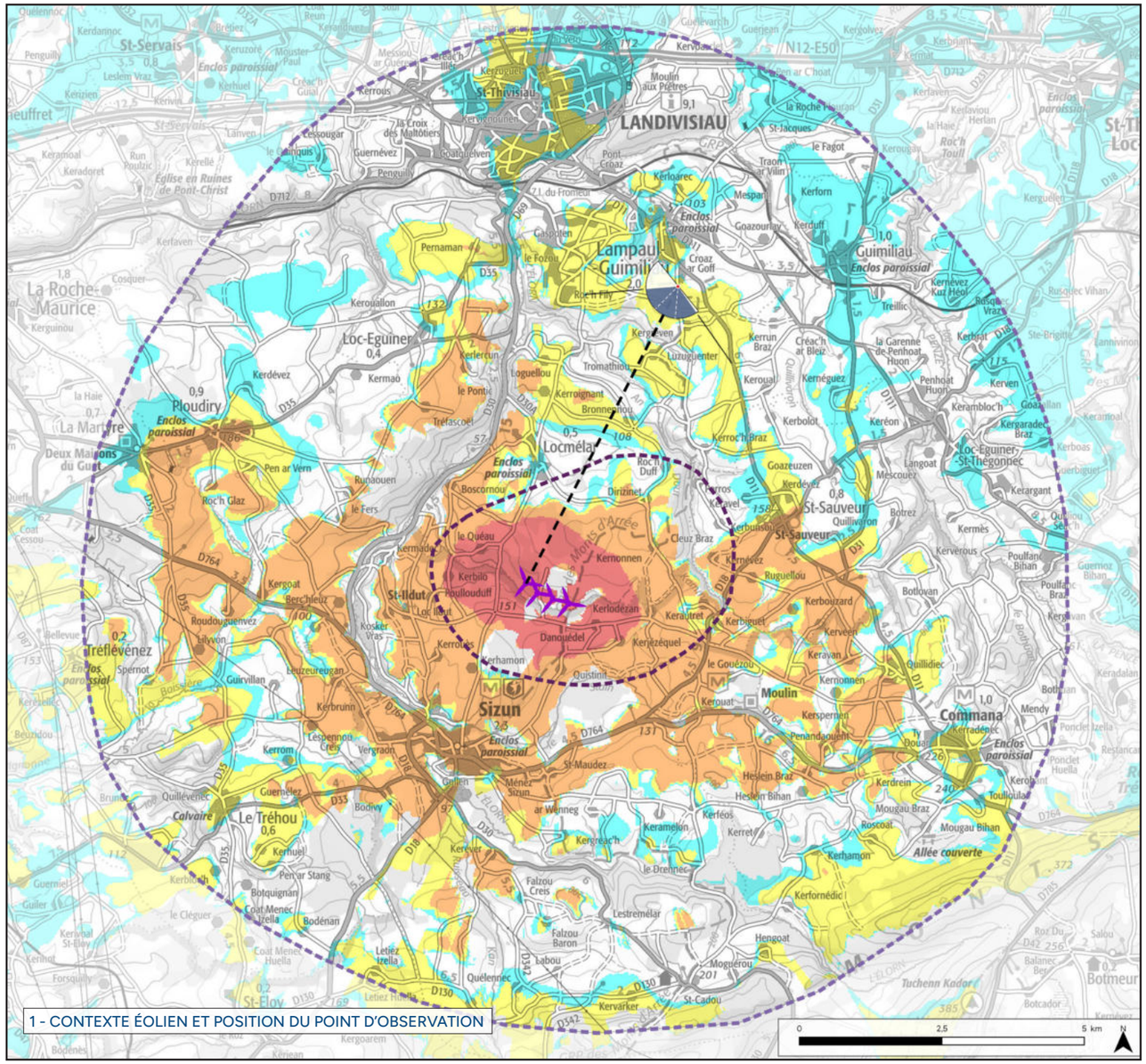

1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE

Photomontage n°5 : Perception depuis la frange sud de Lampaul-Guimiliau

Informations photographie

Identifiant : 5
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 180732, 6843395, 142,3
Date et heure de prise de vue : 17/3/25 17:56
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
Assemblage panoramique : Cylindrique
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



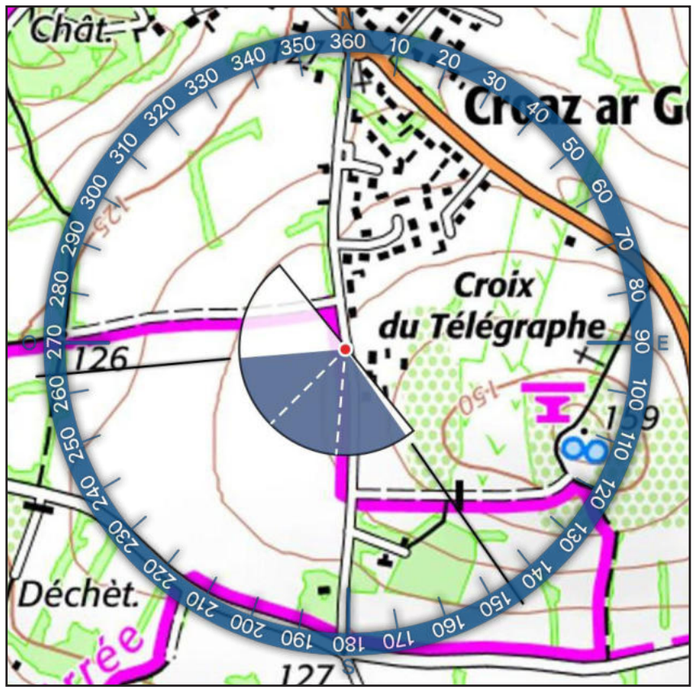

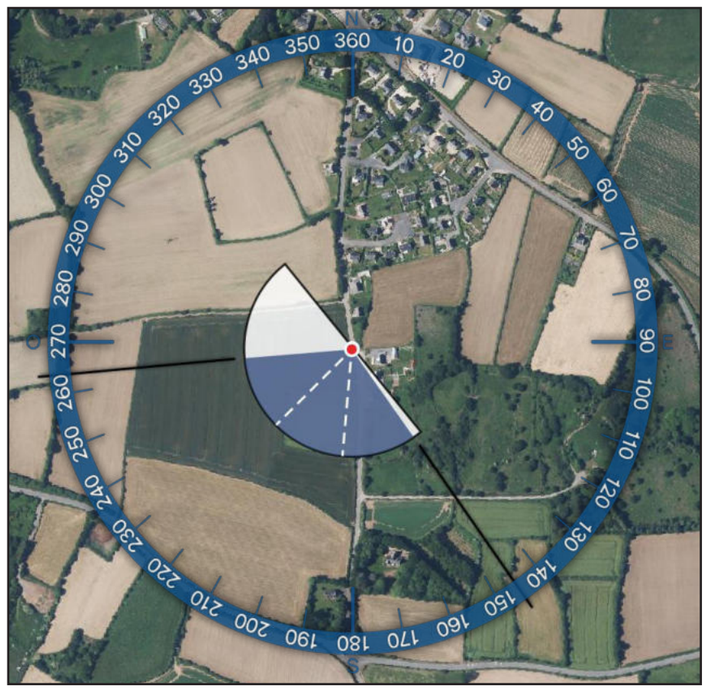

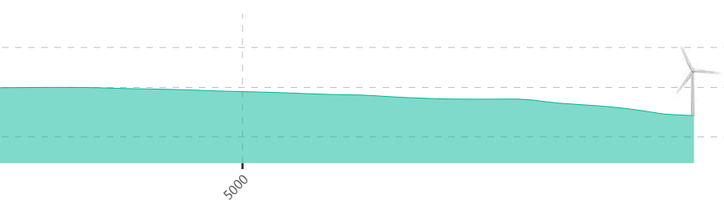

IGN BD ALTI 25m, QGIS 3.16.4, RStudio

Photomontage n°5 : Perception depuis la frange sud de Lampaul-Guimiliau



3 - SITUATION EXISTANTE- (○ Éolienne en service) - VUE PANORAMIQUE 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°



5 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°



6 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine


E4
E3
E2
E1

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	GRP des monts d'Arrée	Depuis la frange sud de Lampaul-Guimiliau en sortie de bourg, les vues sont ponctuellement ouvertes en profondeur sur l'espace agricole. Ainsi, on peut voir à l'horizon le parc en projet de Locmélar dont les éoliennes sont tronquées à mi-rotor par le relief. Au regard de la prégnance du parc en projet et du caractère furtif de cette vue, la modification du paysage quotidien est qualifiée de très faible. Par ailleurs, la modification du paysage traversé est qualifiée de très faible pour les usagers du GRP des Monts d'Arrée.	> Modification du paysage traversé						
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange sud de Lampaul-Guimiliau		> Modification du paysage quotidien						

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Orientation rotor : *toujours en direction de l'observateur*

Éolienne la plus proche : E4 : 5,8 km

Éolienne la plus éloignée : E2 : 5,9 km

Zones de visibilité (carte de ZVI)

Angle apparent I 0,1°-0,5°

Angle apparent I 0,5°-1,0°

Angle apparent I 1,0°-5,0°

Angle apparent I >5,0°

Calcul de ZVI réalisé sur WindPRO 4.1

Prise en compte du CORINE Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

Légende

Cône de vue

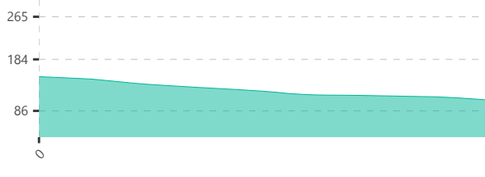

Contexte éolien

Parc éolien en service

Projet éolien en instruction (avis AE)

Projet éolien de Locmélar

Aires d'étude

Aire d'étude éloignée

Aire d'étude rapprochée

Aire d'étude immédiate

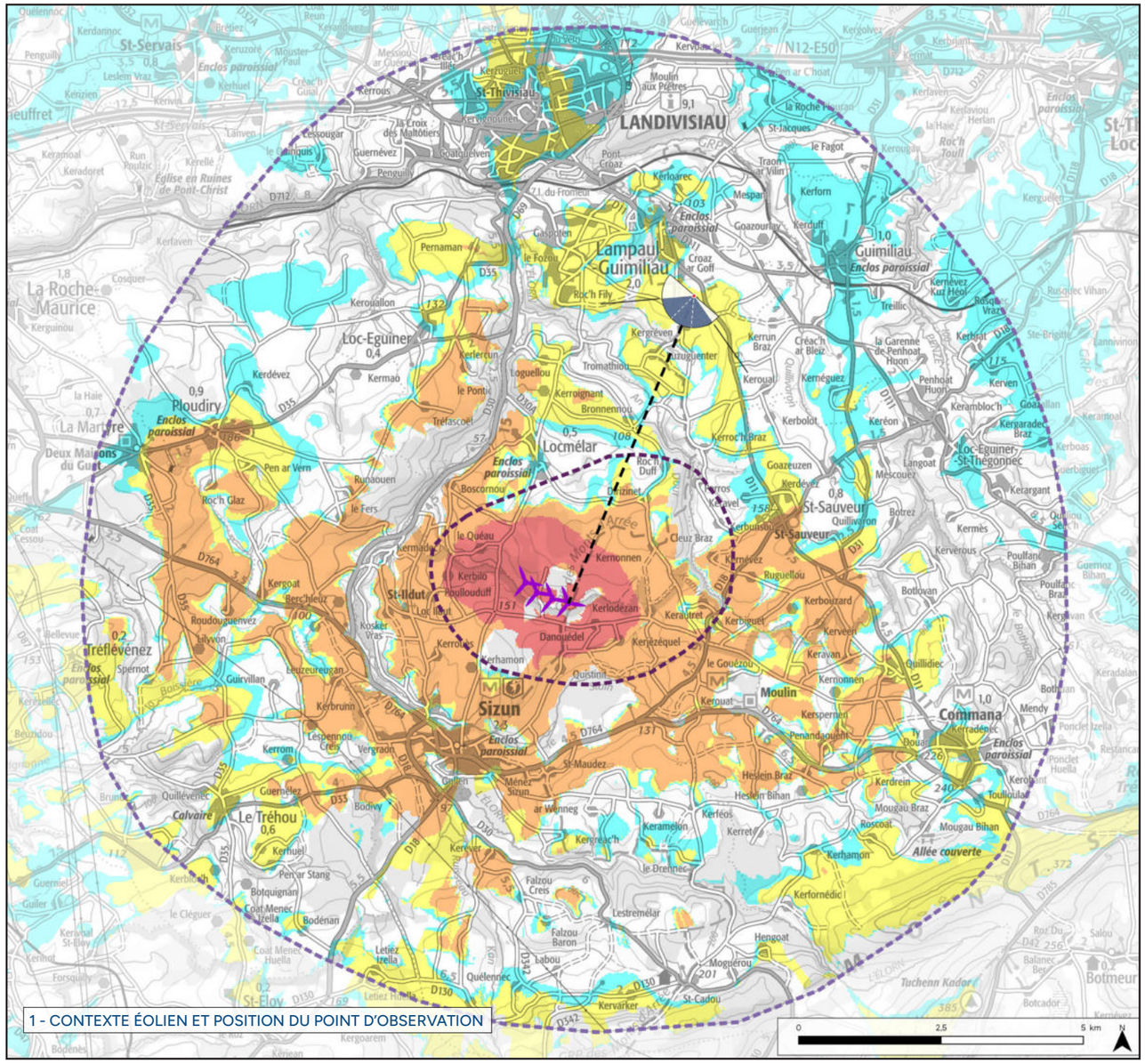

1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE

Photomontage n°6 : Perception depuis les hauteurs du belvédère de la Croix du Télégraphe

Informations photographie

Identifiant : 6
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 181024, 6843225, 153,1
Date et heure de prise de vue : 17/3/25 17:51
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
Assemblage panoramique : Cylindrique
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



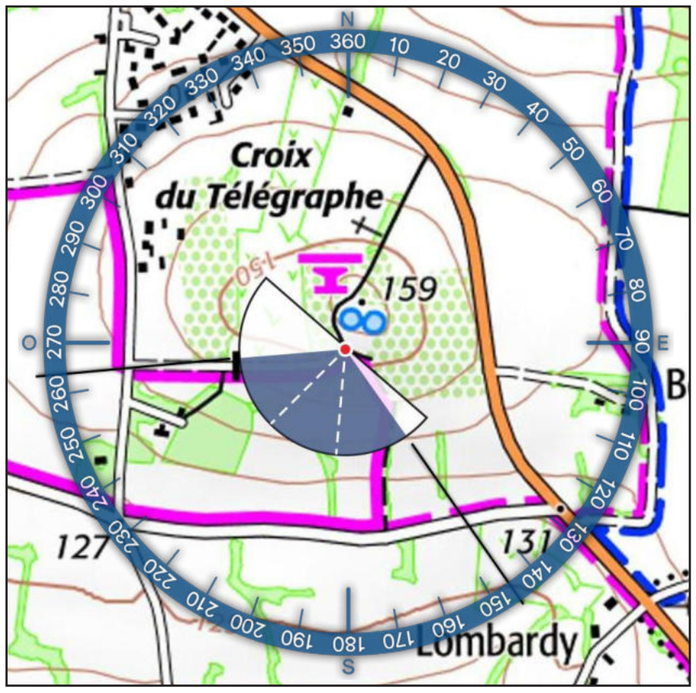

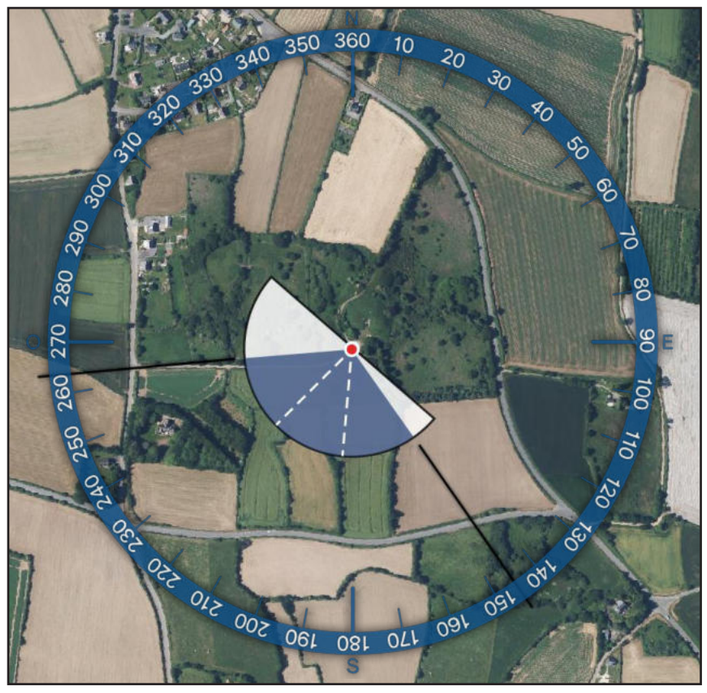

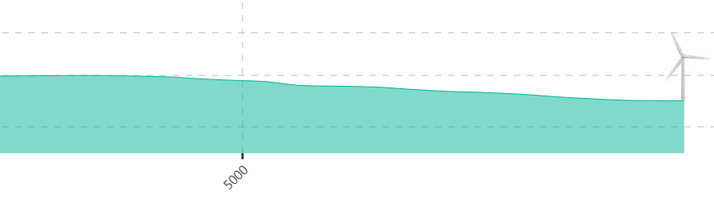

IGN BD ALTI 25m, QGIS 3.16.4, RStudio



3 - SITUATION EXISTANTE- (○ Éolienne en service) - VUE PANORAMIQUE 180°

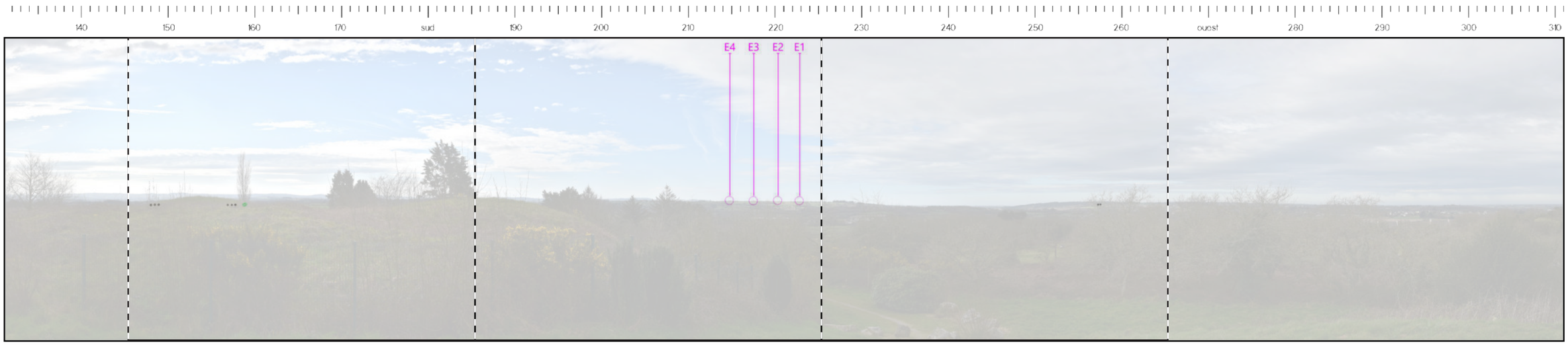

4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°

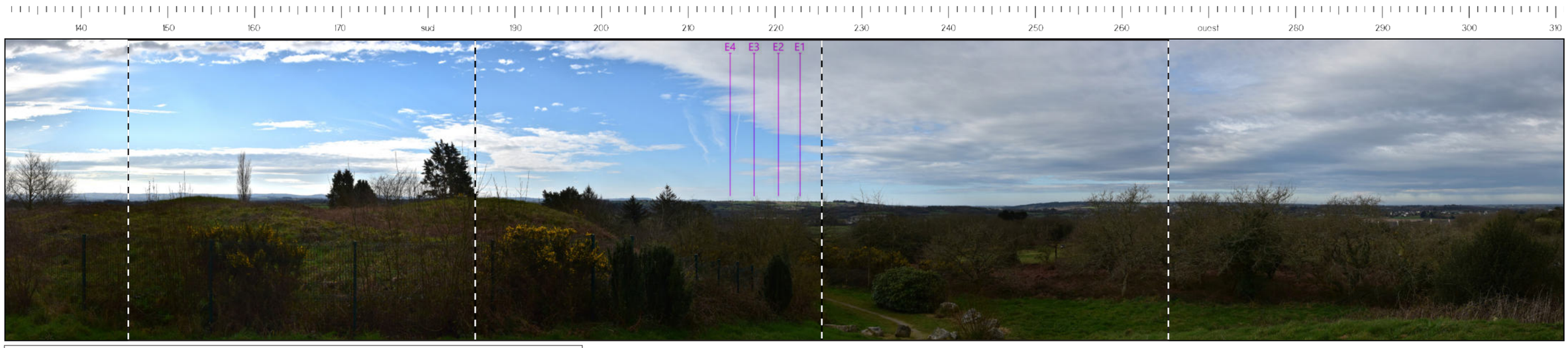

5 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°

6 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine


E4
E3
E2
E1

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
				Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques	Belvédère	Depuis le belvédère de la Croix du télégraphe, les vues sont largement ouvertes sur le plateau agricole. La végétation présente au second plan filtre ponctuellement les perceptions. Dans ce paysage, le parc en projet de Locmélar prend place à l'horizon de manière largement tronquée par le relief de sorte que seuls des fragments de pale sont visibles par intermittence avec une très faible prégnance visuelle du fait de l'importante distance d'éloignement (5,8 km). La modification du paysage observé est qualifiée de très faible. Par ailleurs, la modification du paysage traversé est qualifiée de très faible pour les usagers du GRP des Monts d'Arrée.	> Modification du paysage observé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis les axes de communication	GRP des Monts d'Arrée		> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Photomontage n°7 : Perception depuis la RD 31 en frange sud de Guimiliau

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Orientation rotor : *toujours en direction de l'observateur*

Éolienne la plus proche : E4 : 7,2 km

Éolienne la plus éloignée : E1 : 7,5 km

Zones de visibilité (carte de ZVI)

Angle apparent I 0,1°-0,5°

Angle apparent I 0,5°-1,0°

Angle apparent I 1,0°-5,0°

Angle apparent I >5,0°

Calcul de ZVI réalisé sur WindPRO 4.1

Prise en compte du CORINE Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

Légende

Cône de vue

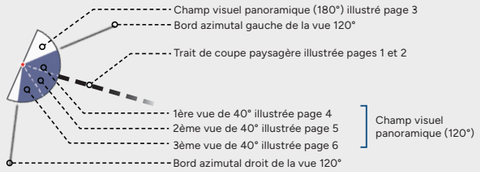

Contexte éolien

Parc éolien en service

Projet éolien en instruction (avis AE)

Projet éolien de Locmélar

Aires d'étude

Aire d'étude éloignée

Aire d'étude rapprochée

Aire d'étude immédiate

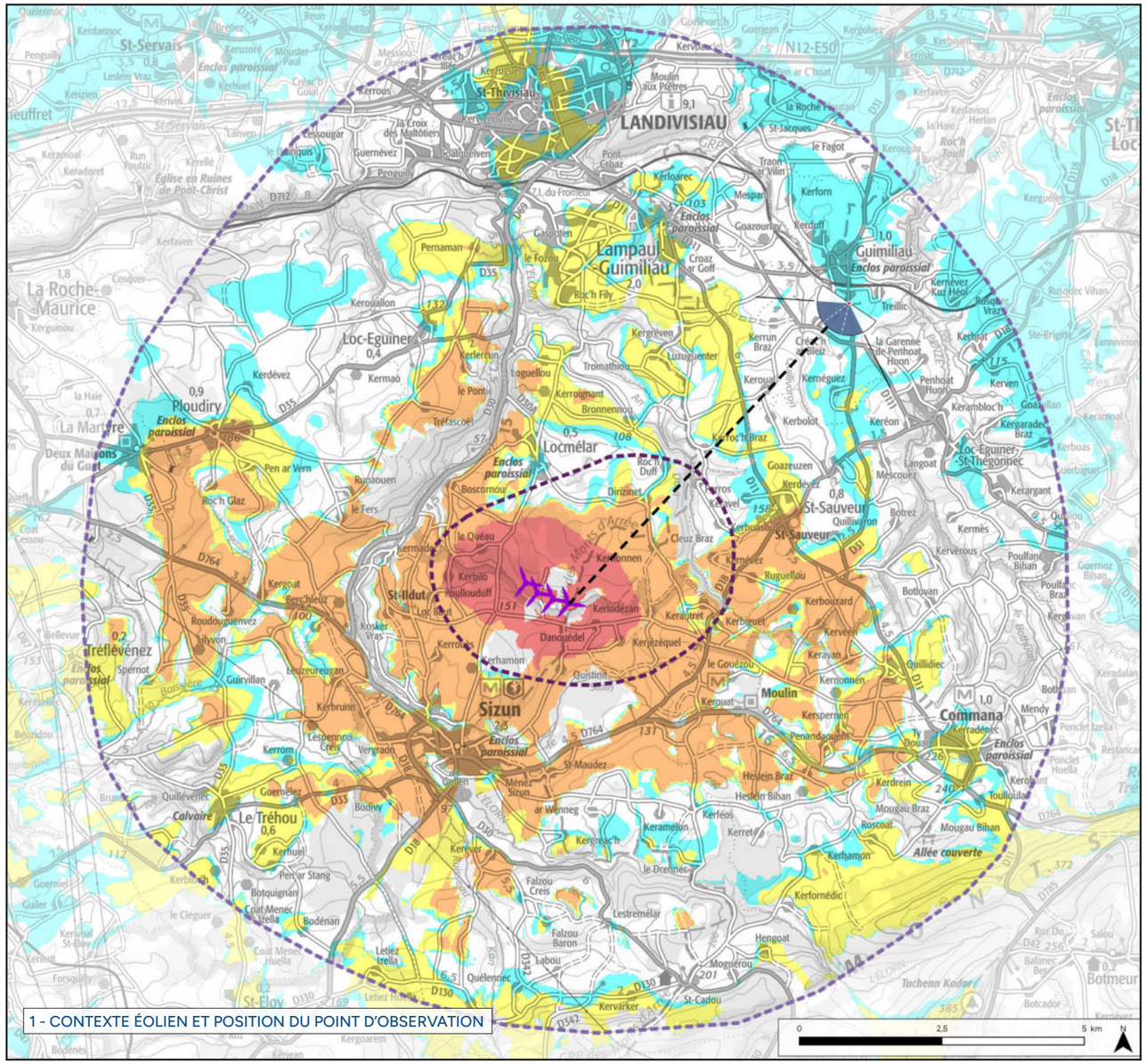

1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE

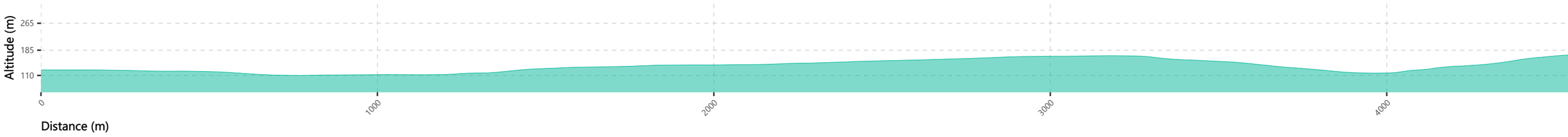

Photomontage n°7 : Perception depuis la RD 31 en frange sud de Guimiliau

Informations photographie

Identifiant : 7
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 183735, 6843097, 128,9
Date et heure de prise de vue : 18/3/25 09:26
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
Assemblage panoramique : Cylindrique
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



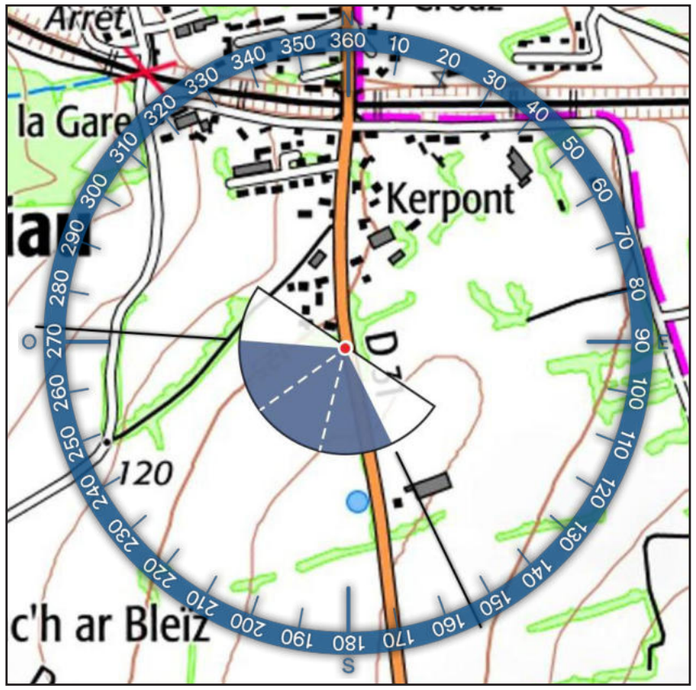

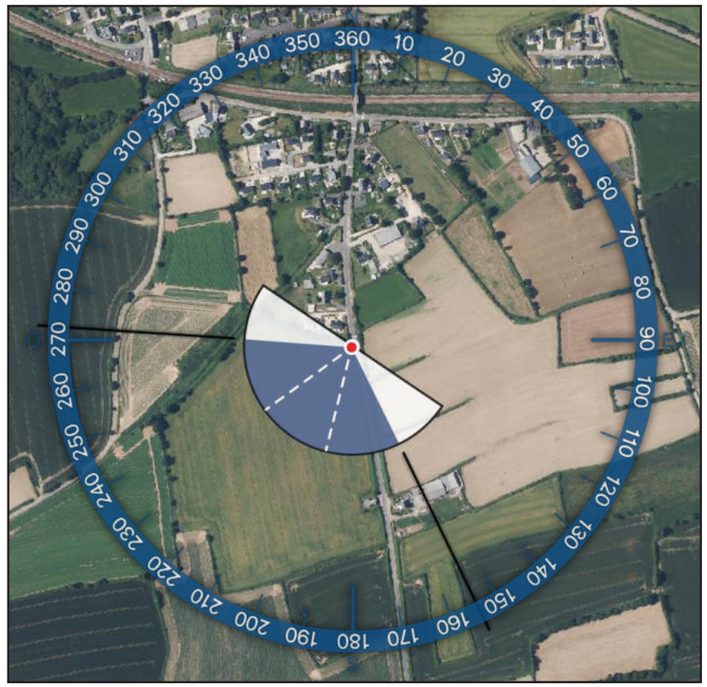

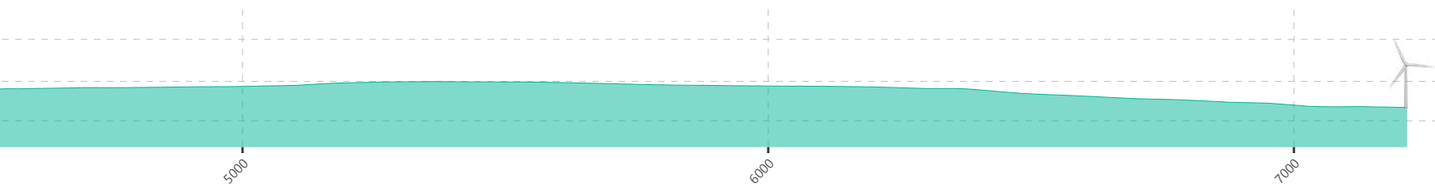

IGN BD ALTI 25m, QGIS 3.16.4, RStudio



3 - SITUATION EXISTANTE- (○ Éolienne en service) - VUE PANORAMIQUE 180°

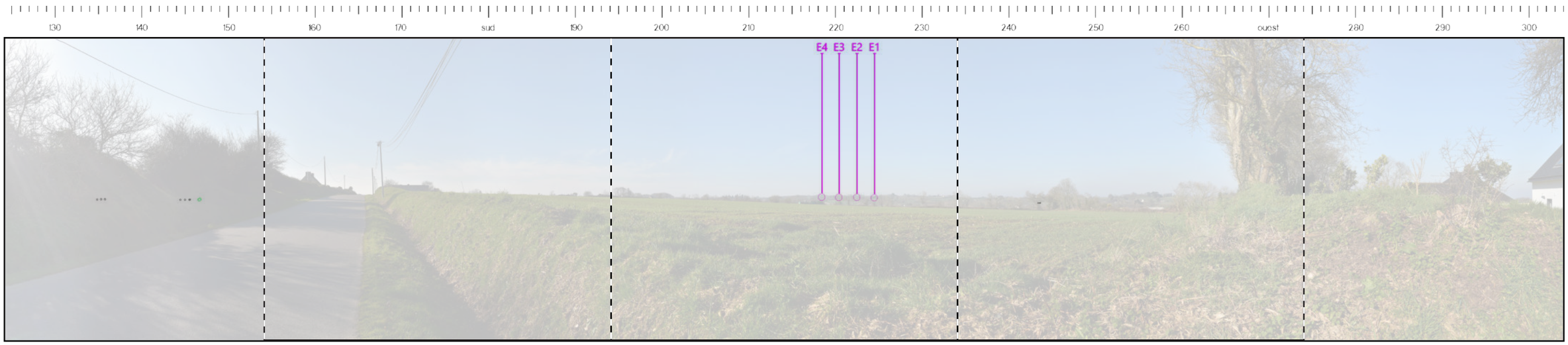

4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°

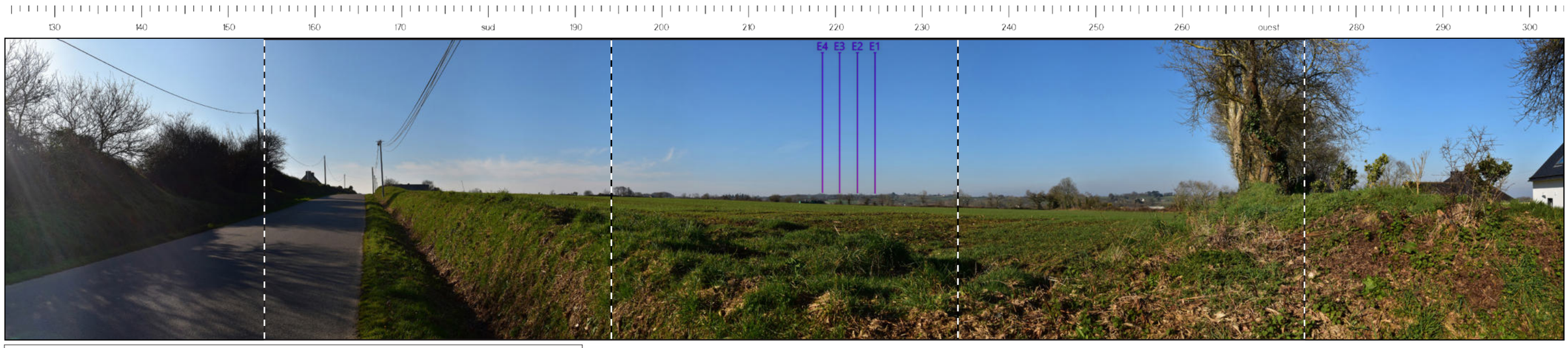

5 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°

6 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine


E4
E3
E2
E1

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Perception depuis les axes de communication	RD 31	Depuis cette portion de la RD 31 en sortie de bourg sud de Guimiliau, les vues sont semi-ouvertes sur l'espace agricole tandis que dans l'axe de la route le relief bombé limite la profondeur des perceptions. Dans ce paysage, le projet est implanté de manière latérale par rapport à l'axe de la route mais demeure largement masqué par le relief de sorte que seul des fragments de pale sont visibles à l'horizon par intermittence avec une très faible prégnance visuelle. La modification du paysage quotidien est qualifiée de très faible pour les habitants de Guimiliau tandis que la modification du paysage traversé est qualifiée de négligeable pour les utilisateurs de la RD 31 au regard du caractère dynamique des perceptions de l'automobiliste qui atténue la prégnance des éoliennes en projet.	> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange sud de Guimiliau		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Orientation rotor : *toujours en direction de l'observateur*

Éolienne la plus proche : E4 : 3,7 km

Éolienne la plus éloignée : E1 : 4,3 km

Zones de visibilité (carte de ZVI)

Angle apparent I 0,1°-0,5°

Angle apparent I 0,5°-1,0°

Angle apparent I 1,0°-5,0°

Angle apparent I >5,0°

Calcul de ZVI réalisé sur WindPRO 4.1

Prise en compte du CORINE Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

Légende

Cône de vue

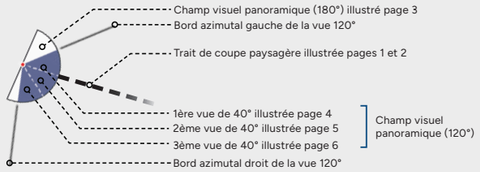

Contexte éolien

Parc éolien en service

Projet éolien en instruction (avis AE)

Projet éolien de Locmélar

Aires d'étude

Aire d'étude éloignée

Aire d'étude rapprochée

Aire d'étude immédiate

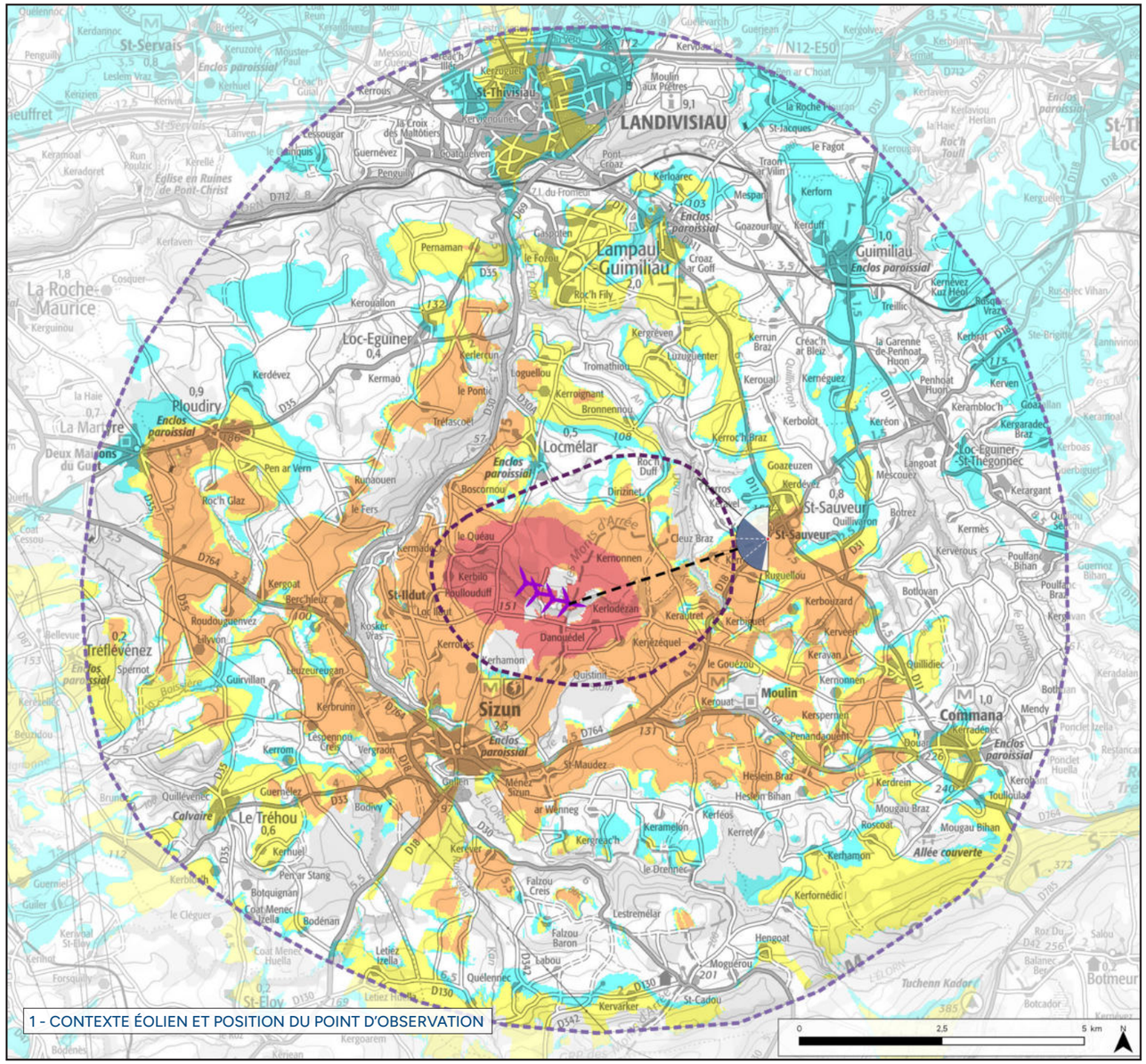

1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE

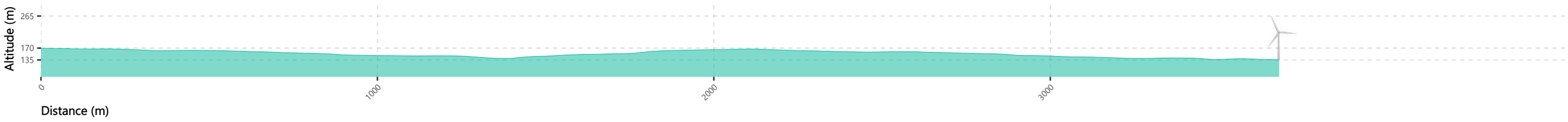

Photomontage n°8 : Perception depuis la frange sud-ouest de Saint-Sauveur

Informations photographie

Identifiant : 8
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 182313, 6838963, 173,3
Date et heure de prise de vue : 18/3/25 09:44
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
Assemblage panoramique : Cylindrique
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



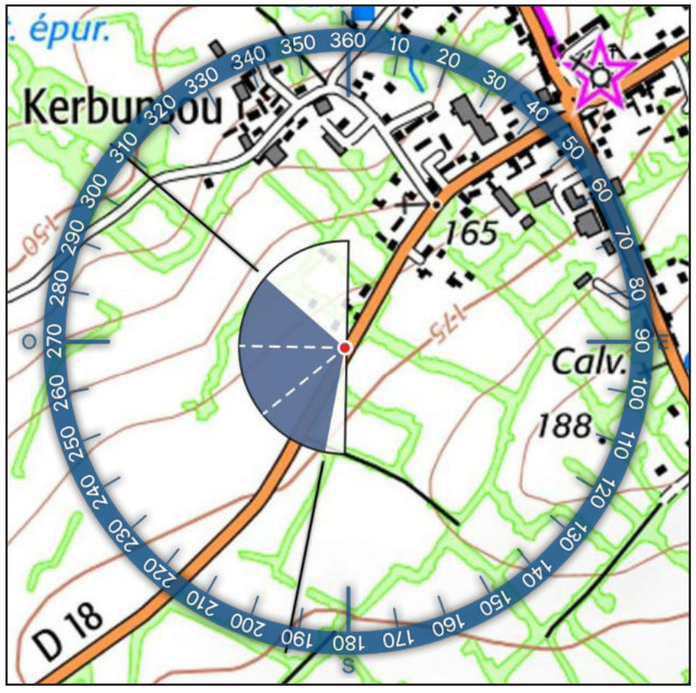

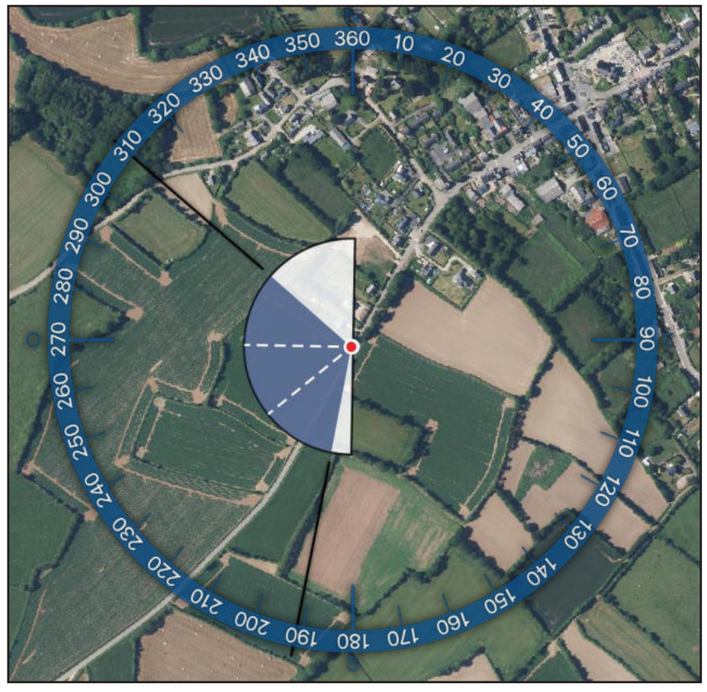

IGN BD ALTI 25m, QGIS 3.16.4, RStudio



3 - SITUATION EXISTANTE- (○ Éolienne en service) - VUE PANORAMIQUE 180°

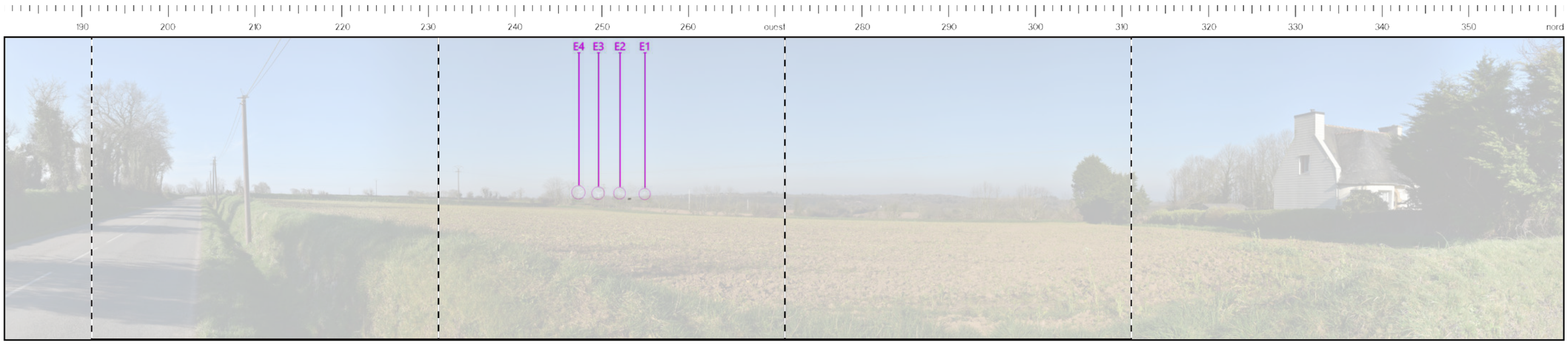

4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°

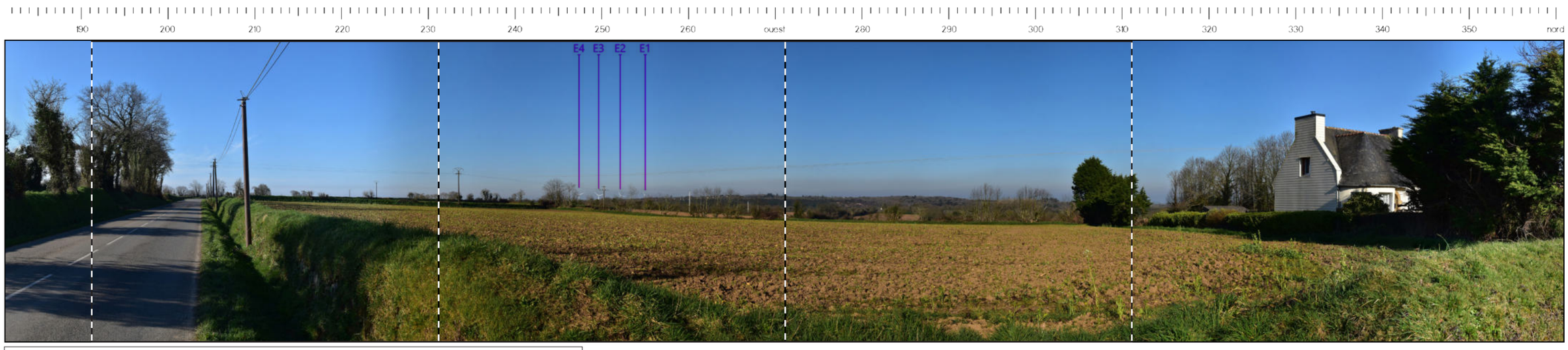

5 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°



6 - VUE EQUIANGULAIRE - VUE PANORAMIQUE 120° X 36°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine


E4
E3
E2
E1

Typologie de l'enjeu paysager	Élément concerné	Analyse paysagère	Typologie de l'effet	Évaluation de l'impact paysager					
Perception depuis les axes de communication	RD 18	Depuis cette portion de la RD 18 en frange sud-ouest de Saint-Sauveur, les vues s'ouvrent sur le plateau et la trame bocagère filtre ponctuellement les perceptions. Dans ce paysage, le projet prend place à l'horizon de manière lisible est partiellement filtrée par végétation sur une emprise horizontale d'environ 10°. Au regard de la prégnance visuelle des éoliennes, la modification du paysage quotidien est qualifiée de faible tandis que l'impact est qualifié de très faible pour les utilisateurs de la RD 18.	> Modification du paysage traversé	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Frange-ouest de Saint-Sauveur		> Modification du paysage quotidien	Nul	Très faible	Faible	Modéré	Fort	Très fort

Photomontage n°9 : Perception depuis les abords du SPR de Commana

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 4

Dimension mat I rotor I hauteur totale : 80m I 100m I 130m

Orientation rotor : *toujours en direction de l'observateur*

Éolienne la plus proche : E4 : 3,4 km

Éolienne la plus éloignée : E1 : 4,2 km

Zones de visibilité (carte de ZVI)

Angle apparent I 0,1°-0,5°

Angle apparent I 0,5°-1,0°

Angle apparent I 1,0°-5,0°

Angle apparent I >5,0°

Calcul de ZVI réalisé sur WindPRO 4.1

Prise en compte du CORINE Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'œil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'œil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'œil

Légende

Cône de vue

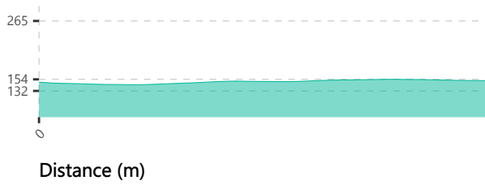

Contexte éolien

Parc éolien en service

Projet éolien en instruction (avis AE)

Projet éolien de Locmélar

Aires d'étude

Aire d'étude éloignée

Aire d'étude rapprochée

Aire d'étude immédiate

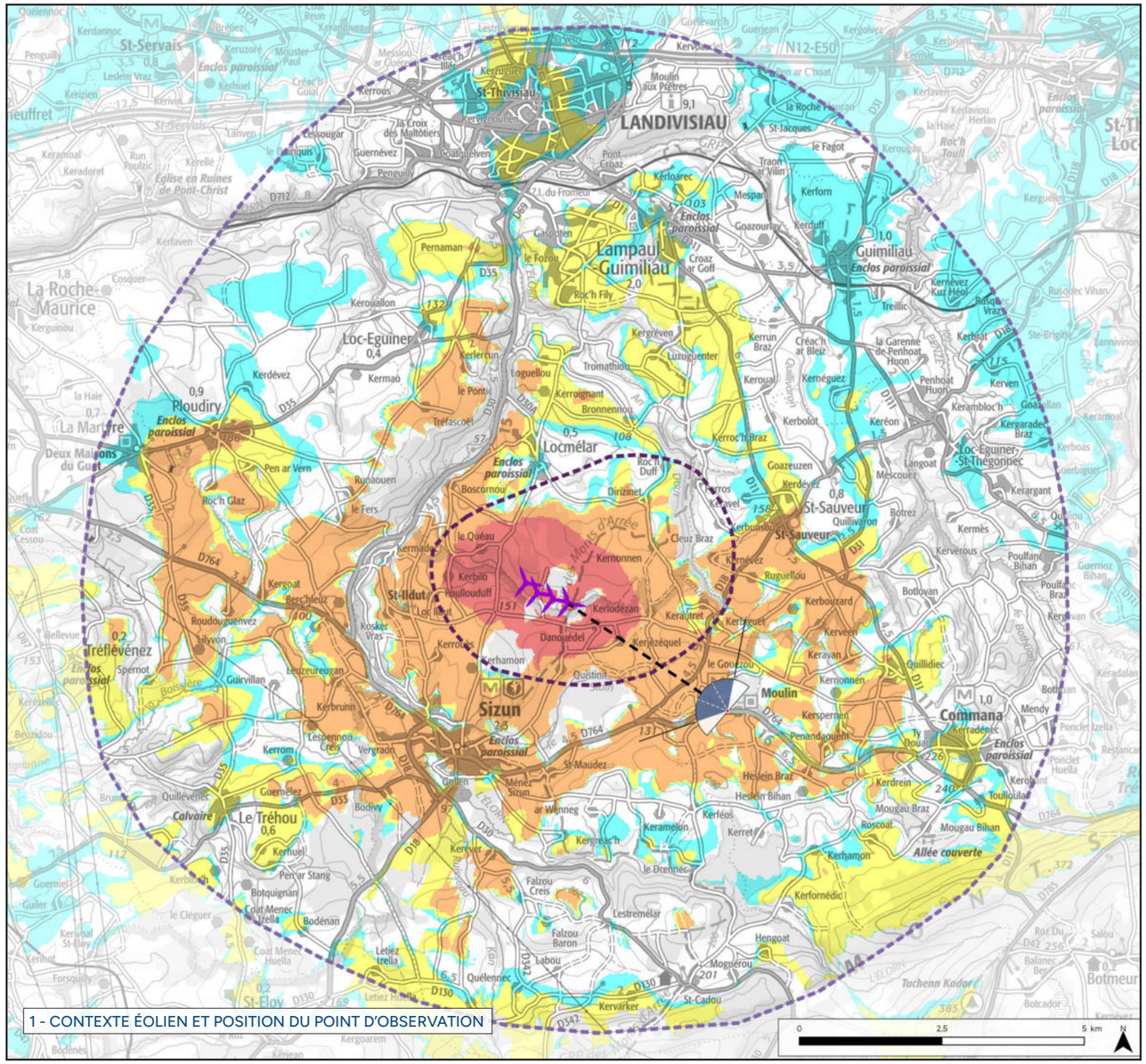

1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE

Photomontage n°9 : Perception depuis les abords du SPR de Commana

Informations photographie

Identifiant : 9
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 181605, 6835946, 150,7
Date et heure de prise de vue : 18/3/25 10:46
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35 mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
Assemblage panoramique : Cylindrique
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



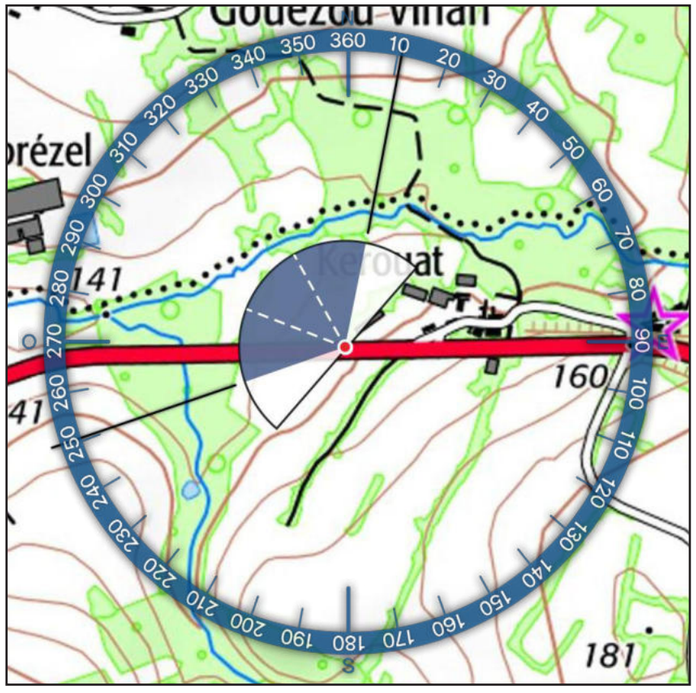

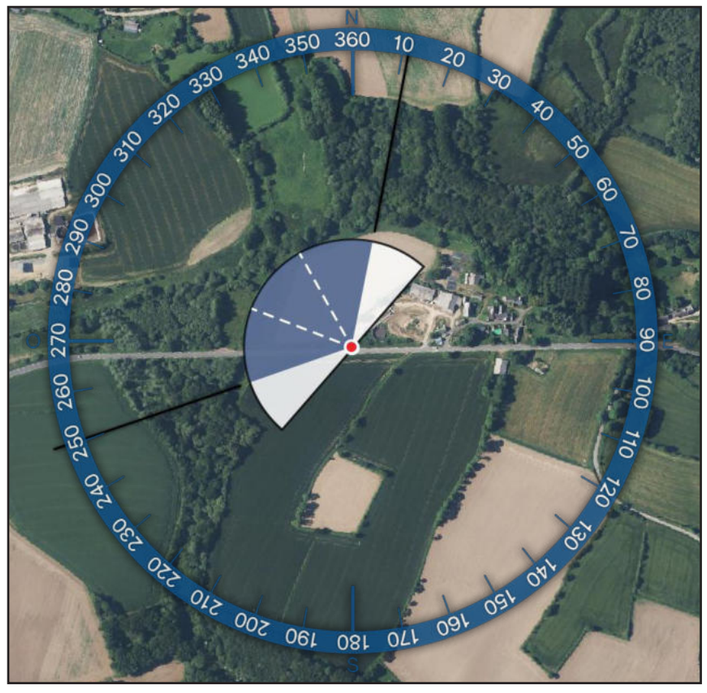

IGN BD ALTI 25m, QGIS 3.16.4, RStudio



3 - SITUATION EXISTANTE- (○ Éolienne en service) - VUE PANORAMIQUE 180°



4 - SUPERPOSITION - ILLUSTRATION DES MASQUES VISUELS - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°

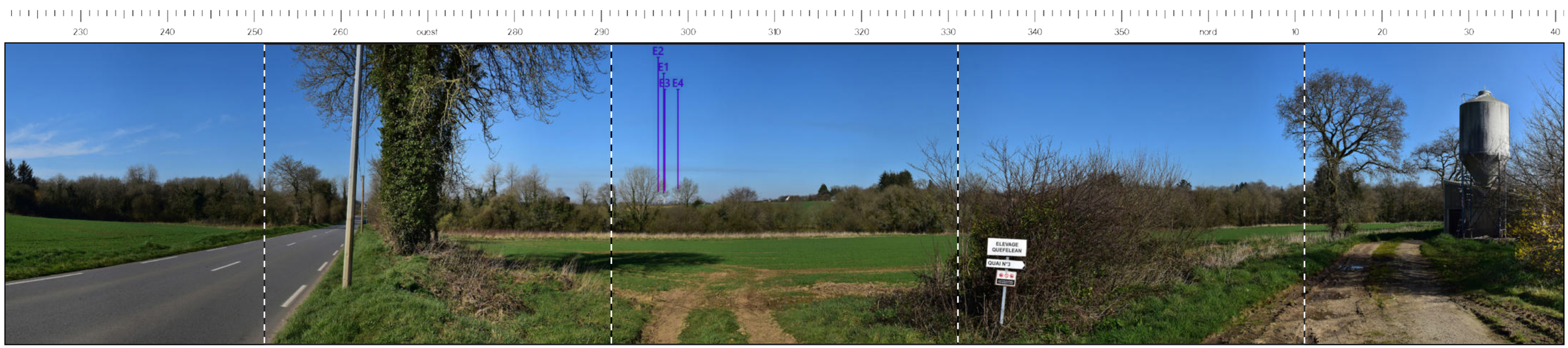

5 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Locmélar) - VUE PANORAMIQUE 180°